

Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: DE LA GASPÉSIE
  
- 2- Adresse: 599, 3<sup>ème</sup> Rue (Aérogare) Suite 202  
Rimouski-Est, Qc  
G5L 7M9
  
- 3- Nom du gérant: Eudore Bujold, ing.f.
  
- 4- Superficie totale protégée: 4 464 605 hectares

5- Liste des membres au 1 avril 1987

a) Membres propriétaires

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
			Autres
La Cie Price Ltée			46 693
La Cie Gaspésia Ltée			1 518
CIP Inc.			56 006
Parc National Forillon			24 079
Hydro-Québec			11 165
Ferdinand Didier & Fils Ltée			1 007
Produits Forestiers NBIP Inc.			7 579
Corporation Grande Rivière			5 911
Ville de Murdochville			4 936
S.E.R. de la Vallée Inc.			4 422
Ministère des Affaires Indiennes et Inuit			4 254
Société Forestière Domtar Ltée			4 048
Raoul Guérette Inc.			2 343
FEDPEN Ltée			1 941
Jules Castonguay			1 740
Ristigouche Salmon Club			1 567
J.O. Soucy Inc.			1 022
Hervé Bernier Inc.			1 012
148989 Canada Inc.			1 012
Minéraux Noranda Inc., Div. Mines Gaspé			2 090
		Sous-Total:	184 345
M.E.R.: Territoires non alloués et petites propriétés privées			1 537 631
M.E.R.: Territoires alloués			2 742 629
<b>SUPERFICIE TOTALE:</b>			<b>4 464 605</b>

MEMBRES BÉNÉFICIAIRES - AU 1 AVRIL 1987

	<u>VOLUME (m<sup>3</sup>)</u>
Bardoiserie Rivière au Renard	50
Benoit Blais	100
Réjean Bertrand	100
Hugues Sergerie	100
Briand Bros Reg'D	200
Romain Brisebois	300
Rollande Lamarre Dea	400
Produits Forestiers Cap-au-Renard Inc.	500
Les Entreprises Joseph Simoneau & Fils Inc.	550
Bertrand Dancause	900
Scierie 1908 Inc.	950
Scierie J.R.I.G. Inc.	1 000
Antoine Doiron et Fils Inc.	1 200
Les Ent. Forestières Pointe-à-la-Frégate Inc.	1 200
Scierie Gonzague Plourde Inc.	1 500
La Compagnie de Bois Jean Ltée	1 500
St-Gelais & Frères Ltée	1 500
Daniel Minville	1 600
Henrio Audet Inc.	1 650
Eloi Boulay	2 000
Les Bardeaux Lajoie Inc.	2 000
Armand Dumaresq	2 100
Emile Bernier & Fils Inc.	2 800
Cèdres de Cabano Inc.	4 150
Les Clôtures Témis Inc.	4 150
Thériault & Thériault Inc.	4 250
Bois St-Omer Inc.	4 850
Scierie R. Desjardins Inc.	5 200
Les Cèdres de la Vallée Inc.	6 000
Les Industries L.P. Inc.	6 800
Rosario Poirier Inc.	7 750
CIP Inc.	8 000
Les Entreprises Bernard Lepage Inc.	9 200
Gaston Cellard Inc.	9 800
Coopérative Gestion Forestière des Appalaches	10 000
Produits Forestiers Basques Inc.	10 000
Servbois Inc.	10 250
La Cie de Pâte à Papier Mohawk Ltée	11 800
Cèdres Duchénier Inc.	12 100
Les produits J.M.P. Ltée	12 850
Bégin & Bégin Inc.	17 300

	<u>VOLUME (m<sup>3</sup>)</u>
Les Industries Georges Deschênes Ltée	21 750
Scierie Lebel Inc.	25 500
Papiers Cascades Inc.	26 700
Cyr & Leblanc Inc.	26 800
Scierie Mont-Carmel Ltée	26 900
Richard Pelletier & Fils Inc.	31 000
Fernand Bois Ltée	32 000
Ass. Coop. Forestière de St-Elzéar	36 550
Félix Huard Inc.	38 000
Cédrico Inc.	38 900
F.F. Soucy Inc.	40 000
Gérard Lagacé Ltée	40 800
Deniso Lebel Inc.	56 650
Papeteries Bathurst Inc.	59 600
N.B.I.P. Inc.	60 000
Scierie Causap Inc.	97 500
Scierie St-Alphonse Inc.	101 700
Lulumco Inc.	113 000
Delebo Inc.	113 000
Produits Forestiers Benoit Inc.	129 300
Raoul Guérette Inc.	190 400
Scierie Mitis Inc.	212 000
La Cie Gaspésia Ltée	419 000
Les Bois de L'Est du Québec Inc.	463 000



d) Administration

- Membres votants: 62 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

CORNELLIÉ, Pierre\*  
Président  
M.E.R.  
(418) 722-3796

DIXON, Ronald V.  
Papeterie Bathurst Inc.  
(418) 392-2260

TURCOTTE, Charles\*  
Vice-président  
Lulumco Inc.  
(418) 739-4881

KÉROACK, Richard  
Scierie Mitis Inc.  
(418) 775-3404

LEBREUX, Philippe\*  
Cie Gaspésia Ltée  
(418) 689-5270

LAGACÉ, Benoit  
Gérard Lagacé Ltée  
(418) 499-2074

RACINE, Claude  
M.E.R.  
(418) 643-7735

PAYEUR, Pierre  
Les Bois de l'Est du Québec Inc.  
(418) 562-3598

CARON, Jean-Louis\*  
Cie Price Ltée  
(418) 647-1152

\* MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Autres comités: Noms des comités et membres.  
Aucun comité AD HOC n'est actuellement formé.

B—IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

Depuis 1970, nous avons mis l'accent au niveau de la prévention et de l'attaque initiale sur les feux susceptibles de causer le plus de dommages, détruire les plus grandes superficies et coûter le plus cher en frais d'extinction. Il s'agit des feux débutant dans les déchets de coupe pendant les mois de juin, juillet et août. La moyenne annuelle des feux de juin, juillet et août fut de:

65 de 1971 à 1975

42 de 1976 à 1980

21 de 1981 à 1985

Cependant, les feux de printemps (mai) se sont maintenus à une moyenne annuelle de 15 à 20, alors que ceux d'automne ont légèrement augmenté de 10 à 15.

Nous avons obtenu une nette amélioration à l'automne 1986.

Nous comptons maintenir notre vigilance aux feux d'herbe et aux feux reliés aux brûlages à des fins sylvicoles en 1987.

# SOC 1

7

## C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

	Dollars
1. Traitements, salaires et allocations	
permanents_____	760 588
saisonniers_____	355 842
2. Contributions de l'employeur _____	149 200
3. Service de transport et communication _____	127 000
4. Services professionnels, administratifs et autres _____	97 150
5. Entretien et réparation _____	42 000
6. Loyers aéronefs _____	89 000
autres _____	73 635
7. Fournitures et approvisionnements _____	139 100
8. Matériel et équipement _____	128 500
9. Terrains, immeubles et travaux de génie _____	658 290
Flotte av.-cit., EMC, CTM, Projets spéciaux	_____
TOTAL _____	2 620 305

D EFFECTIFS

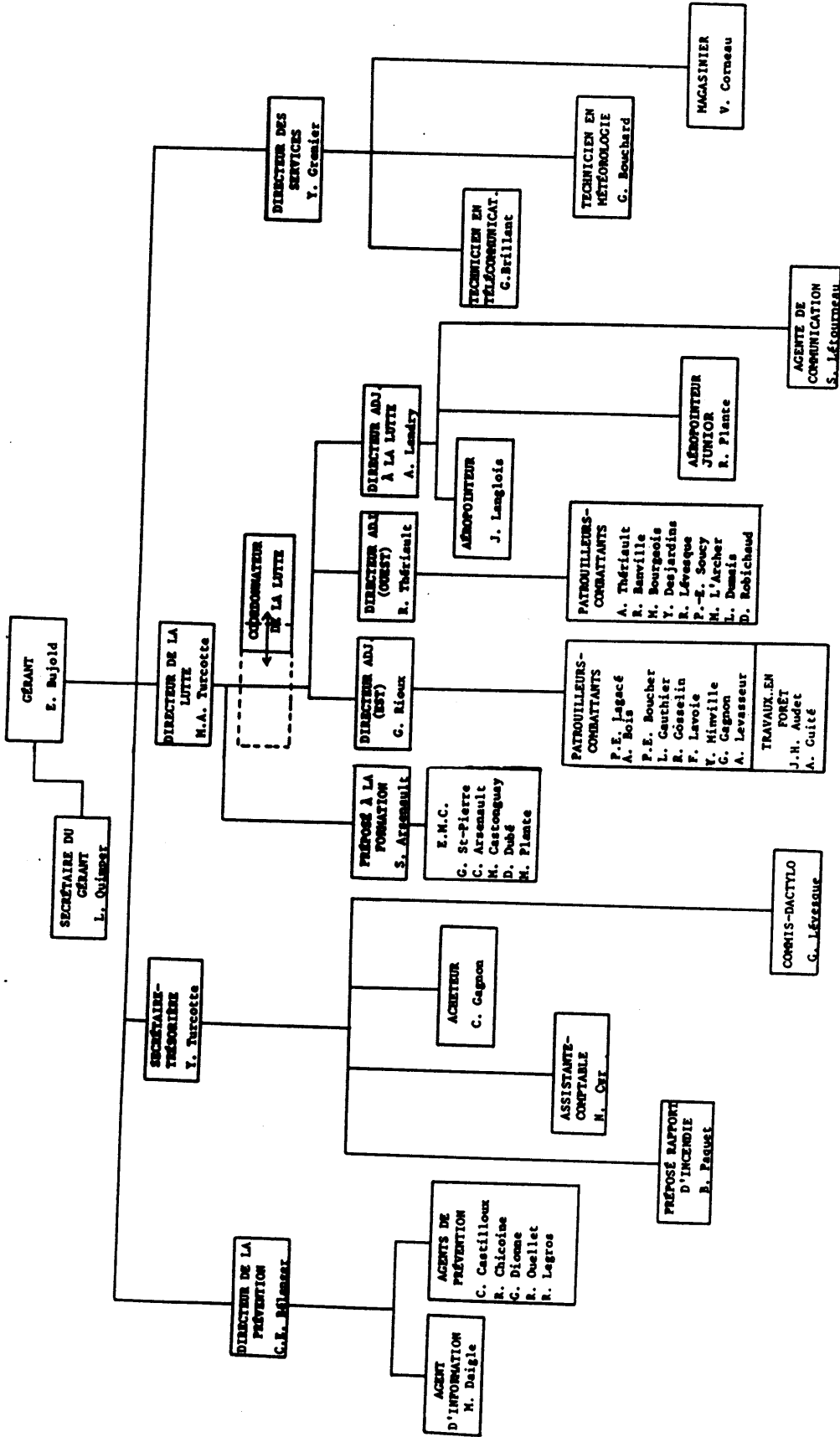
1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société

# SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## ORGANIGRAMME

1 AVRIL 1987



2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) de tous les employés de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, n'inscrire son nom qu'une seule fois en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

## Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Bujold, Eudore	Gérant	Rimouski	12 mois
Quimper, Louise	Secrétaire du Gérant	"	12 mois
Turcotte, Marc-Aubert	Directeur de la lutte	"	12 mois
Turcotte, Yolande	Secrétaire-Trésorière	"	12 mois
Bélangier, Charles-E.	Directeur prévention	"	12 mois
Grenier, Yvon	Directeur des services	"	12 mois
Landry, André	Dir. adjoint lutte	"	12 mois
Thériault, Rolland	Dir. adjoint lutte	Cabano	12 mois
Rioux, Gédéon	District Ouest Dir. adjoint lutte District Est	Murdochville	12 mois
Arsenault, Serge	Préposé à la formation	Rimouski	12 mois
Gagnon, Clément	Acheteur	"	12 mois
Paquet, Borromé	Pré. rap. fin. incendie	"	12 mois
Cyr, Nicole	Assistante-comptable	"	12 mois
Brillant, Gervais	Tech. télécommunications	"	12 mois
Bouchard, Guy	Tech. météorologie	"	12 mois
Corneau, Valmond	Magasinier	"	12 mois
Daigle, Michel	Agent d'information	"	12 mois
Létourneau, Suzelle	Agente de communication	"	6 mois
Castilloux, Camille	Agent de prévention	Chandler	12 mois
Chicoine, Régis	"	Baie des Chaleurs	12 mois
Dionne, Gaston	"	Matapédia/Mont-joli	12 mois
Legros, Richard	"	St-Jean-Port-Joli/ Rivière-du-Loup	12 mois
Ouellet, Richard	"	Cabano/Rimouski	12 mois
Langlois, Jean	Aéropointeur	Rimouski	6 mois
Lagacé, Paul-Emile	Patrouilleur-combattant	Nouvelle Ouest	5 mois
Bois, Arthur	"	Nouvelle Ouest	5 mois
Audet, J.Honoré	"	New-Richmond	5 mois
Gauthier, Léopold	"	Camp 27	5 mois
Boucher, Paul-Emile	"	Camp 39	5 mois
Minville, Yvan	"	Murdochville	5 mois
Lavoie, Firmin	"	Murdochville	3 mois
Gagnon, Gilles	"	Cap-Chat	5 mois
Levasseur, Alphonse	"	Réserve Matane	5 mois
Gosselin, Rosaire	"	Gaspé	5 mois
Robichaud, Denis	"	St-Jean-Port-Joli	5 mois
Dumais, Langis	"	Mont-Carmel	5 mois
L'Archer, Marc	"	Rivière Bleue	5 mois
Soucy, Paul-Emile	"	Ville Dégelis	5 mois
Lévesque, Ronald	"	Squatec	5 mois
Desjardins, Yvan	"	Rimouski	5 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Banville, Robert	Patrouilleur-combattant	Causapscal	12 mois
Bourgeois, Marcel	"	Causapscal	5 mois
Thériault, Auguste	"	L'Ascension	5 mois
Lévesque, Ghislaine	Commis-dactylo	Rimouski	5 mois
Gagnon, Fernand	Homme à tout faire	Rimouski	4 mois
Plante, René	Aéropointeur junior	Rimouski	4 mois
St-Pierre, Guy	Chef E.M.C.	Rimouski	6 mois
Castonguay, Martin	Membre E.M.C.	"	4 mois
Dubé, Denis	Membre E.M.C.	"	4 mois
Plante, Marc	"	"	4 mois
Arsenault, Conrad	"	"	4 mois
Guité, André	Patrouilleur-combattant	New-Richmond	6 mois



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: SECRÉTAIRE DU GÉRANT

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

La secrétaire du gérant effectue le travail de secrétariat général pour le gérant, la secrétaire-trésorière et les autres employés de bureau. Elle assiste également la secrétaire-trésorière et le commis-comptable dans l'exécution de travaux de comptabilité.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le directeur de la prévention planifie, organise, contrôle, dirige et coordonne les activités de prévention des feux de forêt et d'information du public relativement aux feux en activité, aux dangers et causes de feux. Il participe à la préparation et à la réalisation de la campagne provinciale de prévention (Conservation-Québec).

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: AGENT D'INFORMATION

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'agent d'information est responsable, en saison de protection, de la transmission régulière à tous les médias d'information de messages de prévention, de la météorologie forestière et de la condition des feux en activité.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: AGENT DE PRÉVENTION

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'agent de prévention est responsable de promouvoir la prévention des feux de forêt sur le territoire de la Société par des contacts personnels avec des groupes (écoliers, groupements sociaux et de loisirs, municipalités, ouvriers forestiers, etc.) et des individus ayant une influence sur les groupes et par un contrôle des résultats par échantillonnage. En période estivale, la priorité de travail de l'agent de prévention se situe dans les opérations forestières et les activités récréatives.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

La secrétaire-trésorière est d'office secrétaire pour toutes les assemblées de la corporation et en dresse les procès-verbaux.

Elle est responsable de toute la comptabilité de la corporation.

# S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: ACHETEUR

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'acheteur est responsable d'autoriser ou de faire lui-même les transactions relatives aux achats, ventes et location prévues au budget.

Il participe à l'inventaire annuel des immobilisations et pièces de réparations.

Il compile les dépenses relatives à l'utilisation des véhicules.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: ASSISTANTE-COMPTABLE

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'assistante-comptable effectue des opérations comptables relatives aux déboursés et à la paie des employés syndiqués, des combattants, des employés saisonniers et occasionnels, le tout selon les politiques de la Société et conformément aux lois et règlements régissant ces activités.

Elle prépare, balance et transmet annuellement les sommaires et feuillets T4, TP4 pour tous les employés de la Société, conformément aux délais prévus par la loi.

En période de pointe, elle est assistée d'un employé à temps partiel ou occasionnel.



# SOC 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### DESCRIPTION D'EMPLOI

#### TITRE DE L'EMPLOI: PRÉPOSÉ AU RAPPORT FINAL D'INCENDIE

#### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le préposé au rapport final d'incendie prépare et complète les rapports finals d'incendie, effectue les travaux de cartographie, de dessin, d'impression et s'occupe des réquisitions, de l'inventaire et de la distribution de cartes et formulaires divers et compile des statistiques diverses.

SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: COMMIS-DACTYLO

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le commis-dactylo exécute en priorité des opérations relatives aux déboursés et à la paie des employés occasionnels, saisonniers et des combattants; il assiste l'acheteur dans les dépenses relatives à l'utilisation des véhicules. Il exécute des travaux de dactylographie et de classement pour les autres employés du bureau.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: DIRECTEUR DE LA LUTTE

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le directeur de la lutte est responsable de l'exécution des travaux de préparation au combat des incendies forestiers, du combat des incendies et de la formation du personnel en lutte à l'incendie sur tout le territoire de la Société en vue de la réalisation des objectifs fixés.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: PRÉPOSÉ À LA FORMATION

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le préposé à la formation est responsable de la formation et de l'entraînement du personnel en lutte à l'incendie; en saison de protection, il agit comme coordonnateur de la lutte selon un calendrier pré-établi et participe au combat des incendies forestiers selon les fonctions qui lui sont assignées.

Il entraîne et supervise l'Equipe Mobile de Combat.

# S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: CHEF DÉQUIPE - E.M.C.  
-----

## RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE

Sous la supervision immédiate du préposé à la formation, le chef d'équipe de l'E.M.C. organise, dirige et contrôle les activités des membres de l'Equipe Mobile de Combat.

# S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: MEMBRE DE L'E.M.C.

## RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Sous la direction immédiate du chef d'équipe de l'E.M.C., le membre de l'E.M.C. participe aux opérations de lutte à l'incendie et aux travaux de brûlage dirigé. Il est susceptible d'être appelé à travailler partout dans la province et même à l'extérieur. Lorsque ses services ne sont pas requis pour le brûlage dirigé ou le combat des incendies, il peut être affecté à divers travaux d'entretien et de réparation de matériel, équipement, bâtiments et terrains .

# SOC 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: DIRECTEUR ADJOINT À LA LUTTE (CHARGÉ DE DISTRICT)

#### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le directeur adjoint à la lutte planifie, organise, contrôle, dirige et coordonne les activités de préparation au combat et du combat des feux dans son district.

Il est responsable du matériel et de l'équipement mis à sa disposition.

# SOC 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### DESCRIPTION D'EMPLOI

#### TITRE DE L'EMPLOI: PATROUILLEUR-COMBATTANT

AVRIL 1985

**CADRE DE L'EMPLOI:** Le patrouilleur-combattant travaille sous la direction immédiate de l'adjoint au directeur de la lutte de son district; sur feu, il est appelé à diriger du personnel.

#### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le patrouilleur-combattant participe aux opérations de lutte à l'incendie. Durant les périodes de faible danger de feu, il émet les permis de brûlage et effectue les travaux de vérification et entretien du matériel et équipement.

#### RESPONSABILITÉS ET TACHES PARTICULIÈRES:

##### A) En matière de relations publiques

Le patrouilleur-combattant

1. Voit à l'ordre et à la propreté du matériel, de l'équipement, des véhicules et des locaux sous sa juridiction.
2. Entretient de bonnes relations avec les contremaîtres et surintendants des exploitations forestières et toute autre personne susceptible d'aider au combat des incendies.

##### B) En matière de préparation au combat des incendies

Le patrouilleur-combattant

1. Exécute des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement de combat.
2. Participe aux cours de perfectionnement en lutte à l'incendie auxquels il est convoqué.
3. Participe à la préparation du plan de combat pour son territoire.
4. Recherche et dépiste les risques et dangers d'incendie de forêt.



Le patrouilleur-combattant

## B) En matière de préparation au combat des incendies (suite)

Le patrouilleur-combattant

5. Prépare et transporte sur les lieux des exploitations forestières les dépôts d'outillage et les vérifie régulièrement.
6. S'entraîne à utiliser efficacement l'équipement.
7. Analyse régulièrement les prévisions météorologiques et les indices de danger de feu, ainsi que des caractéristiques de son territoire en vue de prévoir le comportement des incendies.
8. Embauche un aide pour les jours où le danger de feu est prévu haut ou extrême et l'entraîne à l'utilisation du matériel et de l'équipement de combat.
9. Lorsque le danger de feu est haut ou extrême, il se rend dans un endroit stratégique de façon à pouvoir intervenir rapidement sur les feux qui peuvent originer dans les combustibles critiques.
10. Tient à jour la carte du réseau routier pour son territoire.

## C) En matière de combat des incendies

Le patrouilleur-combattant

1. Vérifie chaque fumée rapportée dans son territoire ou selon la demande de son supérieur.
2. Lorsqu'il n'agit pas lui-même comme chef de lutte, il participe à l'attaque initiale et au combat des incendies selon la fonction qui lui est assignée par le chef de lutte. (Il existe des descriptions d'emploi spécifique pour chacun des postes de l'organigramme de lutte à l'incendie).
3. Entraîne au besoin les combattants non qualifiés afin qu'ils accomplissent leur tâche plus efficacement et sécuritairement.
4. Participe aux réunions d'étude après feu à la demande de son supérieur immédiat.

Le patrouilleur-combattant

## D) D'ordre général

Le patrouilleur-combattant

1. Exécute les travaux d'entretien et de réparation qui lui sont confiés.
2. Maintient propre et en bon état le matériel, l'équipement et les lo-  
caux mis à sa disposition.
3. Signale à son supérieur toute infraction à la Loi et aux règlements concernant la protection des forêts contre le feu qu'il constate.
4. Corrige lui-même ou signale à son supérieur toute situation ou action non sécuritaire.
5. Porte à l'attention de son supérieur toute suggestion de nature à améliorer l'efficacité de son travail.
6. Emet (et parfois annule) les permis de brûlage conformément à la Loi et aux règlements, et en tenant compte des indices de danger et des prévisions météorologiques.
7. Effectue, sur demande de son supérieur, la surveillance des travaux en forêt.
8. Complète les rapports et formulaires relevant de sa compétence et complète ou collabore à la rédaction des rapports finals d'incendies auxquels il a participé.
9. Exécute tout autre travail qui lui est confié par son supérieur immédiat et qui relève de sa compétence.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: DIRECTEUR ADJOINT À LA LUTTE

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le directeur adjoint à la lutte organise, dirige et contrôle les activités de détection aérienne, d'aéropointage et du Q.G.L.; il voit à l'organisation des accommodations et des équipements nécessaires à ces activités. Il est le coordonnateur de la lutte en titre et compte tenu du caractère d'ininterruption de cette tâche, il y est remplacé selon un calendrier pré-établi par le directeur de la lutte et le préposé à la formation. Le coordonnateur de la lutte exerce une autorité fonctionnelle sur tout le personnel en ce qui regarde la lutte à l'incendie proprement dite.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

## DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: AÉROPOINTEUR

### RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'aéropointeur dirige les activités de lutte aérienne à l'incendie; il effectue la surveillance d'un territoire en vue d'en détecter les foyers d'incendies forestiers; il fait des envolées de reconnaissance et de vérification.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: AÉROPOINTEUR JUNIOR

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'aéropointeur junior effectue la surveillance d'un territoire à l'aide d'un aéronef en vue d'en détecter les foyers d'incendies forestiers; il fait des envolées de reconnaissance et de vérification ainsi que de l'aéropointage.

# S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: AGENT DE COMMUNICATION

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

L'agent de communication assure la réception et la transmission des messages par radio, téléimprimeur ou téléphone au quartier général de lutte. Il exécute des travaux de compilation, de dactylographie et de classement pour le directeur de la lutte.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: DIRECTEUR DES SERVICES

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le directeur des services est responsable de la planification, de la direction, du contrôle et de la coordination des services en vue de répondre aux besoins et objectifs de la Société en télécommunications, météorologie, vérification, réparation, entreposage et distribution du matériel et de l'équipement.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: TECHNICIEN EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le technicien en télécommunications est responsable de l'organisation générale du réseau de télécommunications et en assure l'entretien et le bon fonctionnement



# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: TECHNICIEN EN MÉTÉOROLOGIE

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le technicien en météorologie est responsable d'organiser et d'opérer un service d'information météorologique en vue de répondre aux besoins de la Société et conseille le personnel quant à l'application pratique de ces informations dans leur travail.

# SOC 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DE L'EMPLOI: MAGASINIER

RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE:

Le magasinier est responsable de la réception, de l'entreposage et de la distribution des fournitures, du matériel et de l'équipement, ainsi que de la vérification et de la réparation du tuyau forestier et des motopompes.

4- Municipalités:

a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): 187

b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: Nil

c- Nombre total de gardes-feu municipaux: Nil

d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: 147

5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

Voir "Programme de formation du personnel de la Société" joint.

S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

PROGRAMME DE FORMATION DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ  
POUR 1987

---

PRÉPARÉ PAR

SERGE ARSENAULT  
MARC-A. TURCOTTE  
CHARLES-E. BÉLANGER

RÉVISÉ PAR

LE COMITÉ DE DIRECTION

APPROUVÉ PAR

EUDORE BUJOLD  
GÉRANT

RIMOUSKI  
86-01-12

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

PROGRAMME DE FORMATION DU PERSONNEL POUR 1987

COURS	ENDROIT	DURÉE	DATES	CANDIDATS	INSTRUCTEURS
RÉVISION C.F.I.	Rimouski	12 hres	16-17 févr.	Agents prévention	C.E.B. + Ag. prévention
C.F.I.	Maniwaki	40 hres	Mars-Avril	J. Langlois, M. Daigle	S.C. Outaouais
TECHNIQUES D'ENTRAÎNEMENT	Rimouski	30 hres	20-24 avril	Pat.-Combattants	S.C. Gaspésie
LOIS ET RÈGLEMENTS	Cabano	6 hres	5 mai	Pat.-Comb.+ Ag.prév.	M.A.T. C.E.B. ou Autres
	Murdochville	6 hres	6 mai	" "	" "
	Rimouski	6 hres	12 mai	" "	" "
SÉCURITÉ SUR FEUX	Cabano	6 hres	6 mai	Pat.-Comb.+ Adjoint	S. Arsenault
	Murdochville	6 hres	7 mai	" "	" "
	Rimouski	6 hres	13 mai	Aérop.ajd. Dir. Météo	" "
INITIATION DES COMBATTANTS (OCCASIONNELS)	Régions de travail	16 hres	1 au 5 juin	Comm., Ag. prév.	Pat.-Comb. (Voir technique: d'entraînement)
				Pat.-Comb. occas.	
CHEF DE LUTTE II	Cabano	10 hres	21-22 juillet	D.R./L.D./P.E.S./M.L'A.	André Landry, R. Thériault
EXERCICES PRATIQUES	Rimouski	10 hres	16-17 juin	R.L./Y.D./J.L./R.B.	M.A. Turcotte, "
	New-Richmond	10 hres	9-10 juin	A.T./J.H.A./G.St.P./G.G.	A. Landry, G. Rioux
COMBATTANTS QUALIFIÉS	Rimouski	20 hres Théo. 40 hres Prat.	15-24 juin	Membres de l'équipe mobile	S. Arsenault + le chef d'équipe
HEFS D'ÉQUIPE	Rimouski	20 hres Théo. 40 hres Prat.	29 juin au 8 juillet	Membres de l'équipe mobile	S. Arsenault + le chef d'équipe
HEF DE LUTTE I	Baie Comeau	48 hres	Août	C. Arsenault P.E. Lagacé	S.C. Côte Nord

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

COURS #1 - RÉVISION C.F.I.

- CANDIDATS: R. Legros, R. Ouellet, G. Dionne, C. Castilloux, R. Chicoine
- OBJECTIFS:
1. Réviser le cours complet par une lecture appliquée
  2. Approfondir les méthodes de présentation les plus utilisées
  3. Corriger les points faibles de chacun
- CONTENU: Chapitres 2, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 du Manuel C.F.I.
- DURÉE: 12 heures
- DATES: 16 et 17 février
- ENDROIT: Rimouski
- COORDONNATEUR: C.E. Bélanger

# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

COURS #2 - FORMATION D'INSTRUCTEUR (C.F.I.)

(DISPENSÉ À MANIWAKI)

PAR: LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

CANDIDATS: Jean Langlois  
Michel Daigle

OBJECTIFS: Les candidats seront capables de participer comme instructeurs à la formation du personnel ou de faire des présentations devant des groupes collaborateurs de manière professionnelle et efficace.

CONTENU: Les leçons prévues au Manuel C.F.I.

DURÉE: 40 heures

DATE: Mars 86

INSTRUCTEURS: S.C. Outaouais





# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #4 - LES LOIS ET RÈGLEMENTS

CANDIDATS:	Les patrouilleurs-combattants	16
	Les adjoints à la lutte	3
	Les agents de prévention, l'agent d'information	6
	Les agentes de communication	2
		<u>27</u>

OBJECTIFS: Informer tout le personnel impliqué dans l'application des lois et règlements des modifications survenues.  
Promouvoir l'application des lois et règlements de façon uniforme et réaliste.

CONTENU: Les lois et règlements  
Les permis de brûlage  
Les infractions  
Les procédures et politiques de la S.C.G. sur le sujet

DURÉE: 4 heures

ENDROITS: Cabano 5 mai  
Murdochville 7 mai  
Rimouski 12 mai

INSTRUCTEURS: M.A. Turcotte  
C.E. Bélanger  
Autres

COORDONNATEUR: Eudore Bujold

PLANS DE LEÇON REQUIS POUR LE 20 AVRIL.

# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #5 - SÉCURITÉ SUR LES FEUX

**CANDIDATS:** Les patrouilleurs-combattants  
L'équipe mobile de combat  
Le directeur à la lutte et les adjoints  
Les aéropointeurs  
Le technicien météo , le technicien en communications  
Les agents de prévention

**OBJECTIF:** Sensibiliser tout le personnel de lutte sur les risques et dangers d'accident dans le combat des feux de forêt et promouvoir les mesures préventives et correctionnelles.

**CONTENU:** A être développé.

**DURÉE:** 6 heures

ENDROITS	DATES	INSTRUCTEURS
Cabano	6 mai	S. Arsenault
Murdochville	7 et 8 mai	"
Rimouski	13 mai	"

**COORDONNATEUR:** M.A. Turcotte

**PLANS DE LEÇON REQUIS POUR LE 10 AVRIL**

# SOC 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #6 - INITIATION DES PATROUILLEURS-COMBATTANTS OCCASIONNELS

CANDIDATS: 1 ou 2 par région de travail (24 apx)

- OBJECTIFS:
1. Les candidats seront capables de faire l'installation d'une motopompe et d'arroser sur un feu avec efficacité lors d'une attaque initiale.
  2. Ils auront des notions de base sur les principes et méthodes de lutte.
  3. Ils seront capables d'éteindre efficacement les fumées sur les feux maîtrisés.
  4. Ils seront capables d'assurer leur propre sécurité sur les feux de forêt en activité

CONTENU: Selon les deux plans de leçon distribués aux patrouilleurs en 1984, plus plan de leçon sur la sécurité à venir. Si les occasionnels ont déjà reçu cette formation, on pourra se contenter d'une révision et poursuivre avec le plan de leçon sur la fonction du patrouilleur-combattant.

RÉFÉRENCE: Le Manuel de lutte contre les feux de forêt de la province de Québec.

DATES: 1 au 10 juin 1987

ENDROIT: Dans les régions de travail

INSTRUCTEURS: Les patrouilleurs-combattants ayant reçu la formation sur les techniques d'entraînement.  
J.H. Audet pour Chandler  
G. St-Pierre pour Gaspé et Murdochville  
G. Gagnon pour Matane et Cap-Chat  
P.E. Lagacé pour New-Richmond

COORDONNATEURS: Les adjoints de district.

# SOC 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #7 - CHEF DE LUTTE II / EXERCICES PRATIQUES

CANDIDATS:

- ENDROIT: À CABANO: D. Robichaud, L. Dumais, P.E. Soucy, M. L'Archer  
DATES : 21, 22 juillet

INSTRUCTEURS: A. Landry, R. Thériault

- ENDROIT: À RIMOUSKI: R. Lévesque, Y. Desjardins, J. Langlois, R. Banville  
DATE : 16, 17 juin

INSTRUCTEURS: M.A. Turcotte, R. Thériault

- ENDROIT: À NEW-RICHMOND: A. Thériault, J.H. Audet, G. St-Pierre, G. Gagnon  
DATES : 9, 10 juin

INSTRUCTEURS: A. Landry, G. Rioux

CONTENU: Planification, organisation, direction et contrôle de la lutte  
d'un feu de Stade II simulé.

DURÉE: 10 heures

INSTRUCTEURS: A. Landry  
R. Thériault  
G. Rioux  
M.A. Turcotte

COORDONNATEUR: M.A. Turcotte

PLANS DE LEÇON REQUIS POUR LE 15 MARS

# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #8 - COMBATTANTS QUALIFIÉS

**CANDIDATS:** Membres de l'équipe mobile de combat (4)

**OBJECTIFS:** Les candidats auront acquis les connaissances et développé les aptitudes nécessaires pour agir efficacement comme combattants sur les feux de forêt et les brûlages dirigés.

**CONTENU:** Les leçons et examens prévus au cours provincial pour le combattant qualifié + leçon sur la sécurité à être développée.

**DURÉE:** 20 heures Théorique  
40 heures Pratique

**ENDROIT:** Rimouski

**DATES:** 15 au 24 juin 1987

**INSTRUCTEURS:** S. Arsenault  
Le chef d'équipe

**COORDONNATEUR:** M.A. Turcotte

**PLANS DE LEÇON REQUIS POUR LE 30 MAI**

# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

### COURS #9 - CHEF D'ÉQUIPE

**CANDIDATS:** Membres de l'équipe mobile de combat (4)

**OBJECTIF:** Les candidats auront acquis les connaissances et développé les aptitudes nécessaires pour agir efficacement comme chefs d'équipe sur les feux de forêt.

**CONTENU:** Les leçons et examens prévus au cours provincial pour les chefs d'équipe + un cours spécial sur la sécurité dans la lutte contre les feux de forêt et les brûlages dirigés.

**DURÉE:** 20 heures Théorie  
40 heures Pratique

**ENDROIT:** Rimouski

**DATES:** 29 juin au 8 juillet 1987

**INSTRUCTEURS:** S. Arsenault  
Le chef d'équipe

**COORDONNATEUR:** Marc-A. Turcotte

**PLANS DE LEÇON REQUIS POUR LE 7 JUIN**

# S O C 1

## SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

COURS #10 - CHEF DE LUTTE STADE I

(DISPENSÉ À BAIE COMEAU)

---

- CANDIDATS: Conrad Arsenault  
P.E. Lagacé
- OBJECTIF: Qualifier théoriquement les candidats comme chef de lutte  
Stade I.
- CONTENU: Voir Cours provincial de chef de lutte Stade I  
+ Examen théorique
- DURÉE: 48 heures (en deux stages de trois jours)
- DATE: Août 87
- ENDROIT: Baie Comeau
- INSTRUCTEUR: Société de Conservation de la Côte Nord
- COORDONNATEUR: S. Arsenault



E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

En 1987, nous maintiendrons inchangé notre programme de prévention, lequel s'est avéré efficace pour les feux qui surviennent pendant l'été.

Cependant, en vue de réduire les feux des mois de mai, septembre, octobre et novembre, nous prévoyons:

1. Débuter le 1er mai et terminer le 15 septembre notre programme régulier d'interventions préventives par les médias (radio, TV, journaux)
2. Effectuer des interventions ponctuelles auprès des médias locaux, aux endroits et périodes spécifiques, en fonction des problèmes appréhendés et cela par nos agents de prévention.
3. Augmenter nos interventions auprès des municipalités problèmes en vue d'éliminer le brûlage d'herbe au printemps, brûlage qui se communique souvent à la forêt avoisinante.
4. Maintenir un contrôle serré en septembre, octobre et novembre des permis de brûlage à des fins sylvicoles, travaux en forêt, ainsi que des feux de lynch dans les opérations forestières.

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

Une analyse nous démontre que la collaboration du public s'est continuellement accentuée en détection des feux. En 1973, le public nous rapportait 56% des feux et ce pourcentage s'établit maintenant à 90%.

La détection aérienne joue donc un rôle complémentaire. Toutefois, nous effectuons des patrouilles aériennes dans les zones météorologiques où le niveau d'alerte est modéré ou plus.

Pour une meilleure coordination, la détection aérienne a été rattachée à la direction de la lutte. Elle est sous la responsabilité du directeur adjoint à la lutte pour sa planification et son organisation générale. Cependant, la responsabilité de l'exécution quotidienne est confiée au coordonnateur de la lutte.

L'avion d'aéropointage n'est utilisé pour la patrouille que lorsque l'état d'alerte est modéré et les observateurs aériens recevront une formation leur permettant de jouer le rôle d'aéropointeur dans ces circonstances. Lorsque l'état d'alerte atteint le niveau "Haut" ou plus, 1 ou 2 avions sont loués sur place pour effectuer les patrouilles. Le budget global de la détection aérienne et de l'aéropointage est de 89 000\$.

G—PRÉSUPPRESSION

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
Cessna 310	Rimouski	250	25 mai au 25 sept. 87		X	X	50	20	20	10

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

b) Inscrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Inscrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité) *	Contrat (non- exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs **
AVION TAXI MONT-JOLI Appache Aztec				1 3
AIR SATELLITE Inc. Cessna 310 Piper Commanche Cessna 404 Cessna 411	X			1 1 1 1
LES AILES DE CHARLEVOIX INC. Aérocommander 500 S				1
QUÉBEC LABRADOR AVIATION LTEE Aztec				2
AÉROCLUB DE RIMOUSKI INC. Aztec				1
COMMANDAIR INC. (BONAVENTURE) Aztec				1

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

Nous louons au besoin les avions servant à la détection aérienne. Ils sont généralement réservés la veille en fin d'après-midi pour le lendemain avant-midi; et en avant-midi pour les besoins de patrouille de l'après-midi. Nous fournissons au transporteur l'observateur, lequel a en main cartes et radios nécessaires. Les radios utilisés sont l'une sur le 40 Mhz et l'autre sur le 140 Mhz

Les transporteurs sont contactés avant le début de la saison afin de connaître la disponibilité prévue de leurs appareils, ainsi que leurs taux et conditions de location. Par la suite, des antennes pour nos appareils de radio sont installées sur les aéronefs les plus susceptibles d'être utilisés.

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

<u>NOM</u>	<u>Endroit</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
Mont Observation		4918-9-2502
Mont Miller		5920-7-1553
Mont Logan		5420-5-2063
Mont St-Joseph		5617-5-3757
Mont Bleu		4315-2-3491
Mont Rédemption		4918-9-2502

- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

Pour la détection aérienne, nous utilisons le réseau 40 MHz qui répond à nos besoins. En cas de panne sur ce réseau, les observateurs aériens disposent d'appareils fonctionnant dans la gamme du 140 MHz.

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: MOTOROLA

Bases   18   Portatifs   43   Mobiles   50  

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

À peu près nuls. Un vendeur en région seulement.

3- Outillage et équipementQuantité

Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location
--	--

a- Véhicules

Automobiles .....	_____	6
Camions légers (1/2 à 3/4 t)	_____	30
Camions (1 tonne et +)	_____	
Camions-cit. (autonomes)	_____	
Autres (préciser) Fourgonnette	_____	2
" " .....	_____	
" " .....	_____	

b- OutillageQuantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....	_____	126
Autres motopompes (Mark. 1; 4A). (Gorman-Rupp: 1)	_____	45
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) Cl. simple	_____	2 420
" " Cl. double	_____	220
" à fibre synthétique (long. de 30 m) ..	_____	600
Réservoirs à eau avec gicleurs .....	_____	700
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....	_____	1 250
Réservoirs amovibles .....	_____	26
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....	_____	54

\* Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

Ressourcement des  
Véhicules et outillage  
forme demandée jusqu'en 87



c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. 11 Féd. \_\_\_\_\_ Société 5

Autres stations fournissant des données: \_\_\_\_\_

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre:

16

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

Analyseur de position (endroit) \_\_\_\_\_

Ordinateur (type): \_\_\_\_\_

NOTE: La Société de Conservation de la Côte Nord nous transmet régulièrement la carte de foudre produite par leur système, laquelle couvre 90% du territoire de la S.C.G., et nous informe par téléphone durant la journée des secteurs affectés spécifiquement par la foudre. Un contrat de service lie les deux Sociétés à cet effet.

#### 4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au OGL.

Le plan de combat fournit toutes les informations pertinentes concernant le personnel, le matériel et l'équipement de lutte, les accommodations et autres renseignements utiles pour la lutte à l'incendie.

Tout le personnel de la direction de la lutte participe à la révision annuelle de ce plan au début de la saison et chacun conserve une copie des informations utiles pour sa région normale de travail. Le plan global est à la disposition du coordonnateur de la lutte.

5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes 1

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

EMC  
Equipe de choc no 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 5
- Base de l'équipe de choc: Rimouski
- Nom du chef d'équipe À venir Guy St-Pierre
- Moyens de transport à sa disposition: \_\_\_\_\_  
Description: Pick-Up King Cab 4x4  
Endroit: Rimouski  
Description: \_\_\_\_\_  
Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Brûlage dirigé  
Entretien et réparations  
Entraînement

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

		<u>Expérience</u>
St-Pierre, Guy	Chef de l'EMC	7 ans
Catonguay, Martin	Membre de l'EMC	-
Arsenault, Conrad	"	4 ans
Dubé, Denis	"	-
Plante, Marc	"	-

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

A) Ouvriers forestiers: Voir note de service jointe

" Programme d'intervention dans les opérations forestières "

B) Au printemps, chaque garde-feu sélectionne deux ou trois "occasionnels" auxquels il donne une formation de base en lutte à l'incendie. Durant la saison, chaque fois qu'il en a besoin, soit en raison d'incendie déclaré, soit en raison du danger de feu élevé ou extrême, il embauche prioritairement ces "occasionnels" qui travaillent avec lui.

# SOC 1

## SOCIETE DE CONSERVATION DE LA GASPESIE

### NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Gérant  
Les directeurs (3)  
La secrétaire-trésorière  
Les adjoints à la lutte (3)  
Le préposé à la formation  
Les agents de prévention (5)  
L'agent d'information  
Les patrouilleurs-combattants (16)

PROVENANCE : Marc-A. Turcotte, directeur de la lutte

DATE : 16 février 1987

OBJET : PROGRAMME D'INTERVENTION DANS LES OPERATIONS  
FORESTIERES

---

#### INTRODUCTION:

Suite aux conclusions du comité d'étude, un programme conjoint d'intervention a été amorcé. L'objet de ce document est de préciser au personnel impliqué les interventions retenues, les documents d'aide qui seront développés, le partage des responsabilités et les échéanciers. Pour bien comprendre l'importance de ce programme, rappelons d'abord quels sont nos besoins.

#### A. LES BESOINS DE LA S.C.G. DANS LE MILIEU

1. Prévenir les feux de forêt
2. Entraîner le personnel forestier à contenir ou éteindre les débuts d'incendie.

# S O C - 1

## B. MOYENS CHOISIS

1. Un contact personnel avec les dirigeants de groupes d'intervention en aménagement ou en opérations forestières.

Objectif: - Bilan de la dernière saison  
- Analyse des résultats d'inspections préventives  
- Cueillette d'information (voir formulaire en annexe)

Responsables: Agents de prévention

Coordination: C.E. Bélanger

Note: Ceux qui ne peuvent être contactés personnellement le seront par lettre.

Responsable: C.E. Bélanger

Echéancier : Fin février

2. Des rencontres de groupes avant le début des opérations

Objectifs: - Présenter un rappel de la saison 86 et des mesures de prévention

- Vendre notre programme d'intervention pour 1987.

Coordination: C.E. Bélanger, M.A. Turcotte

Organisation sur le terrain: Agents de prévention

Participations: 1 agent de prévention  
1 représentant de la lutte (désigné par le directeur)  
1 observateur à l'occasion (lutte ou prévention)

Echéancier: Avant le 15 juin.

# S O C 1

3. Des rencontres tripartites sur les parterres de coupe (contremaître, patrouilleur-combattant, agent de prévention).

Objectif en prévention:

- Un rappel des points faibles du chantier

Objectifs en lutte:

- Compléter le plan d'organisation en cas de feu
- Fixer s'il y a lieu une date pour l'entraînement

Coordination: C.E. Bélanger et M.A. Turcotte.

Organisation sur le terrain: Agent de prévention et Adjoint de district

Participation: Les contremaîtres individuellement  
L'agent de prévention  
Le patrouilleur-combattant

Echéancier: Période du 15 mai au 15 juin, se poursuivra après cette date pour les chantiers qui débutent tard.

4. Inspections préventives:

Objectifs:

- a) Promouvoir la prévention auprès du contremaître et de l'ouvrier forestier.
- b) Vérifier l'état de conformité
- c) Appliquer les correctifs s'il y a lieu.

Coordination: C.E. Bélanger

Réalisation: Agents de prévention

Echéancier: Mai, juin, juillet, août, septembre.



# SOC 1

## 5. Visites de vérification et d'entraînement (lutte)

### Objectifs:

- a) S'assurer que les personnes ressources nommées sur le plan d'organisation ont été informées de leur rôle.
- b) Vérifier, s'il y a lieu, la motopompe et entraîner l'équipe.
- c) Répondre aux demandes d'entraînement suscitées par le plan d'organisation.

Coordination: Adjointes de district

Réalisation: Patrouilleurs-combattants

Echéancier: Juin, juillet et août.

## C. LES DOCUMENTS D'AIDE A LA REALISATION DU PROGRAMME

1. Un document devant servir à l'élaboration des plans d'organisation (Copie jointe)

Echéancier: 28 février 1987

Responsable: M.A. Turcotte

2. Un document audio-visuel pour remplacer le document existant sur l'ABC. (Copie du document de travail jointe).

Il vise à renseigner les intervenants forestiers sur:

- Les dangers et risques particuliers aux exploitations forestières;
- Le rôle de l'ouvrier forestier et du contremaître dans la prévention des feux de forêt;
- Les étapes successives de l'attaque initiale d'un feu et les rôles que sont appelés à y jouer:
  - . l'ouvrier forestier ou sylvicole
  - . le contremaître
  - . le patrouilleur-combattant
- La nécessité d'être prêt à faire face à l'éventualité d'un feu et notre proposition d'aide pour élaborer un plan d'organisation.

Coordination: C.E. Bélanger

Réalisation: Michel Daigle

Collaboration: M.A. Turcotte  
Autre au besoin

Echéancier: 9 mars 1987.



Gérant.

1- Quartier général de Lutte:

a- Où est situé le Q.G.L.? RIMOUSKI

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.? 6

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

André Landry  
Marc-A. Turcotte  
Jean Langlois  
Rolland Thériault

Personnel de support: (nom et fonction)

Suzelle Létourneau	Agente de communication
Lévesque Ghislaine	Commis-dactylo
Guy Bouchard	Tech. en météorologie

2- Aéropointeurs

a- régulier(s) Jean Langlois

b- substitut(s) René Plante

# S O C 1

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA GASPÉSIE

HORAIRE

COORDONNATEUR DE LA LUTTE EN DEVOIR

1987

4 au 8 mai	André Landry
9 et 10 mai	Marc A. Turcotte
11 au 14 mai	Jean Langlois
15 au 19 mai	André Landry
20 au 23 mai	Jean Langlois
24 au 28 mai	Marc A. Turcotte
29 au 31 mai	André Landry
1 et 2 juin	André Landry
3 au 7 juin	Jean Langlois
8 au 11 juin	Marc A. Turcotte
12 au 15 juin	André Landry
16 au 20 juin	Jean Langlois
21 au 23 juin	Marc A. Turcotte
24 au 27 juin	André Landry
28 et 29 juin	Rolland Thériault
30 juin	Marc A. Turcotte
1 au 4 juillet	Marc A. Turcotte
5 et 6 juillet	Rolland Thériault
7 au 9 juillet	Jean Langlois
10 au 14 juillet	André Landry
15 au 18 juillet	Jean Langlois
19 au 23 juillet	Marc A. Turcotte
24 au 27 juillet	André Landry
28 au 31 juillet	Jean Langlois
1 août	Jean Langlois
2 au 6 août	Marc A. Turcotte
7 au 11 août	André Landry
12 au 16 août	Jean Langlois
17 au 20 août	Marc A. Turcotte
21 au 24 août	André Landry
25 au 29 août	Jean Langlois

# SOC 1

COORDONNATEUR DE LA LUTTE EN DEVOIR 1987

(suite)

30 et 31 août	Marc A. Turcotte
1 au 3 septembre	Marc A. Turcotte
4 au 8 septembre	André Landry
9 au 13 septembre	Jean Langlois
14 au 17 septembre	Marc A. Turcotte
18 au 22 septembre	André Landry
23 au 28 septembre	Jean Langlois
29 et 30 septembre	André Landry
1 au 5 octobre	André Landry
6 au 11 octobre	Jean Langlois
12 au 15 octobre	Marc A. Turcotte
16 au 19 octobre	Rolland Thériault
20 au 22 octobre	Jean Langlois
23 au 26 octobre	Marc A. Turcotte
27 au 31 octobre	André Landry

3- Bases d'avions-citernes \*\*

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: BAIE COMEAU
- Services d'entretien            oui             non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages):

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu):

- Local du mécanicien (description):

- Nom de l'expéditeur:

\*\* VOIR PLAN D'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA CÔTE NORD POUR DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES.

3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: BONAVENTURE
- Services d'entretien                    oui                     non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

12' x 24' - Réfrigérateur, 1 table, 2 lits, 3 chaises dans  
les roulottes du S.E.P.

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour  
joindre équipages): Réseau de la S.C.G. sur le 140 Mhz. C'est  
l'expéditeur local ou l'aéropointeur qui communique avec les  
équipages.

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et  
agence de location s'il y a lieu): Automobiles de location

- Local du mécanicien (description):  
Bâtisse de 8' x 10' pour entreposer huile et matériel. Lo-  
cation d'un entrepôt pour la jeep dans le garage de mainte-  
nance appartement à Aéro Bonaventure.

- Nom de l'expéditeur:

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	<u>3</u>
— Aéropointeurs.....	<u>1</u>
— Combattants spécialisés.....	<u>          </u>

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	<u>20</u>
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	<u>200</u>
— Outils manuels.....	<u>200</u>
— Appareils de radiocommunications.....	<u>5</u>
— Autre (préciser).....	<u>-</u>



Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: du Sud du Québec
  
- 2- Adresse: 780, chemin Olivier  
C.P. 130  
Bernières (Québec)  
G0S 1C0
  
- 3- Nom du gérant: André Lessard, ing.f.
  
- 4- Superficie totale protégée: 3 970 543 hectares

## 5- Liste des membres

## a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
Produits Forestiers Domtar		156 877	784
Papeterie Reed Limitée		11 698	
Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien		8 696	
Industries Manufacturières Mégantic Inc.		5 546	
Bois Daaquam Inc.		5 551	
Tillotson Farms and Forest		5 261	
Contenants Greif Inc.		4 892	
Hydro-Québec		2 980	
Lagueux & Fils Limitée		2 832	
Les Atocas du Québec Limitée		2 752	
John Breakey Inc.		2 158	
Clifford Anderson		1 529	
Placements Bombardier Limitée		1 430	
Mont Sutton Inc.		1 123	
Ville de Mont St-Hilaire		890	
W.H. Hunting & Fils Inc.		779	97
Société d'Exploitation Forestière Nord-Joly Inc.		865	
		215 859	881
Sous-total		216 740	
Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres publiques non concédées et terrains privés de moins de 800 ha)		3 753 803	
Superficie totale		3 970 543	

b) Membres permissionnaires:

<u>Nom du membre</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Volume garanti Mètres cubes ou Cunits</u>
Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches		67 000
Produits Forestiers Domtar		33 600
Industries Manufacturières Mégantic Inc.		25 400
Cascades (East-Angus) Inc.		15 000
Vigneault & Frères Inc.		10 500
Chassé Inc.		9 850
Industries Grondin Limitée		4 600
Les Industries Langevin Limitée		4 350
Scierie Lauzé-Joly Inc.		3 925
Pierre Gingras Inc.		3 925
Scierie Blondeau Inc.		3 925
Scierie Bertrand Aubé Inc.		3 925
Billots Selects Mégantic		2 600
		<hr/> 188 600

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:

Nom du membre

s/o

N E S ' A P P L I Q U E P A S

d) Administration

- Membres votants: 26 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

<u>NOM</u>	<u>MEMBRE REPRESENTÉ</u>	<u>NO. TELEPHONE</u>
* Régis Saint-Amand	Produits Forestiers Domtar Inc.	418-653-9546
* Luc Palmer	Papeterie Reed Limitée	418-525-2890
* Victor Pageau	Ministère de l'Energie et des Ressources	418-642-2622
* Gaétan Côté	Ministère de l'Energie et des Ressources	819-566-1190
Ghislain Lemay	Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canadien	418-648-4845
Guy Beaudry	Industries Manufacturières Mégantic Inc.	819-583-1550
Yvon Tremblay	Hydro-Québec	514-774-3560
Jean-Yves Lévesque	Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches	418-469-3033

\* Membre du comité exécutif

- Autres comités: Noms des comités et membres.

N E S' A P P L I Q U E P A S

B—IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

Notre plan d'organisation est conçu en fonction de certains critères dont les plus importants sont les valeurs à protéger, les risques de feu et les ressources en place.

Du point de vue des valeurs à protéger, la forêt du sud du Québec située à proximité des usines de transformation et en même temps facile d'accès pour la récréation, occupe une place privilégiée. A cette richesse vient s'ajouter les nombreuses plantations que l'on retrouve sur tout le territoire et qui, dans un avenir rapproché, représenteront une source importante d'approvisionnement pour les scieries, les usines de pâtes et papiers et autres.

En ce qui regarde les risques de feu, nous n'avons qu'à penser au nombre de personnes qui circulent pour diverses raisons dans les forêts du sud du Québec et au nombre incalculable de feux d'herbe qui sont allumés chaque printemps, constituant une menace pour les plantations, la forêt et les bâtiments.

En mettant en parallèle d'une part les valeurs à protéger et d'autre part les risques de feu, nous constatons qu'il nous est impossible d'atteindre nos objectifs sans nous assurer une collaboration des ressources en place.

C'est dans cette optique, en raison du grand nombre d'utilisateurs de la forêt, qu'aux niveaux de la prévention et de l'éducation, nous avons sollicité la participation des organismes d'information collective, afin de rejoindre efficacement cette partie de la population. C'est dans cette même optique que nous avons intégré les municipalités dans notre plan d'organisation. De plus en plus de municipalités adoptent des règlements concernant les brûlages d'herbe, et les quelques 496 gardes-feu municipaux qui ont été nommés au cours de la saison '86 représentent une force de frappe de toute première importance lors de l'attaque initiale des feux.

C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

		Dollars
1.	Traitements, salaires et allocations	
	permanents_____	454 100 \$
	saisonniers_____	230 800
2.	Contributions de l'employeur _____	130 500
3.	Service de transport et communication _____	102 300
4.	Services professionnels, administratifs et autres _____	56 500
5.	Entretien et réparation _____	49 700
6.	Loyers aéronefs _____	8 000
	autres _____	24 900
7.	Fournitures et approvisionnements _____	78 200
8.	Matériel et équipement _____	33 100
9.	Terrains, immeubles et travaux de génie _____	- - - -
TOTAL _____		1 168 100 \$

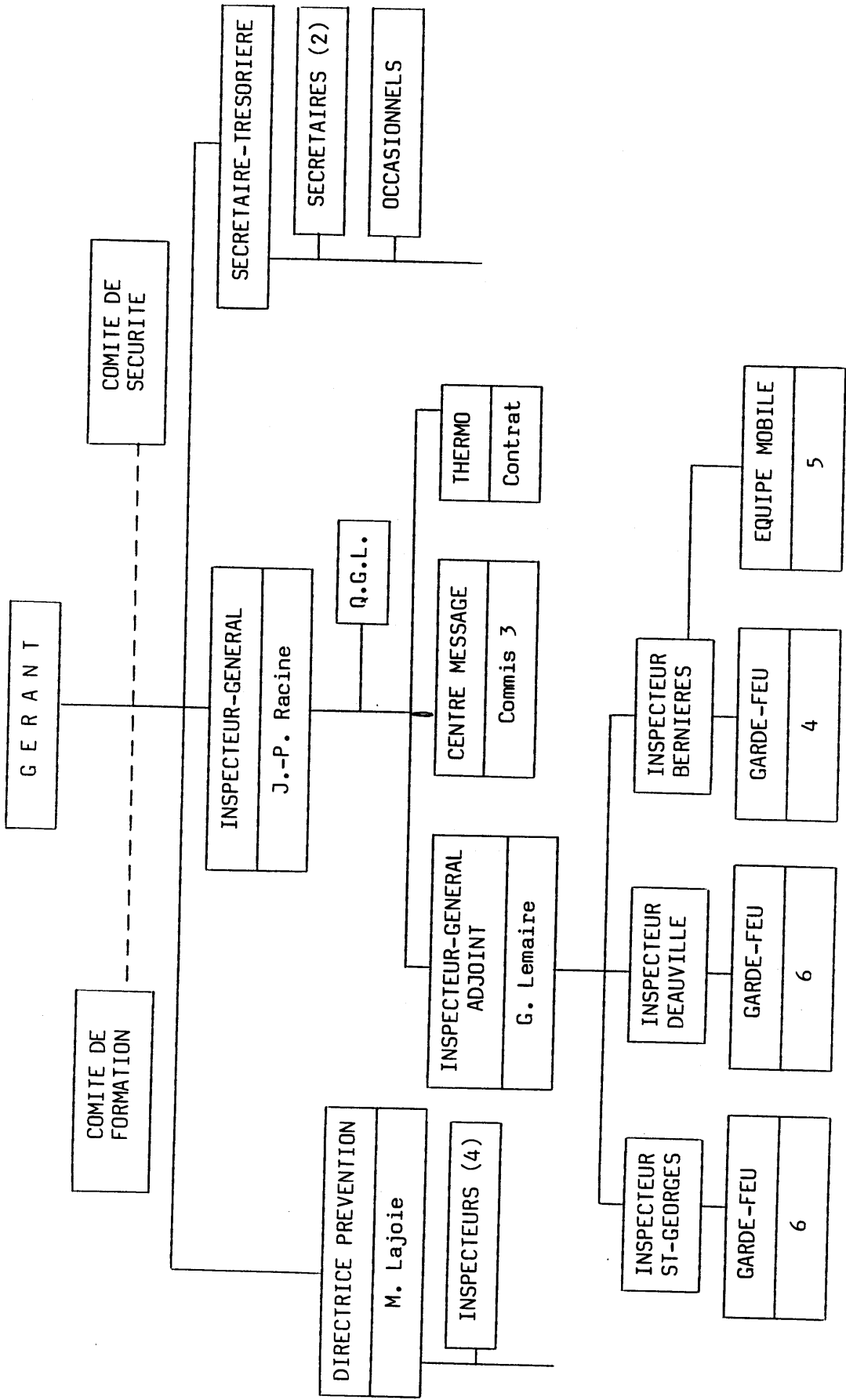
D—EFFECTIFS

1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société

VOIR PAGE 8a





1 avril 1987.

2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) DE TOUS LES EMPLOYES de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, N'INSCRIRE SON NOM QU'UNE SEULE FOIS en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTION	DUREE DE L'EMPLOI
Lessard, André	Gérant	Bernières	12 mois
Laveault Poulin, Sylvie	Sec.-trésorière	Bernières	12 mois
Racine, Jean-Paul	Inspecteur-général	Bernières	12 mois
Lemaire, Gaétan	Inspecteur-général	Bernières	12 mois
Lajoie, Monique	Directrice à la Prévention	Bernières	12 mois
St-Onge, Jacques	Inspecteur à la Prévention	Bernières	12 mois
Bordeleau, Pierre	Inspecteur à la Prévention	Bernières	12 mois
Laliberté, Adrienne	Secrétaire	Bernières	12 mois
Bérubé, Carolle	Secrétaire	Bernières	12 mois
Bernier, Alain	Commis communications	Bernières	5 mois
Proulx, Roselyne	Commis communications	Bernières	5 mois
Proulx, Gaétane	Commis communications	Bernières	5 mois
Brûlotte, Raymond	Patrouilleur	Bernières	5 mois
Bernard, Clermont	Inspecteur à la Lutte	Bernières	12 mois
Bilodeau, Luc	Patrouilleur	Daaquam	5 mois
Fournier, Gérard	Patrouilleur	St-Camille	5 mois
Lemieux, Paul-Henri	Patrouilleur	Cap St-Ignace	5 mois
Pruneau, Luc	Inspecteur à la Lutte	St-Georges	12 mois
Bolduc, Guy	Patrouilleur	Stornoway	5 mois
Dubois, Roger	Patrouilleur	Notre-Dame-des-Bois	5 mois
Gosselin, Lucien	Patrouilleur	St-Georges	5 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Turcotte, Bertrand	Inspecteur à la Lutte	Deauville	12 mois
Carignan, Marcel	Patrouilleur	Cowansville	5 mois
D'Avignon, Claude	Patrouilleur	Windsor (Greelay)	5 mois
Ouimette, Bertrand	Patrouilleur	Dixville	5 mois
Proulx, Alain	Patrouilleur	St-Jacques-le-Majeur	5 mois
Gagné, Liguori	Inspecteur à la Préven- /tion	Plessisville	12 mois
Auger, Michel	Patrouilleur	Notre-Dame-du-Bon- /Conseil	5 mois
Auger, Laurent	Patrouilleur	Plessisville	5 mois
Gobeil, Jean-Raymond	Patrouilleur	Val-Alain	5 mois
Vanchesteing, Maurice	Inspecteur à la Préven- /tion	Cowansville	12 mois
Boily, Christian	Patrouilleur	St-Chrysostôme	5 mois
Demers, Michel	Patrouilleur	Ste-Brigide	5 mois
<u>Equipe mobile de combat</u>			
Thibeault, Roger	Garde-feu	Bernières	Contrat
Cameron, Denis	Garde-feu	Bernières	Contrat
Gervais, Sylvain	Garde-feu	Bernières	Contrat
Durand, Michel	Garde-feu	Bernières	Contrat
Gagnon, Marcel	Garde-feu (thermovision)	Bernières	COnttrat

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

Inspecteur-généralResponsabilité générale

Sous la responsabilité immédiate du gérant, l'inspecteur-général doit:

- 1- Faire appliquer la loi et règlement du MER
- 2- Faire appliquer les directives de la SCSQ
- 3- Faire appliquer le plan d'organisation approuvé
- 4- Diriger le QGL
- 5- Superviser le travail du personnel régulier et saisonnier
- 6- S'assurer d'une certaine disponibilité de machines concernant le transport aérien
- 7- Superviser les programmes de:
  - Sécurité, formation, météo, télécommunication, thermovision, EMC
- 8- Participer à divers comités

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

Inspecteur-général adjointResponsabilité générale

Sous la direction immédiate de l'inspecteur-général, l'inspecteur-général adjoint doit:

- 1- Faire appliquer la loi et règlement du MER
- 2- Faire appliquer les directives de la SCSQ
- 3- Diriger les inspecteurs affectés à la Lutte
- 4- Voir à l'organisation et à la distribution du matériel sur le terrain
- 5- Participer au travail du QGL
- 6- S'assurer que les programmes de sécurité et formation se réalisent
- 7- S'assurer du suivi de l'inventaire
- 8- S'assurer du suivi du programme de thermovision
- 9- S'assurer du suivi des programmes informatiques

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

Directeur de la préventionResponsabilité générale

Sous la direction immédiate du gérant le directeur de la prévention est responsable:

- 1- De superviser le travail des inspecteurs attitrés à la prévention
- 2- De gérer le programme de gardes-feu municipaux
- 3- Des relations avec les media d'information
- 4- Du programme de visites scolaires
- 5- De l'utilisation optimale des éléments de Conservation-Québec
- 6- De toutes les activités reliées à l'information et l'éducation du public en général
- 7- Des inspections dans le milieu forestier
- 8- De la préparation du rapport annuel

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

InspecteurResponsabilité générale

Sous la direction immédiate d'un inspecteur-général, l'inspecteur est responsable de:

- la prévention des incendies de forêt dans un territoire désigné
- la suppression des incendies de forêt qui lui sont assignés
- la participation à l'engagement et à l'entraînement de gardes-feu et de combattants supplémentaires afin d'assurer qu'une équipe, possédant l'équipement et le matériel nécessaires, soit en place et en état d'exécuter efficacement les tâches qui s'imposent en matière de prévention et de suppression des incendies de forêt
- la participation, avec ou sans son équipe habituelle, à des opérations de prévention ou de suppression dans d'autres régions que son territoire habituel, selon les directives de ses supérieurs



### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### Secrétaire à la gérance, opérations et services

- ouverture et répartition du courrier;
- répond au téléphone, reçoit les visiteurs, tient le registre de vacances pour les employés permanents;
- fait la correspondance et assure tout le suivi concernant le programme des gardes-feu municipaux;
- dactylographie les ententes avec les villes, les plans d'organisation et les contrats de surveillance pour tous les travaux en forêt, tels que: M.A.P.A.Q., Hydro-Québec, Gazoduc, etc...;
- correspondance pour le gérant et les inspecteurs-généraux;
- responsable des dossiers concernant les autorisations d'achats, réquisitions et commandes d'achats;
- responsable de l'inventaire des fournitures de bureau et complète les commandes pour les divisions,...;
- toute autre tâche qui relève de sa compétence.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

Secrétaire à la comptabilité

- responsable des feuilles de temps des employés, effectue la paie à la quinzaine
- vérifie les extensions sur les factures et les comptes de dépenses
- vérifie les cartes de crédit et fait la répartition pour chaque véhicule et les motopompes
- rapport mensuel des dépenses des véhicules
- dactylographie les chèques des comptes à payer
- s'occupe des entrées aux livres de la concialisation bancaire et de l'état des revenus et dépenses
- liste de paie et chèques des combattants
- remplit la feuille des dépenses pour les feux et à l'occasion dactylographie les rapports au complet
- dactylographie les procès-verbaux des assemblées, convocation et ordre du jour, listes de toutes sortes
- toute autre tâche qui relève de sa compétence

4- Municipalités:

- a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): 541
- b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: 519
- c- Nombre total de gardes-feu municipaux: 504
- d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: 341

Nous incluons également une liste des gardes-feu municipaux nommés en date du 30 avril 1987.

Légende concernant la liste des  
gardes-feu municipaux

- R.M. - Règlement municipal;
- \* - A gauche du nom de la municipalité indique qu'il y a un g.f.m. pour plus qu'une municipalité;
- - Après le nom de la municipalité indique que la carte de nomination a été expédiée au g.f.m.;
- \* - Coin supérieur gauche, au-dessus du nom du g.f.m. indique le nombre d'années que la municipalité participe au programme;
- \* - Changement d'adresse du g.f.m..
- \*

<u>M.R.C.</u>	<u>NOMBRE DE MUNICIPALITES</u>	<u>MUNICIPALITES ORGANISEES</u>	<u>NOMBRE DE GARDES-FEU</u>	<u>NOUVEAUX GARDES-FEU</u>	12b
Bellechasse	24	23	23	4	
Desjardins	3	2	2	-	
La Nouvelle-Beauce	9	8	7	-	
Les Chutes-Chaudière	4	4	4	-	
Les Etchemins	7	7	7	-	
Montmagny	13	13	14	-	
	<hr/> 60	<hr/> 57	<hr/> 57	<hr/> 4	
Beauce-Sartigan	22	22	20	3	
L'Amiante	8	8	8	1	
La Nouvelle-Beauce	5	5	5	2	
Le Granit	21	21	21	3	
Le Haut St-François	3	3	3	-	
Les Etchemins	7	7	7	1	
Robert Cliche	12	12	12	1	
	<hr/> 78	<hr/> 78	<hr/> 76	<hr/> 11	
Arthabaska	3	3	3	2	
Coaticook	14	14	15	2	
L'Amiante	6	6	6	1	
Le Haut St-François	18	18	17	2	
Le Val St-François	12	12	13	2	
L'Or Blanc	9	9	8	1	
Memphrémagog	13	13	13	3	
Sherbrooke	4	4	5	2	
	<hr/> 79	<hr/> 79	<hr/> 80	<hr/> 15	
Arthabaska	25	24	23	3	
Bécancour	15	14	13	-	
Drummond	24	24	26	2	
L'Amiante	12	12	12	2	
Le Bas-Richelieu	5	4	4	-	
L'Erable	15	14	12	1	
Lotbinière	23	23	21	2	
Nicolet-Yamaska	24	21	19	3	
	<hr/> 143	<hr/> 136	<hr/> 130	<hr/> 13	
Acton	13	11	11	3	
Beauharnois-Salaberry	10	10	9	1	
Brôme-Missisquoi	17	16	16	4	
La Haute-Yamaska	8	8	6	-	
Lajemmerais	4	4	4	-	
La Vallée-du-Richelieu	8	7	6	-	
Le Bas-Richelieu	8	8	8	-	
Le Haut-Richelieu	20	20	19	4	
Le Haut St-Laurent	14	14	13	2	
Le Val St-François	6	5	4	-	
Les Jardins Napierville	10	8	8	2	
Les Maskoutains	20	17	16	2	
Memphrémagog	8	8	8	1	
Roussillon	3	3	3	1	
Rouville	11	10	9	4	
Vaudreuil-Soulanges	21	20	21	7	
	<hr/> 181	<hr/> 169	<hr/> 161	<hr/> 31	
<u>TOTAL:</u>	541	519	504	74	

Bernières,  
le 30 avril 1987.

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NUMERO ASS. SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
ARMAGH VILLAGE	-	x	Lucien Thibault	7, rue Cadrin Armagh GOR 1A0	418-466-2092	226-808-707	x	
ST-ANSELME VILLAGE	-	x	* Gilles Dion	9, rue Louis-Fréchette St-Anselme GOR 2ND	418-885-4058			x
ST-CHARLES VILLAGE			Aucun boisé dans cette municipalité					
ST-RAPHAËL VILLAGE	-	x	Armand Picard	32, boulevard St-Pierre St-Raphaël village GOR 4C0	418-243-2853	211-598-958	x	
* ST-VALLIER VILLAGE	-	x	Eloi Therrien	320, rue Principale St-Vallier GOR 4J0	418-884-2081	200-404-846	x	
LA DURANTAYE PAROISSE	-	x	Louis Carrier	488, rue Piedmont				
N.D-AUXILIATRICE-DE- BUCKLAND PAROISSE	-	x	Jean-Baptiste Corriveau	La Durantaye GOR 1W0 4331, rue Principale Buckland GOR 1G0	418-884-2713 418-789-2326	211-889-944 217-316-918	x x	
ST-ANSELME PAROISSE	-	x	Denis Allen	933, rang St-Philippe St-Anselme GOR 2ND	418-885-4780	433-492-311	x	
ST-CAJETAN D'ARMAGH PAROISSE	-	x	Jean Chamberland	11, route 281 Armagh GOR 1A0	418-466-2184	240-332-601	x	
ST-CHARLES-BOROME PAROISSE		x	* Marc-André Prévost	209, rang Nord ouest Bellechasse GOR 2I0	418-887-3751	222-404-485		x
ST-DAMIEN-DE-BUCKLAND PAROISSE	-	x	* John Simms	270, rue Commerciale St-Damien GOR 2Y0	418-789-2092	213-172-372		x
ST-ETIENNE-DE-BEAUMONT PAROISSE	-	x	Louis Biqué	485, rue du Fleuve Beaumont GOR 1C0	418-837-0603	224-426-270		
ST-SERVAIS-ET-PROTAIS PAROISSE		x	Gilles Lemieux	179, rue Nadeau St Servais GOR 3C0	418-887-6432	204-468-912	x	
ST-LAZARE PAROISSE	-	x	Victor Létourneau	110, rue Aubé St-Lazare GOR 3J0	418-883-2869	222-381-154	x	
ST-LEON-DE-STANDON PAROISSE	-	x	Jacques Roy	13, rue Roy St-Léon-de-Standon GOR 4L0	418-642-5221 bur. -5205 rés.	239-116-916	x	
ST-MALACHIE PAROISSE	-	x	Irénée Morin	546, route Henderson St-Malachie GOR 3ND	418-642-2849	223-749-821	x	















## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - BEAUCE-SARTIGAN

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.-SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
LA GUADELOUPE VILLAGE	-	x	* Marc-André Doyle, sec.-trés.	8 521, 14e Avenue La Guadeloupe GOM 1G0	418-459-3137 chalet -5924 418-228-6115 rés.	227-908-068		x
LAC POULIN VILLAGE	-	x	Paul Poulin	8 1855, 127e rue est Ville St-Georges G5Y 2W6		201-369-634		x
LINIERE VILLAGE	-	x	Gilles Veilleux	8 1468, 21e rue Linrière GOM 1J0	418-685-3071	218-890-085		x
* ST-EPHREM-DE-TRING VILLAGE	-	x	Louis Bolduc	8 15, rue de la Station St-Ephrem village GOM 1R0	418-484-2114	203-760-640		x
ST-GEDEON VILLAGE	-	x	Jean-Marc Quirion	8 169, 1re Avenue nord St-Gédéon GOM 1T0	418-582-3846	237-866-652		x
NOTRE-DAME-DES-PINS PAROISSE	-	x	*(remplaçant) Euclide Pomerleau (démission)	8 3270, chemin Royal Notre-Dame-des-Pins GOM 1K0	418-774-6873			x
NOTRE-DAME-DES PINS PAROISSE	-	x	Mario Rancourt	8 220, 20e Rue Notre-Dame-des-Pins GOM 1K0	418-774-6586	234-144-350		x
ST-BENOIT-LABRE PAROISSE	-	x	* Paul-Henri Poulin	8 136, rue Principale St-Benoit-Labre GOM 1P0	418-228-0483	244-258-638		x
ST-COME-DE-KENNEBEC PAROISSE	-	x	Anselme Gagnon	8 1722, rang Jersey sud St-Côme-de-Kennebec GOM 1J0	418-685-3577 ou 2122	223-234-931		x
* ST-EPHREM-DE-BEAUCE PAROISSE	-	x	Louis Bolduc	6 15, rue de la Station St-Ephrem village GOM 1R0	418-484-2114	203-760-640		x
ST-GEDEON PAROISSE	-	x	Alyre Gilbert	8 441, rang 7 St-Gédéon paroisse GOM 1T0	418-582-3798	216-448-688		x
ST-GEORGES-EST PAROISSE	-	x	Pierre Gilbert	8 5570, 127e Rue St-Georges-est G5Y 5B9	418-228-4440	221-642-820		x
ST-HILAIRE-DE-DORSET PAROISSE	-	x	Georges Jacques	8 844, rue principale, rg. 11 St-Hilaire-de-Dorset GOM 1G0	418-459-6300	211-228-069		x
* ST-HONORE PAROISSE	-	x	Gaston Gosselin	8 470, rue Champagne St-Honoré GOM 1V0	418-485-6730	217-308-527		x
ST-JEAN-DE-LA-LANDE PAROISSE	-	x	Michel Thibodeau	8 696, rue Principale St-Jean-de-la-Lande GOM 1E0	418-228-6094	216-962-050		x
ST-MARTIN PAROISSE	-	x	Denis Quirion	8 29, 1re avenue ouest St-Martin GOM 1B0	418-382-5987	214-501-652		x
ST-RENE PAROISSE	-	x	Paul-Emile Gilbert	8 249, rue Principale St-René GOM 1Z0	418-382-5325	221-288-178		x









## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LE GRANIT

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS. SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* ST-LUDGER VILLAGE	-	x	Laurier Faucher	8 112, rue Dupont St-Ludger GOM 1W0	819-548-5866 rés. 819-548-5446 bur.	219-610-920	x	
COURCELLES PAROISSE	-	x	Evariste Jobin	8 118, rue du Moulin Courcelles GOM 1C0	418-483-5419 rés. -483-5327 gar.	212-380-315	x	
ST-AUGUSTIN-DE-WOBUERN PAR.	-	x	Jean Martel	7 841, chemin des Lignes Woburn GOY 1R0	819-544-4704	214-655-896	x	
VAL RACINE PAROISSE	-	x	Jérémy Turcotte	8 R.R. 1, Milan Val Racine GOY 1E0	819-657-4478	233-517-804	x	
* GAYHURST, PARTIE SUD-EST CT.	-	x	Laurier Faucher	6 112, rue Dupont St-Ludger GOM 1W0	819-548-5866 rés. -548-5446 bur.	219-610-920	x	
MARSTON CANTON	-	x	Cyrille Martin	6 410, rang 5 nord, R.R. 1 Nantes Nantes (Marsboro) GOY 1G0	819-583-1735	212-167-423	x	
STRAITFORD CANTON	-	x	Antonio Bernard	8 135, avenue Centrale sud Stratford GOY 1P0	418-443-2284	221-623-374	x	
RISBOROUGH et PARTIE DE /MARLOW CU	-	x	Bernard Rodrigue	8 205, route 204 St-Ludger GOM 1W0	819-548-5386	233-714-641	x	
AUDET SD	-	x	Benoit Grondin	8 Rang 4 Audet GOY 1A0	819-583-2237	218-186-997	x	
FRONTENAC SD	-	x	Arthur Bédard	8 2464, rue Principale Lac Mégantic G6B 2S1	819-583-1284	213-057-375	x	
LAC DROLET SD	-	x	Luc Fortin	8 104, rue Deschênes, L. Dr. GOY- Rénald Proteau	819-549-2876	235-425-071	x	
LAMBTON SD	-	x	Laurier Labrecque	8 447, rang St-François Lambton GOM 1H0	819-549-2506	219-433-380	x	
MILAN SD	-	x	Gaston Denis	8 92, route 214 Milan GOY 1E0	418-486-7258	236-601-902	x	
NANTES SD	-	x	Jean-Claude Couette	8 1212, rue Principale, rte 161 Nantes GOY 1G0	819-657-4746	212-580-625	x	
	-	x			819-547-3663	219-821-386	x	











## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - COATICOOK

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
COMPTON VILLAGE	-	x	Paul Lessard	42, chemin Hatley C.P. 88 Compton JOB 1L0	819-835-5729	230-127-466		x
DIXVILLE VILLAGE	-	x	Gilbert Bouchard	410, rue Parker, rang 5, R.R.1 Dixville JOB 1P0	819-849-4417	223-098-393		x
ST-VENANT-DE-HEREFORD PAR.	-	x	Claude Lavigne	Route 253 St-Venant-de-Hereford JOB 150	819-658-3600	228-607-610		x
BARFORD CANTON	-	x	Pierre-E. Carbonneau	627, chemin du rg. 10, R.R. 2 Coaticook J1A 2S1	819-849-2243	228-879-359		x
BARNSTON CANTON	-	x	Lucien Cloutier	R.R. 5 Coaticook J1A 2S4	819-849-7785	224-037-416		x
COMPTON CANTON	-	x	Yvon Lapointe	550, ch. Pouliot JOB 1L0	819-835-6192	248-284-705		x
HEREFORD CANTON	-	x	Denis Audet	151, ch. Yves Hill JOB 1L0	819-835-5600	238-783-351		x
STE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CT.	-	x	Florian Rouleau	343, route 253 East-Hereford JOB 150	819-844-2295	226-974-665		x
	-		* Rosaire Hébert	209, rue Principale Ste-Edwidge JOB 2R0	819-849-3842	214-991-044		x
BARNSTON OUEST SD	-	x	Roméo Laqueux	Chemin Way's Mills R.R. 1, Ayer's Cliff JOB 1C0	819-838-4839	220-621-494		x
COMPTON STATION SD	-	x	Irenée Petit	815, chemin de Compton Waterville JOB 3H0	819-835-5781	224-522-573		x
MARTINVILLE SD	-	x	Louis Baillargeon	131, route 251 Martinville JOB 2A0	819-835-5368	222-031-239		x
ST-MATHIEU-DE-DIXVILLE SD	-	x	Roland Ouimette	R.R. 1, Ch. du rang 5 Dixville JOB 1P0	819-849-3288	217-452-366		x
STANSTEAD EST SD	-	x	Alcide Lefebvre	R.R. 2, route 143 Stanstead-Est JOB 3E0	819-876-2802	217-584-374		x
ST-HERMÈNEGILDE	-	x	Réal Lanciaux	Route 141 St-Hermènegilde JOB 2W0	819-849-7231	233-181-585		x
ST-HERMÈNEGILDE VILLAGE			Fusionnées sous le nom de					
ST-HERMÈNEGILDE SD			ST-HERMÈNEGILDE depuis Oct. 85					









## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LE VAL ST-FRANÇOIS (Sherbrooke)

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS. SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
KINGSBURY VILLAGE	-	x	* Alain Duperron	358, rue du Moulin Kingsbury JOB 1X0	819-826-2601	235-947-389		x
MELBOURNE VILLAGE	-	x	René Desrochers	Rue Principale nord Melbourne JOB 2B0	819-826-6482	202-240-339	x	
ST-GREGOIRE-DE-GREENLAY VIL.	-	x	Adrien Cadorette	5, rue Vertu Greenlay J1S 1N4	819-845-3050	210-264-362	x	
ST-DENIS-DE-BROMPTON PAROISSE	-	x	Conrad Anctil	3125, rte 222 St-Denis-Brompton	819-846-2615	204-721-245	x	
ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON PAROISSE	-	x	*Jean-Guy Breton	2050, ch. du Cimetière JOB 2P0	819-846-2744	247-485-311		x
	-	x	Léo Gagnon	163, rue de l'Eglise St-François-Xavier JOB 2V0	819-845-4777	215-820-838	x	
BROMPTON CANTON	-	x	Robert Leroux	548, chemin Beauvoir, R.R. 1 Bromptonville JOB 1H0	ou 564-1717 819-846-3915	217-600-444	x	
CLEVELAND CANTON	-	x	Michel Lambert	372, chemin Mulvina Cleveland JOB 2H0	819-826-3965	229-689-229	x	
MELBOURNE CANTON	-	x	Donald Mills	303, chemin Garrett, R.R. 2 Melbourne JOB 2B0	819-826-5057	202-280-442	x	
STOKE CANTON	-	x	Conrad Lemelin	104, route 216, R.R. 4 Sherbrooke J1H 5H2	819-567-7681	209-253-160	x	
WINDSOR CANTON	-	x	Fernand Tardif	815, route 143, R.R. 2 Windsor J1S 2L5	819-845-2210	223-047-721	x	
BROMPTON GORE SD	-	x	Germain Bernier	541, rue du Parc Valcourt JOE 2L0	514-532-3344 rés. -2228 bur.	211-610-118	x	
ST-CLAUDE SD	-	x	Robert Lavertu	775, rang 6, R.R. 3 Danville JOA 1A0	819-845-3325	211-408-612	x	



## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - MEMPHREMAGOG (Sherbrooke)

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NDM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS. - SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
AYER'S CLIFF VILLAGE	-	x	6	1174, rue Main Ayer's Cliff JOB 1C0	819-838-5006	213-781-230	x	
BEEBE PLAIN VILLAGE	-	x	8	R.R. 1, chemin Marlinton Ogden JOB 1E0	819-876-5796	229-918-503	x	
HATLEY VILLAGE	-	x	8	25, rue Meadow nord, R.R. 3 Ayer's Cliff JOB 1C0	819-838-5817	244-394-169		x
* NORTH HATLEY VILLAGE	-	x	8	215, rue Kezar North Hatley JOB 2C0	819-842-2104	226-130-870	x	
OMERVILLE VILLAGE	-	x	8	74, rue St-Jacques ouest Omerville J1X 4H5	819-843-4389	200-273-357	x	
STANSTEAD PLAIN VILLAGE	-	x	8	4, rue Hackett Stanstead JOB 3E0	819-876-2771	204-385-181	x	
* HATLEY CANTON	-	x	7	215, rue Kezar North Hatley JOB 2C0	819-842-2104	226-130-870	x	
HATLEY, PARTIE-OUEST CANTON	-	x	8	2805, chemin Benoit Ayer's Cliff JOB 1C0	819-838-4704	219-316-395	x	
MAGOG CANTON	-	x	8	*Sylvain Thomas Stewart Hopps	819-843-2345	260-658-893		x
ORFORD CANTON	-	x	8	88, ch. Southière, R.R. 2, Magog 413, rue St-Patrice /J1X 3W3/	819-843-9476/5183	204-059-257	x	
"	-	x	8	Reynold Préville Magog J1X 1V4	819-843-0984 rés.	210-287-207	x	
STANSTEAD CANTON	-	x	8	200, chemin Bombardier St-Denis-de-Brompton JOB 2P0	819-843-3111 bur.	221-442-452	x	
OGDEN CANTON	-	x	8	Chemin McGowan, Box 77 Georgeville JOB 1T0	819-846-3405 rés.	210-373-049	x	
	-	x	8	R.R. 3 Stanstead JOB 1C0	819-843-2051	236-215-950	x	
STE-CATHERINE-DE-HATLEY SD	-	x	8	* Norman Sheehan 30, rue Rivier, app. 103 Sherbrooke J1G 4R8 C.P. 30	819-822-0318 rés. 819-843-1935 bur.	231-085-440		x



CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.-SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
CHESTERVILLE VILLAGE	-	x	Lyse Côté	261, rue de l'Accueil Chesterville GOP 1J0	819-382-2059	219-298-387	x	
DAVELUYVILLE VILLAGE	-	x	Laurent Morin, chef incendie	432, rue Principale Daveluyville GOZ 1C0	819-367-2227	222-239-618	x	
KINGSEY-FALLS VILLAGE	-	x	Allan Mastine	384, rue Marie-Victorin, C.P. 113 Kingsey-Falls JOA 1B0	819-363-2665	231-760-919	x	
NORBERTVILLE VILLAGE	-	x	Gilles Gauvreau	13, rue Landry, route 263 Norbertville GOP 1R0	819-369-9245	221-069-131	x	
STE-CLOTHILDE-DE-HORTON VL.	-	x	André Forcier	6, rue Principale Ste-Clotilde-de-Horton JOA 1H0	819-336-2033	212-949-218	x	
ST-ALBERT-DE-WARWICK PAR. /PAR.	-	x	Antoine Lincourt	1129, rue Principale St-Albert JOA 1E0	819-353-2231	209-487-255	x	
ST-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA	-	x	Marcel Houle	429, route 161 Arthabaska G6P 6R8	819-357-9356	228-182-390		x
ST-LOUIS-DE-BLANDFORD PAR.	-	x	André Leclair	630, route 263 nord St-Louis-de-Blandford GOZ 1B0	819-364-2751	223-474-859	x	
ST-NORBERT-D'ARTHABASKA PAR.	-	x	Ronald Lapierre	99, chemin Laurier Norbertville GOP 1B0	819-369-9318	220-874-648	x	
ST-REMI-DE-INGWICK PAROISSE	-	x	Jacques Fréchette	152, rue Principale St-Rémi-de-Ingwick JOA 1K0	819-359-2808	214-075-095	x	
ST-ROSAIRE PAROISSE	-	x	Lucien Allard	241, rte Grande-Ligne St-Rosaire GOZ 1C0	819-752-7886	210-217-857	x	
ST-SAMUEL-DE-HORTON PAROISSE	-	x	Daniel Thibodeau	422, rue Ste-Hélène St-Samuel-de-Horton GOZ 1G0	819-353-1309	250-900-255		x
STE-ANNE-DU-SAULT PAROISSE	-	x	Gilles Maheux	764, rue Principale Daveluyville GOZ 1C0	819-367-2786	217-683-523	x	
STE-CLOTHILDE-DE-HORTON PAR.	-	x	Jean-Louis Boucher	1124, route Lemire Ste-Clotilde-de-Horton JOA 1H0	819-336-5526	222-334-559		x
STE-ELIZABETH-DE-WARWICK PAR.	-	x	Denis Morin	249, rue Principale Ste-Elizabeth-de-Warwick JOA 1M0	819-358-2765	249-569-971	x	
STE-SERAPHINE PAROISSE	-	x	Germain Vincent	2645, rue Principale Ste-Séraphine JOA 1E0	819-336-5433	200-838-423	x	





## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - BECANCOUR

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* CORPORATION MUNICIPALE								
* DESCHAILLONS VILLAGE	-	x	René Beaudet	1350, rue Marie Victorin Deschaillons GOS 1G0	819-292-2840	212-861-454		x
* DESCHAILLONS-SUR-ST-LAURENT /VILLAGE	-	x	René Beaudet	1350, rue Marie Victorin Deschaillons GOS 1G0	819-292-2840	212-861-454		x
FORTIERVILLE VILLAGE	-	x	Clément Hains	360, rue Principale Fortierville GOS 1J0	819-287-5902	230-183-782		x
LES BECQUETS VILLAGE								
MANSEAU VILLAGE	-	x	Claude Dubé	150, rue des Peupliers Manseau GOX 1V0	819-356-2305	223-374-521		x
STE-CECILE-DE LEVRARD PAR.	-	x	Adrien Baril	1050, rue St-Pierre Ste-Cécile-de-Lévrard GOX 2M0	819-263-2569	223-068-347		x
ST-JACQUES-DE-PARISVILLE PAR.	-	x	Henri-Georges Couture	1260, rue Principale ouest Parisville GOS 1X0	819-292-2209	223-566-225		x
ST-JOSEPH-DE-BLANDFORD PAR. /PAR.	-	x	Dominique Lambert	1865, route 218 Manseau GOX 1V0	819-356-2651	220-603-930		x
STE-PHILOMENE-DE-FORTIERVILLE	-	x	Claude Martel	3257, rang St-Sauveur Fortierville GOS 1J0	819-287-4577	227-287-919		x
ST-PIERRE-LES-BECQUETS PAR.	-	x	Louis-Gilles Mailhot	339, rang St-Charles St-Pierre-les-Becquets GOX 2Z0	819-263-2570	220-989-073		x
STE-SOPHIE-DE-LEVRARD PAR.	-	x	Marcel Demers	615, rg. St-Antoine Ste-Sophie-de-Lévrard GOX 3C0	819-288-5937	220-439-194		x
LEMIEUX SD	-	x	Léo-Paul Côté	462, rue Du Domaine Lemieux GOX 150	819-283-2265	218-044-642		x
STE-FRANCOISE SD	-	x	Diane A. Boisvert	300, rang 10 Ste-Françoise GOS 2N0	819-287-5755	233-147-891		x
STE-MARIE-DE-BLANDFORD SD	-	x	Gérard Provencher	695, rue des Biés d'Or Ste-Marie-de-Blandford GOX 2M0	819-283-2979	232-861-427		x
ST-SYLVERE SD	-	x	Henri Faucher	294, route de l'Ecole St-Sylvere GOZ 1H0	819-285-2700	220-837-538		x

## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

M.R.C. - DRUMMOND

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.-SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
N.D.-DU-BON-CONSEIL VILLAGE	-	x	Jean-Marie Guèvremont	8 520, rue Notre-Dame	819-336-2105	229-995-915	x	
* ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM VL.	-	x	Jacques Blanchette	8 242, rue St-Pierre St-Germain J2B 1K0	819-395-4531 rés. -4431 bur.	221-081-631	x	
ST-GUILLAUME VILLAGE	-	x	Léo Laprade	6 617, rg. St-Méthode St-Guillaume JOC 1L0	819-396-2581 rés. 819-396-2403 bur.	228-475-158	x	
N.D.-DU-BON-CONSEIL PAROISSE	-	x	Clément Lafond	8 2737, rang 9 Wendover N.D.-du-Bon-Conseil JOC 1A0	819-336-5349	203-763-156	x	
ST-BONAVENTURE PAROISSE	-	x	Rolland Hamel	8 1174, rue Principale St-Bonaventure JOC 1C0	819-396-2843	223-814-161	x	
STE-BRIGITTE-DES-SAULTS PAR.	-	x	Antonius Proulx	8 265, rue Du Moulin Ste-Brigitte-des-Saults JOC 1E0	418-336-4216	222-388-357	x	
ST-EDMOND-DE-GRANTHAM PAR.	-	x	Léo Plasse	8 389, route 122 St-Edmond-de-Grantham JOC 1K0	819-395-4728	209-869-643	x	
* ST-GERMAIN-DE-GRANTHAM PAR.	-	x	Jacques Blanchette	7 240, rue St-Pierre St-Germain-de-Grantham JOC 1K0	819-395-4531 rés. -4431 bur.	221-081-631	x	
ST-GUILLAUME PAROISSE	-	x	Luc Forcier	7 199, rue Principale St-Guillaume JOC 1L0	819-396-2937 rés. 819-396-2403 bur.	253-709-562	x	
ST-JOACHIM-DE-COURVAL PAR.	-	x	* Réjean Gagnéux	8 832, rg. St-Michel St-Joachim-de-Courval JOC 1H0	819-397-4409	208-619-0071		x
ST-LUCIEN PAROISSE	-	x	Maurice Larocque	8 4750, rang 4 St-Lucien JOC 1R0	819-397-2731	202-080-826	x	
ST-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM PAR.	-	x	Jean-Guy Chagnon	8 1979, rang 5, R.R. 4 Drummondville J2B 6V4	819-472-2515	221-196-892	x	
ST-PIE-DE-GUIRE PAROISSE	-	x	Gilles Parenteau	8 195, rang 9, rte 143 St-Pie-de-Guire JOC 1R0	514-784-2274	210-989-000	x	
KINGSEY CANTON	-	x	Nelson Provencher	8 1150, rue Provencher, rang 5 St-Félix-de-Kingsey JOB 2T0	819-848-2508 rés. -2321 bur.	216-473-058	x	



## GARDES-FEU MUNICIPALS - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - L'AMIANTE (Plessisville)

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
ROBERTSONVILLE VILLAGE	-	x	Gaétan Gilbert	83, rue Lessard Robertsonville GON 1L0	418-338-2319	233-635-184		x
STE-ANNE-DU-LAC VILLAGE	-	x	Denis Jacques	137, rue Ste-Marguerite ouest Robertsonville GON 1L0	418-338-3984	203-704-283		x
S.C.-DE-MARIE PARTIE SUD PAR.	-	x	Michel Jacques	362, rang 8 nord Sacré-Coeur-de-Marie GON 1M0	418-335-9674	217-512-995		x
ST-ANTOINE-DE-PONTBRIAND PAR.	-	x	Benoit Bolduc	1221, rang 3 St-Antoine-de-Pontbriand GON 1K0	418-338-4112	224-432-211		x
ST-ADRIEN D'IRLANDE CANTON	-	x	Jean-Louis Martineau	Rue Principale St-Adrien d'Irlande GON 1M0	418-335-7969	221-913-973		x
KINNEAR'S MILLS CANTON (autrefois "Leeds canton")	-	x	Jean-Louis Prévoist	1440, rang 5 Kinneear's Mills GON 1K0	418-424-3837	223-108-200		x
THETFORD, PARTIE SUD CANTON	-	x	Irenée Sylvain	563, ch. des Bois Francs nord Thetford-Mines G6G 3W1	418-338-5720	204-636-450		x
IRELAND SD	-	x	* Guy Marcoux	400, route 265, R.R.1 Black Lake GON 1A0	418-428-9374	213-359-870		x
RIVIERE BLANCHE SD	-	x	Roland Hamel	1537, rue Johnson Thetford Mines G6G 5R6	418-335-9336	223-488-172		x
ST-JACQUES-DE-LEEDS SD	-	x	* André Gosselin	339, rue Principale Leeds village GON 1J0	418-424-3976	222-253-692		x
ST-JEAN-DE-BREBEUF SD	-	x	Rachel Carrier (Mme.)	R.R. 1 Thetford-Mines G6G 5R5	418-453-2302	243-632-791		x
ST-JOSEPH-DE-COLERAINE	-	x	Gaston Nadeau	376, rue Nedeau nord Coleraine GON 1B0	418-423-2500	234-097-939		x



## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - L'ÉRABLE

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
BERNIERVILLE VILLAGE	-	x	Noël Tanguay	8 569, rue Betnier St-Ferdinand GON 1NO	418-428-3345	212-541-338		x
* INVERNESS VILLAGE	-	x	Jacques Turcotte	8 1835, rue Dublin Inverness GOS 1KO	418-453-2559	235-384-500		x
Laurierville Village	-	x	François Morissette	7 472, rue Provencher Laurierville GOS 1PO	819-365-4559	210-292-595		x
NOTRE-DAME-DE-LOURDES PAR.								
PLESSISVILLE PAROISSE	-	x	Roger Chandonnet	8 921, rang 5 est Plessisville G6L 2P4	819-362-7584	250-761-210		x
PRINCEVILLE PAROISSE	-	x	Fernand Baillargeon	8 45, rang 10 est Princeville GOP 1EO	819-364-5812	223-551-045		x
ST-PIERRE-BAPTISTE PAROISSE	-	x	Jean-Louis Nadeau	8 1000, rue Principale St-Pierre-Baptiste GOP 1KO	418-453-7708	210-673-687		x
HALIFAX-NORD CANTON	-	x	* Yvon Beaudoin	8 190, route Ste-Sophie Ste-Sophie GOP 1LO	819-362-6431	240-100-677		x
HALIFAX-SUD CANTON	-	x	Bernard Simoneau	8 646, route 265 St-Ferdinand GON 1NO	418-428-3254	215-771-031		x
* INVERNESS CANTON	-	x	Jacques Turcotte	8 1835, rue Dublin Inverness GOS 1KO	418-453-2559	235-384-500		x
STE-SOPHIE SD	-	x	* (remplaçant) Yvon Beaudoin	8 190, route Ste-Sophie Ste-Sophie GOP 1LO	819-362-6431	240-100-677		x
LYSTER SD	-	x	Michel Dubois	8 2820, rue Des Bouleaux Lyster GOS 1VO	819-389-5306	231-575-150		x
STE-JULIE SD	-	x	Jean-Charles Beaudoin (démission)	8 171, route de la Station, R.R.4 Laurierville GOS 1PO	819-365-4687	211-397-948		x
STE-SOPHIE SD	-	x	Jean-Marc Breton	8 501, rue Principale Ste-Sophie GOP 1LO	819-362-6062	223-722-430		x
(HALIFAX-SUD, PARTIE S.O. CT) VIANNEY SD	-	x	Albert Beaudoin	8 517, rue Principale GON 1NO St-Jean-Baptiste Vianney	418-428-3471	217-706-621		x
VILLEROY SD	-	x	Rosaire Bédard	8 125, rang 18 Villeroy GOS 3KO	819-385-4785	210-956-959		x

R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPALM.R.C. - LOTBINIÈRE

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
CORPORATION MUNICIPALE								
Laurier Station Village	-	x	Sylvain Couture	138, rue Jean XXIII Laurier Station GOS 1ND	418-728-2104	204-323-554		x
Leclercville Village	-	x	Raymond E. Demers	101, rue Principale Leclercville GOS 1RO	819-292-2410	222-153-090		x
* Ste-Agathe Village	-	x	Roland Gosselin	420, rue Gosford ouest Ste-Agathe GOS 2AO	418-599-2218	204-467-930		x
Ste-Croix Village	-	x	Martin Lemay	6410, rue Principale Ste-Croix GOS 2HO	418-926-3494	247-086-671		x
St-Flavien Village	-	x	Gaston Moreau	4, rue Paquet St-Flavien GOS 2MO	418-728-2658	206-133-068		x
* St-Sylvestre Village	-	x	Denis Charest	Rue Delisle St-Sylvestre GOS 2CO	418-596-2468	233-114-131		x
N.D.-DU-S.C.-D'ISSOUDUN PAR.	-	x	Pascal Bélanger	261 Bois-Francis village Issoudun GOS 1LO	418-728-3415	242-325-181		x
* Ste-Agathe Paroisse	-	x	Roland Gosselin	Rue St-Georges Ste-Agathe GOS 2AO	418-599-2218	204-467-930		x
St-Antoine-de-Iilly Paroisse	-	x	Gérard Caron	3913, chemin de Iilly St-Antoine-de-Iilly GOS 2CO	418-886-2590 rés. -2331 bur.	215-640-319		x
Ste-Croix Paroisse	-	x	Gilles Demers	5751, rue Marie-Victorin Ste-Croix GOS 2HO	418-926-2212	216-337-337		x
St-Edouard-de-Lotbinière Par.	-	x	Jean-Paul Guimond (décédé)	891, rue de l'Ecole St-Edouard GOS 1VO	418-796-2701	222-339-152		x
Ste-Emmelie Paroisse	-	x	Didace Lemay	340, rang du Castor Ste-Emmelie GOS 1RO	819-292-2643	223-635-210		x
St-Flavien Paroisse	-	x	Louis Boucher	1217, rg. Les Pointes St-Flavien GOS 2MO	418-728-3259	231-679-531		x
St-Gilles Paroisse	-	x	Fernand Boutin	1881, rue Principale St-Gilles GOS 2PO	418-888-4273	211-634-662		x
St-Narcisse-de-Beaurivage	-	x	Marcel Bélanger	330, rue Principale St-Narcisse GOS 1WO	418-475-6298	241-394-451		x
Ste-Emmelie Paroisse	-	x	*(remploçant) Michel Gaudet	149, rang Portage Ste-Emmelie GOS 1RO	819-292-2948	415-459-239		x
St-Patrice-de-Beaurivage			Municipalité regroupée à St-Patrice par., le 29-09-84					





GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPALM.R.C. - NICOLET-YAMASKA

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTIE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* ANNAVILLE VILLAGE	-	x	Jean-Noël Champagne	405, rue Marquis Annville (St-Célestin) JOC 1G0	819-229-3784	207-790-148		x
ASTON-JONCTION VILLAGE	-	x	Yvon Houle (suppléant) Paul-André Lupien	1400 Principale, Aston Jonction 1180 " , " "GOZ 1A0	819-226-3316 819-226-3451	205-940-182 208-831-743		x
PIERREVILLE VILLAGE	-	x	Guy Descheneaux	Shooner Pierreville JOC 1J0	514-568-2139	257-269-266		x
ST-FRANCOIS-DU-LAC VILLAGE	-	x	Yves Thibault	30, rue Camiré St-François-du-Lac JOC 1M0	514-568-3461	219-523-321		x
ST-LEONARD-D'ASTON VILLAGE	-	x	Bernard Dubois	664, rue de la Station St-Léonard d'Aston JOC 1M0	819-399-2631	235-001-468		x
STE-MONIQUE VILLAGE								
ST-WENCESLAS VILLAGE	-	x	André Parre	1020, route 161 St-Wenceslas GOZ 1J0	819-224-7530	203-782-206		x
LA VISITATION DE LA BIEN- HEUREUSE-VIERGE-MARIE PAROISSE		x	Paul-André Vouigny	32, rue Principale La Visitation JOC 1C0	514-564-2712	223-597-121		x
N.D.-DE PIERREVILLE PAROISSE	-	x	Normand Bussières	55, rang La Coulée N.D.-de-Pierreville JOC 1G0	514-568-3715	211-134-853		x
ST-ELPHEGE PAROISSE	-	x	* Denis Veilleux	292, rang St-Antoine St-Elphège JOC 1J0	514-568-6042	232-862-250		x
ST-FRANCOIS-DU-LAC PAROISSE /PAR.	-	x	Yvon Charbonneau	424, rang Bord de l'Eau St-François-du-Lac JOC 1M0	514-568-3669	224-435-040		x
ST-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET	-	x	Claude Lacroix	525, route du Port Nicolet JOC 1E0	819-293-6161	209-236-546		x
STE-MONIQUE PAROISSE	-	x	* Raymond Massicotte	5500, rue Principale Grand-St-Esprit JOC 1B0	819-289-2996	220-856-660		x
STE-PERPETUE PAROISSE	-	x	Roger Bergeron	2632, rg. St-Joseph Ste-Perpétue JOC 1R0	819-336-6665	216-259-127		x
ST-RAPHAEL, PARTIE SUD PAR.	-	x	François Béliveau	2550, rang 10 St-Raphael, partie sud GOZ 1A0	819-226-3387	234-102-887		x



CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
ROXTON-FALLS VILLAGE	-	x	Edouard Picard	104, rue du Marché sud Roxton-Falls JOH 1E0	514-548-5736 rés. 514-548-5790 bur.	210-403-283		x
<u>ST-LIBOIRE VILLAGE</u>								
*								
UPTON VILLAGE	-	x	Yves Hamel	275, rue St-Cyrille Upton JOH 2E0	514-549-4623	228-674-156		x
ST-ANDRE-D'ACTON PAROISSE								
*								
ST-EPHREM-D'UPTON PAROISSE	-	x	Yves Hamel	275, rue St-Cyrille Upton JOH 2E0	514-549-4623	228-674-156		x
ST-LIBOIRE PAROISSE	-	x	Serge Côté	24, rue Gabriel St-Liboire JOH 1R0	514-793-4364	242-324-739		x
ST-NAZAIRE D'ACTON PAR.	-	x	Raynald Pelland	395, rue Principale St-Nazaire-d'Acton JOH 1V0	819-398-2833	209-274-794		x
ST-THEODORE D'ACTON PAR.	-	x	Pierre Loisel	593, rang 7 St-Théodore d'Acton JOH 1Z0	514-546-7541	233-440-742		x
STE-CHRISTINE PAROISSE	-	x	Denis Laliberté	541, rang 1 est Ste-Christine JOH 1H0	819-858-2717	222-938-102		x
ROXTON CANTON	-	x	Réal Bonneau	270, chemin Pépin Roxton Falls JOH 1E0	514-548-2500	202-908-380		x
ST-VALERIEN-DE-MILTON CANTON	-	x	Léopold Touchette Normand Harnois	951, ch. Milton, St-Valérien 1301, rue Principale " JOH 2B0	514-549-2253 514-549-2239	214-895-948 201-148-772		x x
BETHANIE SD	-	x	Clément Blanchard	740, chemin Béthanie, R.R. 3 Valcourt JOE 2L0	514-548-2125	223-341-439		x
STE-HELENE-DE-BAGOT SD	-	x	Michel Forest	451, 4e Avenue Ste-Hélène-de-Bagot JOH 1M0	514-791-2798	231-229-071		x



R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPALM.R.C. - BROME-MISSISQUOI

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
ABERCORN VILLAGE	-	x	Jean-Charles Bissonnette	6 701, chemin Hill Chrest Abercorn village JOE 1B0	514-538-2583		x	
BROME VILLAGE	-	x	Larry Royea	5 354, Stage Coach, C.P. 82 Brôme JOE 1K0	514-243-0489	230-625-634		x
EAST-FARNHAM VILLAGE	-	x	Jacques DeLotme	6 235, rue Principale East-Farnham JOE 1N0	514-263-0198	200-470-292		x
PHILIPSBURG VILLAGE	-	x	* Jean Séguin	7 147, rue Montgomery Phillipsburg JOJ 1N0	514-248-7927	218-192-276		x
FRELIGHSBURG MUNICIPALITE	-	x	Pierre Raymond	8 67, rue Principale Frelighsburg JOJ 1C0	514-298-5417	225-683-782		x
N.D.-DE-STANBRIDGE PAROISSE	-	x	* René Guertin	8 162, chemin de la Grande Ligne N.D.-de-Stanbridge JOJ 1M0	514-296-4736	251-286-597		x
ST-ARMAND-OUEST PAROISSE	-	x	* John Litjens	3 111, chemin Bradley St-Armand ouest JOJ 1T0	514-248-2356	219-177-664		x
ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE PAR.	-	x	Roland-A. Campbell	8 812, route 235 St-Ignace-de-Stanbridge JOJ 1Y0	514-296-4433	226-790-996		x
STE-SABINE PAROISSE	-	x	Lucien Lamarche	8 127, rang de la Gare Ste-Sabine JOJ 2B0	514-293-5066	223-471-335		x
BEDFORD CANTON	-	x	Earl Turner	8 1282, chemin Mystic Bedford JOJ 1A0	514-248-7335	218-347-409		x
STANBRIDGE CANTON	-	x	André Verville	8 78, rue Bunker Stanbridge East JOJ 2H0	514-248-3071	216-153-858		x
SUTTON CANTON	-	x	Dennis Cowan	7 6, rue Mountain Sutton JOE 2K0	514-538-3321	206-834-988		x
<b>FRELIGHSBURG VILLAGE et FRELIGHSBURG PAROISSE</b>								
fusionnées sous le nom de MUNICIPALITE DE FRELIGHSBURG								
depuis le 28 septembre 1985								



## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LA HAUTE-YAMASKA

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* ROXTON POND VILLAGE	-	x	Raymond Loignon	8 901, rue St-Jean Roxton Pond JOE 1Z0	514-372-4820 rés. -6875 bur.	202-051-934		x
* WARDEN VILLAGE	-	x	Raynald Deslandes, insp.-mun.	8 378, chemin Ménard, R.R. 3 Waterloo JOE 2N0	539-3201 bur. 514-539-3680 rés.	223-031-006		x
ST-ALPHONSE PAROISSE	-	x	Jean-Noël Plante	3 109, rue Pascal St-Alphonse-de-Graanby JOE 2A0	514-375-4056	206-719-114		x
* ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD PAR.	-	x	Raynald Deslandes, insp.-mun.	8 378, chemin Ménard, R.R. 3 Waterloo JOE 2N0	539-3201 bur. 514-539-3680 rés.	223-031-006		x
* ROXTON POND PAROISSE	-	x	Raymond Loignon	8 901, rue St-Jean Roxton Pond JOE 1Z0	514-372-4820 rés. -6875 bur.	202-051-934		x
GRANBY CANTON	-	x	Paul-André Bouchard	8 93, chemin Dale Granby J2G 9H8	514-372-3449 bur. 514-378-0035 rés.	202-130-381		x
STE-CECILE-DE-MILLION CANTON	-	x	Ronald Sauriol	8 175, route Lanctôt Ste-Cécile-de-Milton JOE 2C0	-378-1942 mun.	225-647-692		x
SHEFFORD CANTON	-	x	René Daudelin	8 R.R. 2, rue Saxby Sud Granby J6G 8C7	514-372-2935	220-724-967		x
STE-PUDENTIENNE VILLAGE & STE-PUDENTIENNE PAROISSE			nom changé pour ROXTON POND V. nom changé pour ROXTON POND P.	depuis février 1985 depuis février 1985				





## GARDES-FEU MUNICIPAUX - SAISON 1987

## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LA VALLEE DU RICHELIEU

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS. - SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
McMASTERVILLE VILLAGE	-	x	Jacques l'Espérance Pas de boisé dans cette municipalité	135, rue Nadeau McMasterville J3G 1G7	514-467-9442 514-464-5318	203-304-134		x
<u>ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU VL.</u>								
* ST-DENIS VILLAGE	-	x	Marcel Leblanc, ch.-pompier	152-A, rue St-Joseph St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0	514-787-2995	201-165-610		x
ST-CHARLES PAROISSE	-	x	Pierre Chalifoux, insp.-m.	222, rang 4 sud St-Charles J0H 2G0	514-584-3516	201-836-202		x
* ST-DENIS PAROISSE	-	x	Marcel Leblanc, ch.-pompier	152-A, rue St-Joseph St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0	514-787-2995	201-165-610		x
ST-MARC-SUR-RICHELIEU PAR.	-	x	Camille Dubé	142, rue Richelieu St-Marc J0L 2E0	514-584-3274	204-016-133		x
ST-MATHIEU-DE-BELOEIL PAR.	-	x	Fernand Pépin	2, rue Terrasse Préfontaine St-Mathieu-de-Beloeil J3G 2C9	514-467-8003	219-391-414		x
ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU SD	-	x	Sylvio Jacques, ch. pompier	902, rg. l'Acadie St-Antoine-sur-Richelieu J0L 1R0	514-787-2103	217-250-513		x
ST-ANTOINE-DE-PADOUÉ PAR.			Fusionnée le 06-11-82 à St-Antoine-sur-Richelieu SD					



## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LE HAUT-RICHELIEU

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS. SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* CORPORATION MUNICIPALE	-	x						
CLARENCEVILLE VILLAGE	-	x	William Beerworth	6 210, route 202 Clarenceville JOJ 1B0	514-294-2043	208-750-661	x	
HENRYVILLE VILLAGE	-	x	Serge Lafrance	4 228, rue St-Georges Henryville JOJ 1E0	514-299-2801	248-266-751	x	
LACOLLE VILLAGE	-	x	Réal Trudeau	8 31, rue Dawson Lacolle JOJ 1J0	514-246-2824	201-402-286	x	
MONT ST-GREGOIRE VILLAGE	-	x	* Jacques Plourde	1 31, avenue Montagne Mont St-Grégoire JOJ 1K0	514-347-3588	205-898-521		x
ST-ALEXANDRE VILLAGE	-	x	Robert Fortier	5 1215, Montée de la Station St-Alexandre JOJ 1S0	514-346-5876	221-116-501	x	
N.D.-DU MONT CARMEL PAROISSE	-	x	Donald Robinson	8 106, route 223 N.D.-du Mont Carmel JOJ 1J0	514-246-3549	222-076-390	x	
ST-ALEXANDRE PAROISSE	-	x	* Marcel L'Ecuyer	7 438, rue St-Denis St-Alexandre JOJ 1S0	514-296-4466 -346-5651	253-343-651		x
STE-ANNE-DE-SABREVOIS PAR.	-	x	Paul Mongrain	6 254, 22e Avenue Sabrevois JOJ 2G0	514-347-0066	206-220-402	x	
ST-ATHANASE PAROISSE	-	x	Guy Provost, insp.-municipal	6 4, rue Carmen J2X 4J3 St-Athanase d'Iberville	514-347-9716	218-899-714	x	
ST-BLAISE PAROISSE	-	x	Jean-Claude Emond	8 92, rue Allie St-Blaise JOJ 1W0	514-291-5642	209-376-979	x	
ST-GREGOIRE-LE-GRAND PAR. /PAR.	-	x	Jean-Pierre Pominville	7 233, rang Versailles St-Grégoire-le-Grand JOJ 1K0	514-346-8977	227-492-717	x	
ST-PAUL-DE-L'ILE-AUX-NOIX	-	x	* Jacques M. Daigle	7 959, rue Principale St-Paul-de-l'Île-aux-Noix	514-291-3166	111-752-408		x
ST-SEBASTIEN PAROISSE	-	x	M.-Gérard Campbell	7 1011, route 133 St-Sébastien JOJ 2C0	514-244-8885	231-788-423	x	
ST-VALENTIN PAROISSE	-	x	Réal Langlois	8 885, chemin 4e Ligne St-Valentin JOJ 2E0	514-291-5419	220-944-847	x	



CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* HOWICK VILLAGE	-	x	Robert B. Ness	1446, route 138 Howick JOS 1G0	514-825-2230 rés. -2041 bur.	221-344-930		x
* ORMSTOWN VILLAGE	-	x	Jim Barrington	25, rue Prince-Albert Ormstown JOS 1K0	514-829-3000	204-525-265		x
ST-CHRYSTOSTOME VILLAGE	-	x	Michel Gibeau	128, rue Notre-Dame St-Chrystostôme JOS 1R0	514-826-4998	239-828-890		x
ST-ANICET PAROISSE	-	x	Claude-Gilles Pilon	Chemin Concession rte Quesnel St-Anicet JOS 1M0	514-264-3065	219-318-532		x
STE BARBE PAROISSE	-	x	Gilles Vallée	44, chemin de la Baie Ste-Barbe JOS 1P0	514-371-6875	221-797-996		x
ST-JEAN-CHRYSTOSTOME PAR.	-	x	Robert Poupart	41, rue St-Léon St-Chrystostôme JOS 1R0	514-826-4940	210-321-618		x
* ST-MALACHIE-D'ORMSTOWN PAR.	-	x	Jim Barrington	25, rue Prince-Albert Ormstown JOS 1K0	514-829-3000	204-525-265		x
TRES-ST-SACREMENT PAROISSE	-	x	Robert B. Ness	1446, route 138 Howick JOS 1G0	514-825-2230 rés. -2041 bur.	221-344-930		x
DUNDEE CANTON	-	x	Lucien Latour	7250 Ridge Road Dundee JOS 1L0	514-264-2477	220-824-791		x
ELGIN CANTON	-	x	* Diane l'Ecuver	1959, chemin 1re Concession Athelstan JOS 1A0	514-264-2631	228-848-800		x
GODMANCHESTER CANTON	-	x	William H. Martin	Route 138-A Dewittville JOS 1C0	514-264-6530	225-790-997		x
HAVELOCK CANTON	-	x	Dale Sutton	90, Covey Hill Road Franklin Center JOS 1E0	514-827-2398	251-092-045		x
HINCHINBROOKE CANTON	-	x	*Donald Ednie Maurice Smith	Route 202 Franklin Centre 2324 Boys Settlement, Huntingdon /JOS 1H0/	514-827-2701 514-264-2276	224-287-938		x x
FRANKLIN SD	-	x	Andrew Ocanas	2066, chemin Brooks Franklin Centre JOS 1E0	514-827-2557	203-783-741		x





## R.M. = RÈGLEMENT MUNICIPAL

## M.R.C. - LES MASKOUTAINS

CORPORATION MUNICIPALE	R.M.		NOM DU GARDE-FEU MUNICIPAL	ADRESSE	NUMERO TELEPHONE	NO. ASS.- SOCIALE	EPINGLETTE GAROFEU	
	OUI	NON					OUI	NON
* CORPORATION MUNICIPALE								
ST-DAMASE VILLAGE	-	x	Florian Darsigny	7 158, rue Principale St-Damase JOH 1J0	514-797-3868	217-398-494	x	
ST-HUGUES VILLAGE	-	x	Serge Picard	6 235, rue Palardy St-Hugues JOH 1N0	514-794-2278	202-117-875	x	
STE-MADELEINE VILLAGE	-	x	Jean-Paul Morin	7 175, rue Beauregard Ste-Madeleine JOH 150	514-795-3347	213-157-522	x	
ST-PIE VILLAGE			Aucun boisé dans cette municipalité					
STE-ROSALIE VILLAGE			Aucun boisé dans cette municipalité					
LA PRESENTATION PAROISSE	-	x	Hilaire Bazinet	7 692, rue Principale La Présentation JOH 1B0	514-796-3123	206-654-428	x	
N.D.-DE-ST-HYACINTHE PAROISSE	-	x	Jean-Luc Giard	7 4740, rue Gouin St-Hyacinthe J2S 1E1	514-773-3720	222-783-912	x	
ST-BARNABE PAROISSE	-	x	Gaston Chartier, chef pompier	6 105, rue Larivière St-Barnabé sud JOH 160	514-792-3909 rés 792-3240 bur	226-031-342	x	
ST-BERNARD, PARTIE SUD PAR.	-	x	Jean-René Gravel	6 54, rang Fleury St-Bernard JOH 1C0	514-792-2185	217-219-499	x	
* ST-DAMASE PAROISSE	-	x	Florian Darsigny	7 158, rue Principale St-Damase JOH 1J0	514-797-3868	217-398-494	x	
ST-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR PAR.			95% du territoire défriché et en culture agricole					
ST-JUDE PAROISSE	-	x	* Camille Bélanger	7 1457, rue St-Louis St-Jude JOH 1P0	514-792-3212	226-319-135		x
ST-LOUIS PAROISSE	-	x	Ernest Forcier	6 971, rue Thiercent St-Louis JOG 1K0	514-788-2262	220-601-777		x
ST-MARCEL PAROISSE	-	x	Gilles Chamberland	7 386, rue St-Pierre St-Marcel JOH 1T0	514-794-2860	222-250-443	x	
STE-MARIE-MADELEINE PAROISSE	-	x	Michel Tétreault	7 755, rang Nord-Ouest Ste-Madeleine JOH 150	514-795-6272 bur -795-6374 rés	212-966-659	x	
ST-PIE PAROISSE	-	x	Denis Tétreault	5 89, rue Bonin St-Pie JOH 1W0	514-772-2003	217-731-371	x	















## 5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

### A- Garde-feu municipal (nouveau)

- 1- Date: Mars-Avril 1987
- 2- Durée: 4 heures
- 3- Nombre: 75 personnes

### B- Garde-feu municipal (ancien)

- 1- Date: Saison 1987
- 2- Durée: 3 heures
- 3- Nombre: 430 personnes

### C- Informatique

Utilisation de l'amiga et des programmes

- 1- Date: Mai 1987
- 2- Durée: 16 heures
- 3- Nombre: 8 personnes

### D- Relations Publiques Communications

- 1- Date: Automne 1987
- 2- Durée: A déterminer
- 3- Nombre: 1 personne

## 5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

### E- Cours C.F.I.

- 1- Date: Automne 1987 ou Hiver 1988
- 2- Durée: 5 jours
- 3- Nombre: 3 candidats

### F- Cours au G.F.M. "Région Pilotes"

- 1- Date: Automne 1987
- 2- Durée: A déterminer
- 3- Nombre: Indéterminé

### G- Aéropointage Stage

- 1- Date: Indéterminée
- 2- Endroit: Indéterminé
- 3- Nombre: 2 inspecteurs

### H- Sécurité - Plan d'Evacuation et Mesures d'urgence

- 1.a) Date: 15 avril 1987
- b) Durée: 4 heures
- c) Nombre: 9 candidats

### 2. Ouvriers forestiers Domtar

- a) Date: A déterminer
- Durée: 4 heures
- Nombre: Indéterminé



5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

I- Sécurité - Plan d'Evacuation et Mesures d'urgence

- 1- Date: Mai 1987
- Durée: 4 heures
- Nombre: 21 candidats

J- Cours - Chef de Lutte, Stade I

- 1- Date: Indéterminée
- 2- Durée: 6 jours
- 3- Nombre: 21 candidats

K- Thermovision

- 1- Date: Mai 1987
- 2- Durée: 1 jour
- 3- Nombre: 2 candidats

L- Ecole1- Préparation

- a) Date: Automne 1987
- b) Durée: 10 jours
- c) Nombre: 5 candidats

2- Présentation

- a) Date: Hiver 1988
- b) Durée: 6 semaines
- c) Nombre: 6 500 élèves approx.

5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

M- Rencontre - Groupe1- Préparation

- a) Date: Mai 1987
- b) Durée: 5 jours
- c) Nombre: 3 candidats

2- Présentation

- a) Date: Saison de protection
- b) Durée: De 15 minutes à 1 journée
- c) Nombre: A déterminer

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

1. MUNICIPALITES

Tous les gardes-feu municipaux (anciens et nouveaux) seront rencontrés par nos inspecteurs.

Des informations sur la sécurité leur seront transmises.

Permis de brûlage pour des fins domestiques émis par le garde-feu municipal.

Sensibilisation à adopter un règlement concernant le brûlage.

2. CITES ET VILLES

Renouvellement des ententes existantes.

3. MEDIAS D'INFORMATION - PRESSE ECRITE ET ELECTRONIQUE

Télévision de langue française:	2 -		
Radio de langue française:	18 -	Radio de langue anglaise:	1
Journaux de langue française:	36 -	Journaux de langue anglaise:	3
	(dont 2 quotidiens)		(dont 1 quotidien)

Des contacts seront maintenus avec chacun d'eux pour informer et éduquer la population.

Nos moyens d'action: visites - communiqués - diffusion d'indices - appels spéciaux à la prudence lors de périodes critiques - diffusion de messages de prévention dont le matériel de la nouvelle campagne de Conservation-Québec.

4. ECOLES

Pour une 6e année consécutive, nous présenterons notre montage à plus de 6,000 élèves de 5e année de 18 commissions scolaires, avec un montage nouveau. Nous remettrons à chacun un cahier d'activités réalisé par nous.

5. RENCONTRES DE GROUPES

Nous animerons différentes rencontres de groupes où parfois GAROFEU sera de la partie, par exemple lors de parades.

6. AFFICHAGE

Matériel de Conservation-Québec (10' X 20' et 4' et 8')

7. MILIEU FORESTIER

Les inspections seront faites en conformité avec les normes et directives du MER.

F—DÉTECTION

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

De par sa situation géographique et la densité de la population partout sur son territoire, le public en général, les gardes-feu municipaux et le personnel de la Société de Conservation du Sud du Québec représentent les principaux moyens de détection.

L'avion peut être utilisé occasionnellement en période de grand danger non pas dans le but de faire de la détection comme telle mais surtout pour les activités de suppression. Un montant de 8 000 \$ dollars est prévu au budget.

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
NE S'APPLIQUE PAS										

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

b) Inscrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Inscrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité) *	Contrat (non-exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs **
<u>AVIONS</u>				
Montmagny Air Service			X	2
Québec Aviation			X	6
Air Dorval Ltée			X	6
Avionair Inc.			X	6
Transport Air Inc.			X	9
Ecole d'aviation Sherbrooke			X	2
<u>HELICOPTERES VICKING</u>				
Hélicoptères Vicking			X	4
Les hélicoptères Abitibi			X	12
Héli Plus Inc.			X	4
Forestville hélicoptères Inc.			X	3
Hélicoptères Sherbrooke (86) Inc.			X	1
Hélimax			X	10

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

A la Société de Conservation du Sud du Québec, l'utilisation de l'avion pour des fins de détection est très restreinte, voir même nulle.

Cependant en ce qui concerne les travaux de présuppression et de suppression nous devons nous assurer d'une disponibilité acceptable d'appareils en cas de besoin.

Pour ce faire, des ententes verbales visant à obtenir les services des transporteurs sur "demande seulement" ont été faites avec les principaux transporteurs aériens.

En période de sécheresse ou en cas de feux multiples, un avion peut être nolisé et mis en attente pour les besoins.

Notre réseau de télécommunication dans la gamme 140MHz convient présentement à nos besoins.

Quand un avion est utilisé, un officier de la Société de Conservation du Sud du Québec avec tout le matériel requis pour accomplir son travail accompagne le pilote. Le suivi est fait par le quartier général de lutte (Q.G.L.).

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

LOCALISATION

<u>ENDROIT</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
Belair	3512-1-0680
Mont Orignal	3810-5-5486
Mont Mégantic	3606-8-3560
Mont Orford	3206-1-0669
Covey Hill	2505-3-2821
Ste-Apolline	4012-1-5765

- N.B.:
- 1.- La répétitrice du mont Ste-Apolline n'a pas été transférée au mont St-Philémon tel que prévu en 1986. Le ministère des Communications prévoit que le tout devrait se faire en 1987.
  - 2.- L'étude commandée dans le but d'installer une répétitrice au mont Carmel a donné les résultats suivants:
    - A- Dans un premier temps, tenter de maximiser la couverture mobile du mont Orford en utilisant une autre antenne.  
  
Ce changement est prévu pour 1987.
    - B- Si les résultats ne sont pas satisfaisants, l'étude se poursuivra dans le but de trouver un autre site, possible-ment le mont Carmel.
  - 3.- Mont Orignal

Dû à des circonstances vraiment hors de son contrôle, la Société de Conservation du Sud du Québec se voit dans l'obligation de céder les infrastructures qu'elle possède au mont Orignal.

Le ministère des Communications du Québec doit mettre à la disposition de la Société de Conservation du Sud du Québec les multicoupleurs et les facilités d'installation de ses équipements électroniques au mont O'Neil et ce sans frais pour la Société de Conservation du Sud du Québec.

Ces changements sont prévus pour la fin du mois de mai 1987. La couverture mobile devrait être accrue.



- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

Comme principe général, il n'y a pas de détection aérienne faite à la SCSQ. Mais, même si la chose devenait nécessaire, le réseau de communication actuel peut être utilisé pour ce genre d'activité.

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: Générale Electrique

Bases 8 Portatifs 9 Mobiles 34

Marque de commerce: Comco

Bases - Portatifs 9 Mobiles -

Marque de commerce: Motorola

Bases - Portatifs 5 Mobiles -

Marque de commerce:

Bases - Portatifs - Mobiles -

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

Un service adéquat peut être obtenu aux endroits suivants:

1. Appareils G.E.

a) Montréal

La compagnie Générale Electrique

b) Québec

National Mobile Radio Communications Inc.  
Motorola

c) Sherbrooke

Communications Service (Royale Inc.)

2. Appareils Comco

a) Montréal

Les Industries Lenbrook

b) Québec

National mobile Radio Communications Inc.

3. Appareils Motorola

a) Montréal

Motorola

b) Québec

Motorola

c) Sherbrooke

Motorola

3- Outillage et équipement

Quantité

Appartenant à votre personnel (payé au km)      Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location

a- Véhicules

Automobiles .....	1	4
Camions légers (1/2 à 3/4 t)	1	24
Camions (1 tonne et +)		
Camions-cit. (autonomes)		
Autres (préciser) .....		
.. .. .		
.. .. .		

b- Outillage

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....	60
Autres motopompes .....	8
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....	721
.. à fibre synthétique (long. de 30 m) ..	589
Réservoirs à eau avec gicleurs .....	389
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....	1182
Réservoirs amovibles .....	
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....	28

\* Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. 10 Féd. - Société -

Autres stations fournissant des données: -

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre: -

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____

Analyseur de position (endroit) \_\_\_\_\_

Ordinateur (type): Micro P.D.P.-11

Note: Nous serons reliés avec la Société de Conservation de la Région Québec-Mauricie.  
Nous utiliserons une ligne dédiée.

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL.

Chacune des municipalités participant au programme des gardes-feu municipaux doit fournir un mini-plan de combat sur lequel est indiqué un minimum de ressources disponibles dans leur territoire respectif.

Nous avons utilisé un nouveau formulaire en 1987 et nous serons en mesure de vérifier les résultats au cours de la présente saison.

Ces mini-plans de combat sont regroupés et disponibles au Q.G.L., ainsi que dans les divisions.

Une copie de la formule F-62A et F-62B "plan de combat" sont annexées à la présente.

## P L A N D E C O M B A T

<u>NOM</u>	<u>FONCTION</u>	<u>TEL. BUREAU</u>	<u>TEL. RESIDENCE</u>
<b>BUREAU CENTRAL</b> 780, chemin Olivier, C.P. 130, Bernières, Qué., G0S 1C0		(418) 831-8333 <b>1-800-463-4374</b> (sans frais)	
LESSARD, André	Gérant	(418) 831-8333	(418) 831-2315
POULIN, Sylvie	Sec.-trésorière	(418) 831-8333	-----
RACINE, Jean-Paul	Insp.-général	(418) 831-8333	(418) 837-5968
LEMAIRE, Gaétan	Insp.-général adjoint	(418) 831-8333	(418) 831-8356
LAJOIE, Monique	Directrice prévention	(418) 831-8333	-----
BERNARD, Clermont	Inspecteur	(418) 831-8333	(418) 833-0782
ST-ONGE, Jacques	Inspecteur	(418) 831-8333	(418) 831-7439
BORDELEAU, Pierre	Inspecteur	(418) 831-8333	(418) 832-8603
GAGNE, Liguori	Inspecteur	(418) 831-8333	(819) 362-6726
<b>POSTE DE ST-GEORGES</b> 1624, boul. Lacroix St-Georges, Qué., G5Y 1S4		(418) 228-8644	
PRUNEAU, Luc	Inspecteur	(418) 228 8644	(418) 774-9737
<b>POSTE DE SHERBROOKE</b> 202, rue Hôtel de Ville, Deauville, Qué., JOB 1N0		(819) 864-6678	
TURCOTTE, Bertrand	Inspecteur	(819) 864-6678	(819) 567-6782
VANCHESTEING, Maurice	Inspecteur	(819) 864-6678	(514) 295-3492

**IMPORTANT** Entre 08:00 heures et 20:00 heures, utiliser le numéro de téléphone sans frais: **1-800-463-4374**.

Après 20:00 heures, utiliser les autres numéros de téléphone mentionnés plus haut, en commençant par celui le plus près de votre région.

# SOC 2

22b

F-62/B

## PLAN DE COMBAT

NOM DE LA M.R.C.: \_\_\_\_\_

NOM DE LA MUNICIPALITE: \_\_\_\_\_

NUMERO DE TELEPHONE DU SERVICE D'INCENDIE DE L'ENDROIT: \_\_\_\_\_

NOMS DE CINQ PERSONNES DISPONIBLES ET NUMEROS DE TELEPHONE:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

EQUIPEMENT: Machinerie lourde (exemples: tracteur, citerne).  
Nom du propriétaire et numéro de téléphone.

GENRE D'EQUIPEMENT

NOM DU PROPRIETAIRE

NO. TEL.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

SIGNATURE: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

**TRES IMPORTANT:** Veuillez retourner cette feuille dûment remplie, le plus tôt possible, dans l'enveloppe affranchie et adressée à la SOCIETE DE CONSERVATION DU SUD DU QUEBEC.

5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes 1

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

Les déplacements se feront principalement par véhicules, toutefois, il pourrait être possible que certains déplacements se fassent par hélicoptère. Le port d'attache de l'équipe sera au bureau-chef à Bernières. Les déplacements de l'équipe seront commandés par le Q.G.L. et seront fonction de:

- indice / météorologie
- incidence des feux
- dangers (partie Est de la Société)
- en 1987 fonction également des programmes de prédiction de feux



*EMC*

1

Equipe de choc no \_\_\_\_\_

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 5
- Base de l'équipe de choc: Bernières
- Nom du chef d'équipe (voir note)
- Moyens de transport à sa disposition: Véhicule terrestre  
Description: 2 camions ½ tonne  
Endroit: Bernières  
Description: Hélicoptère (sur demande)  
Endroit: Québec
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - entraînement
  - vérification et entretien de l'équipement
  - brûlage dirigé
  - thermovision (1 membre de l'E.M.C.)
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

NOMS

SAISONS DE PROTECTION

Thibeault, Roger	11
Cameron, Denis	12
Gervais, Sylvain	10
Durand, Michel	10
Gagnon, Marcel	6 (thermovision)

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

NOTE -

Il y a alternance mensuelle comme chef d'équipe au sein de l'E.M.C..

Lorsqu'il y aura ordre de mission, nous ferons connaître au C.C.L. le nom du chef d'équipe.

6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

1. A la Société de Conservation du Sud du Québec, les deux catégories principales de personnel d'appoint sont:

- a) les gardes-feu municipaux
- b) les pompiers

Tous les gardes-feu municipaux sont visités individuellement par un représentant de la SCSQ de niveau inspecteur. En 1987, l'accent a été mis sur la sécurité et a porté sur les sujets suivants:

- a) sensibiliser le garde-feu municipal à la cause de la sécurité
  - b) l'utilisation de l'équipement de protection individuel dans la mesure du possible
  - c) sensibiliser le garde-feu municipal aux principaux dangers reliés au feu lui-même
  - d) sensibiliser le garde-feu municipal à prévoir des voies de retraite avant même de débiter les travaux d'extinction
  - e) contrôle de la diffusion de l'information
2. Nous prévoyons mettre de l'avant un programme visant à donner de la formation aux deux catégories de personnel d'appoint précitées.

Une région-pilote sera déterminée et les cours seront dispensés dans ladite région et les résultats seront analysés par la suite.

H- SUPPRESSION1- Quartier général de Lutte:a- Où est situé le Q.G.L.? Bernières

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

Clermont Bernard

Gaétan Lemaire

Jean-Paul Racine

Personnel de support: (nom et fonction)2- Aéropointeursa- régulier(s) Pierre Bordeleaub- substitut(s) Jacques St-Onge  
Luc Pruneau  
Bertrand Turcotte

Calendrier des affectations (voir page 25a)

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SUD DU QUÉBEC  
 QUARTIER GÉNÉRAL DE LUTTE  
 CALENDRIER DES AFFECTATIONS 1987

AVRIL

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
															J.P.R.										C.B.		G.L.		

MAI

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
G.L.			C.B.										J.P.R.										C.B.		G.L.					

JUIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
G.L.			C.B.										J.P.R.										C.B.		G.L.				

JUILLET

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
G.L.			C.B.										J.P.R.										C.B.		G.L.					

AOUT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C.B.			J.P.R.										C.B.										G.L.		C.B.					

OCT.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C.B.			J.P.R.										C.B.										G.L.		C.B.					

J.-P.R.: Jean-Paul Racine  
 G.L.: Gaétan Lemaire  
 C.B.: Clermont Bernard

# S O C 2

26

## 3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: Aéroport de Québec

- Services d'entretien                    oui                     non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages):

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu):

- Local du mécanicien (description):

- Nom de l'expéditeur:

N.B.: La Société de Conservation du Sud du Québec est desservie par la base de Québec.

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	1
— Aéropointeurs.....	-
— Combattants spécialisés.....	2

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	5
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	100
— Outils manuels.....	100
— Appareils de radiocommunications.....	-
— Autre (préciser).....	-

Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation:      REGION QUEBEC-MAURICIE
  
- 2- Adresse:                    C.P. 280,  
   Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier,  
   Qué.  
   GOA 3M0
  
- 3- Nom du gérant:            Laurent Gagnon, ing.f., M.B.A.
  
- 4- Superficie totale protégée:      7 248 459 hectares

## Liste des membres

## a-Membres propriétaires

<u>NOM DU MEMBRE</u>	<u>SUPERFICIE (ha)</u>
CIP Inc.	363 673 ha
La Cie Price Ltée	157 312 ha
Consolidated Bathurst Inc	82 712 ha
Parc National de la Mauricie	53 610 ha
Hydro-Québec	20 836 ha
Produits forestiers Domtar	17 954 ha
Min. de la Défense Nationale	17 796 ha
Cie de Papier St-Raymond	8 469 ha
Power Corporation du Canada	6 216 ha
Min. des Affaires Indiennes	4 808 ha
Adélarde Moisan Ltée	3 943 ha
Jean Louis Pellerin Inc.	3 243 ha
Les Immeubles Dramis Inc.	2 820 ha
Simdar Inc.	2 637 ha
Donohue Inc.	2 590 ha
Ville D'Anjou	1 504 ha
Service Canadien de la Faune	1 012 ha
Tantari Corporation	981 ha
Groleau Inc.	958 ha
Fief Hubert Corporation	<u>821 ha</u>
Sous total (grands propriétaires)	753 895 ha
Sous total (forêts publiques allouées)	5 350 049 ha
Sous total (terres publiques non-concédées et terrains privés de moins de 800 ha)	<u>1 144 515 ha</u>
TOTAL	7 248 459 ha



## b- Membres bénéficiaires

<u>NOM DU TITULAIRE</u>	<u>VOLUME ATTRIBUE (M3)</u>
Consolidated Bathurst Ltée	640 000
CIP Inc	570 000
Barrette Chapais Ltée	356 000
Gérard Crête & Fils	260 850
Donohue Inc.	255 000
Malette Waferboard	251 600
Papeterie Reed	222 300
Scierie St-Michel Inc.	212 400
La Cie Price Ltée	118 000
Cie de Papier St-Raymond Ltée	60 100
Scieries Saguenay Ltée	60 000
Gestofor Inc.	50 300
Industries John Lewis Ltée	45 800
Scierie du Fjord Ltée	38 550
Léo Cauchon Ltée	30 900
Groleau Inc.	28 100
Scierie Laterrière	28 000
Jean Riopel Inc.	21 700
Simon Lussier Ltée	20 700
Lachance et St-Georges Inc.	20 400
Scierie du Gouffre Inc	14 000
G.J.M.D Ltée	14 000
Les Scieries La Tuque Ltée	14 000
Bois Francs Sylvex Inc	13 500
La Cie Commonwealth Plywood Ltée	13 400
Multigrade Inc.	12 900
Savard & Fils Inc.	10 950
Adélarde Goyette et Fils Ltée	10 300
Lussier & Mailloux Inc	10 000
Adélarde Moisan Ltée	8 250
Les Scieries du Lac-St-Jean Inc	8 000

<u>NOM DU TITULAIRE</u>	<u>VOLUME ATTRIBUE (M3)</u>
Domtar Inc	7 600
Gauthier Arthur	7 100
L.H. Plante & Fils Inc	6 850
Eloi Moisan Inc	6 550
Perron & Simard Inc	5 100
Jos St-Amant & Fils Ltée	5 000
Les Scieries des Montagnes Inc	5 000
La Scierie Lachance Ltée	5 000
E. Tremblay & Fils Ltée	4 700
Béland Jacques	4 600
Syndicat Forestier de St-Alexis	4 350
Guy Baril & Fils Inc	4 000
Produits Forestiers Bellemare Inc	3 750
Traitement des Bois Sous-Pression L.D. Ltée	3 750
Commonwealth Plywood	3 600
Moisan & Morasse Inc	3 350
La Scierie Martel Ltée	3 000
Les Bois Dumais Inc	2 900
Les Industries Bernard Asselin Inc	2 750
L. Bernardin Lemay Inc.	2 750
Aumont. Georges-Emile	2 400
Desbiens & Desbiens	2 200
Philbois Inc	1 750
Les Scieries St-Bruno Inc	1 400
Boulianne Philippe	600
	<hr/>
TOTAL	3 520 050

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:Nom du membre

CANCELLÉ

d) Administration

- Membres votants: 53 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

	Donald Blouin	Malette Waferboard	819-538-0735
*	Hector Caron	Cie Price Ltée	418-543-3351
*	Gaston Côté	Min. Energie & Ressources	819-374-6251
	Georges Crête	Gérard Crête & Fils	418-365-5118
*	François Dumoulin	CIP Inc.	819-523-4531
	Robert Fournier	Scierie St-Michel Inc	514-833-6367
*	Robert Girard	Donohue Inc	418-439-3901
	François Guay	Barrette Chapais Ltée	418-745-2545
	Jean Lafrance	Parcs Canada	418-648-4049
*	Alex W. Morris	Consolidated Bathurst Inc.	819-538-3341
	Claude Racine	Min. Energie et Ressources	418-643-7735
	Michel Rivard	Papeterie Reed	418-842-8405
	Hubert St-Cyr	Industrie John Lewis Ltée	819-523-7636
*	membres du Comité exécutif		

- Autres comités: Noms des comités et membres.

B—IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

La forte utilisation des forêts sur la quasi-totalité du territoire de la Société représente le principal risque. Un important réseau de routes forestières s'est développé graduellement, et ces routes sont maintenant empruntées par une foule d'utilisateurs de la forêt, que ce soit pour la récréation, la villégiature, la cueillette de fruits sauvages, l'interprétation de la nature, etc. Cette fréquentation de la forêt par le public s'accroît d'année en année, de sorte que les risques d'incendie augmentent, eux aussi, de façon considérable.

Les opérations forestières, les chemins de fer et les travaux en forêt représentent aussi des risques, mais ils sont plus localisés. Enfin, la foudre est considérée comme un risque particulier.

Le danger de feu est plus grand au printemps dans la partie sud du territoire, caractérisée par la forêt feuillue. A partir du mois de juin, le plus grand danger se situe dans les forêts résineuses du centre et du nord. Depuis quelques années, nous retrouvons de plus en plus de résineux morts, à cause de la présence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, ce qui constitue une possibilité d'expansion accrue pour les incendies. Les régions les plus touchées par ce fléau sont la haute Mauricie, la réserve des Laurentides et les terres du Séminaire de Québec.

C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

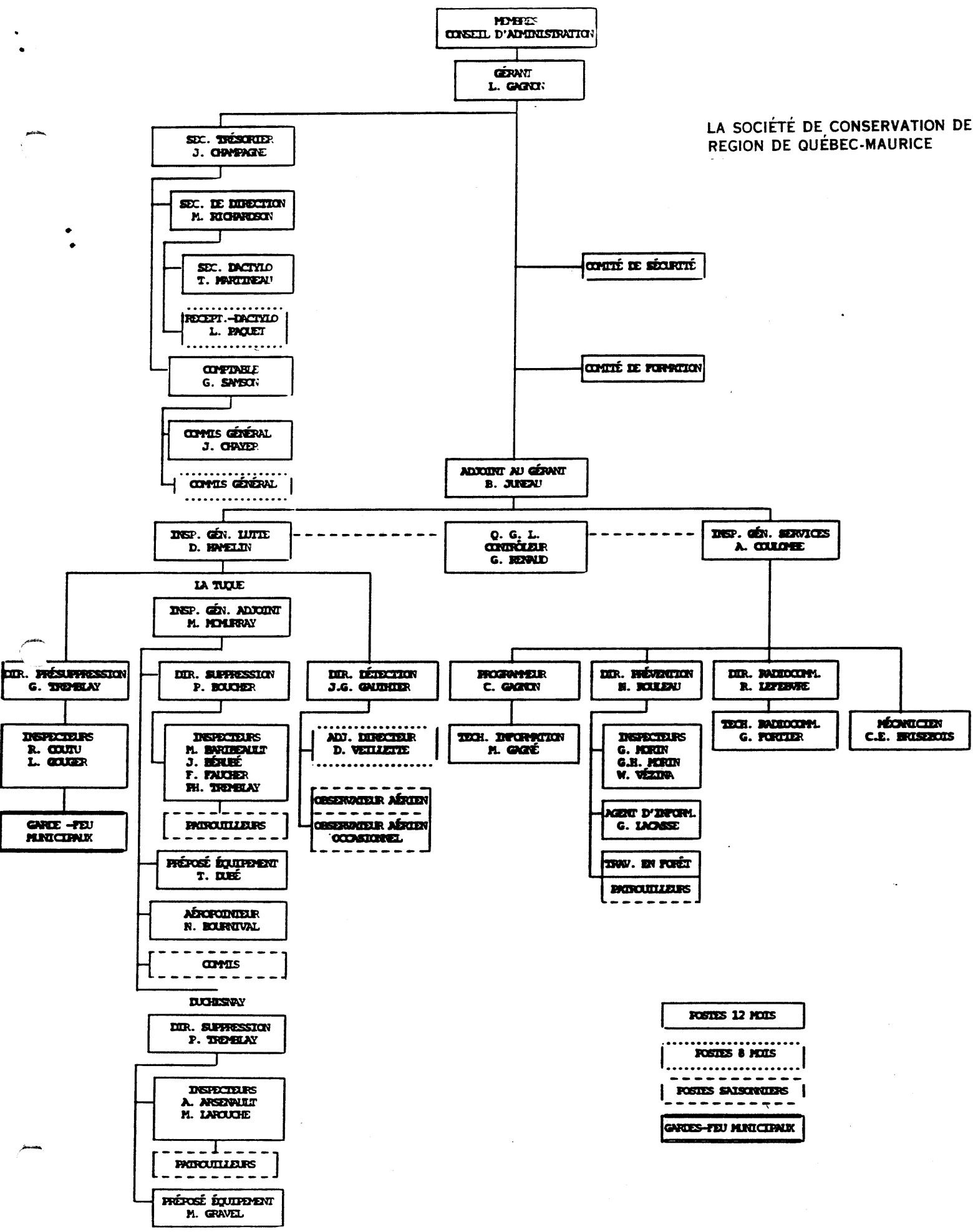
	Dollars
1. Traitements, salaires et allocations	
permanents_____	1 219 050\$
saisonniers_____	382 000\$
2. Contributions de l'employeur _____	219 500\$
3. Service de transport et communication _____	129 500\$
4. Services professionnels, administratifs et autres _____	88 500\$
5. Entretien et réparation _____	23 500\$
6. Loyers aéronefs _____	472 000\$
autres _____	24 000\$
7. Fournitures et approvisionnements _____	329 500\$
8. Matériel et équipement _____	135 000\$
9. Terrains, immeubles et travaux de génie _____	43 500\$
TOTAL _____	3 066 050\$

D—EFFECTIFS1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société

Voir page suivante

LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE LA REGION DE QUÉBEC-MAURICE





2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) de tous les employés de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, n'inscrire son nom qu'une seule fois en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Laurent Gagnon, ing.f., M.B.A.	Gérant	Duchesnay	12 mois
Jacques Champagne	Secrétaire-trésorier	"	12 "
Benoît Juneau, ing.f.	Adjoint au gérant	"	12 "
Denis Hamelin	Inspecteur-général à la lutte	"	12 "
Adrien Coulombe	Inspecteur-général aux services	"	12 "
Marion McMurray	Inspecteur-général adj.	La Tuque	12 "
Gilbert Samson	Comptable	Duchesnay	12 "
Marie Richardson	Secrétaire de direction	"	12 "
Érèse Martineau	Secrétaire-dactylo	"	12 "
Jacques Chayer	Commis général	"	12 "
Linda Paquet	Réceptionniste-dactylo	"	8 "
A venir	Commis-général	"	8 "
Charles-Edouard Brisebois	Mécanicien	"	12 "
Jean-Guy Gauthier	Directeur de la détection	"	12 "
Daniel Veillette	Adj. au directeur "	"	8 "
Gilles Renaud	Contrôleur au Q.G.L.	"	12 "
Rénald Lefebvre	Directeur du service des communications	"	12 "
Gilles Fortier	Technicien en communica- tion	"	12 "
Nancy Rouleau	Directrice de la prévention	"	12 "
Georges-Henri Morin	Inspecteur prévention	"	12 "
Wellie Vézina	Inspecteur prévention	"	12 "
Gaëtan Morin	Inspecteur prévention	"	12 "
Gérard Lacasse	Agent d'information	"	12 "
Claude Gagnon	Programmeur	"	12 "
Michel Gagné	Technicien en informatique	"	12 "

## Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE (empl.)
Guy Tremblay	Directeur de la présup- pression	Duchesnay	12 mois
Raynald Coutu	Inspecteur présuppression	"	12 mois
Luc Gouger	" "	"	12 mois
Paul Tremblay	Directeur de la suppression	"	12 mois
Pierre Boucher	" "	La Tuque	12 mois
Normand Bournival	Aéropointeur	"	12 mois
Alide Arsenault	Inspecteur suppression	Duchesnay	12 mois
Mario Larouche	Inspecteur suppression	"	12 mois
Marcel Gravel	Préposé à l'équipement	"	12 mois
Michel Baribeault	Inspecteur suppression	La Tuque	12 mois
Jackie Bérubé	Inspecteur suppression	"	12 mois
Fernand Faucher	" "	"	12 mois
Enilias Tremblay	" "	"	12 mois
Théodore Dubé	Préposé à l'équipement	"	12 mois
René Grenier	Commis	"	5 mois
Réjean Blanchette	Commis	"	4 mois
Jean Thibeault	Aide technicien	Duchesnay	3 mois
Gustave Bergeron	Equipe de choc #5	"	4 mois
Ronald Juneau	" " " #5	"	4 mois
Raymond Lasalle	" " " #5	"	4 mois
Yvon Lavoie	" " " #5	"	4 mois
Pierre Lefrançois	" " " #5	"	4 mois
Luc Morin	" " " #5	"	4 mois
Raoul Bouchard	" " " #6	"	4 mois
Réal Bouchard	" " " #6	"	4 mois
Daniel Dubé	" " " #6	"	4 mois
Pierre Lapointe	" " " #6	"	4 mois
Raoul Ouellet	" " " #6	"	4 mois
Alain Sweeney	" " " #6	"	4 mois

## Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE (empl.)
Pierre Bergeron	Equipe de choc #1	La Tuque	4 mois
Guy Bouchard	.. #1 x	La Tuque	4 mois
François Coutu	.. #1 x	La Tuque	4 mois
Jean-Yves Gauvin	.. #1 x	La Tuque	4 mois
Gilles Leclerc	.. #1	La Tuque	4 mois
Albert Rondeau	.. #1	La Tuque	4 mois
Michel Blanchette	.. #2	La Tuque	4 mois
Pierre Matte	.. #2	La Tuque	4 mois
Patrice McMurray	.. #2 x	La Tuque	4 mois
Henri O'Brien	.. #2	La Tuque	4 mois
Roméo Paquette	.. #2	La Tuque	4 mois
Claude Poulin	.. #2	La Tuque	4 mois
Marc Boucher	.. #3	La Tuque	4 mois
Richard Brassard	.. #3	La Tuque	4 mois
André Coulombe	.. #3 x	La Tuque	4 mois
Serge Gélinas	.. #3	La Tuque	4 mois
Jean-Pierre Tremblay	.. #3	La Tuque	4 mois
Guy Gravel	.. #3 x	La Tuque	4 mois
Steve Bouchard	.. #4 x	La Tuque	4 mois
Oscar Ouellet	.. #4	La Tuque	4 mois
Paul-Emile Perreault	.. #4	La Tuque	4 mois
René Plamondon	.. #4	La Tuque	4 mois
Rémi-Claude Ruel	.. #4	La Tuque	4 mois
Vacant	.. #4	La Tuque	4 mois
Gilles Brousseau	Observateur aérien	La Tuque	4 mois
René Grenier	..	La Tuque	4 mois
Vincent Houde	..	La Tuque	4 mois
Jean Paquin	..	La Tuque	4 mois

Note: les membres d'équipe mobile de combat sont inclus dans les équipes de choc. Ils sont identifiés par un "x" dans la 2<sup>e</sup> colonne.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### GERANT

Le gérant assume l'entière responsabilité de tous les travaux entrepris par la Corporation. Il peut embaucher les employés nécessaires, juger de leur compétence, ainsi que les aptitudes et les congédier pour des motifs valables. Il doit tenir les membres informés des règlements et des exigences du Gouvernement, ainsi que des droits, obligations et privilèges prévus par la loi. Il doit aussi présenter un rapport du travail accompli durant une année qui se termine, et un aperçu d'ensemble des activités prévues pour l'année à venir. (référence: règlements généraux de Société de Conservation de la Région de Québec-Mauricie, p. 32).

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETARE-TRESORIER

Il dirige les employés sous sa supervision immédiate en vue de l'accomplissement des tâches et responsabilités suivantes: comptabilité et secrétariat général de la corporation ainsi que responsabilité conjointe avec le gérant du budget de la Société. (référence: règlements généraux de Société de Conservation de la Région de Québec-Mauricie, p. 31).

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

ADJOINT AU GERANT

L'adjoint au gérant voit à la bonne marche du Q.G.L., et il agit à titre d'officier responsable selon la cédule établie.

Il dirige le travail de l'inspecteur général à la lutte, de l'inspecteur général aux services et du contrôleur. Il voit à ce que les programmes mis de l'avant soient conformes dans leur application au plan directeur de la Société.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GENERAL A LA LUTTE

L'inspecteur général à la lutte coordonne toutes les activités des départements de présuppression, de détection et de suppression.

Il agit à titre d'officier responsable du Q.G.L. selon la cédule établie.



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GENERAL AUX SERVICES

L'inspecteur général aux services coordonne toutes les activités des départements de prévention, des radio-communications, de l'informatique et de la mécanique.

Il agit à titre d'officier responsable du Q.G.L. selon la cédule établie.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GENERAL ADJOINT

L'inspecteur général adjoint dirige le travail du personnel affecté à la suppression. Il a la responsabilité de coordonner les travaux d'attaque initiale et d'extinction des incendies.

La formation du personnel de lutte, l'équipement de combat et l'opération du poste de La Tuque sont aussi placés sous sa juridiction.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMPTABLE

Le comptable est responsable de l'émission des chèques et factures, du suivi de la paie des employés, de la tenue des livres comptables, états financiers et différents dossiers.

Il dirige le travail du commis général.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS GENERAL

Le commis général est responsable de la préparation des chèques et des factures, et de la tenue à jour de différents dossiers relatifs à la comptabilité.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETARE DE DIRECTION

La secrétaire de direction est responsable des services de secrétariat et de reproduction pour tous les employés. Elle voit aussi à la continuité requise pour la réception et l'expédition des messages.

Elle dirige le travail de la secrétaire-dactylo et de la réceptionniste-dactylo.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETAIRE-DACTYLO

La secrétaire-dactylo est responsable de la dactylographie et de la reproduction de la correspondance et des documents.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

RECEPTIONNISTE-DACTYLO

La réceptionniste-dactylo est responsable de la réception des appels et de l'acheminement des messages pour tout le personnel.

Elle effectue aussi des travaux de dactylographie ou tout autre travail de secrétariat.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CONTROLEUR

Le contrôleur est responsable de la tenue des dossiers et tableaux du Q.G.L., des rapports finals d'incendies, de la météorologie, incluant le réseau des stations météorologiques, et de la cartographie.

Il assiste l'officier en devoir au Q.G.L.



### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### AEROPONTEUR

L'aéropointeur est responsable de l'aéropointage lors d'attaque ou de combat aérien sur un incendie.

Il se voit aussi confier des patrouilles d'observation aériennes et la confection de rapports d'incendie.

Il est le représentant de la Société sur le comité provincial de formation.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction:

#### DIRECTEURS DE LA SUPPRESSION

Les directeurs de la suppression sont responsables des équipes de lutte. Ils surveillent les activités de lutte de leur personnel et fournissent assistance aux chefs de lutte pour les services et la compilation des informations nécessaires aux différents rapports.

Ils voient aussi à l'entraînement et à la formation de leur personnel en regard de la lutte aux incendies, et à l'entretien des propriétés de la Société.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEURS A LA SUPPRESSION

Les inspecteurs à la suppression dirigent les équipes de choc sous leur responsabilité. Ils effectuent les tâches qui leur sont confiées pour le combat d'incendies, le plus souvent comme chef de lutte, mais aussi pour tout autre poste de l'organigramme de lutte. Ils réalisent ou supervisent aussi certains travaux d'entretien et de réparation sur l'équipement, les terrains ou les bâtisses.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PREPOSES A L'EQUIPEMENT

Les préposés à l'équipement sont responsables de l'équipement de combat remis aux entrepôts de La Tuque ou Duchesnay.

Ils voient à ce que l'état de l'équipement réponde aux normes établies, contrôlent les entrées et les sorties du matériel, et tiennent un inventaire de ce qui est entreposé.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

DIRECTEUR DE LA PRESUPPRESSION

Le directeur de la présuppression est responsable de la préparation et de la tenue à jour du plan de combat de la Société, et de l'implantation et du maintien d'un réseau de gardes-feu municipaux.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### INSPECTEURS A LA PRESUPPRESSION

Les inspecteurs à la présuppression sont responsables de la cueillette de l'information nécessaire à la confection et à la révision du plan de combat. Ils maintiennent des relations avec les gardes-feu municipaux, organismes, groupes d'individus ou individus qui peuvent fournir des services à la Société pour le combat des incendies.

# SOC 3

11-20

## 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

### DIRECTEUR DE LA DETECTION

Le directeur de la détection est responsable de la surveillance aérienne du territoire en vue d'y repérer les incendies.

Il s'occupe aussi de mettre en oeuvre des programmes d'information pour amener le public à rapporter rapidement tout incendie à la Société,

Il est le lien entre la Société et les transporteurs aériens pour connaître la disponibilité d'aéronefs, et pour la location selon les besoins pour la patrouille aérienne et pour la lutte.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA DETECTION

L'adjoint au directeur de la détection est responsable de la cartographie des patrouilles de détection aérienne. Il participe à l'élaboration du programme quotidien de surveillance aérienne, suit la position des avions en vol et répond aux rapports de découverte d'incendie.

En l'absence du directeur, il assume les responsabilités de ce dernier pour l'opération du centre de détection.



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

DIRECTEUR DE LA PREVENTION

Le directeur de la prévention est responsable de l'exploitation de la campagne "Conservation Québec", de la diffusion de toute autre information visant à réduire le nombre de feux de causes humaines, et de l'application de la loi: inspections préventives, permis de brûlage, travaux en forêt.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEURS A LA PREVENTION

Les inspecteurs à la prévention sont responsables de l'exécution des programmes et de l'exploitation des campagnes visant à réduire le nombre de feux de causes humaines.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

AGENT D'INFORMATION

L'agent d'information est responsable auprès des médias d'information de la diffusion de la Campagne "Conservation-Québec, ainsi que de la publicité et de l'information émanant de la Société.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PROGRAMMEUR

Le programmeur est responsable du bon fonctionnement du système informatique, de l'intégration et du développement des logiciels requis, et du système de localisateur de foudre.

Il dirige le travail du technicien en informatique.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE

Le technicien en informatique est responsable de la mise à jour des différentes banques de données, de l'installation, l'entretien et la réparation du système de localisateurs de foudre, et du support aux utilisateurs des équipements informatiques.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

DIRECTEUR DES RADIOCOMMUNICATIONS

Il est responsable d'installer et de maintenir en bon état de fonctionnement tout le réseau de communication de la Société. Il s'occupe aussi de l'achat de l'équipement de communications.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

TECHNICIEN EN COMMUNICATIONS

ET AIDE-TECHNICIEN

Ils sont responsables des travaux d'installation de l'équipement de communication, des travaux de modification du système et des travaux d'inspection et de réparation de l'équipement.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MECANICIEN

Il a la responsabilité d'effectuer toutes les réparations mécaniques requises sur les véhicules et toutes les autres unités mécaniques, à l'exception des motopompes.



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS

Il a la responsabilité d'exécuter le travail de bureau qui lui est assigné tel que préposé aux communications, compilations de données, dactylographie de rapport, etc.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

OBSERVATEUR AERIEN

Il a la responsabilité d'effectuer les patrouilles aériennes qui lui sont commandées, et de découvrir, localiser et rapporter tout incendie forestier.

Il s'occupe aussi d'effectuer les rapports demandés, et certains travaux d'entretien de la propreté des locaux.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### EQUIPE DE CHOC

Le membre d'une équipe de choc est responsable prioritairement de l'exécution de l'attaque initiale des incendies forestiers. Par conséquent, il doit effectuer certaines activités en vue d'une préparation technique, physique et morale pour bien s'acquitter de cette responsabilité première.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

E.M.C.

Le membre d'une équipe mobile de combat est responsable d'exécuter l'attaque initiale des incendies forestiers. Il doit exécuter les activités commandées en vue de se préparer techniquement, physiquement et moralement pour bien s'acquitter de cette responsabilité. Il peut se déplacer partout dans la province à la demande du C.C.L.

4- Municipalités:

a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): 163

b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: 102

c- Nombre total de gardes-feu municipaux: 131

d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: 112

5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

<u>Cours</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u> (jours)	<u>Candidats</u>	<u>Nombre</u>
Organisation 87	6 avril	2-1/2	Employés permanents	38
Sécurité sur feu	9 avril	1	Employés permanents	20
Rapport final d'incendie	13 avril	2	Personnel en suppression	10
Formation à l'embauche	28 avril	3-1/2	Personnel saisonnier	18
" " "	12 mai	3-1/2	Personnel saisonnier	18
Observateur aérien	5 mai	1/2	Observateur régulier	2
" "	12 mai	1/2	Observateur régulier	2
" "	20 mai	1	Observateurs substitués et pilotes	15
Secourisme	26 mai	2	Employés en suppression	15
Commis sur feu	Entre 4 et 15 mai	1	Employés saisonniers	4
Chef d'équipe	7 juillet	12	Employés saisonniers	15
Combattant qualifié	8 sessions entre le 2 et 31 mai	1	Garde-feu et employés municipaux	200
	3 sessions entre le 2 et 13 juin	1	Indiens	75
	6 sessions entre le 8 mai et 1er juin	1/2	Personnes susceptibles de travailler comme combattant	150
Traitement de texte	A déterminer	1	Personnel permanent	6
Datatrieve	A déterminer	1	Personnel permanent	6

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

Le programme de Prévention vise à réduire le nombre de feux de cause humaine.

Ainsi, nos efforts seront focalisés sur quatre catégories d'usagers, soit: les gens s'adonnant à la récréation, les résidants, les cueilleurs de fruits sauvages et les élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années primaires.

De façon générale, pour rejoindre ces utilisateurs, le matériel publicitaire de Conservation-Québec sera exploité au maximum.

Par l'intermédiaire des médias de masse, la Société informera la population de l'indice d'inflammabilité de la forêt. De plus, les panneaux routiers, la tenue de kiosques et les communiqués de presse seront d'autres outils utilisés pour amener la population à protéger nos forêts contre le feu.

Des inspections préventives sur les équipements mécaniques employés en forêt, sur les camps et les chemins de fer seront effectuées au cours de la saison.

Des rencontres auront lieu avec différents organismes qui côtoient la forêt: compagnies forestières, parcs, réserves, bases de plein air, colonies de vacances, base militaire, centres éducatifs forestiers, ZECS et pourvoiries.

Nous veillerons aussi à émettre des permis de brûlage sur les travaux en forêt, en fonction des codes de danger d'incendie et selon les inspections sur le terrain.

La mascotte Garofeu participera à différentes activités: parades, expositions ou toutes autres occasions jugées valables.

Une attention particulière sera portée aux feux d'herbe et au reboisement le printemps puis à la cueillette des fruits sauvages à la fin de l'été.

Finalement, l'automne marquera le début de nos rencontres dans les écoles situées en périphérie de la forêt.

F—DÉTECTION

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

Le Système de détection est basé sur les appels provenant des utilisateurs de la forêt et sur les patrouilles aériennes.

Les appels provenant du public sont acheminées au département de la détection. Le département de suppression et le Q.G.L. en sont immédiatement avisés en vue de prendre les mesures qui s'imposent.

Toutes les municipalités situées sur le territoire de la Société ont reçu un formulaire d'informations à compléter lorsqu'un feu leur est rapporté. Ces informations nous sont ensuite transmises.

Il en est de même pour les postes de la Sûreté du Québec, plusieurs parcs et réserves, Z.E.C., pourvoiries et clubs, aéroports et transporteurs aériens. Tous ces organismes connaissent notre numéro de téléphone.

La détection aérienne est organisée en fonction du danger et des risques d'incendie. Un centre de détection aérienne, situé à Duchesnay, planifie des patrons de patrouille et des patrouilles spéciales, si nécessaire. Dépendant du danger, plusieurs patrouilles peuvent être effectuées à chaque jour; les patrouilles peuvent se terminer plus tard le soir et il peut y avoir des patrouilles à 6 milles de visibilité plutôt qu'à huit milles ou dix milles.

Quatre aéronefs sont loués par contrats exclusifs, pour un montant de 172 500\$. Ils peuvent répondre aux besoins de la détection aérienne lorsque le danger d'incendie est moyen. En situation de danger élevé ou extrême, des aéronefs supplémentaires s'ajouteront pour répondre aux besoins. A cet effet, des contacts ont été faits avec plusieurs transporteurs aériens et un montant de 40 000\$ a été prévu pour défrayer le coût de ces aéronefs supplémentaires.

Un observateur entraîné prend place à bord de tous les aéronefs sous contrat. Un observateur substitut qui a reçu une formation au début de la saison prend place à bord de tous les aéronefs de renfort.

Des appareils de radio-communications relient tous les avions de patrouille avec le centre de Détection à Duchesnay.

Les cartes pour la navigation ainsi que les cartes et le matériel nécessaires à la localisation et au rapport des feux sont placés à bord de chacun des avions de patrouille.



## G—PRÉSUPPRESSION

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
Cessna 310	La Tuque	275	1er mai au 30 septembre	X	X	X	90	-	10	
Piper Aztec	La Tuque	275	1er mai au 30 septembre	X	X	X	90	-	10	
Beech Baron	La Tuque	275	1er mai au 30 septembre	X	X	X	90	-	10	
Aérostar	La Tuque	250	15 avril au 15 septembre	X	X	X	55	35	10	
Hughes 500-D	La Tuque et/ou	405	1er mai au 15 septembre	X	-	X	-	-	90	10
Hughes 500-D	Duchesnay	225	1er juin au 15 août	X	-	X	-	-	90	10

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

- b) Inscrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Inscrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité) *	Contrat (non- exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs **
Air Alma Inc.			X	4
Air B.G.M. Inc.	X		X	4
Air Dorval Ltée	X		X	9
Air Roberval Ltée			X	7
Aviation Les Iles Ltée			X	7
Aviation Portneuf			X	1
Avionair			X	7
Bel Air Laurentien Inc.	X		X	6
Cargair Ltée			X	7
Héli-Max Ltée	X		X	10
Hélicoptères Trans Canada Ltée			X	26
Hélicoptères Viking Ltée			X	28
La Tuque Air Service			X	4
Les Ailes de Charlevoix Inc.			X	2
Max Aviation Inc.			X	3
Mobair Aviation Inc.			X	4
Perfecair Inc.			X	8
Québec Aviation Ltée	X		X	12
Roger Forgues Aviation Ltée			X	2
Transmission Aero Ltée			X	8
Transport Air			X	9

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

Onze transporteurs aériens sont approchés afin d'établir les disponibilités de seize appareils "sur demande" pour la prochaine saison.

En plus du nombre et du genre d'appareils disponibles, des informations sont prises sur le genre de services aériens dispensés par le transporteur, sur sa licence d'opération, l'expérience du chef pilote et des pilotes, la maintenance des appareils, les facilités de contact, les délais de disponibilité et la tarification.

L'autorisation nous a été accordée par les transporteurs pour installer une antenne radio sur les appareils les plus susceptibles d'être loués "sur demande", avant le début de la saison. Une des sept unités radio portatives, opérant sur le réseau aviation, pourra y être branchée en quelques secondes, lors de l'utilisation de l'aéronef.

Des séries de cartes sont disponibles pour les avions de renfort et un observateur désigné prendra place à bord de ces aéronefs.

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

<u>NOM</u>	<u>Endroit</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
Lac Dubois		2320-8-1525
Barrage Gouin		2418-5-4415
Lac Frémont		2615-4-4040
La Tuque		2914-9-5008
Lac Sauvageau		2718-2-5553
Summit		3216-4-0528
Lac Brown		2812-8-1705
Mont Carmel		3011-2-0806
Sawine		2511-1-6366
Lac Dubut		3312-8-3780
Mont Gladys		3515-3-5878
Mont Ste-Anne		3713-4-5005
Grand Fonds		4016-2-1035
Mont Valin		3719-6-0320
Duchesnay		3412-5-1643

- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

La détection aérienne est desservie par un réseau de communication exclusif. Trois stations répé-  
titrices permettent aux aéronefs de communiquer en tout  
temps avec le centre des opérations aériennes et le Q.C.L.  
Ce réseau est adéquat pour les besoins actuels de la  
Société.

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve,  
pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: Motorola

Bases 18 Portatifs 69 Mobiles 69

Marque de commerce: Comco

Bases 0 Portatifs 9 Mobiles 0

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

- d- Quels services les représentants de ces marques de  
commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

- Motorola: Vente et réparation à Québec
- Comco : N'est pas représenté dans la région.

3- Outillage et équipement

Quantité

	Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location
<b>a- <u>Véhicules</u></b>		
Automobiles .....	_____	7 _____
Camions légers (1/2 à 3/4 t)	_____	27 _____
Camions (1 tonne et +)	_____	1 _____
Camions-cit. (autonomes)	_____	_____
Autres (préciser) .....	_____	_____
"        "Blazer. 4. x. 4.	_____	1 _____
"        "Fourgonnette.	_____	2 _____

**b- Outillage**

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....	160 _____
Autres motopompes .....	- _____
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....	880 _____
"        à fibre synthétique (long. de 30 m) ..	2179 _____
Réservoirs à eau avec gicleurs .....	516 _____
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....	2159 _____
Réservoirs amovibles .....	1 _____
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....	29 caches _____

\* Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. 7 Féd. 0 Société 2

Autres stations fournissant des données: 9  
Nombre de stations fournissant des données sur la foudre: 18

---

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	<u>Manouane</u>	<u>2313-8-1552</u>
	<u>Rapide Blanc</u>	<u>2916-1-3248</u>
	<u>Duchesnay</u>	<u>3412-5-0743</u>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>

Analyseur de position (endroit) Duchesnay

Ordinateur (type): Vax 750

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL.

Le plan de combat disponible <sup>est</sup> ~~en~~ une série de manuels dans lesquels sont regroupées les informations concernant les organismes en milieu forestier, susceptibles de fournir des services à la Société pour le combat des incendies.

Parmi ces organismes, nous retrouvons les municipalités rurales, les cités et villes, les compagnies forestières, Z.E.C., parcs et réserves, unités de gestion, conservation de la faune, réserves indiennes, Sûreté du Québec, protection civile et des organismes de fournitures et services dans les domaines du logement, de la nourriture, du transport, de l'équipement mécanique, etc.

A cela s'ajoute un dossier de personnes ressources qui nous fournissent une liste de noms de combattant dans leur milieu. Ces personnes ressources sont les premières contactées lorsqu'il y a un besoin de combattants dans leur région, et elles peuvent elles-mêmes nous rejoindre un certain nombre de combattants pour un feu donné. Dans le but de s'assurer une répartition de combattants potentiels la plus uniforme possible, 11 zones d'intervention de 50 kilomètres de rayon ont été établies, et notre plan de combat doit répertorier au moins 60 combattants par zone.

Tous les organismes et les personnes ressources sont localisés par un numéro de quadrillage, de sorte qu'il est possible de référer rapidement à ceux qui sont le plus près d'un feu.

Les informations contenues dans le plan de combat sont maintenant disponibles sur informatique et accessibles au Q.G.L. et à tous les départements.



5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes         6        

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

Ces équipes peuvent être déplacées sur le territoire en fonction des risques et dangers particuliers, comme la foudre, des activités périodiques intenses comme la cueillette de bleuets, et les indices de danger dans une région particulière.

Les déplacements se feront au moyen de véhicule, d'hélicoptère ou d'avion, selon la situation anticipée. Les équipes sont logées à l'endroit le plus propice, chez des fournisseurs avec lesquels nous avons une entente prévue au plan de combat, comme des établissements hôteliers, camps forestiers, pourvoyeurs, etc. ou à notre poste de Belle-Plage pour le territoire nordique.

Equipe de choc no 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: La Tuque
- Nom du chef d'équipe Michel Baribeault, Inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
 Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne  
 Endroit: La Tuque  
 Description: Hélicoptère Hughes 500D  
 Endroit: La Tuque
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement
  - Vérification et réparation d'équipement
  - Entretien
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Michel Baribeault	27 ans
Pierre Bergeron	10 ans
Guy Bouchard	2 ans
François Coutu	1 an
Jean-Yves Gauvin	6 ans
Gilles Leclerc	7 ans
Albert Rondeau	13 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 2

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: La Tuque
- Nom du chef d'équipe Jackie Bérubé, inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne  
Endroit: La Tuque  
Description: Hélicoptère Hughes 500 D  
Endroit: La Tuque
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Entraînement

Vérification et réparation d'équipement

Entretien

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Jackie Bérubé	25 ans
Michel Blanchette	9 ans
Pierre Matte	13 ans
Patrice McMurray	1 an
Henri O'Brien	27 ans
o Roméo Paquette	27 ans
Claude Poulin	13 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 3

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: La Tuque
- Nom du chef d'équipe Fernand Faucher, inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
 Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne  
 Endroit: La Tuque  
 Description: Hélicoptère Hughes 500D  
 Endroit: La Tuque
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement
  - Vérification et réparation d'équipement
  - Entretien
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Fernand Faucher	16 ans
Marc Boucher	6 ans
Richard Brassard	7 ans
André Coulombe	2 ans
Serge Gélinas	16 ans
Jean-Pierre Tremblay	9 ans
Guy Gravel	--

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 4

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: La Tuque
- Nom du chef d'équipe Philiat Tremblay, inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
 Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne  
 Endroit: La Tuque
- Description: Hélicoptère Hughes 500D  
 Endroit: La Tuque
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement
  - Vérification et réparation d'équipement
  - Entretien
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Philiat Tremblay	28 ans
Steve Bouchard	1 an
Oscar Ouellet	13 ans
Paul-Emile Perreault	13 ans
René Plamondon	9 ans
Rémi-Claude Ruel	1 an
Vacant	

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 5

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: Duchesnay
- Nom du chef d'équipe Alide Arsenault, inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne
- Endroit: Duchesnay  
Description: Hélicoptère Hughes 500D  
Endroit: Duchesnay
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement
  - Vérification et réparation d'équipement
  - Entretien
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Alide Arsenault	16 ans
Gustave Bergeron	19 ans
Ronald Juneau	5 ans
Raymond Lasalle	15 ans
Yvon Lavoie	21 ans
Pierre Lefrançois	7 ans
Luc Morin	2 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 6

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 7
- Base de l'équipe de choc: Duchesnay
- Nom du chef d'équipe Mario Larouche, inspecteur
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette ou hélicoptère  
 Description: Camionnette 1/2 tonne et crew cab 3/4 tonne  
 Endroit: Duchesnay
- Description: Hélicoptère Hughes 500D  
 Endroit: Duchesnay
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement
  - Vérification et réparation d'équipement
  - Entretien
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Mario Larouche	11 ans
Raoul Bouchard	18 ans
Réal Bouchard	24 ans
Daniel Dubé	11 ans
Pierre Lapointe	9 ans
Raoul Ouellet	19 ans
Alain Sweeney	5 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

- 6 groupes de 25 combattants répartis dans notre territoire recevront une session de formation sur le combat des incendies de niveau "combattant qualifié".
- Cette même formation sera dispensée à 25 combattants de chacune des 3 réserves indiennes.
- Une session de formation au personnel de 97 municipalités regroupant environ 200 employés municipaux se donnera également en début de saison.

Nous comptons toujours sur les surintendants et contre-mâîtres des compagnies forestières qui ont participé au combat d'incendie dans le passé et qui ont suivi des cours de chef de lutte de stade 1 ou de chef d'équipe.



1- Quartier général de Lutte:a- Où est situé le Q.G.L.? Duchesnay

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

Benôit Juneau, ing.f., adjoint au gérant

Denis Hamelin, inspecteur général à la lutte

Adrien Coulombe, inspecteur général aux services

Personnel de support: (nom et fonction)

Gilles Renaud, contrôleur

2- Aéropointeursa- régulier(s)

Normand Bournival

b- substitut(s)

Jackie Bérubé, inspecteur

Paul Tremblay, directeur de la suppression, Duchesnay

Pierre Boucher, " " " " " " , La Tuque

3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: La Tuque

- Services d'entretien                      oui                       non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu): Nous louons de la Ville, une partie de la bâtisse de l'aéroport où les équipages ont une salle d'attente d'environ 6m x 8m. Elle contient des fauteuils, pupitres, téléviseur et téléphone. Il y a aussi une chambre de toilette.

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages): Les équipages peuvent être rejoints par radio sur fréquence "simplex" ou par téléphone à l'Hôtel. Il y a entente entre l'aéropointeur et les équipages pour être en mesure de les rejoindre en tout temps.

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu): 2 véhicules seront loués d'une agence. Il s'agira d'auto, si possible.

- Local du mécanicien (description): Il y a possibilité d'utiliser un local pour le service d'entretien.

- Nom de l'expéditeur: Normand Bournival, aéropointeur

NOTE: Nos observateurs en détection aérienne sont basés à la même place et ont pour mission d'agir comme expéditeur à l'occasion. En cas d'absence de ces employés, une personne parmi notre personnel au bureau de La Tuque est désignée pour assurer une présence continue à la base.

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	<u>2</u>
— Aéropointeurs.....	<u>1</u>
— Combattants spécialisés.....	<u>8</u>

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	<u>15</u>
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	<u>300</u>
— Outils manuels.....	<u>200</u>
— Appareils de radiocommunications.....	<u>5</u>
— Autre (préciser).....	<u>--</u>

Formule 'A'

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: de la Côte-Nord
- 2- Adresse: 120, boulevard Comeau  
Baie-Comeau QC  
G4Z 2L6
- 3- Nom du gérant: Michel Blanc
- 4- Superficie totale protégée: 8 078 696 hectares

## 5 - Liste des membres

## a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
La Compagnie de papier Q.N.S. Limitée		71 325	
Ministère des affaires indiennes et du Nord		29 889	
Hydro-Québec		27 221	
Consolidated Bahturst Inc.		21 984	
Société immobilière du Cap Nord		2 032	
La Compagnie minière Québec Cartier		1 713	
Lucien Santerre		996	
Sous-total		155 160	
Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres publiques non concédées et terrains privés de moins de 800 ha)		7 923 536	
Superficie totale		8 078 696	

b) Membres bénéficiaires

<u>Nom du membre</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Volume garanti Mètres cubes ou Cunits</u>
La Compagnie de papier QNS Ltée		717 000
Scierie des Outardes Enr.		707 000
Papeterie Reed Limitée		600 000
Consolidated Bathurst Inc.		170 000
Cascades (Port-Cartier) Inc.		112 000
Scierie du Nord		28 300
Scierie Jacques Beaulieu Limitée		20 000
N.Y.M. Dugas & Frères		4 700
Traitement sous-pression L.D.		3 750
Scierie L.P.M.		900
Jean-Claude Deschênes		900
Scierie J.M. Thibeault		550
Scierie Marco Inc.		500

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:Nom du membre

Aucun

d) Administration

- Membres votants: 12 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

* Gilles J. Barrette	La Compagnie de papier Q.N.S. Ltée	296-7450
Fernand Boissé	Compagnie minière Québec Cartier	768-2273
Michel E. Fortin	Cascades (Port-Cartier) Inc.	766-5906
Bernard Drolet	Ministère de l'Énergie et Ressources	643-7735
* Félix Gagnon	Scierie des Outardes Enr.	589-9229
* Jacques Girard	Consolidated Bathurst Inc.	545-0666
* Louis Hamel	Papeterie Reed Limitée	587-7100
Jaan Kull	La Compagnie de papier Q.N.S. Ltée	296-7439
* Roger Lafrance	Ministère de l'Énergie et Ressources	589-9915
Robert Martin	Hydro-Québec	294-3451
Jean-Guy Normand	Scierie du Nord	766-6666
Joanne Rioux	Ministère des affaires indiennes et du Nord	962-6596

## \* comité exécutif

- Autres comités: Noms des comités et membres.



## B — IDENTIFICATION DU PROBLEME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

Les principaux risques proviennent de la foudre et des usagers, tels, récréationnistes, pêcheurs, cueilleurs de fruits sauvages, employés aux opérations forestiers et aux travaux de génie en forêt, résidents en forêt, chasseurs.

Au point de vue danger, il faut noter le type de forêt composée essentiellement de résineux avec pessière à cladonie dans la partie nord du territoire, ainsi que de grandes superficies déboisées avec présence de déchets de coupe dans la partie sud.

C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

	Dollars
1. Traitements, salaires et allocations	
permanents_____	1 142 673
saisonniers_____	537 384
2. Contributions de l'employeur _____	228 435
3. Service de transport et communication _____	97 785
4. Services professionnels, administratifs et autres _____	157 950
5. Entretien et réparation _____	49 700
6. Loyers aéronefs _____	492 250
autres _____	10 745
7. Fournitures et approvisionnements _____	237 251
8. Matériel et équipement _____	122 264
9. Terrains, immeubles et travaux de génie _____	21 250
10. Services regroupés _____	1 191 160
TOTAL _____	<u>4 288 847</u>

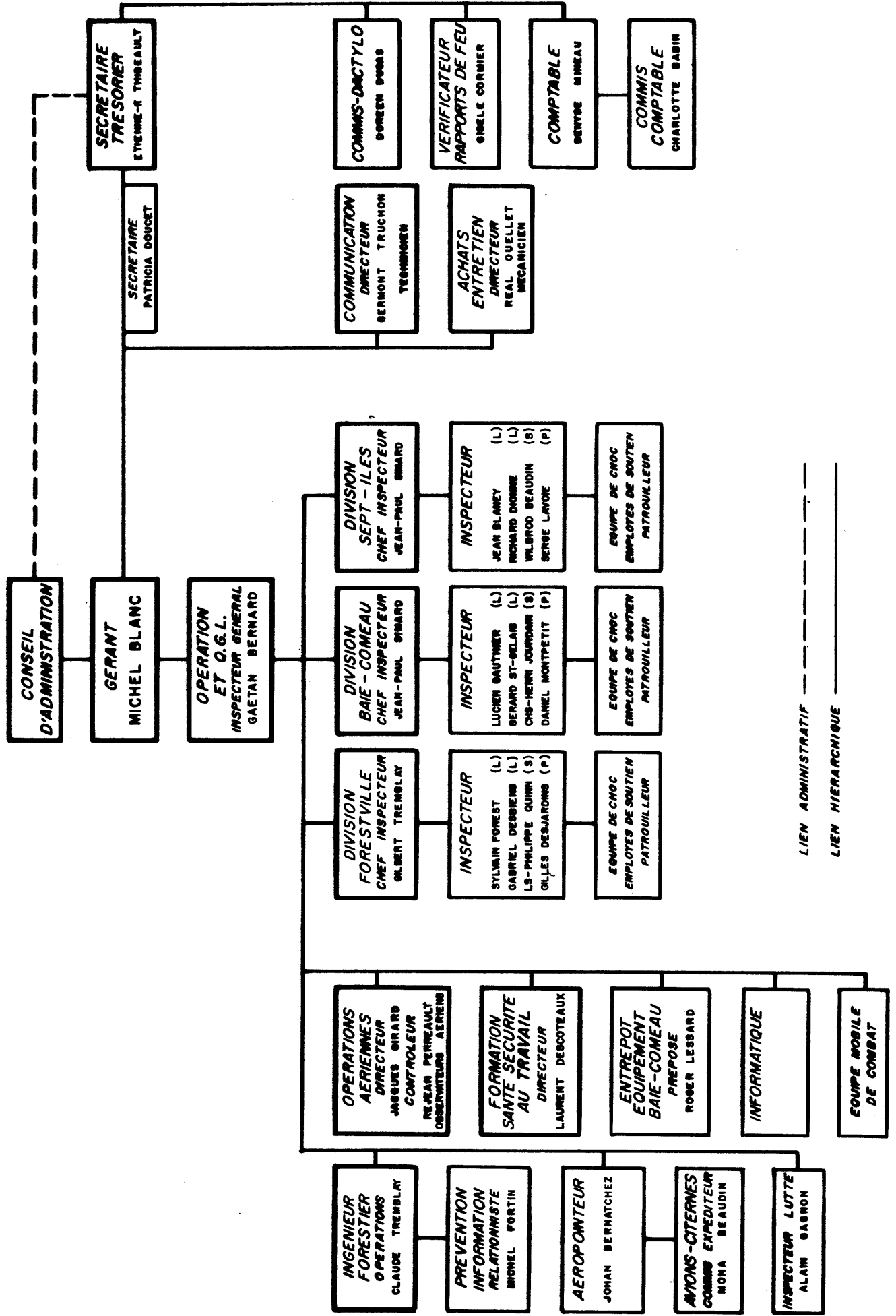
D—EFFECTIFS

1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société

# SOCIETE DE CONSERVATION DE LA COTE-NORD

## ORGANIGRAMME



LIEN ADMINISTRATIF - - - - -

LIEN HIERARCHIQUE \_\_\_\_\_

2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) DE TOUS LES EMPLOYES de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, N'INSCRIRE SON NOM QU'UNE SEULE FOIS en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Blanc, Michel	Gérant	Baie-Comeau	Permanent
Thibeault, Étienne-F.	Secrétaire-trésorier	Baie-Comeau	Permanent
Babin, Charlotte	Commis général	Baie-Comeau	Permanent
Cormier, Gisèle	Vér.rapports de feu	Baie-Comeau	Permanent
Doucet, Patricia	Secrétaire	Baie-Comeau	Permanent
Dugas, Doreen	Commis-dactylo	Baie-Comeau	Permanent
Mineau, Denyse	Comptable	Baie-Comeau	Permanent
Blanc, Annick	Commis occasionnel	Baie-Comeau	4 mois
Descôteaux, Laurent	Resp. formation	Baie-Comeau	Permanent
Ouellet, Réal	Resp. achats & approv.	Baie-Comeau	Permanent
Caron, Raoul	Mécanicien	Baie-Comeau	Permanent
Lapointe, Fernando	Menuisier	Baie-Comeau	4 mois
Tremblay, Claude	Ingénieur for.opérations	Baie-Comeau	Permanent
Fortin, Michel	Relationniste	Baie-Comeau	Permanent
<u>Truchon, Bermont</u>	Resp.télécommunications	Baie-Comeau	Permanent
Boucher, Chs-Émile	Technicien	Baie-Comeau	Permanent
Noreau, Marc	Technicien	Baie-Comeau	4 mois
Girard, Jacques	Resp. opér.aériennes	Baie-Comeau	Permanent
Perreault, Réjean	Contrôleur	Baie-Comeau	Permanent
Campion, Éric	Observateur aérien	Baie-Comeau	4 mois
Harvey, Serge	Observateur aérien	Baie-Comeau	4 mois
Tremblay, Jacques	Observateur aérien	Forestville	4 mois
Petitpas, André	Observateur aérien	Sept-Iles	4 mois
Albert, Allen	Observateur aérien	Sept-Iles	4 mois
Bernard, Gaétan	Inspecteur général	Baie-Comeau	Permanent
Bernatchez, Johan	Aéropointeur	Baie-Comeau	Permanent
Lessard, Roger	Resp. entrepôt QGL	Baie-Comeau	Permanent
Beaudin, Mona	Commis expéditeur	Aéroport Baie-Comeau	4 mois
Ouellet, Patrice	Commis expéditeur (temps partiel)	Aéroport Baie-Comeau	4 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Tremblay, Gilbert	Chef-inspecteur	Forestville	Permanent
Forest, Sylvain	Insepcteur - lutte	Forestville	Permanent
Desbiens, Gabriel	Inspecteur - lutte	Forestville	8 mois
<u>Desjardins, Gilles</u>	Inspecteur - prévention	Forestville	8 mois
Quinn, Ls-Philippe	Inspecteur - services	Forestville	Permanent
Gagnon, Alain	Inspecteur - lutte	Forestville	8 mois
Gallant, Augustin	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Brisson, Réginald	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Morneau, Ovila	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Tremblay, Laurian	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Auclair, Rénald	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Pinel, Aldège	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Tremblay, Raymond	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Thiffault, Réal	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Tremblay, Richard	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Benjamin, Jacques	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Benjamin, Jean-Baptiste	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Gagnon, Aurèle	Dépisteur de fumées	Forestville	4 mois
Morneau, Adélar	Journalier	Forestville	4 mois
Tremblay, Joseph-Paul	Journalier	Forestville	4 mois
Tremblay, Chs-Auguste	Patrouilleur prévention	Forestville	4 mois
Tremblay, Pierre	Commis	Forestville	4 mois
Simard, Jean-Paul	Chef-inspecteur	Baie-Comeau	Permanent
Gauthier, Lucien	Inspecteur - lutte	Baie-Comeau	Permanent
Montpetit, Daniel	Inspecteur - prévention	Baie-Comeau	Permanent
Jourdain, Chs-Henri	Inspecteur - services	Baie-Comeau	Permanent
St-Gelais, Gérard	Inspecteur - lutte	Baie-Comeau	8 mois
Fontaine, Georges	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Bellefleur, Patrick	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Bacon, Mathieu	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Riverin, Jean-Baptiste	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Martel, Étienne	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Jones, Colomban	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Thibeault, Victor	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Paquet, Yves	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Martel, Raynald	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
<u>Boily, Normand</u>	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Pilote, Jean-Paul	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
<u>Durette, Marc</u>	Dépisteur de fumées	Baie-Comeau	4 mois
Ruest, Fernand	Patrouilleur prévention	Baie-Comeau	4 mois
Gagné, Ghislain	Journalier	Baie-Comeau	4 mois
Desbiens, Solange	Commis - district	Baie-Comeau	4 mois
Roy, Brigitte	Commis - services	Baie-Comeau	4 mois
Simard, Rémi	Concierge	Baie-Comeau	Permanent
Gagné, Chs-Edouard	Journalier	Baie-Comeau	4 mois
Dionne, Richard	Inspecteur - lutte	Sept-Iles	8 mois
Blaney, Jean	Inspecteur - lutte	Sept-Iles	8 mois
Beaudin, Wilbrod	Inspecteur - services	Sept-Iles	8 mois
Lavoie, Serge	Inspecteur - prévention	Sept-Iles	8 mois
Thibeault, Réjean	Patrouilleur prévention	Sept-Iles	4 mois
Therrien, Marc	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Faget, Éric	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
<u>Boucher, Laurent</u>	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Beaudin, Raymond	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Bond, Jean	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois



Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Drouin, Pierre	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Ward, Léopold	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
_____ Dérosby, Louis-Ernest	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
_____ _____	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Thomas, Elzéar	Dépisteur de fumées	Sept-Iles	4 mois
Roussy, Marc	Homme à tout faire	Sept-Iles	4 mois
Rochette, Léo	Homme à tout faire	Sept-Iles	4 mois
Blaney, Arnold	Commis	Sept-Iles	4 mois
Plourde, Ginette	Commis temps partiel	Sept-Iles	4 mois

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**INSPECTEUR GÉNÉRAL**

Il est responsable de l'organisation et de la coordination générale des opérations comprenant la détection et la lutte ainsi que l'entretien des équipements de lutte et des infrastructures.

Il est responsable de la préparation du plan d'organisation, des activités de l'équipe mobile de combat, du plan urgence-secours et du Q.G.L. Il participe et conseille le gérant dans l'établissement des politiques de la Société.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**COMMIS GÉNÉRAL**

Elle participe à la comptabilité en général - plus particulièrement elle est responsable des comptes à payer - elle est aussi responsable de la préparation des listes de paie pour le personnel cadre et des conciliations bancaires- elle partage avec la comptable les autres responsabilités pertinentes et la remplace au besoin.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETARE

Elle dactylographie la correspondance du gérant et du secrétaire-trésorier. Elle classe la correspondance et tient à jour les dossiers du gérant. Elle est responsable de la tenue des dossiers du personnel. Elle effectue tout travail de dactylographie et de polycopie qui lui est confié.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**Commis-dactylo**

Elle est responsable du journal caisse-déboursés ainsi que de la préparation des chèques généraux. Elle tient à jour une liste pour le transfert de fonds au compte salaires. Elle est responsable de la réception et de l'acheminement des appels téléphoniques. Elle est aussi responsable de la réception et de l'expédition du courrier, à cet égard, elle tient notamment un registre des chèques adressés à la Société. Elle s'occupe de recevoir les visiteurs au siège social. Elle exécute également différentes tâches de secrétariat telles que dactylographie, photocopie, incluant l'acheminement et le contrôle des bons de commande.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

VÉRIFICATEUR DES RAPPORTS DE FEUX

Elle est responsable de la vérification comptable des rapports d'incendie - Elle s'occupe de l'impression et de la distribution de la papeterie dans les districts et les services.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMPTABLE

Elle est responsable du grand livre. Elle établit les bilans et les états financiers de même que les comparaisons budgétaires mensuelles et annuelles. Elle supervise le travail de la comptabilité.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

RESPONSABLE DU SERVICE DE LA FORMATION

À titre de responsable, sous l'autorité de l'inspecteur général, il assume la responsabilité de la planification, de l'organisation et de la direction de cours nécessaires à la formation continue du personnel de la Société, tels que définis par le comité de formation. Il dirige également tout autre cours de formation que la Société juge à propos. Il rédige un rapport annuel des activités de son service. Il participe à l'élaboration des politiques de la Société. Il participe aux travaux du comité provincial de formation des Sociétés de Conservation. Il élabore et voit à l'application du programme de santé et sécurité au travail.



**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**RESPONSABLE - ACHATS ET. ENTRETIEN**

Il est responsable des approvisionnements pour l'ensemble des opérations de la Société. Il est responsable de la réparation de tout équipement mécanisé de la Société, de la prise des inventaires physiques de l'équipement et du matériel. Il participe à la préparation des budgets d'achats et de maintenance. Il effectue les achats en temps opportun et expédie le matériel aux endroits requis. Il rédige un rapport annuel des activités de son service.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

Mécanicien

Il procède à la réparation des motopompes, des véhicules-automobiles, des scies mécaniques, des moteurs hors-bord et divers autres équipements mécaniques.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MENUISIER

Sous les directives de l'inspecteur aux services, il procède aux travaux de menuiserie, construction, réparation et entretien des bâtisses, construction et réparation des meubles ou tout autre article.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INGÉNIEUR FORESTIER AUX OPÉRATIONS

Il élabore et supervise le programme de prévention au niveau des activités forestières, industrielles et récréatives en forêt. Il voit à la conception du matériel publicitaire. Il participe aux activités du quartier général de lutte. Il collabore à l'organisation et à la coordination générale des opérations comprenant la prévention et la suppression. Il rédige un rapport annuel des activités des opérations.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**RELATIONNISTE - PRÉVENTION/INFORMATION**

Il est responsable de la diffusion de l'information et de la publicité. Il participe à l'élaboration du programme de prévention. Il participe aux événements régionaux à caractère forestier. Il organise des séances d'information et d'éducation. Il s'assure de la distribution du matériel publicitaire. Il rédige des messages pour la presse écrite et parlée. Il confectionne au besoin du matériel à caractère publicitaire. Il est responsable de la présentation du kiosque de la Société aux différentes manifestations régionales.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

RESPONSABLE DU SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Il est responsable de la planification, de l'installation et de la maintenance du réseau de télécommunications et du réseau de détection de foudre de la Société. Il établit les prévisions budgétaires de son service. Il participe à l'élaboration des politiques de la Société en matière de télécommunications. Il rédige un rapport annuel des activités de son service.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

TECHNICIEN

Il participe à l'installation, à la vérification et à la réparation des appareils de télécommunications (radio mobile, portatif, répéitrice, antenne, etc.) de la Société.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**RESPONSABLE DU SERVICE DES OPÉRATIONS AÉRIENNES**

Il planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités aériennes. Il surveille le travail du personnel rattaché à son service. Il surveille l'opération du système de détection de foudre et s'assure de la diffusion de l'information au personnel et organisme concernés. Il participe à la négociation des contrats avec les compagnies aériennes et s'assure que celles-ci remplissent leurs engagements. Il nolise les appareils supplémentaires au besoin. Il contrôle les frais d'opération de son service en rapport avec le budget établi. Il rédige un rapport annuel des activités de son service. Il agit comme officier en devoir au QGL selon la cédule.



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CONTRÔLEUR

(Adj. opér. aériennes)

Il assiste le responsable du service des opérations aériennes et le remplace au besoin. Il participe à la planification journalière et au contrôle des patrouilles aériennes ainsi qu'à l'entraînement du personnel. Il vérifie les rapports de vols et fait la répartition des coûts attribuables à chacun des feux. Il agit comme officier en devoir au QGL selon la cédule. Il organise et voit à la bonne marche du réseau météorologique. Il voit à la distribution et à l'inventaire des cartes topographiques.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

OBSERVATEUR AÉRIEN

Il est responsable de la recherche des incendies durant les patrouilles aériennes. Il s'assure que les routes de patrouille sont suivies intégralement. Il effectue une observation consciencieuse du terrain. Il transmet sa position au centre de contrôle. Il rapporte tout ce qu'il croit être un incendie. Le cas échéant, il localise et analyse l'incendie et produit un rapport détaillé aux responsables de la lutte. Il complète les rapports pertinents à son travail.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**AÉROPOINTEUR**

Il est responsable, lors du combat des incendies forestiers qui lui sont assignés, de l'utilisation adéquate et rationnelle des avions-citernes. Il est chargé d'assurer la liaison entre les équipages, le quartier général de lutte et les chefs de lutte.

Il est responsable de l'ordre et la propreté de la bâtisses et des équipements de la base d'avions-citernes de Baie-Comeau.

Il s'assure que la maintenance et l'entretien des véhicules des équipages et mécanicien soient faits périodiquement.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PRÉPOSÉ À L'APPROVISIONNEMENT (entrepôt de Baie-Comeau)

Il est responsable à l'entrepôt général de Baie-Comeau, de la réception, de la maintenance, de l'entreposage et de l'expédition de l'outillage et du matériel de lutte. Il tient un inventaire du matériel de l'entrepôt et contrôle les entrées et les sorties suivant la procédure établie.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS EXPÉDITEUR - AVIONS-CITERNES

Il reçoit, expédie et transmet aux intéressés tous les messages relatifs aux opérations des avions-citernes et d'aéropontage affectés ou transitant à la base de Baie-Comeau. Il tient à jour un registre des mouvements de ces avions et des autres activités en général. Il organise l'hébergement des équipages qui sont en poste à Baie-Comeau, ou qui y transitent, et leur procure le transport et autres accommodations nécessaires.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CHEF-INSPECTEUR

Il est responsable de la coordination, de la surveillance des opérations de présuppression et de suppression et de l'application du programme de prévention dans son district. Il agit au besoin comme chef de lutte et coordonnateur de feux multiples. Il participe à la sélection du personnel et à l'élaboration des politiques de la Société ainsi qu'à la planification des opérations.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR À LA LUTTE

Il est responsable de la présuppression et de la suppression des incendies. Il fournit les informations pour la rédaction du rapport final d'incendie. Il peut agir soit comme chef de lutte ou comme coordonnateur du combat des incendies. Il est responsable de la distribution et de l'entretien de l'équipement. Il planifie, coordonne et contrôle le travail de l'équipe de choc.

INSPECTEUR À LA LUTTE - Forestville

Alain Gagnon agit comme aéropointeur substitut.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**INSPECTEUR EN PRÉVENTION**

Il participe à l'élaboration du programme de prévention et est responsable de son application, des normes, lois et règlements concernant la protection. Il détermine les risques et les dangers et prend les mesures qui s'imposent. Il effectue des inspections sur les exploitations forestières, les travaux en forêt, dans les scieries, les lieux de récréation sur les dépotoirs et les bâtisses en forêt. Il visite les bleuetières et identifie les parterres de cueillette de fruits sauvages. Il participe aux événements à caractère populaire.



**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**INSPECTEUR AUX SERVICES (FORESTVILLE & SEPT-ILES)**

Il est responsable de l'entrepôt d'équipement, de la réception de la marchandise, de l'entreposage et de l'expédition de l'outillage et du matériel de lutte. Il en contrôle les entrées et les sorties. Il prête assistance aux responsables de la lutte à titre de chef de service. Selon sa disponibilité, il aide au service de prévention. Il est responsable de l'entretien des bâtisses et terrains.

**BAIE-COMEAU**

Il agit à titre de chef de service à la lutte. Il est également responsable de l'entretien du terrain et des bâtisses.

**3- Description des fonctions:**

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**DÉPISTEUR DE FUMÉES**

Il est membre d'une équipe de choc et agit comme tel. Selon les situations, il peut exercer le rôle de chef d'équipe ou de chef de lutte au stade I.

Sous les directives de l'inspecteur à la lutte, il vérifie et entretient les équipements.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

JOURNALIER OU HOMME À TOUT FAIRE

Sous les directives de l'inspecteur aux services, il effectue nombre de travaux pour venir en aide aux responsables de la prévention, de la présuppression et de la lutte. De plus, il effectue des travaux d'entretien aux bâtiments, aux terrains et tout autre travail nécessaire.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PATROUILLEUR EN PRÉVENTION

Sous la surveillance de l'inspecteur en prévention, il effectue des inspections et des vérifications suivant les normes, les lois et les règlements. Il effectue ce travail sur le site des exploitations forestières, des travaux en forêt, de cueillette de fruits sauvages, de dépotoirs, de lieux de récréation et bâtisses en forêt.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS DE DISTRICT

Il est responsable des communications et des observations météorologiques. Il rédige les rapports d'incendie et autres rapports internes. Il tient à jour la liste de présence des employés. Il complète les formulaires d'engagement des employés saisonniers.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS AUX SERVICES À BAIE-COMEAU

Il reçoit, transmet et achemine toutes les communications au niveau de la Société, soit radio, téléphone, TWX, bélino, ordinateur, etc. Il reçoit et transmet les données de la météo à tous ceux qui en ont besoin. Il assure le contact radio permanent avec les avions de patrouille.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CONCIERGE (BAIE-COMEAU)

Sous les directives de l'inspecteur aux services, il a la responsabilité de la conciergerie dans les édifices de la Société.

4- Municipalités:

a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): 34

b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: aucune

c- Nombre total de gardes-feu municipaux: aucun

d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: 9 municipalités ont des règlements  
3 municipalités émettent des avis à l'occasion

Sacré-Coeur (règlements)  
 Tadoussac (règlements)  
 Bergeronnes (village)  
 Bergeronnes (canton)  
 Escoumins  
 Sautl-au-Mouton (règlements)  
 Saint-Paul-du-Nord (avis)  
 Portneuf (avis)  
 Sainte-Thérèse-de-Colombier

St-Marc-de-Latour  
 Bersimis  
 Ragueneau  
 Chute-aux-Outardes  
 Pointe-aux-Outardes (règlements)  
 Pointe-Lebel  
 Franquelin  
 Godbout

Schefferville  
 Baie-Trinité (règlements)  
 Pentecôte  
 Gallix  
 Moisie  
 Malioténam  
 Sheldrake  
 Rivière-au-Tonnerre  
 Magpie

Rivière-St-Jean  
 Longue-Pointe-de-Mingan  
 Mingan  
 Hâvre-St-Pierre  
 Baie-Johan-Beetz  
 Aguanish  
 Natashquan  
 Fermont (avis)

Cités et villes

Forestville (règlements)  
 Baie-Comeau (règlements)

Port-Cartier (règlements)  
 Sept-Iles (règlements)



5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

<u>Cours</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nombre candidats</u>
C.F.I.	Mars	5 jours	SCCN	2
Météorologie	Avril	1 jour	SCCN	18
Réunion du personnel cadre et administratif	Mai	1 jour	SCCN	32
Sécurité sur les feux et plan d'évacuation	Mai	1 jour	SCCN	46
Détection aérienne	Mai-juin	1 jour	SCCN/tiers	14
Observations météorologiques	Mai-juin	1 jour	SCCN/tiers	24
Séminaires en santé et sécurité au travail	Mai-juin juillet-août	4 jours	SCCN	46
Administration	Juin	1 jour	SCCN	16
Prévention et attaque initiale	Mai-juin	1 jour	Tiers	48
Combattants occasionnels	Juin-juillet	2 jours	Tiers	80
Les services sur un feu	Août-sept.	5 jours	SCCN	20
Chef de lutte stade II	Août	6 jours	SCCN	22
Cours pratique de présuppression	Juin à septembre	20 jours	SCCN	48

**E—PROGRAMME DE PRÉVENTION**

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

**OPÉRATIONS FORESTIÈRES ET TRAVAUX EN FORÊT**

Des réunions d'échange d'informations sont tenues avec les représentants des compagnies au cours desquelles il est élaboré un programme conjoint. Ces réunions se tiennent généralement au début de la saison.

Au cours de la saison, des inspections et visites régulières sont effectuées pour vérifier les équipements présentant des risques.

Pour ce qui est des chemins de fer, en plus de la réunion d'échange d'informations, nous procédons à une inspection annuelle pour nous assurer de la conformité des prescriptions.

**CUEILLETTE DES FRUITS SAUVAGES**

Des inspections spéciales sont effectuées sur les bleuetières et les parterres de cueillette identifiés.

**SCIERIES, DÉPOTOIRS ET BÂTISSES EN FORÊT**

Des inspections périodiques sont effectuées pour s'assurer que ces installations sont conformes aux normes de prévention.

**LOISIRS EN FORÊT**

Associations de propriétaires en forêt  
Associations de chasse et pêche (ZEC)

Des rencontres et des visites périodiques sont organisées pour sensibiliser ces utilisateurs et pour nous assurer de la conformité des installations.

**ÉVÈNEMENT DIVERS**

- Participation aux fêtes populaires avec la mascotte GAROFEU

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

- Participation aux expositions par la présentation d'un kiosque
- Rencontre des écoliers de 4e et 5e année du primaire des localités depuis Sacré-Coeur jusqu'à Hâvre-St-Pierre (3600 écoliers).

PUBLICITÉ ET INFORMATION

- Tenue d'une conférence de presse au début de la saison de protection
- Diffusion du matériel publicitaire de Conservation-Québec dans les médias électroniques et dans la presse écrite
- Distribution du matériel publicitaire de Conservation-Québec, dans les restaurants, hôtels, motels, kiosques d'informations touristiques
- Parution régulière d'articles dans les hebdo régionaux
- Diffusion de messages spéciaux à la radio dans le cas de période de danger élevé ou extrême
- Installation d'affiches sur les travaux et le long des voies de circulation
- Programme spécial quotidien de diffusion de l'état de sécheresse des forêts dans les médias électroniques.

F—DÉTECTION

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

La détection aérienne est planifiée et coordonnée par un service responsable établi au quartier général de Baie-Comeau. Elle s'effectue à partir de trois bases principales soit: les aéroports de Forestville, Baie-Comeau et Sept-Iles.

Les patrouilles aériennes sont effectuées par quatre bimoteurs loués par contrat à long terme en plus d'appareils loués en supplément lorsque les risques et dangers l'exigent. Ces patrouilles se font selon deux possibilités.

1. Sur tous les secteurs où s'exercent des activités humaines et qui sont accessibles par voies terrestres. À cet effet, onze (11) différents plans de patrouilles sont prévus. Chacun de ces plans comporte entre 2 et 5 patrouilles et requiert l'utilisation de 2 à 5 avions. Le choix du plan à exécuter est fait d'après les risques et dangers d'incendie dans les différents secteurs.

2. En cas de foudre, des patrouilles additionnelles sont organisées.

Lors de chacune de leurs missions, les appareils sont en communication constante avec le centre de détection qui note régulièrement leur position. Dès qu'une fumée est découverte, celle-ci est immédiatement signalée au poste de district concerné qui recevra également le rapport détaillé de la fumée aussitôt qu'il aura été complété par l'observateur. Simultanément, le quartier général de lutte et le centre de détection recevront le message.

Le montant prévu au budget pour la détection aérienne est de 316 750 \$.

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
Piper PA-30	Forestville	230	15 mai - 15 sept.		x	x	90		10	
Cessna 310	Baie-Comeau)	475	15 mai - 15 sept.		x	x	50	45	5	
Cessna 310	Baie-Comeau)		15 mai - 31 août		x	x	90		10	
Piper Aztec	Sept-Iles	280	15 mai - 31 août		x	x	90		10	
<u>Sur demande</u>	(selon les besoins)				x		90		10	
Hughes 500D	Baie-Comeau	350	15 mai - 15 sept.	x		x	5		90	5
Hughes 500D	sur demande			x						

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

- b) Incrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Incrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité)*	Contrat (non-exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs**
Air Brousse 83			x	4
Air Satellite Inc.	x		x	9
Aviation Québec Labrador	x		x	7
Forestville Hélicoptères				1
Hélicoptères Viking	x	x		4
Héli-Littoral				6
Labrador Air Safari			x	5
Propair			x	10
Trans-Canada hélicoptères				3
Nipissing Helicopters				3

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

**Nos fournisseurs réguliers et les autres transporteurs ont été avisés de nos besoins éventuels et ils sont prêts à nous fournir les appareils supplémentaires dans des délais raisonnables. Certains nous permettent d'installer des antennes sur les aéronefs qui sont le plus susceptibles d'être utilisés.**

**Les observateurs aériens ont à leur disposition:**

**un appareil radio portatif avec écouteurs, des cartes topographiques aux échelles 1:500 000, 1:250 000 et 1:50 000 de même qu'une liste des différents plans de patrouille.**

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

LOCALISATION

<u>ENDROIT</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
Sacré-Coeur (Tadoussac)	4217-7-5350
Lac Georges	4320-6-1560
Tour Brûlé	4020-6-4087
Labrieville	4222-3-1243
Lac Dissimieux	4124-6-5532
Banc Blanc	4722-5-1533
Vallant	4624-1-0803
Lac Ste-Anne	4925-2-4686
Rivière Paradis	4527-1-2051
Lac Potvin (Côte-Nord)	4822-3-0557
✓ Prévert	5122-4-1864
Rivière Ste-Marguerite	5425-7-3168
Mont St-Joseph	5126-8-5876
Mille-107	5129-4-0086
Rivière-au-Tonnerre	6226-1-5031
✓ Tour Jupiter	6723-2-5043



- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

**Présentement, le réseau répond aux besoins de la Société pour les fins de la détection aérienne.**

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: **MOTOROLA**

Bases 5 Portatifs 23 Mobiles 59

Marque de commerce: **GENERAL ELECTRIC**

Bases 7 Portatifs 34 Mobiles 28

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

**Motorola a un point de vente pour les pièces de réparation à Sept-Iles.**

3- Outillage et équipement

Quantité

	Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location
--	--	--

a- Véhicules

Automobiles .....		4
Camions légers (1/2 à 3/4 t)		40
Camions (1 tonne et +)		1
Camions-cit. (autonomes)		5
Autres (préciser) .....	<u>tout terrain</u>	1
"        "        .....	<u>tracteur de ferme</u>	1
"        "        .....	<u>trimoto</u>	1

b- Outillage

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....		236
Autres motopompes .....		60
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....		2 499
"        à fibre synthétique (long. de 30 m) ..		1 762
Réservoirs à eau avec gicleurs .....		800
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....		2 163
Réservoirs amovibles .....		2
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....		2

\* Incrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. --- Féd. --- Société 18

Autres stations fournissant des données: 10

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre:

25

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	<u>Pointe-aux-Outardes</u>	<u>4721-2-0679</u>
	<u>Pointe-des-Monts</u>	<u>5122-5-2370</u>
<b>Port-Cartier - Base</b>	<b><u>Les Goélands</u></b>	<b><u>5324-7-1528</u></b>

Analyseur de position (endroit) Baie-Comeau

Ordinateur (type): Vax 730

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au OGL.

- a) Un rapport quotidien des disponibilités des équipes de lutte de toute la Société (personnel en devoir) et leur lieu d'affectation
- b) un plan de présuppression de chaque district incluant des listes de personnes non employées de la Société pour combler différents postes sur le combat des incendies
- c) une liste d'outillage et d'équipement autre que la Société pouvant être requis pour le combat des incendies
- d) une carte indiquant les dépôts d'équipement et les dépôts de carburant de l'hélicoptère sur le territoire
- e) un inventaire détaillé de tous les équipements de lutte de la Société par district
- f) une liste détaillée de toutes les compagnies d'avions et d'hélicoptères de la région
- g) une carte indiquant les risques d'incendie sur le territoire; opérations forestières, opérations industrielles, scieries, récréation, industries minières et une liste incluant les périodes de vacances dans les opérations forestières
- h) une carte indiquant quotidiennement les dangers de feu par sous-zone tel que prévu par Forêt-Météo
- i) un tableau de l'indice de sécheresse
- j) le nombre d'avions-citernes disponibles à la base régionale.

5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes 7

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

**Généralement, les équipes ne sont pas déplacées pour des variations légères dans les conditions météorologiques de courtes durées.**

**Lorsqu'il y a nette différence entre un district et un autre, pour une période de temps appréciable, le déplacement est envisagé en vue d'une attaque initiale plus rapide.**

Equipe de choc no 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Quartier général de Forestville
- Nom du chef d'équipe Sylvain Forest
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route
- Description: Hélicoptère Hughes 500D
- Endroit: Baie-Comeau
- Description: 1 camionette à 4 roues motrice et 1 à cabine d'équipe
- Endroit: Forestville
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Brisson, Réginald	20
Morneau, Ovila	24
Thiffault, Réal	15
Tremblay, Laurian	27
Tremblay, Raymond	26
Tremblay, Richard	27

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 2

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Forestville
- Nom du chef d'équipe Gabriel Desbiens
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route
- Description: Hélicoptère Hughes 500-D
- Endroit: Baie-Comeau
- Description: 1 camionette à 4 roues motrices et 1 à cabine d'équipe
- Endroit: Forestville
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Auclair, Réналd	15
Benjamin, Jacques	14
Benjamin, Jn-Baptiste	16
Gagnon, Aurèle	27
Gallant, Augustin	21
Pinel, Aldège	1

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 3

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Quartier général de Baie-Comeau
- Nom du chef d'équipe Gérard St-Gelais
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route
- Description: Hélicoptère Hughes 500-D
- Endroit: Baie-Comeau
- Description: 1 camionette à 4 roues motrices et 1 à cabine d'équipe
- Endroit: Baie-Comeau
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Colomban Jones	22
Étienne Martel	20
Patrick Bellefleur	18
Jean-Baptiste Riverin	18
Victor Thibeault	13
Yves Paquet	12

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).



Equipe de choc no. 4

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Baie-Comeau
- Nom du chef d'équipe: Lucien Gauthier
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route
- Description: Hélicoptère Hughes 500-D
- Endroit: Baie-Comeau
- Description: 1 camionnette à 4 roues motrices et 1 à cabine d'équipe
- Endroit: Baie-Comeau
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Mathieu Bacon	16
Georges Fontaine	16
Raynald Martel	11
Jean-Paul Pilote	11
Marc Durette	9
Normand Boily	-

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 5

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Quartier général de Sept-Iles
- Nom du chef d'équipe Richard Dionne
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route  
 Description: Hélicoptère Hughes 500-D  
 Endroit: Baie-Comeau  
 Description: 1 camionnette à 4 roues motrices & 1 à cabine d'équipe  
 Endroit: Sept-Iles
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Bond, Jean	11
Dérosby, Ls-Ernest	11
Drouin, Pierre	2

---

Ward, Léopold	12
---------------	----

---

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 6

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Quartier général de Sept-Iles
- Nom du chef d'équipe Jean Blaney
- Moyen de transport à sa disposition: par air et par route  
Description: Hélicoptère Hughes 500-D  
Endroit: Baie-Comeau  
Description: 1 camionnette à 4 roues motrices & 1 à cabine d'équipe  
Endroit: Sept-Iles
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Beaudin, Raymond	11
Faget, Éric	2
Boucher, Laurent	8
Therrien, Marc	1
Thomas, Elzéar	12

---

(Si tous les noms ne sont pas disponible, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no EMC

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 6
- Base de l'équipe de choc: Quartier général de Sept-Iles
- Nom du chef d'équipe: \_\_\_\_\_
- Moyens de transport à sa disposition: par air et par route
- Description: Hélicoptère Hughes 500-D
- Endroit: Baie-Comeau
- Description: Cabine d'équipe, 3/4 tonne
- Endroit: Sept-Iles
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - travaux de présuppression
  - entretien d'équipement
  - formation théorique et pratique relative à la lutte incluant l'aspect sécurité
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Bouffard, Benoit	5
Jourdain, Wilfrid	8
Lapierre, Guy	8
Ouellet, Michel	9
Perron, Gilbert	2
Poulin, Gabriel	7

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

1. Comme personnel d'appoint, nous pouvons compter sur les pompiers municipaux.
2. Aux réserves indiennes de Bersimis et de Malioténam, on compte à chaque endroit d'une quinzaine d'hommes ayant reçu des cours théoriques et pratiques sur l'utilisation de l'outillage.
3. À Port-Cartier et à Sept-Iles, le personnel des compagnies de chemins de fer, familier avec l'outillage de lutte, peut prêter main forte.
4. À l'île d'Anticosti, douze guides et chefs-guides sont également disponibles.
5. Dans les districts de Baie-Comeau et Forestville, nous comptons sur 120 personnes ayant reçu une formation de combattants spécialisés.
6. En outre du personnel des compagnies forestières, nous disposons à chaque année au Q.G.L. d'une liste de noms de plus de cent personnes sans travail dont plusieurs d'entre elles possèdent déjà de l'expérience.

1- Quartier général de Lutte:a- Où est situé le Q.G.L.? Baie-Comeau

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

Bernard, Gaétan  
Girard, Jacques  
Perreault, Réjean

Personnel de support: (nom et fonction)

Tremblay, Claude, ingénieur forestier aux  
opérations

2- Aéropointeursa- régulier(s)

Bernatchez, Johan

b- substitut(s)

Cagnon, Alain

3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: Aéroport de Baie-Comeau (Pointe-Label)

- Services d'entretien            oui             non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

**8m X 7m - cuisinette, salle à manger, deux bureaux, salle de toilette, télévision et carte topographique murale.**

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages):

**Simplex - réseau local**

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu):

**1 voiture Chevrolet pour les équipages  
1 camionnette pour le mécanicien  
1 voiture de location**

- Local du mécanicien (description):

**Hangar métallique - 7m X 7m**

- Nom de l'expéditeur:

**Mona Beaudin et Patrice Ouellet**

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	<u>3</u>
— Aéropointeurs.....	<u>1</u>
— Combattants spécialisés.....	<u>15</u>

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	<u>20</u>
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	<u>300</u>
— Outils manuels.....	<u>200</u>
— Appareils de radiocommunications.....	<u>3</u>
— Autre (préciser).....	<u>-</u>



**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Société de Conservation:

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

2. Adresse:

106, rue no. 1,  
Aéroport St-Honoré,  
St-Honoré (Martel), Qc.  
G0V 1L0

TEL: (418) 673-4641

3. Nom du gérant:

M. Jean Girard, ing.f.

4. Superficie totale protégée: 9,633,479 hectares

## 5- Liste des membres

## a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
Campeau Corporation		4,371	
Gouvernement Fédéral		1,529	
Hydro-Québec		8,336	
Conseil de Bande Mistassini (Grand Conseil des Cries)		85,430	
		99,666	
	Sous-total	99,666	
	Forêts publiques allouées	9,054,024	
	(Terres publiques non-concédées et terrains privés de moins de 800 ha)	479,789	
	Superficie totale	9,633,479	

## b) Membres bénéficiaires:

Nom du membre	VOLUMES ATTRIBUES EN VERTU DES PERMIS D'INTERVENTION
Donohue St-Félicien	1,752,900 m <sup>3</sup>
Abitibi-Price	1,117,650.
Produits Forestiers Domtar	812,000.
Gagnon Frères de Roberval	571,900.
Consolidated-Bathurst	431,500.
Laberge & Laberge	407,000.
Chantiers Chibougamau	341,400.
Barrette-Chapais	225,000.
Boisaco	185,000.
Scieries Saguenay	75,300.
Scieries St-Félicien	50,800.
Scierie Thomas-Louis Tremblay	50,000.
Entreprises Migneault	40,000.
Scierie L.B.	40,000.
Scierie Lamontagne	34,800.
Mailloux & Frères	27,400.
P.H. Lemay	22,700.
Scierie A.T.	17,500.
Roland Castonguay	14,100.
Scierie Laterrière	11,637.50
Scierie J.P.M.	6,900.
Industries Piekouagame	6,550.
Scierie Robert Théberge	4,100.
Scierie Gaston Morin	3,500.
Scieries Lac St-Jean	3,250.
Arthur Gauthier	2,950.
Scierie Lachance	2,000.
Poirier Raymond	1,950.
E. Tremblay	1,950.
Entreprises Roger & Donat	1,450.
Scierie Girard	1,400.
Scierie Martel	1,137.50
Entreprises Lionel Lessard	600.
Scierie St-Bruno	575.
Boulianne Philippe	225.

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:

Nom du membre

d) Administration

- Membres votants: 41 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

Caron, Hector *	Abitibi-Price Ltée	418-543-3351
Gagnon, Michel	Scierie Saguenay Ltée	418-544-6811
Gilbert, Marc	Boisaco Inc.	418-236-4633
Girard, Jacques	Consolidated-Bathurst Inc.	418-545-0666
Grenon, Jean-Pierre * (président)	Produits Forestiers Domtar	418-276-3530
Guay, François	Barrette-Chapais Inc.	418-745-2545
Pageau, Victor	M.E.R.	418-643-2622
Pedneault, Denis	Gagnon Frères de Roberval Inc.	418-275-1752
Raphael, Diane	Affaires Indiennes	418-643-7735
Séguin, André *	Laberge & Laberge Ltée	418-679-0552
Thibeault, Dominique	Chantiers Chibougamau Ltée	418-748-6481
Tremblay, L.-P.	Donohue St-Félicien	418-679-4545
Turgeon, Marc-André * (vice-président)	M.E.R.	418-547-6681

\* Membres du comité exécutif

- Autres comités: Noms des comités et membres  
Non-applicable

**B - IDENTIFICATION DU PROBLEME**

**Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.**

Période du 25 avril au 25 mai

Vers la fin d'avril début mai, dans la partie sud de notre Société, c.a.d. dans la partie résidentielle, nous avons à combattre surtout des feux dont l'origine est les feux d'herbe ou les feux de nettoyage. Dans la même période les responsables des bleuetières brûlent une partie de celles-ci pour augmenter leur productivité. Le temps optimum pour le brûlage est court et ceci oblige parfois les responsables des bleuetières à allumer dans des conditions dangereuses. Année après année, ils ont beaucoup de difficultés avec certains feux et en échappent quelques uns qui se propagent à la forêt environnante. Le nombre de bleuetières commerciales privées augmente et les dangers de feu augmentent proportionnellement. De plus certains feux sont allumés intentionnellement par des particuliers pour avoir un coin de bleuets sur leur propriété ou chez un voisin. Le maximum de danger survient les fins de semaine de beau temps. Les gens vont à leur chalet ou résidence secondaire font des feux de nettoyage [feux d'herbe ou autres] et parfois le feu de nettoyage dégénère en feu de forêt.

Période du 25 mai au 25 juillet

Avec la feuillaison les problèmes du secteur habité sont de beaucoup réduits. Le danger se déplace vers le nord dans la partie de la forêt exploitée. C'est la période des feux provenant des opérations forestières, des opérations minières, des travaux publics, des campeurs, des pêcheurs. Il faut aussi craindre les feux de foudre allumés en série. La partie nord de notre territoire et centre sont des régions propices pour les feux de foudre. Par contre, ces territoires ne sont pas en exploitation et les risques de cause humaine sont réduits.

Le maximum de danger pour cette période sauf pour les périodes de foudre se retrouve les fins de semaine de beau temps. Il y a plus de touristes et moins de groupes formés et ou organisés pour combattre un début d'incendie.

Période du 25 juillet au 1er septembre

Sauf pour les périodes de foudre, les dangers de feu sont concentrés dans les territoires de coupe récente ou de vieille coupe. C'est la période des feux causés par les cueilleurs des fruits sauvages. Les feux sont plus nombreux mais ils demeurent au cours d'une saison moyenne, plus facile à combattre car les nuits sont plus fraîches et humides.

# S O C 5

7

## C- BUDGET D'OPERATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

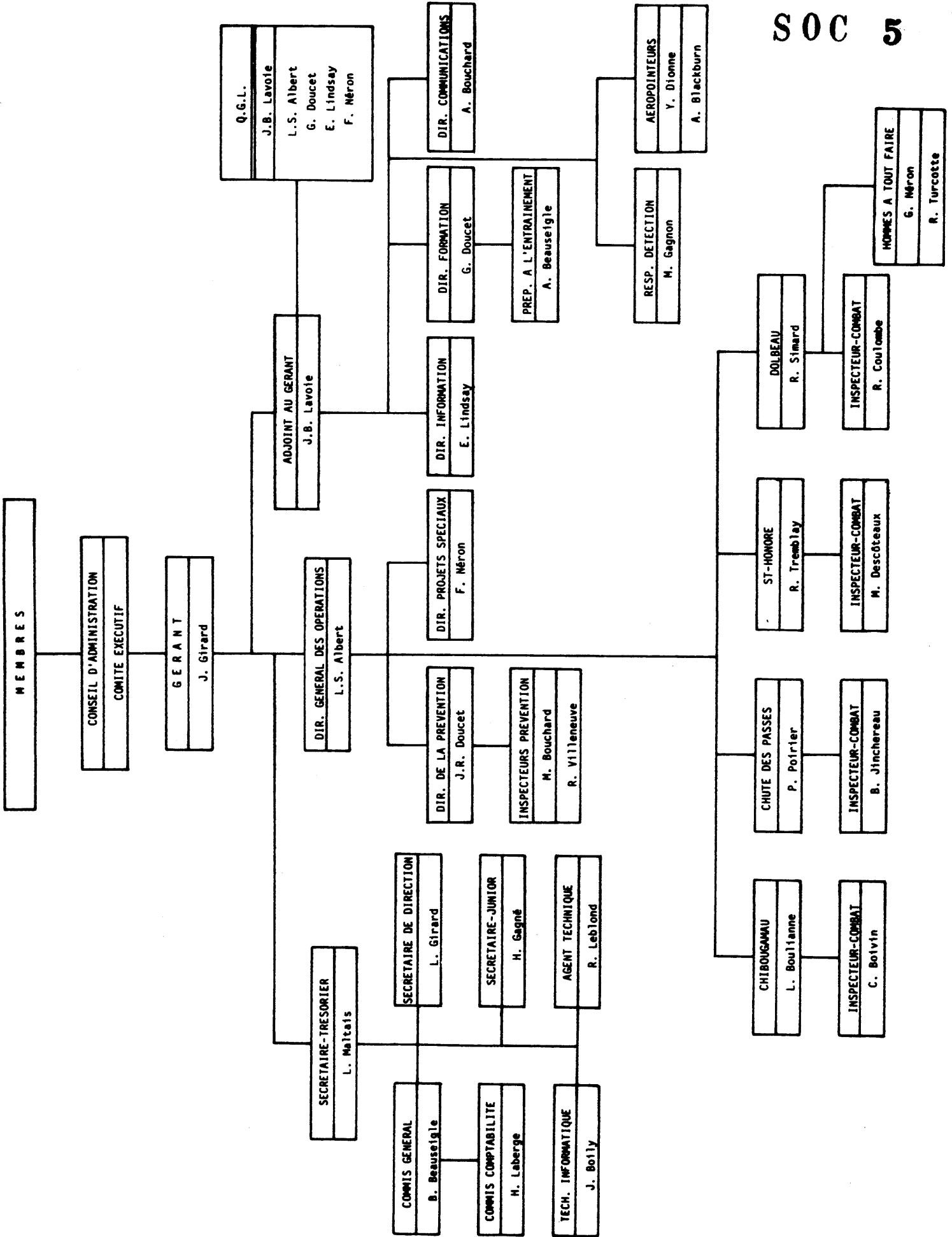
1. Traitements, salaires et allocations - permanents....	\$1,097,091.
- saisonniers...	\$ 539,421.
2. Contribution de l'employeur.....	\$ 220,446.
3. Service de transport et communication.....	\$ 382,135.
4. Services professionnels, administratifs et autres.....	\$ 328,691.
5. Entretien et réparation.....	\$ 55,794.
6. Loyers - aéronefs.....	\$ 188,960.
- autres.....	\$ 79,711.
7. Fournitures et approvisionnements.....	\$ 33,090.
8. Matériel et équipement.....	\$ 60,020.
9. Terrains, immeubles et travaux de génie.....	\$ 15,135.
10. Divers.....	\$ 18,450.
	<hr/>
TOTAL	\$3,018,944.

D- EFFECTIFS

1- ORGANIGRAMME:

Joindre l'organigramme de votre Société.





S O C 5

Liste de tous les employés de la Société

NOMS	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Girard, Jean	Gérant	St-Honoré	12 mois
Lavoie, J.-Baptiste	Gérant-adjoint	"	"
Maltais, Lise	Secr.-trés.	"	"
Albert, L.S.	Dir. gén. Opé.	"	"
Doucet, Gérard	Dir. formation	"	"
Lindsay, Emile	Dir. Infor.	"	"
Néron, Fernand	Dir. Projets spéciaux	"	"
Doucet, Rock	Dir. Prévention	Dolbeau	"
Bouchard, André	Dir. Comm.	St-Honoré	"
Dionne, Yvon	Aéropointeur	"	"
Blackburn, André	Aérop.-adjoint	Chibougamau	"
Boulianne, Laurent	Resp. de poste	"	"
Boivin, Claude	Insp.-combat	"	"
Simard, Rodrigue	Resp. de poste	Dolbeau	"
Coulombe, Raymond	Insp.-combat	"	"
Tremblay, Rémy	Resp. de poste	St-Honoré	"
Descoteaux, Mario	Insp.-combat	"	"
Poirier, Philippe	Resp. de poste	Ch. des Passes	"
Jinchereau, Benoit	Insp.-combat	"	"
Bouchard, Mandoza	Insp.-prévention	Ch.Passes et St-Honoré	"
Villeneuve, Robert	Insp.-prévention	Chibougamau et Dolbeau	"
Gagnon, Mario	Resp. détection	St-Honoré	"
Beauseigle, Benoit	Commis général	"	"
Laberge, Hélène	Commis-compt.	"	"
Duchesne, Martin	Tech.-radio	"	"
Beauseigle, André	Prép. entraîne.	"	"
Néron, Germain	H. à tout faire	Dolbeau	"
Turcotte, Roger	H. à tout faire	"	"
Girard, Lise	Sec. direction	St-Honoré	"
Gagné, Hélène	Sec. junior	"	"
Boily, Jacques	Technicien in- formatique	"	"

Liste de tous les employés de la Société

NOMS	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
POSTE DE CHIBOUGAMAU		POSTES	SEMAINES
Tremblay, Stéphane	Commis	Chibougamau	17
Boivin, André	Agent prév.	"	17
Côté, Dominique	Equipe choc	"	16
Coulombe, Georges A.	Equipe choc	"	16
Imbeault, Laurien	Equipe choc	"	16
Bérubé, Daniel	Equipe choc	"	"
Dugas, Léo	Equipe choc	"	"
Lavoie, Paul Emile	Equipe choc	"	"
Tremblay, Paul Emile	Equipe choc	"	"
Lamoureux, Luc	Equipe choc	"	"
Bernier, Paul	Commis expédit.	"	"
POSTE CH. DES PASSES			
Marichal, Pierre	Commis	Chôte des Passes	17
Larouche, Bertrand	Agent prév.	"	17
Desmarais, Régent	Equipe choc	"	16
Laforge, Raymond	Equipe choc	"	"
Lemay, Henri Paul	Equipe choc	"	"
Savard, Alfred	Equipe choc	"	"
Cantin, Daniel	Equipe choc	"	"
Harvey, Jean-Guy	Equipe choc	"	"
Dugas, Louis	Equipe choc	"	"
St-Gelais, Marius	Equipe choc	"	"
Simard, Alain	Equipe choc	"	"
Tremblay, Richard	Equipe choc	"	"

Liste de tous les employés de la Société

NOMS	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
POSTE DOLBEAU		POSTES	SEMAINES
Trudel, Marcel	Commis	Dolbeau	20
Martel, Marcel	Agent prév.	"	20
Coulombe, Charles-E.	Equipe choc	"	19
Lalancette, René-R.	Equipe choc	"	"
Tremblay, Ludovic	Equipe choc	"	"
Croussette, André	Equipe choc	"	"
Gobeil, Raynald	Equipe choc	"	"
Guay, Rodolphe	Equipe choc	"	"
Landry, Paul-Emile	Equipe choc	"	"
Ouellet, Johnny	Equipe choc	"	"
Paquette, Normand	Equipe choc	"	"
Perron, Paul	Equipe choc	"	"
Simard, Anicet	Equipe choc	"	"
POSTE ST-HONORE			
De Varenne, Louis	Commis	St-Honoré	20
Waltzing, Jean-Pierre	Agent de prév.	"	"
Dessureault, Benoit	Equipe choc	"	19
Gagnon, Georges	Equipe choc	"	"
Simard, Roger	Equipe choc	"	"
Castonguay, Geo. E.	Equipe choc	"	"
Gagné, Alcide	Equipe choc	"	"
Grenon, Léon Maurice	Equipe choc	"	"
Lavoie, Louis	Equipe choc	"	"
Potvin, Maurice	Equipe choc	"	"
Cliche, Alain	Commis détect.	"	"
Girard, Raymond	" "	"	"
Ouellet, François	" "	"	"
Dufour, Robert	" "	"	"

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****LE GERANT**

Le gérant est nommé par le conseil d'administration. Il agit comme officier d'administration de la corporation et est responsable de la conduite des affaires de celle-ci.

Le gérant assume, sous la surveillance du président et suivant les directives du conseil d'administration, l'entière responsabilité de tous les travaux entrepris par la corporation. Il peut embaûcher les employés nécessaires dans le meilleur intérêt de la corporation, juger de leur compétence, ainsi que de leurs aptitudes et, à sa discrétion, les congédier pour des motifs valables. Il doit également accomplir les autres tâches qui lui sont assignées par le conseil d'administration.

Le gérant doit tenir les membres informés des règlements et des exigences du Gouvernement, ainsi que des droits, obligations et privilèges prévus par la Loi.

Le gérant doit présenter, lors de l'assemblée générale annuelle, un rapport du travail accompli durant l'année qui se termine et un aperçu d'ensemble des activités prévues pour l'année à venir.

Avril 83

Chic. Qué.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****GERANT-ADJOINT**

Agit prioritairement l'été comme responsable du Q.G.L. Il est aussi directeur général des services, doit planifier, coordonner et contrôler les systèmes de communications-radio, le système de détection aérienne et de météo, il doit aussi prévoir et planifier les besoins et les programmes de la Société à moyen et à long termes en formation, en éducation et en publicité, il est responsable du bon fonctionnement des bases extérieures et du travail de l'aéropointeur, est le consultant privilégié du gérant en toutes matières. Il remplace de plein droit le gérant lors de toute absence.

Avril 83  
Chic. Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****SECRETAIRE-TRESORIER**

Il dresse le procès-verbal de toutes les assemblées des administrateurs et des membres. Il est responsable de toute la comptabilité de la corporation et exerce ses fonctions sous l'autorité du gérant. Il tient un ensemble de livres qui font état des revenus et dépenses selon leur nature et leur objet. Il présente un rapport complet des revenus et dépenses, de l'actif et du passif de la corporation à l'assemblée annuelle pour les faire approuver. Le secrétaire-trésorier paie tous les comptes et reçoit tout l'argent de la corporation qu'il dispose en entier.

Avril 83  
Chic, Qc.



**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****DIRECTEUR GENERAL DES OPERATIONS**

Le directeur général des opérations administre et contrôle toutes les activités de suppression, de pré-suppression et de prévention sur l'ensemble du territoire, détermine les besoins actuels et futurs en collaboration avec le directeur de la prévention et le directeur des projets spéciaux, ses collaborateurs immédiats, planifie et coordonne les activités du personnel tant régulier que saisonnier en fonction des besoins et des objectifs de la Société, voit à faire appliquer les politiques générales de la Société et les règlements de la protection des forêts contre le feu.

Il travaille au Q.G.L. comme officier en devoir selon un horaire préétabli.

Avril 83

Chic. Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS**

Le directeur des communications planifie, organise le bon fonctionnement de toutes les unités radio pour répondre aux besoins de la Société.

Il collabore avec le gérant-adjoint à la planification et à l'élaboration des systèmes de communications-radio.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

DIRECTEUR DE LA PREVENTION

Il est responsable de la conception des programmes de prévention en collaboration avec les services.

Il organise et coordonne les programmes d'inspections.

Il est responsable de l'application de la loi et des règlements concernant la protection des forêts contre le feu: émission de permis, infractions, etc.

Il supervise les inspecteurs en prévention.

Avril 83

Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Le directeur de la formation établit les priorités à court et à long termes des activités de formation, élabore et coordonne les meilleurs programmes de formation pour le personnel de la Société, des compagnies membres et des autres groupes qui pourraient être appelés à venir en aide à la Société.

Il élabore et coordonne les programmes de santé et de sécurité au travail. Il travaille en étroite collaboration avec le comité de santé et de sécurité.

Il supervise le travail du préposé à l'entraînement.

Il travaille au Q.G.L. comme officier en devoir selon un horaire préétabli ou selon les besoins.

Avril 83  
Chic. Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****DIRECTEUR DE L'INFORMATION**

Planifie et contrôle les programmes d'information et d'éducation.

Voit à la conception et à la mise en oeuvre des messages publicitaires.

Détermine et organise la participation de la Société dans les évènements régionaux de publicité.

Agit à titre de relationniste.

Assure une information adéquate aux médias d'information.

Il travaille au Q.G.L. comme officier en devoir selon un horaire préétabli ou selon les besoins.

Avril 83

Chic. Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****DIRECTEUR DES PROJETS SPECIAUX**

La fonction privilégiée du directeur des projets spéciaux c'est le combat de feu. Il est le chef de lutte sur les feux importants, aéropointeur substitut. Il établit les normes de qualité et d'entretien de l'équipement et se tient à l'affût des nouvelles techniques de combat ainsi que des découvertes dans ce domaine.

Il est aussi responsable des travaux en forêt qu'il contrôle et surveille.

Il s'occupe des achats concernant l'entretien des postes d'opérations.

Il travaille au Q.G.L. comme officier en devoir selon un horaire préétabli ou selon les besoins.

Avril 83

Chic. Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****RESPONSABLE DE POSTE**

Planifie, coordonne et supervise le travail des employés dont il a la responsabilité: inspecteur-combat, commis, hommes à tout faire.

Supervise l'exécution des programmes d'entraînement et de formation donnée aux employés de son poste d'opération.

Planifie, coordonne et supervise les travaux d'entretien du matériel, des équipements et des propriétés.

Est responsable de fournir au quartier général de lutte les informations relatives à chaque feu pour lui permettre de juger de la situation présente et à venir.

Supervise les feux en activité et agit aussi comme chef de service pour les inspecteurs-combat sur ces feux.

Demande au quartier général de lutte l'aide nécessaire pour bien accomplir sa tâche de responsable de la lutte dans son territoire.

En cas de feux multiples, agit comme chef de lutte et détermine les priorités après avoir consulté le Q.G.L.

Prépare avec l'aide de ses collaborateurs le budget du poste d'opération.

Supervise et/ou contrôle les dépenses effectuées pour le combat des feux et pour l'opération du poste.

Avril 1987  
St-Honoré, Qc.

**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****INSPECTEUR-COMBAT**

Il prépare tous les plans de pré-suppression. Il fait partie des équipes de prise en charge des feux selon les besoins et les directives du Q.G.L. Il réquisitionne tout le personnel nécessaire au combat des feux de forêt.

Il est responsable de la production de tous les documents authentifiés utiles aux rapports de feu. C'est lui qui informe le Q.G.L. et le directeur général des opérations des activités de combat, d'entretien et d'entraînement.

Il est responsable de mettre en application le programme de formation pour les équipes de choc.

Avril 83  
Chic. Qc.



**SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN****INSPECTEUR-PREVENTION**

Il est responsable de l'application de la loi et des règlements contre le feu. Il participe à l'élaboration d'un programme de prévention et d'inspection. Il se doit d'informer les usagers de la forêt comment se comporter en forêt et de leurs responsabilités.

Il exécute avec les agents de prévention et/ou tout autre groupe désigné, les inspections en forêt. Il est responsable de l'émission des permis et des infractions.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**RESPONSABLE DE LA DETECTION**

Le titulaire coordonne les activités de la détection, la prise de données de la météo, de la transmission des données de météo et fournit les informations exigées pour la bonne marche du Quartier Général de Lutte.

Le titulaire participe à l'élaboration et à la planification du système de détection et de météo.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**AEROPONTEUR**

L'aéropointeur organise les accomodations des équipages d'avions-citernes et les mécaniciens, il voit à ce que les pilotes et les mécaniciens reçoivent l'assistance nécessaire pour bien accomplir leur travail respectif; discute avec les équipages de méthodes de travail à utiliser sur le feu.

Sous la responsabilité du QGL, informe les équipages des besoins journaliers de la Société en avions-citernes, dirige l'exécution de l'arrosage aérien en consultation avec le chef de lutte ou seul en l'absence d'effectifs au sol, évalue les résultats des missions avec les équipages. Il garde le QGL informé de ses activités.

Dans ses moments libres, il travaille avec le directeur de la formation.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**PREPOSE A L'ENTRAINEMENT**

Le préposé à l'entraînement dispense des cours au personnel régulier et saisonnier, assiste les inspecteurs dans les cours qu'ils donnent aux employés saisonniers, participe au besoin, à titre de conseiller et de surveillant sur les cours de formation donnés par d'autres employés, surveille et apprécie la qualité technique des cours approuvés, participe à l'analyse des besoins de formation et à l'élaboration des programmes de formation, prépare des plans de leçon et adapte des cours étrangers pour nos besoins.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

COMMIS GENERAL

Sous la responsabilité immédiate du secrétaire-trésorier tient un livre des sommes d'argent reçues et en contrôle les dépôts, voit au besoin en matière de papeterie et fournitures pour le bureau-chef de la Société, vérifie les journaux de balance et le grand livre, classe les commandes d'achats, vérifie les factures, garde à jour un fichier complet des fournisseurs, vérifie les listes de payes.

Il se doit de connaître le fonctionnement de notre système comptable informatisé et en recommande des améliorations. Il doit de plus être en mesure d'opérer le terminal efficacement.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**AGENT TECHNIQUE**

Sous la responsabilité du secrétaire-trésorier, il est responsable de rechercher et de recevoir tous les rapports et comptes de feu, de vérifier les données comptables et autres, de préparer et de compiler les factures et le temps des hommes pour l'ordinateur, de finaliser chaque rapport de feu, de faire la compilation finale de l'ensemble des feux.

Il a à expliquer le bien fondé de certaines charges à son vis-à-vis au Service de la Protection Contre le feu.

Sous la responsabilité du gérant-adjoint, il est responsable de la cartographie, soit de maintenir à date les diverses cartes nécessaires à l'opération, de ramasser les informations sur les activités sylvicoles et de coupe, etc., de préparer des cartes spéciales relatives aux valeurs à protéger, de distribuer les cartes et de maintenir l'inventaire de ces dernières.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**TECHNICIEN EN INFORMATIQUE**

Le technicien en informatique est responsable de l'organisation du système informatique. Il collabore à l'implantation et à la programmation en fonction des besoins de l'ensemble des utilisateurs. Au besoin, il crée de nouveaux programmes et voit à leur application.

Avril 85  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**TECHNICIEN EN COMMUNICATION**

Le technicien en communication fait la maintenance préventive et la réparation de toutes les unités radios. Il construit et vérifie les pylônes de communication. Il surveille l'utilisation correcte du réseau de communication.

Avril 83  
Chic. Qc.



## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**COMMIS A LA COMPTABILITE**

Effectue toutes les entrées comptables sur l'ordinateur dont le système de paye, les comptes à payer, les comptes à recevoir et les états financiers.

Effectue les entrées comptables des feux, dont les compensations, les comptes à payer ainsi que les données techniques.

Voit à faire sortir tous les rapports demandés par son supérieur-immédiat. Voit à la classification de tous les documents relatifs à la comptabilité dont la responsabilité lui sera assignée.

Tient à jour la numérotation des chèques ordinés et les contrôle dans un cahier. Voit à garder dans la voûte une copie (back-up) de toutes transactions enregistrées journalièrement.

Avril 1987

Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**SECRETAIRE DE DIRECTION**

Sous la responsabilité immédiate du secrétaire-trésorier agit en qualité de sténo-dactylo confidentielle pour le gérant, le gérant-adjoint et le secrétaire-trésorier.

Elle est responsable de la distribution de la charge du travail clérical.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE**

Elle agit généralement à titre de dactylo pour les employés du bureau-chef autres que le gérant, le gérant-adjoint et le secrétaire-trésorier. Elle accomplit toutes autres tâches de secrétariat général tel l'opération des machines à photocopier et à timbres. Elle a la tâche de gestion des documents assignés par son supérieur et plus expressément des revues et périodiques.

Elle agit à titre de téléphoniste-réceptionniste et tient un agenda des déplacements quotidiens prévus dans la semaine pour les personnes qui lui sont assignées.

St-Honoré, Qc.

Avril 1987

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**HOMME A TOUT FAIRE**

L'homme à tout faire effectue la vérification, l'entretien, la réparation de l'outillage et de l'équipement qui lui sont confiés. Il travaille aussi à l'entretien des bâtisses et à diverses constructions et travaux de menuiserie.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

MEMBRE D'UNE EQUIPE DE CHOC

Sous la responsabilité immédiate de l'inspecteur de combat ou du chef de lutte, le membre de l'équipe participe à la suppression des incendies au poste auquel il a été assigné. il se tient en disponibilité pour le combat des feux aux endroits assignés par son supérieur et suit le programme de formation élaboré pour lui et s'entraîne au combat des feux.

Lorsque le temps le permet, il travaille à l'entretien des bâtisses et du matériel.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**AGENT DE PREVENTION**

Sous la direction immédiate de l'inspecteur en prévention, l'agent de prévention effectue les inspections préventives. Emet les permis de brûlage, collabore à la prévention en sensibilisant les usagers de la forêt en distribuant de la publicité et en entretenant les affiches. Emet les avis d'infraction à qui de droit.

Avril 83

Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

COMMIS A LA DETECTION

Sous la responsabilité du responsable de la détection, le commis à la détection recueille les données de météo et les retransmet à qui de droit, collabore à l'élaboration des patrouilles aériennes journalières, contrôle le déplacement des avions, prend les messages radio, compile les données de météo et les heures d'envolée et transmet l'information pertinente au Quartier Général de Lutte. Il s'adonne à tout autre tâche de sa compétence que le temps lui permettrait.

Avril 83  
Chic. Qc.

## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

COMMIS DE POSTE

Il vérifie et codifie tous les effets comptables qu'il reçoit et les expédie au bureau-chef, s'assure que les factures sont reçues rapidement, voit à ce que le temps des employés lui soit donné et le transmet au bureau-chef, voit au besoin en matériel de papeterie et de fournitures pour le poste d'opération, vérifie, compile et envoie à l'agent technique toutes les factures, rapports et listes de payes concernant les feux.

Avril 83

Chic. Qc.



## SOCIETE DE CONSERVATION DU SAGUENAY LAC ST-JEAN

**COMMIS EXPEDITEUR**

Sous la responsabilité de l'aéropointeur, le commis expéditeur est responsable de contacter les équipages pour leur annoncer leur mission, de connaître les départs et les arrivées des avions-citernes, d'envoyer à qui de droit les messages TWX annonçant le départ ou l'arrivée des avions-citernes, (ainsi que le code de mission, la durée de l'envolée etc...); en l'absence de l'aéropointeur, trouver les accomodations pour les équipages.

1983

Chic. Qc.

## 4 - Municipalités:

- a) Nombre total de municipalités (exception faites des cités et villes): 45
  
- b) Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux. 45
  
- c) Nombre total de gardes-feu municipaux 123
  
- d) Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage. 25

**5. Formation:**

Résumer le programme de formation prévu:  
(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats)

COURS	DATE	DUREE	CATEGORIE	NOMBRE
-------	------	-------	-----------	--------

1. Combattants occasionnels: Plan d'évacuation et mesures d'urgence

Chibougamau	30 candidats	8 heures		
St-Honoré	15 candidats	8 heures		
Dolbeau	15 candidats	8 heures		
Chute des Passes	15 candidats	8 heures		

2. Equipe-choc: 38 candidats

Cours premiers soins (Ambulance St-Jean)	16 heures			
Plan d'évacuation, mesures d'urgence	8 heures			
Revision et examen chef d'équipe	16 heures			
Santé et sécurité au travail	24 heures			
Chef de lutte stade I, (12 E.C.)	40 heures			
Organisation du combat et analyse initiale, cartographie, boussole, motopompe, communication-radio, administration et travaux pratiques	10 jours			

3. Inspecteurs et autres cadres (16 candidats)

Santé et sécurité au travail	40 heures			
Gestion de personnel & relations humaines	40 heures			
Gestion des incendies stade majeur	40 heures			
Plan d'évacuation, mesures d'urgence	8 heures			
Prévision du comportement des incendies	70 heures			
Thermovision (6 candidats)	6 heures			

**E. PROGRAMME DE PREVENTION**

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

- A. Au mois de mars nous rencontrons les autorités municipales pour discuter du problème des feux d'herbe et inciter les autorités à réglementer ces feux. Au mois d'avril, on contacte les garde-feu municipaux et nous leur donnons un cours en protection. On fait de même avec les responsables des bleuetières.

**B. RECREATION EN FORET:**

- Inspection des camps
- Contact personnel des visiteurs en forêt, en autant que c'est possible en groupe
- Rencontre des responsables des clubs de chasse et pêche pour plan de présuppression
- Messages publicitaires à la télévision, radio, journaux
- Visites dans les écoles durant l'hiver

**C. OPERATIONS FORESTIERES:**

- Visites régulières de divers niveaux de cadres chez les opérateurs jusqu'aux contremaîtres
- Inspections des scies mécaniques, des débusqueuses et de l'équipement motorisé. Pratique d'extincteurs chimiques.
- Equipements de combat répartis aux endroits stratégiques
- Cours de suppression aux contremaîtres forestiers (surtout)
- Formation d'équipes d'urgence
- Patrouilles aériennes spéciales à certaines occasions

**D. CUEILLEURS DE FRUITS SAUVAGES:**

- Augmentation de la publicité à la radio et télévision
- Affiches publicitaires spéciales pour les cueilleurs
- Regroupement des tentements de cueilleurs
- Inspections des campements
- Patrouilles terrestres intensifiées dans les secteurs de la cueillette
- Patrouilles aériennes spéciales

**F. DETECTION:**

**Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):**

Notre objectif est de découvrir le plus rapidement possible les incendies forestiers, tout en respectant certaines contraintes financières. Nous utilisons le plus efficacement possible les ressources mises à notre disposition: les aéronefs de patrouille, notre personnel, les travailleurs forestiers, l'aviation commerciale et militaire et enfin le public.

**1. DETECTION AERIENNE**

Le Centre de détection aérienne est situé à St-Honoré sous la responsabilité de Mario Gagnon. Ce Centre planifie, organise et contrôle toutes les envolées effectuées pour fins de détection. A cet effet, il dispose d'un système de communication dans la bande 40 Mhz.

Notre système prévoit l'utilisation possible de deux (2) types d'itinéraire pour les patrouilles: c'est-à-dire un pour une visibilité de 20 km et l'autre pour 12 km. Le choix, l'horaire et la fréquence des patrouilles tient compte des indices d'inflammabilité, de la visibilité, de l'intensité des activités en forêt et de la foudre.

Des circuits de patrouilles pour une visibilité de 9 km sont prévus, mais ils sont rarement utilisés. La visibilité se maintient peu longtemps entre 6 et 12 km. Ordinairement, en pareille circonstance, elle baisse rapidement et nous sommes dans l'impossibilité de voler. Pour les secteurs où l'on peut voler, le pilote, à sa discrétion, couvre les territoires à l'intérieur de sa patrouille de 12 km.

Ces patrouilles sont effectuées surtout par des avions monomoteurs, où les pilotes sont les observateurs. A cet effet, nous leur donnons un cours sur les méthodes de détection et d'analyse initiale d'un incendie. A titre de matériel technique, ils disposent d'une serviette contenant les cartes aéronautiques à l'échelle 1:500,000 où sont tracés tous les circuits et des cartes à l'échelle 1:250,000 quadrillées selon notre système de détection, le tout complété par un appareil radio portatif.

Le coût prévu dans notre budget pour la détection aérienne est de \$241,000.

**F. DETECTION:**

**Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):**

**SUITE**

Le signalement des fumées et le rapport sur celles-ci sont transmis au Centre de détection et au quartier général de lutte puis retransmis au poste d'opération désigné par le Q.G.L. au besoin.

**DETECTION PAR LE PUBLIC**

Depuis 1972, notre publicité s'efforce de convaincre le public de nous rapporter les incendies forestiers. Nous affichons un peu partout et en particulier dans les camps forestiers des auto-collants indiquant nos numéros de téléphone.

Lorsque les gens ne se souviennent pas de ces derniers, ils appellent leurs responsables dans les municipalités ou la Sûreté du Québec et ces deux groupes savent où nous rejoindre.

**G. PRESUPPRESSION:****1- Aéronefs:**

Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre Heures	Période du contrat	COCHEZ (X)				UTILISATION %			
				1 (x)	2 (x)	3 (x)	4 (x)	5 %	6 %	7 %	8 %
Piper Aztec	St-Honoré	320	16 avril à 23 août	155.00	X	X	X	60	30	7	3
Cessna 185	Chibougamau	170	Saison de protection	197.75			X	90		8	2
Piper Aztec	Chibougamau	250	11 mai au 17 août	162.00	X	X	X	60	30	8	2
Cessna 185	Lac Margane (Ch.Passes)	200	11 mai au 31 août	162.25			X	90		8	2
Cessna 185	Lac Carpe (Ch.Passes)	200	11 mai au 31 août	130.63	X		X	90		8	2

**LEGENDE:**

1. Taux horaire
2. Carburant à la charge de la Société
3. Observateur aérien
4. Exclusivité
5. Détection (%)
6. Aéropointage (%)
7. Transport (%)
8. Autres (%)

b) Inscrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre Société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contacts ou ententes. Inscrire un "x" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

NOMS	*Contrat (exclusi.)	Contrat (non-exclu.)	Autres ententes	**Nombre aéronefs
Air Roberval	X (2)			8
Air Saguenay	X			13
Bellevue Air Service			X	3
Exact Air	X			5
Propair	X		X	7
Air Alma (Hélicoptères)				Variable
Hélicoptères Trans-Québec				Variable
La Vérendrye (hélicoptères)				Variable
Héli-Max Ltée				Variable
Hélicoptères Viking Ltée				Variable

\* Contrat par lequel la Société a l'usage exclusif de l'aéronef

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné



- c- Si votre Société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...)

Avant le début de la saison, nous nous informons auprès des transporteurs pour savoir lesquels sont intéressés à faire des patrouilles. Nous installons des antennes sur tous les avions susceptibles de faire des patrouilles avec nous.

Tous les pilotes susceptibles de faire des patrouilles doivent suivre notre cours de détection, car tout pilote qui n'a pas suivi ce cours n'est pas éligible pour faire les patrouilles.

Nous laissons à la base de chaque transporteur, qui aura à faire plus ou moins régulièrement des patrouilles, des radios et les cartes nécessaires aux patrouilles.

Dans chaque poste d'opération, il y a des radios et des cartes disponibles pour faire face à des cas particuliers.

Le responsable de la détection appelle la veille les transporteurs pour réserver les avions nécessaires pour faire les patrouilles.

Le responsable de la détection appelle les transporteurs le matin pour confirmer, modifier ou annuler les patrouilles.

Lorsque la situation est suffisamment critique, nous exigeons l'exclusivité des appareils dont nous avons besoin en les payant le minimum journalier.

**2- Radiocommunications:****a) Quels sont les sites de répétitrices en opération ?**

NOMS	ENDROIT	QUADRILLAGE
Upper Manouane	N.E. Chôte des Passes	3825-8-4202
Pamouscachiou	Nord de Chicoutimi	3722-1-2286
Mont-Valin	N.E. de Chicoutimi	3719-6-2733
Ste-Hedwidge	Roberval	3118-8-5661
Chigoubiche	N. O. St-Félicien	2721-4-1127
Mont Bourbeau	Chibougamau	2324-8-0735
Lac Linné	N.E. Chibougamau	2727-2-2842
Lac Frotet	Nord Chibougamau	2227-8-4755
Papillon	Nord de Girardville	2923-8-3845
Hémon	N.E. Dolbeau	3422-4-3965
Lac Daniel	N.E. Dolbeau	3127-6-1701

b- Pour les fins de détection aérienne, le réseau actuel répond t'il aux besoins de la Société ?  
(Commentez brièvement)

c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: Motorola

Base: 12                      Portatif: 78                      Mobiles: 70

Marque de commerce: Marconi

Base:                              Portatif: 2                      Mobiles:

Marque de commerce:

Base:                              Portatifs:                      Mobiles:

d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région ?

Motorola a un atelier d'entretien assez important à Chicoutimi. Trois (3) techniciens demeurent en permanence à Chicoutimi pour le service.

Il y a à Chicoutimi des ateliers de réparation qui sont en mesure de réparer tout genre de radio émetteur-récepteur.

Nous pouvons louer des radios portatives de Motorola et de Communications S.R. Inc. pour des travaux sur les feux.

- b- Pour les fins de détection aérienne, le réseau actuel répond t'il aux besoins de la Société ?  
(Commentez brièvement)

Le réseau actuel dans le 40 MHz avec une répétitrice centrale à Rivière Papillon est satisfaisant. Toutefois, aux extrémités N.E., N.O. et S.E. de la Société les avions de patrouille doivent voler à 1,500 mètres afin d'obtenir la communication avec St-Honoré.

**Réseau 40 MHz - Détection**

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

<u>Marque de commerce:</u>	Motorola		
Base:	1	Portatif:	12
		Mobiles:	
Base:		Portatif:	
		Mobiles:	
Base:		Portatif:	
		Mobiles:	
Base:		Portatif:	
		Mobiles:	

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région ?

Voir feuille précédente

3- Outillage et équipement

	QUANTITE	
	Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de lo- cation
a- <u>Véhicules</u>		
Automobiles.....	0	15
Camions légers (1/2 à 3/4 tonne).....		26
Camions (1 tonne et plus).....		1
Camions-citernes (autonomes).....		3
Autres (préciser).....		
Autres (préciser).....		

b- <u>Outillage:</u>	<u>Quantité</u>
Motopompes (Mark-2M, Mark-3, <i>Mark-26</i> ).....	205
Autres motopompes: Hors inventaire [42] Mark I.....	50
Tuyaux: Cloison simple (longueur de 30 m).....	
Cloison double (longueur de 20 m).....	394
Tuyaux de lin (longueur 30 m).....	2500
Tuyaux à fibre synthétique (longueur de 30 m).....	1190
Réservoirs à eau avec gicleurs.....	1200
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile).....	3300
Réservoirs amovibles.....	100
Unités mobiles de suppression (remorques, caches, etc.)..	25

Note: Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus ci-dessus.

c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul  
des indices:

Prov: 0                      Fédéral: 0                      Société: 25

Autres stations fournissant des données: Nil

Autres stations fournissant des données sur la foudre: 0

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs LLP:

Nombre de détecteurs directionnels: 3

Localisation (quadrillage): Chûte des Passes 3624-2-0976

Dolbeau 3220-4-0940 et Chibougamau 2324-1-5073

Localisateur automatique (position analyser): 0

Endroit: N/A

Ordinateur (type): VAX 750

Périphérie (listes): 1 copieur d'écran Tecktronic 4696

1 terminal graphique Tecktronic 4207 et 1 imprimante au laser

#### 4- Plan de combat

**Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL**

Le QGL a à sa disposition les instruments lui permettant de prévoir les feux, planifier et coordonner le combat: ordinateur, données de météo, communication-radio, cartes 1::500,000 pour localisation des avions-citernes, cartes à 1::250,000 pour localisation des camps d'opération forestières et pour les indices du jour, tableaux des effectifs disponibles, les plans de présuppression pour l'ensemble du territoire, etc. Des données sur les valeurs à protéger complètent ce dossier.

Le QGL anticipe les situations en étudiant les données météorologiques, la localisation des avions-citernes, les rapports de feu, les activités sur le terrain; suite à son étude, il commande les effectifs nécessaires tant en matériel qu'en personnel aux endroits appropriés.

Le QGL désigne les inspecteurs qui seront chargés du combat de chaque feu. Ces derniers s'occupent de la lutte avec le matériel et le personnel mis à sa disposition. Le QGL leur fournit des équipes de choc, des hélicoptères, des avions-citernes si nécessaire. Le QGL suit la situation en consultant par radio les chefs de lutte ou les personnes ressources à la solde du chef de lutte pour l'aider dans le combat.

Le QGL peut envoyer sur le feu tout le personnel qu'il juge nécessaire en provenance de la Société ou de l'extérieur.

Si la situation l'exigeait, même si aucun feu n'est en activité, l'officier en devoir au QGL a toute l'autorité nécessaire pour réaliser son mandat, depuis la mobilité des effectifs humains jusqu'à la réquisition de tout matériel, y inclus les aéronefs, même en alerte.

## 5- EQUIPE DE CHOC

- A. Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe [inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel]
- B. Nombre d'équipe: 4
- C. Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire [donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision...]

Les équipes de choc sont au service de la Société et peuvent être déplacées n'importe quand pour combattre un feu ou mises en attente dans n'importe lequel des postes d'opération et ce à la demande du responsable du QGL.

L'officier responsable du QGL a l'autorité nécessaire pour déplacer les équipes de choc en fonction des indices de danger de feu ou pour d'autres raisons s'il le juge nécessaire.

Les équipes sont déplacées par les moyens de transport les plus adaptés à la situation vécue: camionnettes, avions sur flotteurs ou sur roues, hélicoptères, etc.

Lorsque les indices de danger sont élevés ou extrêmes, le responsable du QGL a aussi pleine autorité pour nolisier "stand by" les hélicoptères qu'il juge à propos.



## EQUIPE DE CHOC NO. 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 8  
Base de l'équipe de choc: Lac Caché, Chibougamau
- Nom du chef d'équipe: M. Claude Boivin

## - Moyen de transport à sa disposition:

Description: 4 camionnettes de 1/2 tonne  
1 Crew Cab 3/4 tonne

Endroit: Lac Caché

Description: Avion(s) hélicoptère(s) au besoin

Endroit: Lac Caché, Chibougamau

## - Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Entraînement au combat, test de motopompes et de tuyaux, entretien et construction de bâtisses, travaux sur les sites de communications.

## - Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Bérubé Daniel	3 saisons
Côté Dominique	10 saisons
Coulombe Georges-Aimé	29 saisons
Dugas, Léo	3 saisons
Imbeault Laurien	7 saisons
Lamoureux Luc	3 saisons
Lavoie Paul-Emile	10 saisons
Tremblay Paul-Emile	9 saisons

[Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement]

## EQUIPE DE CHOC NO. 2

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 11  
Base de l'équipe de choc: Dolbeau

- Nom du chef d'équipe: Raymond Coulombe
- Moyen de transport à sa disposition:

Description: 4 camionnettes de 1/2 tonne  
1 Crew Cab

Endroit: Dolbeau

Description: Avion(s) et hélicoptère(s) au besoin

Endroit: Avion(s) à Dolbeau et Roberval, hélicoptères à  
Alma et St-Honoré

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Entraînement au combat, test de motopompes et de tuyaux,  
entretien et construction de bâtisses, travaux sur les  
sites de communications.

- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience  
en protection des forêts contre le feu:

Coulombe Chs-Edouard	17 saisons
- Croussette, André	34 saisons
Gobeil, Raynald	12 saisons
Guay, Rodolphe	14 saisons
Lalancette René-Rock	17 saisons
Landry Paul-Emile	26 saisons
Ouellet, Johnny	34 saisons
Paquette, Normand	28 saisons
Perron, Paul	21 saisons
Simard, Anicet	25 saisons
Tremblay Ludovic	28 saisons

[Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir  
une liste complète et corrigée ultérieurement]

## EQUIPE DE CHOC NO. 3

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 9
- Base de l'équipe de choc: St-Honoré
- Nom du chef d'équipe: Mario Descoteaux
- Moyen de transport à sa disposition:
  - Description: 4 camionnettes de 1/2 tonne  
1 Crew Cab
  - Endroit: St-Honoré
  - Description: Avion(s) et hélicoptère(s) au besoin
  - Endroit: Lac Sébastien (avions sur flotteurs). Aéroport St-Honoré (avions sur roues). Alma (hélicoptères). St-Honoré (hélicoptères).
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
 

Entraînement au combat, test de motopompes et de tuyaux, entretien et construction de bâtisses, travaux sur les sites de communications.
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Castonguay Georges-Emile	15 saisons
Dessureault Benoit	25 saisons
Gagné Alcide	20 saisons
Gagnon Georges	23 saisons
Grenon Léon-Maurice	22 saisons
Lavoie Louis-Henri	15 saisons
Potvin Maurice	21 saisons
Simard Roger	9 saisons

[Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement]

## EQUIPE DE CHOC NO. 4

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 12
- Base de l'équipe de choc: Chûte des Passes
- Nom du chef d'équipe: Benoit Jinchereau
- Moyen de transport à sa disposition:
  - Description: 4 camionnettes de 1/2 tonne  
1 Crew Cab
  - Endroit: Chûte des Passes
  - Description: Avion(s) et hélicoptère(s) au besoin
  - Endroit: Avion(s) à Chûte des Passes et hélicoptère(s) à St-Honoré et Alma
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Entraînement au combat, test de motopompes et de tuyaux, entretien et construction de bâtisses, travaux sur les sites de communications.
- Nom des membres de l'équipe de choc et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:
 

Cantin, Daniel	1 saison
Desmarais Régent	7 saisons
Dugas, Louis	7 saisons
Harvey, Jean-Guy	13 saisons
Laforge Raymond	17 saisons
Lemay Henri-Paul	15 saisons
Savard Alfred	10 saisons
St-Gelais, Marius	8 saisons
Simard, Alain	1 saison
Tremblay Richard	7 saisons

[Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement]

## 2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) de tous les employés de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable de l'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilités, n'inscrire son nom qu'une seule fois en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

H- SUPPRESSION

1. Quartier général de lutte:

- a- Où est situé le QGL ? St-Honoré
- b- Noms des employés affectés au QGL ?

Personnel responsable [annexer le calendrier des affectations:

Lavoie Jean-Baptiste  
Albet Sarto  
Lindsay Emile  
Néron, Fernand  
Doucet, Gérard

Personnel de support:

Mario Gagnon, responsable détection  
plus 3 commis à la détection

[Cas particuliers]

1er officier auxiliaire plus toute aide additionnelle que l'officier responsable jugera utile.

2. Aéropointeurs:

- a- Réguliers: Dionne Yvon  
Blackburn André
- b- Substitut(s): Néron Fernand

HORAIRE DE TRAVAIL AU QUARTIER GÉNÉRAL DE LUTTE  
SAISON 1987

	<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>																				
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	RP												JG						RP												

	<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>																			
Juin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	JG												RP						JG											

	<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>																				
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	JG												RP						JG												

	<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>																				
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
	JG												RP						JG												

	<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>		<u>S</u>	<u>D</u>																			
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	RP												JG						RP											

Baie-Comeau  
1987-03-30  
CB/ptd

Responsable - Gaétan Bernard  
JG - Jacques Girard  
RP - Réjean Perreault  
Personnel de support - Claude Tremblay

**3- Base d'avions-citernes:**

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: St-Honoré
- Service d'entretien: Oui ( X ) Non ( )

Accommodations s'il y a lieu:

- Salles d'attente [dimensions et contenu]:
  - 20 pi X 24 pi
  - carte 1::500,000 de la province
  - réfrigérateur, télévision, table, fauteuils, divan, chaise, téléphone, cafetière, jeux, poêle.

- Radio-communications: [fréquence utilisée, procédures pour joindre les équipages]:

Simplex et téléphone. S'ils sont à leur motel nous leur téléphonons, sinon nous les rejoignons par Simplex.

- Véhicules pour équipages et mécanicien, type, formule et agence de location s'il y a lieu]:

Sedan 4 portes à chaque équipage et au mécanicien, véhicule loué à Location Dukal Inc.

- Local du mécanicien [description]:

Hangar avec plancher en ciment pour jeep, pièces, huile, dimension de 22 pi X 24 pi.

- Nom de l'expéditeur:

Q.G.L.



**3- Base d'avions-citernes:**

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- **Endroit:** Chibougamau-Chapais
- **Service d'entretien:** Oui ( X ) Non ( )

**Accommodations s'il y a lieu:**

- **Salles d'attente [dimensions et contenu]:**

- Salle de séjour, télévision, table, divan, fauteuils, 20 pi X 10 pi. plus salle pour expéditeur 20 X 20 pieds.

- **Radio-communications: [fréquence utilisée, procédures pour joindre les équipages]:**

Simplex et téléphone. S'ils sont à leur motel nous leur téléphonons, sinon nous les rejoignons par Simplex.

- **Véhicules pour équipages et mécanicien, type, formule et agence de location s'il y a lieu]:**

Sedan 4 portes à chaque équipage et au mécanicien, véhicule loué à Location Dukal Inc.

- **Local du mécanicien [description]:**

Un coin de l'atelier de déglacage du Ministère des Transports (24 X 30 pieds).

- **Nom de l'expéditeur:**

Q.G.L.

**4- PLAN "URGENCE SECOURS"**

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

<b>a- <u>Les effectifs suivants:</u></b>	<b>NOMBRE</b>
- Chefs de lutte.....	2
- Aéropointeurs.....	1
- Combattants spécialisés.....	6

<b>b- <u>L'équipement ci-dessous:</u></b>	
- Motopompes (avec accessoires).....	20
- Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	619
- Outils manuels.....	458
- Appareils de radio-communications.....	15
- Autres (préciser).....	0

Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: OUTAOUAIS
- 2- Adresse: AEROPORT DE MANIWAKI  
C.P. 50  
MANIWAKI (QUEBEC)  
J9E 3B3
- 3- Nom du gérant: GHISLAIN OUELLETTE
- 4- Superficie totale protégée: 7 950.198 hectares

5- Liste des membres

a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
CIP INC.		6 818	
PROD. FOR. E.B. EDDY LIMITEE		1 467	
LES INDUSTRIES JAMES MACLAREN INC.		18 089	
CONSOLIDATED-BATHURST INC.		20 317	
SCIERIE MANIWAKI INC.		324	
WAGNER WOODLANDS & CO.		2 665	
SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'OUTAOUAIS		2 270	
SOFINOR, s.a.		2 428	
UNIVERSITE DE MONTREAL		1 535	
MONT-TREMBLANT INC.		1 220	6 691
MONT STE-MARIE LIMITEE		1 295	
PERKINS-SUR-LE-LAC INC.		224	
RESERVE DE LA PETITE NATION INC.		25 495	
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE (Terrains de la Couronne)			35 695
GOVERNEMENT FEDERAL - RES. INDIENNE (Terrains de la Couronne)			25 418
		84 147	67 804
Sous-total		151 951	
FORETS PUBLIQUES ALLOUEES Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres publiques non concédées et terrains privés de moins de 800 ha)		6 187 054	
		1 611 193	
Superficie totale		7 950 198	

b) Membres permissionnaires:

Nom du membre

Numéro du  
décret

Volume garanti  
Mètres cubes ou Cunits

SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

MEMBRES BENEFICIAIRES

<u>Noms</u>	<u>Volume mètres cubes</u>
CIP Inc.	718 200
Ind. James Maclaren Inc.	372 150
Howard Bienvenu Inc. (Parent)	299 900
Scierie Grand-Remous Enr.	207 000
Prod. for. E.B. Eddy Ltée	191 700
Consolidated-Bathurst Inc.	188 900
Cie Commonwealth Plywood Ltée	120 000
Prod. for. Bellerive Ka'N'Enda Inc.	59 100
Claude Forget (1979) Inc.	37 000
Prod. for. Maniwaki Inc.	36 800
Bois Oméga Ltée	32 000
Max Meilleur & Fils Ltée	31 900
Scierie Mont-Laurier Inc.	29 400
Ind. Fortin Inc.	26 800
G.M. Dufour Inc.	24 000
E. Bergeron & Fils	22 000
Jean Riopel Inc.	21 700
Prod. for. B. & B. Inc.	21 000
Sylvio Brunet & Fils Ltée	17 550
Scierie Carrière Ltée	16 700
Poteaux de bois de la riv. La Lièvre Inc.	16 000
Entr. Atlas (1985) Inc.	12 600
Placages de l'Outaouais Inc.	11 300
Scierie Quexpor (1985) Inc.	8 200
Prod. for. Laurentien Enr.	5 000
Scierie Meilleur Inc.	4 900
H. Bondu Inc.	3 700
Entr. for. Ribeyron Ltée	3 400
H. Radermaker & Fils	3 100
C. Meilleur & Fils	1 500
Rodolphe Brassard	1 000
Maisons de billots - J. Larivière	750

# SOC 6

## MEMBRES PROPRIETAIRES

<u>Nom</u>	<u>Superficie (hectares)</u>
Comm. de la capitale nationale	35 695
Réserve de la Petite Nation Inc.	25 495
Réserve ind. - gouv. féd.	25 418
Consolidated-Bathurst Inc.	20 308
Ind. James Maclaren Inc.	19 019
Station Mont-Tremblant Inc.	7 911
CIP Inc.	6 818
Wagner Woodlands & Co.	2 665
Sofinor, s.a.	2 428
Soc. d'Aménagement de l'Outaouais	2 270
Université de Montréal	1 535
Prod. for. E.B. Eddy Ltée	1 467
Mont Ste-Marie Ltée	1 295
Prod. for. Maniwaki Ltée	324
Perkins-sur-le-Lac Inc.	224

## MEMBRE GOUVERNEMENT

Ministère de l'Energie & des Ressources	1 611 193
--	-----------

SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

LISTE DES ADMINISTRATEURS

1987 / 88

Monsieur G.K. Allan  
CIP Inc.  
170 Principal sud  
Maniwaki, QC J9E 1Z7  
(819) 449-2100

Monsieur W.W. Beardsell  
Consolidated-Bathurst Inc.  
C.P. 68  
Portage du Fort, QC JOX 2T0  
(819) 647-2281

Monsieur Réal Beauregard  
Scierie Grand-Remous Enr.  
C.P. 99  
Grand-Remous, QC JOW 1E0  
(819) 438-2841

Monsieur Marc E. Ducharme  
La Cie Commonwealth Plywood Ltée  
C.P. 90 - 15 Labelle  
Ste-Thérèse de Blainville, QC  
(Terrebonne) J7E 4H9  
(514) 435-6541

Monsieur Gérald Dunning  
Prod. forest. Maniwaki Inc.  
Division sciage  
77, rue Commerciale  
Maniwaki, QC J9E 1N8  
(819) 449-3720

Monsieur René Gélinas  
Commission de la capitale nationale  
161 ouest, Avenue Laurier  
Ottawa, Ont. K1P 6J6  
(819) 827-2711

Monsieur Martin Horn  
Gouv. féd. - Aff. Ind. & du Nord  
Kahnawake Band Office  
C.P. 250  
Kahnawake, QC JOL 1B0  
(514) 638-1372

M. B.H. Hunt  
Ind. James Maclaren Inc.  
C.P. 240  
Buckingham, QC J8L 2X3  
(819) 986-3345

Monsieur François Laprise  
Scierie H.-B. Inc.  
C.P. 190  
La Sarre, QC J9Z 2X5  
(819) 333-5431

Monsieur Roger Morasse  
Entr. For. Bellerive Ka'N'Enda Inc.  
701 Iberville - C.P. 150  
Mont-Laurier, QC J9L 3G9

Monsieur Laurent Perreault  
Bois Omega Ltée  
C.P. 6  
Lac Carré, JOT 1J0

Monsieur Claude Racine  
Min. de l'Energie & des Ressources  
Serv. de la protection contre le feu  
1530, boul. de l'Entente  
Québec, QC G1S 4S7  
(418) 643-7735

Monsieur Jacques Robitaille  
Min. de l'Energie & des Ressources  
170 Hôtel de Ville  
Place du centre, 7e étage  
Hull, QC J8X 4C2  
(819) 770-3487

Monsieur Claude Turmel  
Prod. forestiers E.B. Eddy Ltée  
C.P. 600, Succ. B  
Hull, QC J8X 3Y7  
(819) 595-5203

---

COMITE EXECUTIF:

MM. W.W. Beardsell, prés.  
Jacques Robitaille, vice-prés.  
Allan, G.K.  
Dunning, Gérald  
Hunt, B.H.  
Turmel, Claude



B—IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

- CLIMAT: TOT AU PRINTEMPS, (1er FEU EN 1981 - 26 MARS) DES LE DEBUT D'AVRIL LE SUD DU TERRITOIRE EST PROPICE A LA PROPAGATION D'INCENDIE EN FORET. POSSIBILITE DE FEUX DE FEUILLES EN AUTOMNE JUSQU'A MI-NOVEMBRE.
- PEUPELEMENT: ZONE EN MAJORITE FEUILLUE A USUD POUR LES FEUX DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE.  
ZONE EN MAJORITE RESINEUSE AU NORD AVEC RISQUE DE FEU DE LA MI-MAI A LA FIN D'AOUT.  
MULTITUDES DE PLANTATIONS PRES DES CENTRES URBAINS ET SUR CERTAINES CONCESSIONS AU NORD.
- FOUDRE: ZONE D'INTENSITE DE Foudre RECONNUE AU NORD QUI PAR LES ANNEES PASSEES A ETE LA SOURCE DE BEAUCOUP D'INCENDIES.
- RECREATION: L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE CONTIENT DES SITES D'AMENAGEMENTS RECREATIFS: 3 GRANDES RESERVES FAUNIQUES; ROUGE MATTAWIN, LA VERENDRYE ET PAPINEAU-LABELLE; 2 PARCS, MONT-TREMBLANT ET GATINEAU; 15 ZECS, PLUS DE 100 POURVOIRIES ET ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PECHE; UN GRAND NOMBRE DE COLONNIES DE VACANCES; PLUSIEURS CENTAINES DE KILOMETRES AMENAGES POUR LE CANOT-CAMPING; DANS LA PARTIE SUD DU TERRITOIRE, UN NOMBRE INCALCULABLE DE RESIDENCE D'ETE; VOIES D'ACCES TRES DEVELOPPEES POUR ACTIVITES DE CAMPING, EXCURSION, PECHE, CHASSE OU AUTRES.
- RESIDANTS: BEAUCOUP DE RESIDENCES CONSTRUITES EN FORET OU A PROXIMITE; DE MEME QUE DES CULTIVATEURS.
- EXPLOITATIONS FORESTIERES:  
UNE EXPLOITATION CONTINUE ET INTENSE REPARTIE UNIFORMEMENT SUR LE TERRITOIRE POUR APPROVISIONNER 5 GRANDES USINES DE PATES ET PAPIERS ET UN GRAND NOMBRE DE SCIERIES.
- REBOISEMENT: PLUS DE 10 MILLIONS DE PLANTS MIS EN TERRE DE MAI A AOUT EN FORET PUBLIQUE ET QUELQUES MILLIONS EN FORET PRIVEE. LES SITES DE REBOISEMENT SONT SANS COUVERT FORESTIERS, LES PREMIERS DESSECHES ET VULNERABLES A L'IGNITION ET AU DEVELOPPEMENT RAPIDE D'INCENDIE DE FORET.
- TRAVAUX EN FORET:  
PROJETS MINEURS DE DEBOISEMENT ET DE CONSTRUCTION DE LIGNE UTILE AU TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE; REFECTION DE ROUTES.
- DEMOGRAPHIE: PRES DE 50% DE LA POPULATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC; PROXIMITE DE GRANDS CENTRES: MONTREAL ET OTTAWA, DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO ET DES FRONTIERES AMERICAINES.
- CUEILLEURS DE FRUITS SAUVAGES: DANS LES ANCIENNES AIRES DE COUPE DANS LE NORD DU TERRITOIRE, L'ABONDANCE DE BLEUETS AMENE UNE CUEILLETTE PAR PLUS DE 150 FAMILLES.

C—BUDGET D'OPÉRATION

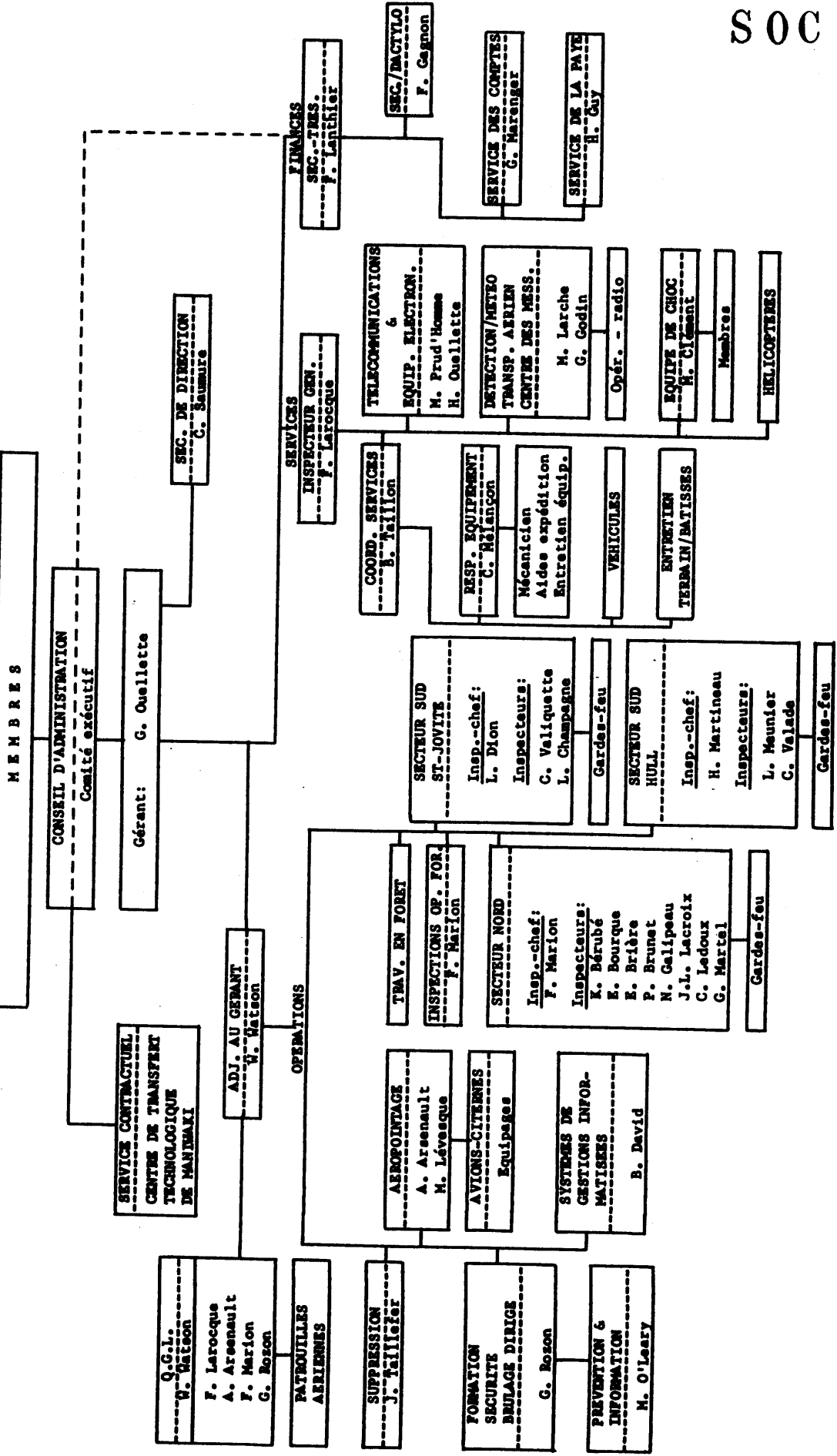
Inscrire les montants pour chaque catégorie.

		Dollars
1.	Traitements, salaires et allocations	
	permanents_____	1 269 000
	saisonniers_____	409 000
2.	Contributions de l'employeur _____	238 000
3.	Service de transport et communication _____	104 000
4.	Services professionnels, administratifs et autres _____	97 000
5.	Entretien et réparation _____	42 000
6.	Loyers aéronefs _____	645 000
	autres _____	145 000
7.	Fournitures et approvisionnements _____	284 000
8.	Matériel et équipement _____	72 000
9.	Terrains, immeubles et travaux de génie _____	10 000
		_____
	TOTAL _____	3 315 000

D—EFFECTIFS

1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société



2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) de tous les employés de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, n'inscrire son nom qu'une seule fois en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

# S O C 6

## Liste de tous les employés de la Société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Arsenault, Alvarez	Aéropointeur	Maniwaki	12
Bérubé, Kenneth	Inspecteur	Secteur nord	12
Bourque Eddy O.	Inspecteur	Secteur nord	12
Brière, Edgar	Inspecteur	Secteur nord	12
Brunet, Pierre M.	Inspecteur	Secteur nord	12
Champagne, Luc	Inspecteur	Poste St-Jovite	12
Clément, Marc	Coord. adj. détection	Maniwaki	12
David, Brigitte	Programmeur	Maniwaki	12
Dion, Léonard	Inspecteur-chef	Poste St-Jovite	12
Gagnon, Françoise	Secrétaire-dactylo	Maniwaki	12
Galipeau, Normand	Inspecteur	Secteur nord	12
Godin, Gaétan	Aéropointeur	Maniwaki	12
Guy, Hervé	Service de la paye	Maniwaki	12
Lacroix, Jean-Luc	Inspecteur	Secteur nord	12
Lanthier, François	Secrétaire-trésorier	Maniwaki	12
Larche, Marcel	Coord. détection	Maniwaki	12
Larocque, Fernand	Insp. gén./services	Maniwaki	12
Ledoux, Claude	Inspecteur	Maniwaki	12
Lévesque, Marcel	Resp. équipe de choc	Maniwaki	12
Marenger, Ginette	Service des comptes	Maniwaki	12
Marion, Ferrier	Inspecteur-chef	Secteur nord	12
Martel, Gilles	Inspecteur	Secteur nord	12
Martineau, Henri	Inspecteur-chef	Poste de Hull	12
Mélançon, Claude	Resp. entrepôt	Maniwaki	12
Meunier, Lionel	Inspecteur	Poste de Hull	12
O'Leary, Michael	Insp. prév. & form.	Maniwaki	12
Ouellette, Ghislain	Gérant	Maniwaki	12
Prud'Homme, Marc	Tech. télécommunication	Maniwaki	12
Rozon, Ghislain	Prévention et formation	Maniwaki	12
Saumure-L., Chantal	Secrétaire du gérant	Maniwaki	12
Taillefer, Jean	Spécialiste en suppr.	Maniwaki	12
Taillon, Bernard	Coord. services	Maniwaki	12
Valade, Carmen	Inspecteur	Poste de Hull	12
Valiquette, Camille	Inspecteur	Poste de St-Jovite	12
Watson, W.M. Jr	Adjoint au gérant	Maniwaki	12

Re: D.1.11

# S O C 6

## Liste de tous les employés de la Société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Amyotte, Rolland	Garde-feu	Secteur nord	5
Casoni, Yvan	Garde-feu	Secteur nord	4
Lachapelle, Henri	Garde-feu	Maniwaki	7
Lavoie, Gaétan	Garde-feu	Poste St-Jovite	6
Miron, Freddy	Garde-feu	Secteur nord	4
Newton, Paul-Andy	Garde-feu	Poste de Hull	4
Payette, Marcel	Garde-feu	Poste St-Jovite	5
Piché, François	Garde-feu	Poste St-Jovite	6
Provost, Magella	Garde-feu	Maniwaki	6
Fraser, Russell A.	Mécanicien	Maniwaki	7
Arsenault, Danielle	Garde-feu op. radio	Maniwaki	3
Dion, Lise	Garde-feu op. radio	Maniwaki	3
Larocque, Julie	Garde-feu op. radio	Maniwaki	3
Bourque, Sylvain	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Carle, Félix	Equipe de Choc	Maniwaki	6
Carpentier, Mario	Equipe de Choc	Maniwaki	4
Céré, Georges	Equipe de Choc	Maniwaki	4
Chaussé, Lucien	Equipe de Choc	Maniwaki	4
Duval, Luc	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Gagnon, Denis	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Henri, Tony	Equipe de Choc	Maniwaki	4
Lachapelle, Réjean	Equipe de Choc	Maniwaki	4
Lafond, Aldé	Equipe de Choc	Maniwaki	6
Martin, Yves	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Melançon, Claudie	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Ménard, Paul	Equipe de Choc	Maniwaki	3

# SOC 6

## Liste de tous les employés de la Société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Whiteduck, Téléspore	Equipe de Choc	Maniwaki	6
Charbonneau, Josée	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Carle, Nicholas	Equipe de Choc	Maniwaki	3
Carle, Pierre	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Duquette, Roland	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Grondin, André	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Martin, Daniel	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
O'leary, Guy	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Riopel, André	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
St-Amour, Ferrier	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Valiquette, Pierre	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Verret, Daniel	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3
Taillon, Sophie	Equipe Mobile Combat Prov.	Maniwaki	3



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

GERANT

Le gérant agit comme officier d'administration de la Société et est responsable de la conduite des affaires de celle-ci. Il assume, sous la surveillance du président, et suivant les directives du Conseil d'administration, l'entière responsabilité de tous les travaux entrepris par la corporation. Il tient les membres informés des règlements et des exigences du gouvernement, ainsi que des droits, obligations et privilèges prévus par la loi. Il doit présenter, lors de l'assemblée générale annuelle, un rapport du travail accompli durant l'année qui se termine et un aperçu d'ensemble des activités prévues pour l'année à venir.

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

SECRETARE-TRESORIER

Sous la surveillance du gérant, le secrétaire-trésorier dresse le procès-verbal des assemblées des membres, des administrateurs, du Comité-exécutif et des comités "AD HOC". Il est responsable de toute la comptabilité de la Société et tient un ensemble de livres qui font état des revenus et dépenses, selon leur nature et leur objet, le tout sous une forme compatible avec le système budgétaire du ministère de l'Energie et des Ressources, et fait aussi état de l'actif et du passif de l'inventaire de l'outillage et de la machinerie, de même que d'une liste des employés et des salaires versés. Il présente un rapport complet des revenus et des dépenses, de l'actif et du passif, de la corporation à l'assemblée générale annuelle pour les faire approuver.

# SOC 6

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

### ADJOINT AU GERANT

Sous la direction immédiate au gérant, l'adjoint au gérant assure la direction du secteur des opérations de la Société. Il coordonne et oriente selon les politiques établies les activités de suppression, de prévention, de formation, de sécurité, d'inspection et de tous les travaux. Il est le premier officier du quartier général de lutte et surveille étroitement l'opération du système de gestion informatisée.

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

### SECRETAIRE DU GERANT

Sous la direction immédiate du gérant, la secrétaire du gérant exécute toutes les tâches d'ordre général se rapportant au travail de bureau; elle exécute également tout autre travail de bureau à caractère confidentiel qui lui est confié par le gérant.

La secrétaire du gérant exécute de plus, pour le secrétaire-trésorier, la correspondance générale destinée au Conseil d'administration de même que la correspondance à caractère confidentiel que ce dernier peut lui confier.

# SOC 6

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

### SERVICE DE LA PAYE

Sous la direction immédiate du secrétaire-trésorier le paie-maître a la responsabilité de préparer la paie des employés réguliers et saisonniers de la société, de même que celle des combattants supplémentaires. Il effectue le calcul de toutes les retenues devant être prélevées sur le salaire des employés et fournit au comptable le sommaire des retenues à la source pour les remises mensuelles d'impôt fédéral et provincial, du régime des rentes du Québec et des bénéfices sociaux des employés. En plus, il contrôle la préparation des formules T4, TP4, TP4-A, sommaires et supplémentaires et dresse l'inventaire annuel de l'équipement.

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

DACTYLO

Sous la direction immédiate du secrétaire-trésorier, une dactylo exécute un travail de correspondance général ainsi que du travail général de secrétariat dont la reproduction de documents au moyen de photocopieur ou de duplicateur. Hors de la saison de protection, elle agit en tant que réceptionniste et dirige les communications internes du siège social, du centre des opérations et de l'entrepôt.

# S O C 6

## SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

### SERVICE DES COMPTES

Sous la direction immédiate du secrétaire-trésorier le comptable est responsable du paiement de tous les comptes de la Société. Le comptable est également responsable de la conciliation du compte de banque. En plus, le comptable vérifie chaque facture payable par la Société, y compris les factures de suppression, et indique la codification des dépenses sur tous les comptes payables. La responsabilité lui appartient de préparer la facturation des comptes recevables sauf pour la cotisation des compagnies-membres.



INSPECTEUR GENERAL (SERVICES)

Sous la direction immédiate du gérant de la Société l'inspecteur général des services assure l'organisation et la direction des services suivants: détection des incendies, transport terrestre et aérien, météorologie, télécommunications, construction, entretien général des terrains et bâtisses. Il assure également l'acquisition et l'entretien de l'équipement et du matériel pour le combat des incendies et à toute autre fin. Il est aussi responsable de l'organisation et de l'entraînement de l'équipe de choc, de même que du déploiement de cet équipe. Il fait partie de l'équipe responsable du quartier général de lutte.

**AEROPONTEUR**

Sous la direction immédiate de l'adjoint au gérant, l'aéropointeur assure la liaison avec les équipages d'avions-citernes et les mécaniciens attitrés; il dirige l'exécution de l'arrosage aérien en consultation avec le chef de lutte ou seul, en l'absence d'effectifs au sol. De retour à la base, il évalue les résultats de la mission avec les équipages. Par ailleurs l'aéropointeur est responsable de la préparation des rapports finals d'incendies et participe au programme de formation de la Société.

SPECIALISTE EN SUPPRESSION

Sous la direction immédiate de l'adjoint au gérant, le spécialiste en suppression accomplit des tâches de chef de lutte, aéropointeur ou autres activités particulières en suppression; son travail peut être commandé également par le quartier général de lutte. En d'autres occasions, il participe aux activités de service.

COORDONNATEUR DE LA DETECTION ET SON ADJOINT

Sous la direction immédiate de l'inspecteur général des services, le coordonnateur de la détection (et son adjoint) assure l'application du programme de détection de la Société. Il est également responsable du nolisement et de l'affectation des aéronefs supplémentaires requis aux fins de transport et de détection. Sa responsabilité s'étend au bon fonctionnement du centre des messages et de détection et dirige le personnel qui y travaille.

FORMATION, BRULAGE DIRIGE & SECURITE

(G. ROZON)

Sous la direction immédiate de l'adjoint au gérant, le responsable de la formation, brûlage dirigé et de la sécurité, coordonne la préparation et la réalisation du programme de formation de la Société et il représente la Société sur le comité de formation provinciale. Il est responsable du programme de prévention en santé et sécurité au travail ainsi que la planification et l'exécution des travaux de brûlage dirigé pour la préparation des sites de reboisement. Il supervise la planification et le déroulement des programmes de prévention des incendies. Il fait partie de l'équipe responsable du quartier général de lutte.

## PREVENTION ET INFORMATION

Sous la direction immédiate du responsable de la formation, brûlage dirigé et de la sécurité, cette personne assure la réalisation du programme de prévention, de publicité et de relations publiques; il établit et maintient les contacts avec les médias d'information et les différents intervenants utilisateurs de la forêt. Il participe à l'élaboration et à la réalisation du programme de formation. Il représente la Société au niveau de Conservation Québec. Il représente, aussi, le Québec au Comité de formation du Northeastern Forest Fire Protection Commission.

INSPECTEUR A LA PREVENTION ET A LA FORMATION

Sous la direction immédiate du responsable de la prévention et de la formation, cet inspecteur assure la réalisation du programme de prévention, de publicité et de relations publiques; il établit et maintient les contacts avec les médias d'information et les différents intervenants utilisateurs de la forêt. Il participe à l'élaboration et à la réalisation du programme de formation.

COORDONNATEUR DES SERVICES

Sous la direction immédiate de l'inspecteur général responsable des services, le coordonnateur des services veille au déroulement harmonieux de toutes les activités relatives à l'entreposage, à l'entretien et à la réparation de l'équipement de suppression et de camping; à l'entreposage et à l'expédition des provisions pour les combattants; il est aussi responsable de l'achat autorisé de tout le matériel requis pour l'opération de l'entrepôt. Il veille à la réalisation des tâches d'entretien des terrains et bâtiments de la Société, à l'aéroport de Maniwaki. Il coordonne l'acquisition, la distribution, l'entretien et le retour des véhicules loués par la Société et assure le premier contrôle administratif de leur utilisation.



**INSPECTEUR-CHEF**

Sous la direction immédiate de l'adjoint au gérant, il dirige des activités de prévention, présuppression, suppression à l'intérieur de son secteur. Il participe, avec ou sans son équipe habituelle, à des opérations de prévention, formation, présuppression et suppression dans son secteur ou ailleurs selon les directives de ses supérieurs.

TECHNICIEN EN TELECOMMUNICATION

Sous la direction immédiate de l'inspecteur général responsable des services, le technicien en télécommunication assure l'installation et le bon fonctionnement du réseau de répéteurs sur le territoire de la Société. Il procède à l'entretien et réparation des équipements requis et contrôle leur distribution.

# S O C 6

SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS

## TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE

Sous les directives de l'inspecteur général responsable des services, le technicien en électronique entretient et surveille les systèmes de localisation de la foudre et des mesures de précipitation par radar. Il voit également au bon fonctionnement et à la maintenance des terminaux reliés à l'ordinateur central. A l'occasion, il seconde le technicien en télécommunication.

INSPECTEUR

Sous la direction immédiate d'un inspecteur-chef, l'inspecteur est responsable de la prévention des incendies de forêt dans un territoire désigné. Il est également responsable de la suppression des incendies de forêt qui lui sont assignés. Il participe à l'engagement et à l'entraînement des patrouilleurs et de combattants supplémentaires afin d'assurer qu'une équipe, possédant l'équipement et le matériel nécessaires, soit en place et en état d'exécuter efficacement les tâches qui s'imposent en matière de prévention et de suppression des incendies de forêt. Il participe, avec ou sans son équipe habituelle, à des opérations de prévention, de formation et de suppression dans d'autres régions que son secteur habituel, selon les directives de ses supérieurs.

RESPONSABLE DE L'ENTREPOT

Sous la direction immédiate du coordonnateur des services, le responsable de l'entrepôt supervise l'exécution de tous les travaux d'entretien, de vérification, de réparation, de rangement et d'expédition: d'équipement, d'outillage et de matériel qui se déroulent à l'entrepôt central de la Société.

RESPONSABLE DES EQUIPES DE CHOC

Sous la responsabilité immédiate de l'inspecteur général des services, le responsable des équipes de choc procède à l'engagement du personnel, à leur formation, au contrôle administratif requis par sa fonction, et à la distribution des effectifs selon les demandes des districts ou du quartier général de lutte. Il peut être chef de lutte sur un feu d'importance ou sur des feux multiples. Il seconde selon les besoins le responsable des services et participe au programme de formation.

## PROGRAMMEUR

Sous la direction immédiate de l'adjoint au gérant, le programmeur est responsable de toute l'activité informatique de la Société en collaboration avec l'Institut Forestier National de Petawawa. Il prépare et met en opération tous les programmes nécessaires aux opérations, aux recherches et à la comptabilité de la Société. Il produit quotidiennement les données aidant à la prise de décisions des opérations de la Société.

MECANICIEN

Sous la direction immédiate de l'inspecteur responsable de l'entrepôt, mais pouvant planifier lui-même son travail régulier, le mécanicien assure la vérification, l'entretien et la réparation de tout l'outillage et l'équipement mécanique de la Société: motopompes, scies à chaîne, hors-bord, tondeuses ou autres.



EQUIPE DE CHOC

Selon les directives de l'inspecteur responsable de l'équipe de choc, le membre de cette équipe participe à la suppression des incendies auxquels il est assigné. Par ailleurs, il se tient en disponibilité pour le combat contre les incendies, aux moments et endroits désignés par son supérieur immédiat. Lorsque ses services ne sont pas requis aux fins de la lutte contre le feu, il collabore aux préparatifs de présuppression, de même qu'à l'entretien des terrains et bâtisses.

# SOC 6

## GARDE-FEU - OPERATEUR DE RADIO

Sous la direction immédiate du coordonnateur de la détection ou de son adjoint, ce patrouilleur opère le centre de messages et le centre de détection. Il assure la réception et la transmission des messages radio, Whisper writer 1000, Telautograph et téléphone. Il assure également la communication entre la Société et les avions de détection, entre Forêt-Météo, la Société et les stations de météo.

GARDE-FEU

Sous la direction immédiate d'un inspecteur, le garde-feu participe dans un district donné ou ailleurs: aux opérations de pré-suppression et de suppression des incendies de forêt; à la réalisation, lors de ses déplacements et ses contacts avec la population, des programmes de prévention, de publicité et de relations publiques. Il participe à l'entraînement des combattants supplémentaires.

# S O C 6

12

## 4- Municipalités:

a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): 178

b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: 0

c- Nombre total de gardes-feu municipaux: 0

d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: 55

5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

1. PROGRAMME D'ENTRAINEMENT THEORIQUE ET PRATIQUE A L'UTILISATION EFFICACE ET SECURITAIRE DES HELICOPTERES POUR TOUT LE PERSONNEL REGULIER ET SAISONNIER AU DEBUT DE LA SAISON DE PROTECTION.
2. FORMATION THEORIQUE DES EMPLOYES REGULIERS ET SAISONNIERS EN PYROLOGIE ET COMPORTEMENT DES FEUX, ANALYSE D'UN INCENDIE ET CONFECTION D'UN PLAN D'ATTAQUE, MESURES ET PLANS D'EVACUATION. (PRINTEMPS 87)
3. COURS SUR L'ORGANISATION DES SERVICES D'UN FEU ET DE FEUX MULTIPLES POUR LES EMPLOYES REGULIERS ET SAISONNIERS (PRINTEMPS 87)
4. FORMATION DES EMPLOYES REGULIERS AUX PROCEDURES ADMINISTRATIVES DE LA SOCIETE ET A LA CONFECTION DES RAPPORTS DE FEU.
5. COURS DE PREMIERS SOINS POUR LE PERSONNEL REGULIER ET SAISONNIER AU DEBUT DE LA SAISON DE PROTECTION.
6. COURS DE CONDUITE PREVENTIVE (C.C.P.) POUR LE PERSONNEL SAISONNIER DURANT L'ETE 1987.
7. COURS THEORIQUE, PRATIQUE ET SIMULATION EN PROTECTION DES FORETS CONTRE LE FEU POUR LE PERSONNEL REGULIER (AUTOMNE '87 - HIVER '88).
8. COURS DE FORMATION D'INSTRUCTEUR (CFI) POUR LE PERSONNEL DES MEMBRES ET D'AUTRES SOCIETE (HIVER 1988).
9. COURS GENERAL DE SUPPRESSION POUR LE PERSONNEL (CONTREMAITRE) DES COMPAGNIES-MEMBRES (HIVER 1988)
10. ENTRAINEMENT EN POSTE SUR LES OPERATIONS DE COMBAT DE FEUX DE FORET POUR LE PERSONNEL REGULIER ET SAISONNIER.
11. FORMATION CONTINUE DES SAISONNIERS ET REGULIERS EN SUPPRESSION DES INCENDIES (ETE 1987)

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

CONTACTS DIRECTS

- Participation de la Société à des festivités estivales de municipalités, d'associations récréatives ou autres avec Garofeu et distribution de matériel publicitaire.
- Conférence à des membres d'associations récréatives, clubs sociaux, moniteurs d'activités en forêt, d'employés en exploitation forestière.
- Distribution du matériel publicitaire aux usagers de la forêt lors des différentes rencontres, dans les zecs, les parcs, informations touristiques, sites de camping, etc.
- Inspections et visites (canot-camping, colonies de vacances, sites de camping, zecs, parcs, associations de récréation en forêt).
- Inspection et surveillance régulière des travaux en forêt.
- Emission de permis de brûlage.
- Répartition de l'équipement de combat dans des endroits stratégiques.
- Contacts suivis et continus avec les municipalités.
- Dans la partie nord, maintien et opération d'un site pour rassembler les cueilleurs de fruits sauvages.

CONTACTS INDIRECTS

- Collaboration étroite avec les médias d'information: hebdo, magazines, radios, télévisions; avec les dirigeants des zecs, de parcs, et responsable de Fédération de Loisirs.
- Distribution du matériel de Conservation-Québec.
- Préparation et publication de communiqués sur la situation des incendies, activités de la Société et messages de prévention.
- Former le plus de gens possible comme personne ressource à véhiculer nos messages de prévention.

F—DETECTION

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

LE CONTROLE DE LA DETECTION EST CENTRALISE AU CENTRE DES OPERATIONS A MANIWAKI ET TOUTE LA DETECTION OPERE SUR UNE FREQUENCE RESERVEE (39,96) A CETTE OPERATION. QUATRE (4) AVIONS RAPIDES SONT RETENUS PAR CONTRATS EXCLUSIFS AVEC LA SOCIETE ET BASES A MANIWAKI. NOUS NOUS ASSURONS PAR ENTENTE LES SERVICES D'AVIONS SUPPLEMENTAIRES AVEC LES SERVICES AERIENS QUE NOUS RETROUVONS SUR NOTRE TERRITOIRE. LES AVIONS SOUS-CONTRATS ET LES AUTRES SUSCEPTIBLES DE TRAVAILLER EN DETECTION SONT MUNIS DES MOYENS DE COMMUNICATION ADEQUATS.

NOUS AVONS ETABLI DES PLANS DE PATROUILLE AERIENNE AVEC DES ITINERAIRES PRECIS POUR CHAQUE AVION ET SELON LE DEGRE D'ANTICIPATION DE SURVENANCE D'INCENDIES DE FORET, NOUS AVONS LE CHOIX DE:

	1	PATROUILLE PAR JOUR: 4 AVIONS	DUREE: 3 h 00
1	ou	2 PATROUILLE PAR JOUR: 5 AVIONS	DUREE: 2 h 30
2	ou	3 PATROUILLE PAR JOUR: 6 AVIONS	DUREE: 2 h 15
		4 PATROUILLE PAR JOUR: 9 AVIONS	DUREE: 1 h 45
		BASSE VISIBILITE: 9 AVIONS	DUREE: 2 h 20

CHAQUE AVION EST MUNI DE SON ITINERAIRE SUR UNE CARTE DEJA PREPAREE ET DOIT SE RAPPORTER AU MOINS A TOUTES LES 15 MINUTES; SUR UNE CARTE MAGNETIQUE, NOUS SUIVONS LEUR DEPLACEMENT. CHAQUE RAPPORT DE FEU EST ACCOMPAGNE DE L'INFORMATION SUIVANTE: QUADRILLAGE, SUPERFICIE, PEUPEMENT, PROCHAIN PEUPEMENT, ACTIVITE, TOPOGRAPHIE, MOYENS D'ACCES, LOCALISATION DE L'EAU POUR MOTOPOMPE, COUPE-FEU NATUREL, PRESENCE SUR LES LIEUX ET AUTRES RENSEIGNEMENTS.

LE PREMIER RAPPORT DE FEU EST ENVOYE AU CENTRE DE LA DETECTION, IL EST RECU SIMULTANEMENT PAR LE QUARTIER GENERAL DE LUTTE, ENSUITE L'INFORMATION EST TRANSMISE AU SECTEUR CONCERNE.

AU PRINTEMPS, NOUS RENCONTRONS LES SERVICES AERIENS DISPOSANT DU TYPE D'AVION ADEQUAT ET INTERRESSEE A NOUS NOLISER LEURS APPAREILS SELON NOS BESOINS. NOUS LES INFORMONS DES PARTICULARITES DU TRAVAIL DE DETECTION AERIENNE ET DES OPERATIONS DE LA SOCIETE.

NOUS AVONS EGALEMENT ETABLI DES CONTACTS AVEC LES MUNICIPALITES, PARCS, ZECS, EXPLOITANTS FORESTIERS, SURETE DU QUEBEC ET DIFFERENTS AUTRES USAGERS DE LA FORET POUR QU'ILS NOUS RAPPORTENT DANS LES PLUS BREFS DELAIS TOUT INCENDIE DE FORET. NOUS DISTRIBUONS DES ETIQUETTES ADHESIVES DONNANT LES NUMEROS DE TELEPHONE SANS FRAIS (In-Watts) FACILITANT LES RAPPORTS DE FEU.

LES COUTS PREVUS DANS NOTRE BUDGET POUR LA DETECTION EST DE 340,000 \$.

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
CESSNA 310	MANIWAKI	275	4 1/2 mois		X	X	40	50	5	5
CESSNA 310	MANIWAKI	125	4 mois				65	25	5	5
CESSNA 182 RL	MANIWAKI	300	4 1/2 mois			X	90		5	5
CESSNA 182 RL	MANIWAKI	300	4 1/2 mois			X	90		5	5
CESSNA 182 RL	MANIWAKI	300	4 1/2 mois			X	90		5	5
2 HUGHES 500 D	MANIWAKI	700	4 mois	X		X			100	

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société



b) Inscrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Inscrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité) *	Contrat (non- exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs **
AIR DORVAL				10
AIR CALUMET				1
AIR GRAY ROCKS			1	2
AIR BROCHU				2
AIR MONT-LAURIER			1	4
AVION STE-ANNE DU LAC				8
EXPRESS AIR	3		2	5
MAX AVIATION	1		2	3
HELI-MAX INC.	2		2	6
PROPAIR INC.				2
MIKE DENIS AVIATION				1
TRANS-QUEBEC LIMITEE				6
HELICOPTERES VIKING LIMITEE				10
HELI- PLUS INC.				3

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

AVEC LES COMPAGNIES OFFRANT LES SERVICES D'AERONEFS ADEQUATS A NOS OPERATIONS, NOUS CONTACTONS CHAQUE PRINTEMPS LEUR REPRESENTANT POUR CONNAITRE LA DISPONIBILITE, LES TAUX HORAIRES, LES TYPES D'APPAREIL, LES BASES D'OPERATION ET LE NOM DES PILOTES. POUR LA DETECTION NOUS NOLISONS SURTOUT DES CESSNA NE NECESSITANT PAS D'OBSERVATEUR; PAR CONTRE, NOUS LAISSONS LES MOYENS DE COMMUNICATIONS ET LES CARTES D'ITINERAIRE DE PATROUILLES AUX BASES OPERANT LES AVIONS POUVANT ETRE REQUIS. LA SOCIETE ETANT BIEN CONNUE AVEC UNE BONNE CREDIBILITE ET POSSEDANT UN CHOIX ASSEZ DIVERSIFIE DES SERVICES AERIENS, LE DELAI DE DISPONIBILITE EST COURT, QUELQUES HEURES SEULEMENT. SOUVENT UNE ANTICIPATION D'UTILISATION SUPPLEMENTAIRE D'AERONEFS NOUS AMENE A UNE VERIFICATION DE LA DISPONIBILITE.

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

LOCALISATION

<u>ENDROIT</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
MONT SIR WILFRID	1811-8-5526
MONT TREMBLANT	2209-9-3262
MONT STE-MARIE	1708-8-5122
MONT NILGAUT	1211-6-1037
DOZOIS	1115-6-4178
MONT BAPTISTE	2216-1-3529
MONT DUMOINE	0912-1-1662
MONT ESDEN	1615-6-1590
MONT BLUE SEA	1609-8-5448

- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

AU CENTRE DU TERRITOIRE, LA SOCIETE OPERE UNE REPETITRICE EXCLUSIVE A LA DETECTION. CHAQUE AVION EST MUNI D'UNE RADIO SUR FREQUENCE 39,96 MHZ ET COMMUNIQUE DIRECTEMENT A MANIWAKI, CENTRE DE LA DETECTION.

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce:

Bases 14 Portatifs 96 Mobiles 31

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 45 Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 2 Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 11 Mobiles \_\_\_\_\_

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

LES COMPAGNIES CGE ET COMCO SONT TOUTES LES DEUX ETABLIES DANS LA REGION D'OTTAWA ET DISPOSENT DU PERSONNEL TECHNIQUE QUALIFIE POUR L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT LORSQUE NECESSAIRE. LORS D'UN BESOIN URGENT DE PIECES DE RECHANGE, IL EST RELATIVEMENT FACILE D'EN OBTENIR.

3- Outillage et équipement

Quantité

Appartenant à votre personnel (payé au km)      Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location

a- Véhicules

Automobiles .....	9
Camions légers (1/2 à 3/4 t)	17
Camions (1 tonne et +)	1
Camions-cit. (autonomes)	
Autres (préciser) .....	
"      "      .....	
"      "      .....	

b- Outillage

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....	230
Autres motopompes .....	5
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....	1118
"      à fibre synthétique (long. de 30 m) ..	2491
Réservoirs à eau avec gicleurs .....	581
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....	1913
Réservoirs amovibles .....	22
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...)	26

\* Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. \_\_\_\_\_ Féd. \_\_\_\_\_ Société 24

Autres stations fournissant des données: \_\_\_\_\_

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre:

\_\_\_\_\_

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	<u>Maniwaki</u>	<u>1710-1-0728</u>
	<u>Fort-Coulonge</u>	<u>1408-4-4130</u>
	<u>Domaine</u>	<u>1512-7-1777</u>
	_____	_____
	_____	_____

Analyseur de position (endroit) Maniwaki

Ordinateur (type): Digital PDP 11/44

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL.

1. PERSONNEL DE GARDE EN TOUT TEMPS.
2. TELECOMMUNICATION SUR TOUTES LES FREQUENCES DE LA SOCIETE.
3. CARTES QUADRILLEES DE 1:50,000, 1:250,000 DE TOUT LE TERRITOIRE.
4. CARTES SATELLITES POUR L'IDENTIFICATION DES PEUPEMENTS.
5. LOCALISATION SUR CARTE 1:250,000 DE TOUS LES FEUX ACTIFS AVEC LA DISTRIBUTION DES EFFECTIFS AERIENS EN OPERATION.
6. DESCRIPTION SUR TABLEAU POUR CHACUN DES FEUX ACTIFS: NO DE FEU, CAUSE, DATE, HEURE, SUPERFICIE, CONDITION, CHEF DE LUTTE, NOMBRE DE COMBATTANTS, MOYENS DE TRANSPORT, IDENTIFICATION DE L'AEROPORTEUR, DES AVIONS-CITERNES, AUTRES AVIONS ET HELICOPTERES, DES VEHICULES, DES EQUIPEMENTS LOURDS ET DU MEMBRE.  
  
MISE A JOUR QUOTIDIENNE A 9 h 00 ET 16 h 00 DE CE TABLEAU.
7. ENTENTES AVEC TOUTES LES MUNICIPALITES.
8. OUTILS D'ANTICIPATION DE LA SURVENANCE ET DE COMPORTEMENT D'INCENDIES:
  - a. PREVISION POUR CHACUNE DES PERIODES DES CONDITIONS METEOROLOGIQUES ET DES INDICES.
  - b. CARTE DE TEMPERATURE
  - c. COPIE DES MESSAGES TWX SE RAPPORTANT AUX OPERATIONS
  - d. DONNEES INFORMATIQUES DE PREDICTION DES FEUX, DE COMPORTEMENT, DE SUGGESTION DE PATROUILLES.
  - e. PLAN DE LA LOCALISATION DE Foudre.
9. INVENTAIRE DU PERSONNEL DISPONIBLE.
10. LE RESPONSABLE AU Q.G.L. A AUTORITE SUR TOUTES LES OPERATIONS ET SERVICES DE LA SOCIETE.

5- Equipes de choc

- a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)
- b- Nombre d'équipes La Société ne possède pas un nombre défini d'équipe de choc. Elle a une équipe de choc formée de 26 membres, tous basés à Maniwaki. La formation et la distribution d'équipes se font selon les besoins. Les membres de l'équipe mobile de combat sont intégrés dans le même groupe que l'équipe de choc.
- c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

Tous les membres de l'équipe de choc et de l'équipe mobile de combat sont basés aux installations principales de la Société à Maniwaki. Nous disposons de postes de protection situés dans des régions stratégiques de survenance d'incendies de forêt (Parent, Lac Ottawa, Dorval, Davidson, St-Jovite et Wakefield) où nous avons des bâtisses et des facilités pour recevoir le personnel nécessaire. Selon l'anticipation et l'activité des incendies de forêt, nous distribuons sous l'autorité d'un inspecteur les membres de l'équipe de choc à chacun de ces postes. Ces hommes sont déplacés par camionnettes, hélicoptères ou avions.



Equipe de choc no \_\_\_\_\_

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 26
- Base de l'équipe de choc: MANIWAKI
- Nom du chef d'équipe MARC CLEMENT, INSPECTEUR
- Moyens de transport à sa disposition: \_\_\_\_\_  
 Description: HELICOPTERE - AVIONS - CAMIONNETTES  
 Endroit: MANIWAKI  
 Description: \_\_\_\_\_  
 Endroit: \_\_\_\_\_
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:  
 Entretien, maintenance et réparation des outils, des équipements,  
 des bâtisses et installations de la Société.
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience  
 en protection des forêts contre le feu:

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).



# Société de Conservation de l'Outaouais

C.P. 50, AEROPORT DE MANIWAKI, MANIWAKI, QUE. - J9E 3B3

Le 19 mai 1987

Monsieur Régis Proulx, dir.  
Ministère de l'Energie & des Ressources  
Service de la protection contre le feu  
1530, boul. de l'Entente  
Québec, QC G1S 4S7

## OBJET: Plan d'organisation - 1987

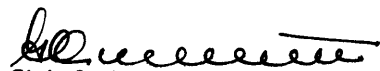
Monsieur Proulx,

La Société de Conservation de l'Outaouais vous fait part de la composition de son équipe mobile de combat pour la saison 1987:

### Membres de l'équipe mobile de combat:

	<u>saisons</u>
1. Grondin, André	8
2. O'Leary, Guy	6
3. Valiquette, Pierre	5
4. Carle, Pierre	2
5. St-Amour, Ferrier	2
6. Martin, Daniel	1
7. Riopel, André	1
8. Duquette, Rolland	1
9. Verret, Daniel	nouv.
10. Taillon, Sophie	nouv.

Veillez agréer, Monsieur Proulx, mes salutations distinguées.

  
Ghislain Ouellette, gérant

GO/cs



# Société de Conservation de l'Outaouais

C.P. 50, AEROPORT DE MANIWAKI, MANIWAKI, QUE. - J9E 3B3

Le 19 mai 1987

Monsieur Régis Proulx, dir.  
Ministère de l'Energie & des Ressources  
Service de la protection contre le feu  
1530, boul. de l'Entente  
Québec, QC  
G1S 4S7

## OBJET: Plan d'organisation - 1987


Monsieur Proulx,

La Société de Conservation de l'Outaouais vous fait part de la composition de son équipe de choc pour la saison 1987:

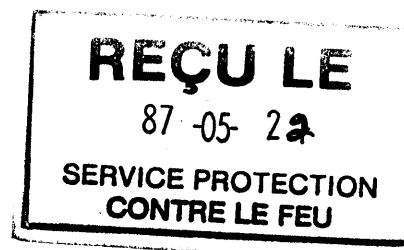
### Membres de l'équipe:

	<u>saisons</u>		<u>saisons</u>
Lafond, Aldé	15	Gagnon, Denis	8
Carle, Félix	14	Ménard, Paul	6
Whiteduck, Téléspore	14	Bourque, Sylvain	3
Carpentier, Mario	12	Duval, Luc	2
Céré, Georges	12	Martin, Yves	2
Chaussé, Lucien	12	Mélançon, Claudie	2
Henri, Tony	12	Charbonneau, Josée	nouv.
Lachapelle, Réjean	11	Carle, Nicholas	nouv.

Veillez agréer, Monsieur Proulx, l'expression de nos sentiments distingués.

  
Ghislain Ouellette, gérant

G0/cs



6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

DANS CHAQUE POSTE DE PROTECTION, DES LISTES DE COMBATTANTS SUPPLEMENTAIRES SONT ETABLIES AU PRINTEMPS. IL Y A A CHAQUE ANNEE UNE JOURNEE CONSACREE A LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE DE CES PERSONNES; EMPHASE PARTICULIER A L'UTILISATION EFFICACE ET SECURITAIRE DES HELICOPTERES, ORGANISATION DES EQUIPEMENTS DE MOTOPOMPES, EMPLOI DES OUTILS MANUELS, MESURES ET PLAN D'EVACUATION.

A MANIWAKI, NOUS CONNAISSONS PRES DE 200 NOMS RAPIDEMENT DISPONIBLES AU COMBAT DES FEUX. LA PLUPART D'ENTRE EUX REVIENNENT REGULIEREMENT A NOS SERVICES ET UNE FORMATION SUR LE CHAMP LEUR EST DISPENSEE.

1- Quartier général de lutte:

a- Où est situé le Q.G.L.? MANIWAKI

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

WEBB WATSON  
FERNAND LAROCQUE  
ALVAREZ ARSENAULT  
FERRIER MARION  
GHISLAIN ROZON

Personnel de support: (nom et fonction)

JEAN TAILLEFER, SPÉCIALISTE EN SUPPRESSION

2- Aéropointeurs

a- régulier(s) ALVAREZ ARSENAULT  
MARCEL LÉVESQUE

b- substitut(s) NORMAND GALIPEAU

3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: MANIWAKI
- Services d'entretien                    oui                     non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu): 15 PIEDS PAR 12 PIEDS  
TELEPHONE, RADIOS, TELEVISION, JEUX DIVERS, TABLE, BUREAU, FAUTEUILS,  
TABLEAU POUR CODE D'ALERTE, CARTE DU TERRITOIRE.

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour  
joindre équipages): PAR LA RADIO INSTALLEE AU CENTRE DE MESSAGES  
ET LA REPETITRICE SUR LE MONT BLUE SEA , NOUS COMMUNIQUONS PAR LE  
SIMPLEX DE LEUR PORTATIF.

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et  
agence de location s'il y a lieu):  
UNE VOITURE DE LOCATION PROVENANT D'UN GARAGE LOCAL POUR CHAQUE  
EQUIPAGE ET LE MECANICIEN.

- Local du mécanicien (description):  
BATISSE CONSTRuite SUR LA PROPRIETE DE LA SOCIETE TOTALEMENT RESERVEE  
POUR LE SERVICE AUX AVIONS-CITERNES ET POUVANT ABRITER LEUR CAMION-  
ECHELLE.

- Nom de l'expéditeur: SOCIETE DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS.

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	<u>1</u>
— Aéropointeurs.....	<u>1</u>
— Combattants spécialisés.....	<u>9</u>

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	<u>20</u>
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	<u>250</u>
— Outils manuels.....	<u>150</u>
— Appareils de radiocommunications.....	<u>6</u>
— Autre (préciser).....	<u>10</u>
- Boîtes "Equipement de camping"	

Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

**PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: du Nord-Ouest
  
- 2- Adresse: C.P. 814  
Rouyn (Qc)  
J9X 5C7
  
- 3- Nom du gérant: Jacques Deslauriers, ing.f.
  
- 4- Superficie totale protégée: 10,709,356 hectares



5 - Liste des membres

S O C 7A

a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
7191 Ministère des Affaires Indiennes		2,767	
7657 Parc Canada		27	
7620 Hydro-Québec		14,360	
Conseil de la bande de Waswanipi		36,490	
		53,644	
<b>Sous-total</b>		53,644	
Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres publiques non concédées et terrains privés de moins de 800 ha)		919,456	
Terres publiques allouées		9,736,256	
<b>Superficie totale</b>		10,709,356	

SOCIETE DE CONSERVATION DU NORD-OUEST

Rôle de la corporation

au 1<sup>er</sup> avril 1987

Membres	Membres Votants.	Superficie hectares	Volumes autorisés
Ministère de l'Energie & Ressources	Bernard Drolet Henrico Laberge André Paul J. François Gravel	919,456.	
Parc Canada	Nil	27.	
Ministère des affaires Indiennes	Albert Lalonde	2,767.	
Hydro-Québec	Yves Hupé	14,360.	
Conseil de bande Waswanipi	Paul Gull ---	36,490.	
Alro Enrg.	Nil		1,350.
Bisson & Bisson	Martial St-Amand ---		289,300.
André Fabre Inc.	Nil		23,000.
Filifor Inc.	Benoit Côté		182,400.
Forex Inc.	Marcel Cossette Louis-Marie Girard		535,200.
Howard Bienvenue Inc.	Wallace Farrell François Laprise		425,000.
Ind. Maibec Inc.	Onésime Boucher		72,400.
J.E. Therrien & D. Normick	Fred Burrows Gérard Laforest		424,000.
Lafond Léo/Charles	Nil		1,600.
Ind. de Préservation du bois	Nil		13,400.
Matériaux Blanchet Inc.	---		272,000.
Produits Forestiers Domtar Inc.	L.-M. Bouchard Sylvain Lemay Michel Ouellet		721,000.
Produits Forestiers Saucier Inc.	Richard Pagé Paul Baillargeon Paul A. Boutin		1,494,500.

SOCIETE DE CONSERVATION DU NORD-OUEST

Rôle de la corporation  
au 1<sup>e</sup> avril 1987

Membres	Membres Votants	Superficie hectares	Volumes autorisés
Normick Perron Inc.	Fred Burrows Gérard Laforest ---		1,268,700.
Panofor Inc.	Gilles Sauvé		300,000.
Scierie Béarn Inc.	Philippe Barette		226,000.
Scierie Gallichan Inc.	Alain Shink		136,000.
Scierie Laquerre Inc.	Nil		5,200.
Scierie Taschereau Inc.	Alain Brunet J.-Louis Parent		370,800.
Tembec Inc.	Nil		12,750.
Temfor Inc.	Nil		20,400.
Commonwealth Plywood	Fabien Roy		137,000.
Scierie Val D'Or	Nil		2,500.
Scierie Amos	Alain Shink		136,000.
Bellerive K "N" enda	Nil		3,500.
Scierie Mont-Laurier	Nil		1,200.
Ind. Manufacturière Mégantic	Nil		2,700.
Poteaux de la Lièvre	Nil		10,600.
Consolidated-Bathurst Inc.	Nil		36,600.
C.I.P. Inc.	Nil		22,700.
Scierie Grand-Remous	---		64,500.
Placage de l'Outaouais	---		200.
	<u>31</u> 27	<u>973,100ha</u>	<u>7,212,500 M3</u>

b) Membres permissionnaires:

Nom du membre

Numéro du  
décret

Volume garanti  
Mètres cubes ou Cunits

NIL

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:Nom du membreNIL

d) Administration

- Membres votants: 27 (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom, nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

- Autres comités: Noms des comités et membres.

Nil

**Monsieur Philippe Barette**  
Tembec Inc.  
Témiscamingue (Québec)  
J0Z 3H0  
Tél.: (819) 627-3321

**Monsieur Louis-Marie Bouchard**  
Produit Forestiers Domtar  
C.P. 3000  
Lebel-sur-Quévillon (Québec)  
J0Y 1X0  
Tél.: (819) 755-2400

**Monsieur Paul Boutin**  
Opération Forestière Mégiscane Ltée  
C.P. 1179  
Senneterre, Qc. J0Y 2M0  
Tél.: (819) 737-2306

**Monsieur Marcel Cossette**  
Forex Inc.  
3030 boul. Industriel  
Val d'Or, P.Q. J9P 4P3  
Tél.: (819) 825-4841

**Monsieur Bernard Drolet**  
Ministère de l'Energie et des Ressources  
1530 boul. de l'Entente  
Québec (Québec)  
G1S 4S7  
Tél.: (418) 643-7735

**Monsieur Wallace Farrell**  
Howard Bienvenue Inc.  
C.P. 190  
La Sarre (Québec)  
J9Z 2X5  
Tél.: (819) 333-5431

**Monsieur Donel Galipeau**  
Forpan (Div. Panneaux Gaufrés)  
C.P. 2222  
Val d'Or (Québec)  
J9P 5W4  
Tél.: (819) 825-6550

**Monsieur Yves Hupé**  
Hydro-Québec  
1399 rue Larivière  
Rouyn (Québec)  
Tél.: (819) 764-5124

**Monsieur Henrico Laberge**  
Ministère Énergie et Ressources  
70 boul. Québec  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 4Z4  
Tél.: (819) 762-2366

**Monsieur Gérard Laforest**  
J.E. Therrien Inc. Donohue Normick  
225 Chemin Normick  
La Sarre, P.Q. J9Z 2X6  
Tél.: (819) 333-5511

**Monsieur Richard Pagé**  
Produits Forestiers Saucier Ltée  
4607 Catherine Nau  
Cap Rouge (Québec)  
G1Y 3B8  
Tél.: (418) 658-8545

**Monsieur Réal Provencher**  
Scierie Béarn Inc  
C.P. 30  
Béarn (Québec)  
J0Z 1G0  
Tél.: (819) 726-3551

**Monsieur Fabien Roy**  
Cie Commonwealth Plywood Ltée  
Tee Lake  
Comté Témiscamingue (Québec)  
J0Z 3P0  
Tél.: (819) 627-3317

**Monsieur Alain Shink**  
Scierie Gallichan  
Launay, Abitibi Ouest (Québec)  
J0Z 1W0  
Tél.: (819) 796-3376

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Philippe Barette PRÉSIDENT  
Henrico Laberge VICE-PRÉSIDENT  
Louis-Marie Bouchard ADMINISTRATEUR  
Bernard Drolet ADMINISTRATEUR  
Gérard Laforest ADMINISTRATEUR

Monsieur Richard Pagé, administrateur  
délégué à la Fédération des Sociétés  
de Conservation du Québec.

18 juin 1987

B IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

*Les principaux risques et dangers sur le territoire sont:*

- *résidants (brûlage de l'herbe sèche le printemps, abattis, rebuts);*
- *récréation (pêcheurs, campeurs, cueilleurs de fruits sauvages);*
- *foudre (secteur nord de la S.C.N.O. et dans la région de Kipawa);*
- *opérations forestières (exploitations, restauration, plantation, construction de routes, cueilleurs de cônes);*
- *opérations industrielles (bleuetière, forage, prospecteur, voirie);*
- *chemin de fer (freins, roues, emprises);*
- *travaux Hydro-Québec (arrosage chimique, déboisement, construction de lignes).*



C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

	Dollars
1. Traitements, salaires et allocations	
permanents_____	1,021,823.
saisonniers_____	881,646.
2. Contributions de l'employeur _____	228,400.
3. Service de transport et communication _____	104,100.
4. Services professionnels, administratifs et autres _____	178,925.
5. Entretien et réparation _____	82,600.
6. Loyers aéronefs _____	482,275.
autres _____	20,600.
7. Fournitures et approvisionnements _____	475,000.
8. Matériel et équipement _____	142,000.
9. Terrains, immeubles et travaux de génie _____	15,000.
	_____
TOTAL	<u>3,632,369.00\$</u>

D--EFFECTIFS

1- Organigramme:

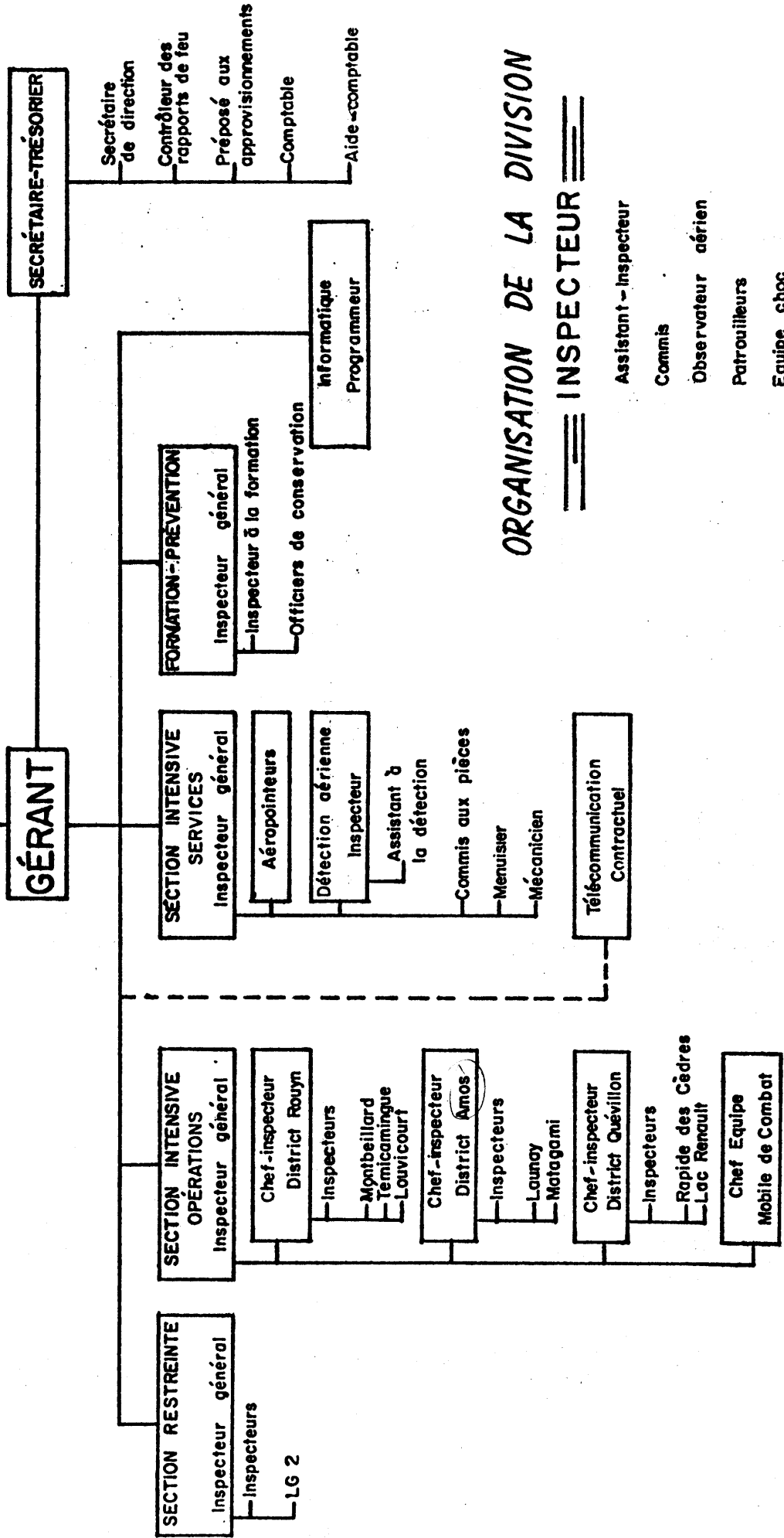
Joindre l'organigramme de votre Société

# SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU NORD-OUEST



## ORGANIGRAMME

### CONSEIL D'ADMINISTRATION



2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) DE TOUS LES EMPLOYÉS de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, N'INSCRIRE SON NOM QU'UNE SEULE FOIS en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Deslauriers, Jacques	Gérant	Mc Watters	12 mois
Coulombe, Marcel	Secrétaire-trésorier	Mc Watters	12 mois
Héroult, Lynus	Cont. rapp. de feu	Mc Watters	12 mois
Mathieu, Paulette	Comptable	Mc Watters	12 mois
Manseau, Camille	Approvisionnement	Mc Watters	12 mois
Touzin, Michel	Programmeur	Mc Watters	12 mois
Savard, Angèle	Aide-comptable	Mc Watters	12 mois
Alarie, Joanne	Secrétaire de direction	Mc Watters	12 mois
Corbeil, Denise	Secrétaire-réceptionniste	Mc Watters	6 mois
Paquin, Diane	Aide-comptable	Mc Watters	6 mois
Morin, Réal	Insp. gén. services	Mc Watters	12 mois
Boutin, André	Insp. gén. opérations	Mc Watters	12 mois
Alarie, René	Chef détection	Mc Watters	12 mois
Lapointe, Micheline	Assistante détection	Mc Watters	12 mois
Villeneuve, Robert	Inspecteur général	Mc Watters	12 mois
Beaudoin, René	Inspecteur formation	Mc Watters	12 mois
Lemay, Robert	Officier conservation	Mc Watters	12 mois
Mercier, Sylvain	Officier conservation	Mc Watters	12 mois
Turgeon, Michel	Aéropointeur	Mc Watters	12 mois
Toulouse, Gilles	Aéropointeur	Mc Watters	12 mois
Masse, Aurèle	Télécommunication	Mc Watters	12 mois
Deschatelets, Ghyslain	Mécanicien	Mc Watters	12 mois
Robitaille, Denis	Mécanicien	Mc Watters	12 mois
Trépanier, Daniel	Commis aux pièces	Mc Watters	12 mois
Petit, Justin	Menuisier	Mc Watters	12 mois
Duval, Pierrette	Secrétaire	Mc Watters	6 mois
Alarie, Micheline	Répartiteur	Mc Watters	5 mois
Allard, Dorothee	Répartiteur	Mc Watters	5 mois
Jacques, Raymond	Observateur	Mc Watters	5 mois
Lacasse, Michel	Observateur	Mc Watters	5 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Paré, Edouard	Chef-Inspecteur	Montbeillard	12 mois
Gaignard, Louis	Inspecteur	Montbeillard	12 mois
Kolodziej, Johnny	Assistant-inspecteur	Montbeillard	6 mois
Carpentier, Daniel	Patrouilleur	Montbeillard	5 mois
Létourneau, Léonard	Patrouilleur	Montbeillard	5 mois
Roy, Guylain	Patrouilleur	Montbeillard	5 mois
Deschênes, Gilles	Équipe choc	Montbeillard	5 mois
Monderie, Yvon	Équipe choc	Montbeillard	5 mois
Denis, Robert	Équipe choc	Montbeillard	5 mois
Paré, Linda	Commis-expéditeur	Montbeillard	5 mois
Coutu, Albert	Inspecteur	Kipawa	12 mois
Mongrain, Carl	Assistant-inspecteur	Kipawa	6 mois
Duguay, Lloyd	Patrouilleur	Kipawa	5 mois
Durocher, Louis	Patrouilleur	Kipawa	5 mois
Chênier, Yvon	Équipe choc	Kipawa	5 mois
Mc Fadden, Charles	Équipe choc	Kipawa	5 mois
Mongrain, Scott	Équipe choc	Kipawa	5 mois
Poliquin, Louis	Observateur	Kipawa	5 mois
Proulx, Maryse	Commis-expéditeur	Kipawa	5 mois
Gauthier, marcel	Assistant-Inspecteur	Latulipe	6 mois
Gingras, Jean-Marie	Patrouilleur	Latulipe	5 mois
Beaulé, Ronald	Patrouilleur	Latulipe	5 mois
Marcotte, Roland	Patrouilleur	Latulipe	5 mois
Daoust, Laurent	Inspecteur	Louvicourt	12 mois
Michaud, Régis	Assistant-inspecteur	Louvicourt	6 mois
Sigouin, Roger	Assistant-inspecteur	Louvicourt	6 mois

## Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Guénette, Armand	Patrouilleur	Louvicourt	5 mois
Champagne, Réal	Patrouilleur	Louvicourt	5 mois
Sigouin, Lionel	Patrouilleur	Louvicourt	5 mois
Jetté, Lucien	Équipe choc	Louvicourt	5 mois
Thomas, Roland	Équipe choc	Louvicourt	5 mois
Croteau, Yvan	Équipe choc	Louvicourt	5 mois
Généreux, Danielle	Commis-expéditeur	Louvicourt	5 mois
Proulx, Yvan	Chef-inspecteur	Rapide Des Cèdres	12 mois
Caron, André	Inspecteur	Rapide Des Cèdres	12 mois
Bergeron, Paul	Assistant-inspecteur	Rapide Des Cèdres	6 mois
Ayotte, Marcel	Patrouilleur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Gosselin, Alexandre	Patrouilleur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Gingras, André	Patrouilleur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Lampron, Réal	Patrouilleur	Rapide Des Cèdres	5 mois
St-Amant, Jean-Marc	Patrouilleur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Ladouceur, André	Équipe choc	Rapide Des Cèdres	5 mois
Mercier, Normand	Équipe choc	Rapide Des Cèdres	5 mois
Faucher, Alain	Équipe choc	Rapide Des Cèdres	5 mois
Pérusse, Serge	Observateur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Mc Kay, Anthony	Observateur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Voyer, Louissette	Commis-expéditeur	Rapide Des Cèdres	5 mois
Pagè, Antoinette	Cuisinière	Rapide Des Cèdres	5 mois
Dussault, Carole	Aide-cuisinière	Rapide Des Cèdres	5 mois
Fleury, Jacques	Inspecteur	Lac Renault	12 mois
Tremblay, Guy	Assistant-inspecteur	Lac Renault	6 mois
Royer, Jeanno	Patrouilleur	Lac Renault	5 mois
Whisselle, Arthur	Patrouilleur	Lac Renault	5 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTION	DUREE DE L'EMPLOI
Belzile, Joël	Patrouilleur	Lac Renault	5 mois
Rioux, Luc	Patrouilleur	Lac Renault	5 mois
Villeneuve, Serge	Patrouilleur	Lac Renault	5 mois
Hudon, Christian	Équipe choc	Lac Renault	5 mois
Denis, Sylvain	Équipe choc	Lac Renault	5 mois
Chalifoux, Yvon	Équipe choc	Lac Renault	5 mois
Audet, Nil	Commis-expéditeur	Lac Renault	5 mois
Hamelin, Marie-Berthe	Cuisinière	Lac Renault	5 mois
Guilbeault, Marcelle	Aide-cuisinière	Lac Renault	5 mois
Tanguay, Claude	Chef-inspecteur	Matagami	12 mois
Doucet, Bertrand	Inspecteur	Launay - La Sarre	12 mois
Larouche, Léopold	Assistant-inspecteur	Launay - La Sarre	6 mois
Labranche, René	Resp. équipe choc	La Sarre	5 mois
Gagnon, Camille	Équipe choc	La Sarre	5 mois
Bouchard, Noël	Équipe choc	La Sarre	5 mois
Mc Clure, Émile	Équipe choc	La Sarre	5 mois
Lafrance, Claude	Patrouilleur	Launay	5 mois
Meilleur, Bernard	Patrouilleur	Launay	5 mois
Blanchette, Réal	Patrouilleur	Launay	5 mois
Dutil, Denis	Patrouilleur	Launay	5 mois
Jacob, Gisèle	Commis-expéditeur	Launay	5 mois
Lemay, Guy	Inspecteur	Matagami	12 mois
Couillard, Michel	Assistant-inspecteur	Matagami	6 mois
Meilleur, Lucien	Patrouilleur	Matagami	5 mois
Gagnon, René	Patrouilleur	Matagami	5 mois
Dionne, Rock	Resp. équipe choc	Matagami	5 mois
Gingras, Luc	Équipe choc	Matagami	5 mois
Cloutier, Alain	Équipe choc	Matagami	5 mois



Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTATION	DUREE DE L'EMPLOI
Beauchemin, Denis	Équipe choc	Matagami	5 mois
Jacob, Alain	Équipe choc	Matagami	5 mois
Cadrin, Georges	Équipe choc	Matagami	5 mois
TRemblay, Gaëtan	Équipe choc	Matagami	5 mois
Poirier, Fernand	Observateur	Matagami	5 mois
Lebrasseur, Brigitte	Observateur	Matagami	5 mois
St-Laurent, André	Observateur	Matagami	5 mois
Jolivet, Doris	Commis aéroport	Matagami	5 mois
Darby, Émile	Commis-expéditeur	Matagami	5 mois
St-Amant, Denise	Cuisinière	Matagami	5 mois
Lapointe, Sylvie	Aide-cuisinière	Matagami	5 mois
Girard, Roger	Inspecteur E.M.C.	Mc Watters	12 mois
Drolet, Gérald	Responsable E.M.C.	Mc Watters	6 mois
Morin, Jean-François	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Verret, Martin	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
St-Pierre, alain	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Deschênes, Rêjean	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Guité, Daniel	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Malouin, Benoit	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Hérault, Robert	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Cloutier, Raymond	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Pelletier, Guy	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Hurtibise, Alain	E.M.C.	Mc Watters	5 mois
Cliche, Gaëtan	Resp. équipe choc	Mc Watters	5 mois
Thibodeau, Marcel	Équipe choc	Mc Watters	5 mois
Dés Lauriers, Luc	Équipe choc	Mc Watters	5 mois
Hébert, Michel	Équipe choc	Mc Watters	5 mois

Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTION	DUREE DE L'EMPLOI
<i>Drolet, Normand</i>	<i>Equipe choc</i>	<i>Mc Watters</i>	<i>5 mois</i>
<i>Perron, Gilles</i>	<i>Répartiteur</i>	<i>Val D'Or</i>	<i>5 mois</i>
<i>Boutin, Marie-Claude</i>	<i>Répartiteur</i>	<i>Val D'Or</i>	<i>5 mois</i>

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MENUISIER (1)

- *voit à la maintenance, la réparation et la construction de tous les bâtiments de la Société.*

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PROGRAMMEUR (1)

- sous l'autorité du gérant
- assure l'entretien et la maintenance du système informatique
- assure l'utilisation des logiciels transmis par le Centre de Transfert de la Technologie et développés par Institut forestier national de Petawawa
- fait les modifications et corrections requises dans les programmes et banques de données utilisées
- forme des opérateurs capables de le remplacer pour de courtes périodes
- assure la formation des utilisateurs
- établit une documentation pour les utilisateurs
- développe des programmes d'utilisation interne
- toutes autres tâches jugées utiles

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GENERAL DES OPERATIONS (1)

- surveille les détails administratifs sur le territoire;
- visites fréquentes sur le territoire pour résoudre et coordonner l'efficacité des effectifs;
- membre du Quartier Général de Lutte;
- fait l'évaluation du personnel saisonnier en collaboration avec les chefs-inspecteurs et les inspecteurs;
- prend action sur les feux d'importance (organisation, combat, service);
- avec le service de la Formation, établit les besoins de formation au niveau de la Société;
- prend action avec la gérance sur la fermeture temporaire des opérations forestières;
- remplace l'Inspecteur général des services en l'absence de celui-ci;
- voit au plan de pré-suppression de tous les districts;
- voit à l'application du plan de mobilité et d'urgence secours en collaboration avec le Q.G.L.;
- participe au programme de prévention;
- établit des contacts avec les cités et villes, les compagnies forestières, etc.;
- prépare les plans d'organisation pour les travaux en forêt.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (1)

- Q.G.L.: organise le local en fonction des besoins (ex: télécommunications, cartes quadrillées, etc.);
- s'occupe de la distribution des effectifs lors de feux multiples (ex: avions-citernes, plan de mobilité (Société), équipement de combat (Société) et plan urgence-secours);
- fait le lien entre le Centre de Coordination et la Société;
- s'occupe de la cartographie (garde un inventaire à jour des cartes topographiques à différentes échelles);
- s'occupe de l'équipement de combat à McWatters;
- fournit l'équipement supplémentaire lorsque nécessaire pour le combat des feux;
- responsable de la détection aérienne (s'assure que les tracés de patrouilles sont adéquats);
- visites dans les divisions pour l'entraînement des observateurs et des pilotes;
- avions-citernes: relations avec l'équipage, location de voitures, local des pilotes;
- météorologie: fait le lien entre Forêt-Météo et la Société;
- entretien mécanique: voit à ce que les véhicules soient en bon état ainsi que les motopompes, hors-bords, scies mécaniques, etc.;
- secrétaire: voit à ce que tous les rapports soient bien acheminés;
- siège social: s'occupe du bon fonctionnement de la bâtisse à McWatters (plomberie, menuiserie, etc.);
- menuiserie: s'occupe avec le menuisier de la réparation ou la construction nouvelle dans la Société.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GENERAL PREVENTION-FORMATION (1)

- sous l'autorité du gérant;
- collabore avec le gérant et les inspecteurs généraux à la planification des programmes de formation et de prévention de la Société;
- responsable de l'organisation et de l'exécution de ces programmes;
- supervise le travail du personnel sous son autorité (officier de conservation, inspecteur formation);
- participe aux comités provinciaux de formation et de prévention (Conservation-Québec);
- fait parti du Q.G.L. de la Société;
- accomplit tout autre travail qui lui est assigné par son supérieur et qui relève de sa compétence (combat de feux, aéropointage, etc).

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CONTROLEUR DES RAPPORTS DE FEUX (1)

- vérifie les rapports de feux;
- surveille les estimations de coût des feux;
- distribue les formules dans les divisions;
- enregistre les statistiques;
- coordonne la rédaction des rapports de feux;
- participe lorsque requis à l'organisation du service sur les feux;
- participe à l'opération du système de localisateur de foudre.
- opère le système informatique en dehors des heures normales de travail;



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PREPOSE A L'APPROVISIONNEMENT (1)

- démarche préliminaire et émission d'une commande d'achat;
- tenue du dossier des assurances;
- contrôle et surveillance les inventaires des pièces et les immobilisations;
- codifie les factures d'achat;
- vérifie l'inventaire sur le terrain;
- immatricule les véhicules.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

TECHNICIEN EN TELECOMMUNICATION (1)

- les responsabilités du technicien sont la planification, l'installation et l'entretien du système de communication selon les demandes et les besoins de la Société et cela en respectant les normes établies par le Ministère. Le technicien informe les employés de la Société sur l'utilisation du système afin d'obtenir un rendement maximum.

N.B. Depuis juillet 86, le technicien en télécommunication est à contrat pour la S.C.N.O.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION (1)

- Ouverture et distribution de tout le courrier;
- encaissement de tous les argents;
- distribution des chèques aux fournisseurs;
- production, assemblage, contrôle et distribution de différents rapports comptables;
- tenue à jour des dossiers du personnel;
- travaux dactylographiques reliés à la comptabilité et au secrétariat du bureau chef.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETARE-RÉCEPTIONNISTE (1)

- Reçoit les visiteurs;
- reçoit et achemine les appels téléphoniques;
- classe des documents, rapports, etc...;
- exécute des travaux dactylographiques;
- emballage et affranchissage du courrier.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CHEF-INSPECTEUR (3)

- responsable du district (2 ou 3 inspecteurs);
- fait l'évaluation de son personnel (engagement);
- évalue les besoins de formation de son équipe;
- planifie le travail de ses inspecteurs;
- assure le respect des lois et règlements (protection et sécurité);
- veille à l'ordre, propreté de ses bâtiments, véhicules, équipements;
- entretient de bonnes relations avec les compagnies forestières et aussi les groupes susceptibles de collaborer lors d'incendies en forêt;
- Etablit un plan de pré-suppression en collaboration avec les inspecteurs;
- voit à l'organisation de la lutte des incendies;
- assure la relève des effectifs et de l'équipement (plan de mobilité);
- voit à la préparation des rapports, facturations, administration du district;
- donne des cours de formation et de perfectionnement;
- assiste aux réunions convoquées par la gérance et de son supérieur immédiat.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR DE DIVISION (7)

- responsable de sa division;
- participe à l'engagement des patrouilleurs;
- donne des cours de perfectionnement à son personnel et aussi à ses confrères;
- planifie avec l'assistant-inspecteur le travail des patrouilleurs;
- voit à l'ordre et à la propreté de son équipement et aussi de son personnel;
- fait des inspections régulières de son territoire (lois et règlements) (exploitations forestières, écoles, pourvoyeurs et différents organismes);
- participe à l'élaboration du plan annuel de pré-suppression;
- doit connaître parfaitement le territoire de la Société (plan de mobilité);
- organise le combat de chaque incendie dans son territoire;
- exécute les tâches administratives et prépare les rapports requis;
- suit des cours de perfectionnement;
- participe à la suppression dans les autres divisions (plan de mobilité);
- travaille en étroite collaboration avec son supérieur immédiat.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR EN FORMATION (1)

- sous l'autorité de l'inspecteur général en Formation-Prévention
- collabore aux travaux d'évaluation des besoins de formation du personnel de la Société et des autres candidats (contremaîtres forestiers);
- participe à l'élaboration des différents programmes;
- participe comme membre, au comité de formation de la Société;
- prépare des plans de cours nécessaires;
- collabore à l'organisation du matériel (locaux, aides didactiques, etc.);
- dispense de la formation;
- participe à la compilation des résultats;
- assiste à des réunions, colloques et sessions d'information selon les directives de son supérieur (ex: Comité Provincial de Formation);
- participe lorsque nécessaire aux travaux de suppression d'incendie;
- accomplit tout autre travail relevant de sa compétence, qui lui est assigné par son supérieur immédiat.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

ASSISTANT-INSPECTEUR (9)

- collabore à la prévention des incendies de forêt;
- responsable de la suppression des incendies de forêt qui lui sont assignés;
- fait la formation et l'entraînement des patrouilleurs;
- dirige les employés saisonniers dans l'exercice de leur travail;
- collabore au programme de prévention Santé-Sécurité au Travail;
- voit à l'ordre, à la propreté du matériel, de l'équipement et des véhicules;
- effectue des visites et des inspections (opérations forestières, campings, villages, etc);
- se familiarise avec le plan pré-suppression;
- doit connaître son territoire et l'ensemble de la Société;
- exécute des tâches administratives, prépare des rapports;
- remplace l'inspecteur en son absence;
- émet des permis de brûlage;
- participe à la suppression dans les autres divisions (plan de mobilité).



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

CHEF DE DETECTION ET ADJOINT A LA DETECTION (2)

- surveille, coordonne et exécute le programme de détection nécessaire à la région intensive, en tenant comme objectif une surveillance constante du territoire en collaboration avec les services;
- analyse les besoins de détection journalièrement (météo et besoins des districts);
- consulte les cartes au localisateur de foudre;
- voit à la préparation des cartes, des tracés de patrouilles régulières et spéciales nécessaires;
- voit à la distribution du matériel (cartes, livres);
- aide à la formation des observateurs et des pilotes en relation avec le département de formation;
- vérifie la facturation et fait le balancement final des heures;
- inspecte les bases, les avions et les observateurs.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### AÉROPOINTEUR (2)

##### EN SITUATION D'ATTENTE:

- l'aéropointeur relève de l'inspecteur général des services (Q.G.L.);
- l'aéropointeur fait la liaison entre les équipages d'avions-citernes et la Société;
- organise les bases d'avions-citernes selon les critères établis;
- voit à ce que les équipages et les mécaniciens des avions-citernes reçoivent l'assistance nécessaire pour bien accomplir leur travail respectif;
- rédige un rapport sur les activités des avions-citernes et d'aéro-pointage (heures de vol, largages, coût, etc...);

##### EN SITUATION DE FEU:

- confirme ou annule toutes demandes d'avions-citernes dès son arrivée sur les lieux de l'incendie;
- procède à l'analyse initiale: potentiel de propagation, valeur à protéger, accessibilité pour les équipes au sol;
- évalue les dangers qui peuvent menacer les opérations aériennes et s'entend avec les équipages sur les mesures de sécurité à adopter;
- fournit au Q.G.L. toute l'information demandée ou qu'il juge à propos de lui transmettre;
- décide en consultation avec le chef de lutte quand l'arrosage débute et se termine;
- collabore avec le Q.G.L. à l'établissement des priorités entre plusieurs incendies;
- organise des réunions au retour d'une mission pour évaluer les résultats des arrosages en compagnie de l'équipage d'avion-citerne et si possible du chef de lutte.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

OFFICIER DE CONSERVATION (2)

- sous l'autorité de l'inspecteur général de Formation-Prévention;
- collabore à l'organisation et à l'exécution du programme de prévention;
- établit un contact personnel avec les différents média d'information de la région (T.V., radio, journaux) et est chargé de la diffusion des messages et/ou communiqués (vélox, indice journalier, sommaire hebdomadaire, émission spéciale, etc...);
- responsable des rencontres des différents groupes et y participe personnellement;
- fabrique, assemble, répare, entretient le matériel publicitaire de prévention (affiches, panneaux, feuillets, etc...);
- responsable des équipements du département (audio-visuel), sérigraphie, etc...);
- responsable de la distribution du matériel publicitaire et des équipements à travers la Société;
- collabore comme personne de soutien, à diverses autres activités (formation, entretien d'équipement, combat des feux, patrouille aérienne, aéropointage, transport de matériel, etc...).

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

SECRETARE (1)

- dactylographie toute la correspondance des différents services;
- reçoit les visiteurs;
- tient à jour les dossiers qui lui sont confiés;
- reçoit les messages radiophoniques et téléphoniques et les achemine aux personnes concernées;
- classe tous les documents, rapports, etc.;
- reçoit et transmet les messages du télécopieur et du bellinographe;
- responsable de la distribution du courrier;
- prend, reçoit et vérifie les observations météorologiques lorsque requis;
- participe à des rencontres, discours lorsque requis;
- remplace le commis-expéditeur quand requis.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MECANICIEN (2)

- voit à l'entretien et à la réparation des véhicules de la Société;
- liste de vérification de chaque véhicule;
- réquisitionne les pièces;
- fait des inspections périodiques sur les véhicules de la Société dans les divisions;
- va à l'occasion, faire de la réparation dans les divisions (feux ou urgences);
- répare les motopompes, scies à chaîne, hors-bord.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR DE L'EQUIPE MOBILE DE COMBAT (1)

- sous l'autorité de l'inspecteur général des opérations;
- responsable de tous les membres de l'E.M.C. (cédule de travail et planification);
- donne des cours de perfectionnement aux membres de l'E.M.C. (théorie et pratique);
- voit à l'ordre et à la propreté de son équipement;
- suit des cours de perfectionnement;
- exécute les tâches administratives et prépare les rapports requis (E.M.C.);
- participe à l'engagement des membres de l'E.M.C.;
- participe avec son équipe au combat des incendies de forêt sur le territoire de la S.C.N.O. et ailleurs dans la province (chef de lutte);
- contrôle les dépenses relatives aux projets E.M.C.;
- accomplit tout autre travail relevant de sa compétence qui lui est demandé par son supérieur.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE MOBILE DE COMBAT (1)

- sous la direction de l'inspecteur E.M.C., le chef de groupe se prépare avec son équipe, techniquement et physiquement au combat des incendies forestiers;
- participe avec son équipe au combat des incendies de forêt sur le territoire de la S.C.N.O. ou ailleurs dans la province;
- voit à l'ordre et à la propreté de son matériel, de l'équipement et du véhicule ainsi que des locaux qui lui sont confiés;
- entraîne son équipe selon un programme établi;
- complète les feuilles de temps de son personnel ainsi que les rapports et formulaires relevant de sa compétence;
- à la demande du Q.G.L. il se déplace avec son équipe vers des endroits stratégiques (plan de mobilité) ou vers un feu en activité;
- fait exécuter différents travaux nécessaires aux opérations de la Société.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MEMBRE DE L'EQUIPE MOBILE DE COMBAT (10)

- sous l'autorité du responsable d'E.M.C.;
- participe aux opérations de lutte à l'incendie sur le territoire de la S.C.N.O. ou ailleurs dans la province;
- participe au combat des incendies selon la fonction qui lui est assignée par son chef de groupe ou par le chef de lutte;
- exécute les travaux d'entretien et de réparation qui lui sont confiés (équipement de combat);
- maintient en bon état le matériel et l'équipement mis à sa disposition;
- participe aux cours de perfectionnement à la lutte des incendies;
- remplace les patrouilleurs et observateurs quand ceux-ci sont en congé (plan de mobilité).



3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE DE CHOC (8)

- sous l'autorité de l'inspecteur de la division;
- voit à l'ordre et à la propreté du matériel, équipement et des véhicules qui lui sont confiés;
- effectue des visites et des inspections qui lui sont assignées;
- installe des dépôts d'outillage dans son territoire;
- participe au combat des incendies forestiers qui lui sont assignés;
- suit des cours en assistant à des sessions d'entraînement et de formation;
- émet des permis de brûlage (division);
- participe à la suppression dans les autres divisions (plan de mobilité);
- fait exécuter différents travaux nécessaires aux opérations de la S.C.N.O.;
- entraîne son équipe selon un programme établi;
- complète les feuilles de temps de son personnel ainsi que les rapports et formulaires relevant de sa compétence.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

MEMBRE DE L'EQUIPE CHOC (23)

- sous l'autorité du responsable de l'équipe choc;
- participe aux opérations de combat des incendies forestiers dans sa division et à l'extérieur de sa division.
- responsable du matériel et de l'équipement mis à sa disposition;
- suit des cours en assistant à des sessions d'entraînement et de formation;
- exécute les travaux d'entretien et de réparation qui lui sont confiés;
- installe des dépôts d'outillage dans son territoire;
- participe au combat des incendies forestiers dans son territoire et ailleurs dans la S.C.N.O. (plan de mobilité);
- émet des permis de brûlage (division);
- visite et inspecte les campings, compagnies forestières et les endroits de villégiature.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### RÉPARTIEURS Val D'Or (2) Matagami (1)

- reçoit et transmet fidèlement les messages radio et téléphoniques, s'assure que les messages seront transmis rapidement aux personnes concernées. Pour ce faire, demeure à son poste en tout temps;
- prend par écrit tous les messages radio et téléphoniques, la météo, le journal d'avion-citerne et tous autres rapports requis par la Société;
- voit à ce que les autos loués soient retournés immédiatement après usage;
- tient le local propre, c'est-à-dire, vide les poubelles, lave le plancher et voit à l'approvisionnement à cette fin;
- dans les relations publiques, laisse toujours une bonne image de la Société;
- compile les rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels;
- remplit quand requis d'autres fonctions connexes qui lui seront assignées par son responsable.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PATROUILLEURS (26)

- voit à l'ordre et à la propreté du matériel, équipement et des véhicules qui lui sont confiés;
- effectue des visites et des inspections qui lui sont assignées (lois et règlements) (campings, exploitations forestières, endroits de villégiature);
- collabore à la réalisation du programme de prévention;
- prend connaissance du plan annuel de pré-suppression;
- installe des dépôts d'outillage dans son territoire;
- entretient des relations étroites avec groupes ou des individus susceptibles de lui venir en aide dans les exercices de ses fonctions (suppression des incendies);
- participe au combat des incendies forestiers qui lui sont assignés;
- suit des cours en assistant à des sessions d'entraînement et de formation;
- émet des permis de brûlage;
- participe à la suppression dans les autres divisions (plan de mobilité).

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

OBSERVATEUR (9)

- fait le travail de détection aérienne: observer et rapporter des fumées;
- s'assure que les circuits de patrouilles sont suivis;
- transmet la position aux points de vérification, au changement de course ou sur demande;
- rapporte tout ce qu'il croit être un incendie;
- s'il y a un incendie, remplit le rapport de fumée et transmet les données à la division et au Centre des Opérations;
- signale toutes situations ou manoeuvres dangereuses;
- collabore avec le pilote;
- accepte de changer de pilote, de base ou d'appareil en tout temps;
- signale les changements importants des conditions météorologiques.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS AUX PIÈCES (1)

- reçoit, classe le matériel, l'équipement et vérifie avec les factures;
- voit à ce que le matériel soit inscrit sur les cartes "cardex";
- contrôle la consommation d'huile et d'essence;
- distribue le matériel sur réquisition approuvée seulement;
- fait un "reçu de matériel" pour tout équipement qui sort du magasin ou de l'entrepôt et fait signer;
- s'occupe de tenir le comptoir de pièces de rechange à jour, c'est-à-dire, voit à ce que les pièces nécessaires à la réparation soient en magasin;
- fait l'inventaire général annuellement;
- remplit quand requis, d'autres fonctions connexes qui lui seront assignées par son responsable;
- compile le rapport des camions à chaque mois;
- maintient une étroite collaboration avec tous les services, districts et divisions;
- accroît ses propres connaissances par une participation ou présence à des rencontres, des cours.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS-EXPEDITEUR (9)

- Opère les communications et tient les rapports et documents tel que requis;
- reçoit et transmet fidèlement les messages radiophoniques et téléphoniques;
- prend, reçoit et vérifie les observations météorologiques des stations;
- transmet et reçoit les messages du téléscripateur et du bellinographe quand requis;
- participe à des rencontres lorsque requis;
- dactylographie toute la correspondance nécessaire;
- exécute des travaux comptables quand requis.

4- Municipalités:

a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités  
et villes): 84 organisées  
10 non-organisées

b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu  
municipaux: 26

c- Nombre total de gardes-feu municipaux: 26

d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant  
le brûlage: 57



5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

I PERMANENTS

- A) Cours chef de lutte stade II  
16 - 19 mars 1987  
25 candidats
- B) Secouriste  
25-27 mars 1987 (16 heures)  
14 candidats
- C) Sécurité (transport de matières dangereuses, sur feu, plan d'évacuation)  
Avant le début de la saison  
25 candidats

II SAISONNIERS

- A) Garde-feu, E.M.C., E.C.
- 1.- Combattant qualifié  
Tous les nouveaux employés  
Début de la saison  
2 jours
- 2.- Chef d'équipe  
40 candidats  
Un groupe en début de saison et un autre en juin  
durée 3 jours
- 3.- Chef de lutte stade I  
30 candidats  
Un groupe en début de saison et un autre en juin  
durée 3 jours

**5- Formation:**

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

4.- Sécurité (transport matières dangereuses,  
sur feu, plan d'évacuation)

Tout le personnel  
En début de saison

5.- Secouriste

durée 16 heures  
Le nombre de candidats et les dates sont indéterminés

6.- Simulation de feu (sur le terrain)

Tout le personnel  
En cours de saison  
durée 1 jour

B) Commis

Révision des formules et papeterie  
9 candidats  
Début de saison  
durée 1 jour

C) Observateurs aériens (et substituts)

Révision des principes d'observation  
16 candidats  
Début de saison  
durée 1 jour

### III COMBATTANTS OCCASIONNELS

A) Sécurité sur feu et plan d'évacuation  
Le nombre, la date et la durée sont indéterminés

### IV COMPAGNIES FORESTIÈRES

- Cours sur l'attaque initiale dans les opérations (motopompe, outil manuel, machinerie lourde, sécurité sur feu)
- en cours de saison selon la disponibilité

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

Notre objectif en prévention est de sensibiliser la population en général et les utilisateurs en particulier de l'importance du milieu forestier pour tous et chacun. De là, la nécessité d'agir avec grande prudence lors de l'utilisation du feu en forêt.

Pour atteindre le but visé, plusieurs moyens sont utilisés. Notre travail auprès des municipalités se poursuit toujours afin d'accentuer la collaboration existante. un travail conjoint avec les brigades de pompiers donne de très bon résultat (feu d'herbe). De plus, les contacts sont maintenus avec les divers intervenants (pourvoyeurs, campings, etc.). Les rencontres avec les jeunes (écoles) débiteront à l'hiver 1988.

1. MATÉRIEL PUBLICITAIRE

Nous distribuerons le matériel de Conservation-Québec ainsi que quelques items propres à notre région.

Nous maintenons notre réseau d'affichage (4'x 8', 2'x 4', 2'x 2'). Concernant la campagne de Conservation-Québec, il est à noter que nous aurons un nouveau thème: "BOMBE À RETARDEMENT".

2. RADIO

Nous comptons sur la collaboration des stations radio pour diffuser:

- a) message audio de Conservation-Québec
- b) indice de danger et situation de feux (information)
- c) émissions journalières en direct (2 minutes)

Les stations collaboratrices sont:

Rouyn	CKRN-AM
Rouyn	CIRC-FM
Val D'Or	CKVD-AM
La Sarre	CKLS-AM
Amos	CHAD-AM
Senneterre	CIOB-FM
Ville-Marie	CKVM-AM

3. TÉLÉVISION

A la télévision, nous aurons:

- a) diffusion des messages de Conservation-Québec
- b) indice de danger et situation de feux (information)
- c) quelques reportages sur la S.C.N.O.

E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

Les stations collaboratrices sont:

Rouyn	CKRN-TV (Radio Canada)
Rouyn	CFEM-TV (Télévision)
Val D'Or	CFVS-TV (Quatre saisons)

4. JOURNAUX

Les hebdomadaires diffuseront:

- a) *velox de Conservation-Québec*
- b) *chronique sur la situation des feux et messages de prévention*
- c) *bandes dessinées de Conservation-Québec*

5. AUTRES

Nous continuons de maintenir nos différents contacts avec le public par le biais de:

- a) *rencontres diverses*
- b) *parades et expositions*
- c) *conférences*
- d) *fêtes de villages*
- e) *bulletins et journaux paroissiaux*
- f) *etc.*

Garofeu demeure notre porte-parole en ce qui a trait à la prévention des incendies forestiers.

F-DÉTECTION

**Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):**

Le centre de la détection aérienne est situé à McWatters sous la responsabilité de René Alarie et de l'adjointe Micheline Lapointe. Différents tracés de patrouille sont utilisés: les patrouilles du printemps, les régulières à 8 milles de visibilité, celles de 4 milles de visibilité pour les jours de mauvaise visibilité et celles dites "touristiques" pour les secteurs spécialement achalandés. Chacun des tracés est semé de points de vérification à intervalle de 10-15 minutes qui sont transmis à McWatters sur fréquence 41.18 mhz par le pilote-observateur ou l'observateur. Si la communication est mauvaise, les points sont transmis au poste le plus près sur la fréquence des opérations.

Dès qu'une fumée est aperçue, le pilote ou l'observateur signale au centre de la détection la position approximative de la dite fumée et les changements de trajectoire de l'appareil pour se rendre sur le feu.

Une fois la cueillette des données terminée, ces dernières sont transmises simultanément à la détection, au Q.G.L. et à la division sur la fréquence 41.18 mhz. Si des renseignements supplémentaires sont nécessaires à la division, ils sont transmis par la détection ou l'observateur à la demande de la détection sur la fréquence des opérations (voir rapport de fumée ci-joint).

Neuf (9) appareils sont affectés à la détection aérienne dont huit (8) sous contrat et un (1) hors-contrat pour un budget total de 314,775.00\$.

D'autres moyens de détection sont à notre disposition:

1. Personnel de Conservation (employés de la Société);
2. Public: sensibilisé à l'aide d'affiches sur le territoire avec les numéros de téléphone; publicité à la radio, télévision, bulletin paroissial, journaux;
3. Autres avions: avions de transport, prospecteurs, pourvoyeurs, particuliers, toutes les compagnies d'aviation;
4. Sûreté du Québec, pompiers des différentes villes, compagnies forestières, Hydro-Québec, compagnies ferroviaires;
5. Organisme de protection de l'Ontario.

Toutes ces personnes ou groupes qui sont contactés par les média d'information ou par des rencontres sont priés de rapporter tous les feux dont ils sont témoins.

N.B. Le localisateur de foudre sert de support important à la détection aérienne.

SOCIETE DE CONSERVATION DU NORD-OUEST

S O C 7 A

RAPPORT DE FUMEE PAR AVION

AVION: \_\_\_\_\_ C- \_\_\_\_\_  
 DATE: \_\_\_\_\_  
 HEURE: \_\_\_\_\_

NO. FEU
---------

QUADRILLAGE	1	_____								
SUPERFICIE	2	_____								
TYPE DE FEU	3	FORET	A	<input type="checkbox"/>	CHAMPS	B	<input type="checkbox"/>	AUTRE	C	<input type="checkbox"/>
CATEGORIE DE FEU	4	CIME	A	<input type="checkbox"/>	SURFACE	B	<input type="checkbox"/>	PROFONDEUR	C	<input type="checkbox"/>
PEUPEMENT QUI BRULE	5	TETE			FLANC DROIT		FLANC GAUCHE			
		BUCHE	A	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>	K	<input type="checkbox"/>		
		RESINEUX	B	<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>	L	<input type="checkbox"/>		
		MELANGE	C	<input type="checkbox"/>	H	<input type="checkbox"/>	M	<input type="checkbox"/>		
		CLADONIE	D	<input type="checkbox"/>	I	<input type="checkbox"/>	O	<input type="checkbox"/>		
		CHAMPS	E	<input type="checkbox"/>	J	<input type="checkbox"/>	P	<input type="checkbox"/>		
COMBUSTIBLE DISPONIBLE A VENIR	6	TETE:	_____			DISTANCE:	_____			
		FLANC DROIT:	_____			DISTANCE:	_____			
		FLANC GAUCHE:	_____			DISTANCE:	_____			
DIRECTION DU FEU	7	_____								
ACTIVITE VENT	8	LENTE	A	<input type="checkbox"/>	MOYENNE	B	<input type="checkbox"/>	RAPIDE	C	<input type="checkbox"/>
TOPOGRAPHIE	9	DIRECTION: _____			VITESSE: _____					
MOYEN D'ACCES	10	PLAT	A	<input type="checkbox"/>	MONTAGNEUX	B	<input type="checkbox"/>			
EAU POUR MOTOPOMPE	11	ROUTE	A	<input type="checkbox"/>	EAU	B	<input type="checkbox"/>	AIR	C	<input type="checkbox"/>
COUPE-FEU	12	DISTANCE: _____			DIRECTION: _____					
QUELQU'UN SUR LES LIEUX	13	_____								
VALEUR A PROTEGER	14	_____								
	15	_____								

AUTRES INFORMATIONS: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

RAPPORTE A: \_\_\_\_\_ HEURE: \_\_\_\_\_ OBSERVATEUR: \_\_\_\_\_  
 TRANSMIS A: \_\_\_\_\_ HEURE: \_\_\_\_\_ PAR: \_\_\_\_\_

# SOC 7A

## G--PRÉSUPPRESSION

16

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
Cessna 310	Rouyn	250	15-04 au 15-09	X	X	X	55	25	--	20
Cessna 210	Rouyn	225	07-05 au 07-09	X	X	X	95	--	--	5
Cessna 172 XP	Rouyn	225	07-05 au 07-09	X	-	X	95	--	--	5
Hughes 500D	Rouyn	270	01-04 au 01-10	X	-	-	--	--	75	25
Aztec	Matagami	750	15-04 au 15-09	X	X	X	90	--	--	10
Cessna 310	Matagami	(pour les 3 avions à Matagami)	15-04 au 15-09	X	X	X	80	--	10	10
Aztec	Matagami		15-04 au 15-09	X	X	X	90	--	--	10
Baron E55	Quévillon		250	01-05 au 31-08	X	X	X	85	--	-5
Aztec	Quévillon	250	01-05 au 31-08	X	X	X	90	--	--	10

NOTE: Inscrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

b) Incrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Incrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité)*	Contrat (non- exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs**
<i>Air Kipawa</i>	-	-	X	5
<i>Propair</i>	X	-	-	
<i>Aviation Amos M.J.</i>	X	-	-	6
<i>Tamarac Air Service</i>	-	-	-	3
<i>Avionair</i>	X	-	-	
<i>Trans-Canada Hélicoptères</i>	-	-	-	
<i>Hélicoptère Abitibi</i>	-	X	-	
<i>Hélicoptère Nordique</i>	-	X	-	
<i>Vicking Hélicoptères</i>	-	-	-	
<i>Hélicoptères Ranger</i>	-	-	-	2
<i>Pavillon Lac Berthelot</i>	-	-	-	2

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.



- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

*Les services d'avion "sur demande" sont utilisés dans une base seulement. Les ententes sont prises à l'effet qu'un appareil sera disponible pour nous en tout temps avec préavis raisonnable, à cette base. Le choix de l'appareil étant déterminé au début de la saison et mis à notre disposition, on peut donc y installer le nécessaire de communication en permanence. D'autres avions sont aussi équipés des accouplements nécessaires aux communications et servent d'appareils supports.*

*Les services d'aéronefs "sur demande" sont aussi utilisés sur les feux. Toutefois, le service dépend de la disponibilité des appareils et de l'éloignement. Suite à la demande, l'appareil se rend à l'endroit et à l'heure demandés.*

*La personne qui monte dans l'appareil demandé, que ce soit pour la patrouille, la suppression ou autre, est équipée de cartes et de radio.*

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

<u>NOM</u>	<u>Endroit</u>	<u>QUADRILLAGE</u>
Lac Smith		0511-8-4285
Belleterre		0614-4-5225
Abéjévis		0518-9-4576
Plamondon		0621-6-2863
Quévillon		1321-4-3460
Côte Laurier		1024-3-2536
Mégiscane		1218-5-4346
Côte Joannes		0617-7-3360
Lac Renault		1723-8-2083
Lac Louison		1519-7-6001
Lac Picquet		1821-7-4775

- b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement).

*Le réseau est très efficace. Nous ne prévoyons pas de changement majeur pour la prochaine saison.*

- c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: *Canadian General Electric, 140 Mhz*

Bases 19 Portatifs 55 Mobiles 69

Marque de commerce: *Comco, 140 Mhz 33*  
*RepcO, 140 Mhz 20*

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 53 Mobiles 3

Marque de commerce: *Canadian General Electric, 40 Mhz*

Bases 1 Portatifs 10 Mobiles 13

Marque de commerce: *Comco, 40 Mhz*

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 2 Mobiles \_\_\_\_\_

- d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

*Nous n'avons aucun dépositaire dans la région pour les modèles de radio que nous possédons.*

*Nous faisons affaire directement avec les compagnies de Montréal. Nous n'avons pas de problème du côté pièces de rechange et de réparation.*

3- Outillage et équipement

Quantité

Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location
--	--

a- Véhicules

Automobiles .....		12
Camions légers (1/2 à 3/4 t)		66
Camions (1 tonne et +)		1
Camions-cit. (autonomes)		1
Autres (préciser) .....	<i>4 roues motrices</i>	1
" ..	<i>autobus</i>	1
" ..		

b- Outillage

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....	224
Autres motopompes <i>Gorman.Rupp</i> .....	6
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....	278
" à fibre synthétique (long. de 30 m) ..	3877
Réservoirs à eau avec gicleurs .....	459
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....	1331
Réservoirs amovibles .....	9
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....	42

\* Inscrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.

# S O C 7 A

21a

## c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. 12 Féd. 1 Société 14

Autres stations fournissant des données: nil

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre:

26 stations

## d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre: 3

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	<u>McWatters</u>	<u>0517-8-4050</u>
	<u>Matagami</u>	<u>0924-3-1520</u>
	<u>Rapide des Cèdres</u>	<u>1220-5-2665</u>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>

Analyseur de position (endroit) McWatters

Ordinateur (type): VAX-11/730 VAX/VMS avec un disque dur  
(474 MB) et un dérouleur de bandes (1600-3200bp)

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL.

Au cours de l'hiver, les chefs-inspecteurs en collaboration avec les inspecteurs font une révision complète de leur plan de combat qui est par la suite remis au Q.G.L. pour fin d'information.

Ce plan comprend une liste des combattants avec leur numéro de téléphone et leur moyen de transport, une liste de propriétaires de machineries lourdes, les responsables des compagnies forestières avec la liste de leurs équipements lourds disponibles pour chaque secteur. La révision complète de toutes nos cartes dans le 1:20,000, 1:50,000 et 1:250,000 pour mettre à jour les endroits de coupe, de construction de chemins, les plantations, la scarification, les endroits où il y a des camps de pêche et de chasse sur le territoire est de la Société (feux de foudre isolés) etc.

Nous avons aussi les noms des responsables des villes et des municipalités (garde-feu municipaux) en cas de feu, la liste des camions-citernes disponibles dans la région, autobus pour le transport des combattants, disponibilité des fardiens, véhicules tout terrain, avions, hélicoptères et installations de caches à feu chez certains pourvoyeurs.

Et pour terminer, le Q.G.L. prend connaissance et possède une cédule de travail de tout personnel affecté aux opérations et des services (plan de mobilité et urgence secours).

5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes 1 équipe mobile de combat  
8 équipes de choc

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

*Les équipes sont déplacées sur le territoire au moyen de camions à cabine d'équipe, camionnettes et pour plus de rapidité et dans les endroits éloignés, ils utilisent l'avion et l'hélicoptère. Les ports d'attache sont: McWatters, Témiscamingue, Montbeillard, La Sarre, Matagami, Louvicourt, Rapide des Cèdres, Lac Renault.*

*Les prises de décision pour les déplacements des équipes sont basées principalement sur les indices Forêt-Météo, plan de mobilité du printemps (feux d'herbe) pour les régions de La Sarre, Amos, Val D'Or, Rouyn de même que par anticipation (foudre, pêcheur, cueilleurs).*

*Les déplacements sont toujours commandés par le Q.G.L. et les personnes concernées.*

ÉQUIPE MOBILE DE COMBAT NO. \_\_\_\_\_

ÉQUIPE DE CHOC NO. 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 5
- Base de l'équipe de choc Mc Watters
- Nom du Chef d'équipe Gaétan Cliche
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnettes (2)
- Description: avion, hélicoptère au besoin
- Endroit: Mc Watters
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux dans les postes de division.

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Gaétan Cliche (responsable)	9 ans
Marcel Thibodeau	7 ans
Michel Hébert	9 ans
Normand Drolet	8 ans
Luc Deslauriers	1 an

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).



ÉQUIPE MOBILE DE COMBAT NO. \_\_\_\_\_

ÉQUIPE DE CHOC NO.   ?  

- Nombre total d'hommes formant cette équipe:   7
- Base de l'équipe de choc   Matagami
- Nom du Chef d'équipe   Rock Dionne
- Moyens de transport à sa disposition:   camion cabine d'équipe
- Description:   avion, hélicoptère au besoin
- Endroit:   Matagami
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc.

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Rock Dionne (responsable)	8 ans
Denis Beauchemin	8 ans
Luc Gingras	8 ans
Alain Cloutier	5 ans
Alain Jacob	8 ans
Georges Cadrin	14 ans
Gaétan Tremblay	6 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no. 3

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 3
- Base de l'équipe de choc: Kipawa
- Nom du chef d'équipe Charles McFadden
- Moyens de transport à sa disposition: Camionnette, avion, hélicoptère

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: Kipawa

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

*Formation théorique, pratique, vérification du matériel de combat, travaux au poste, etc...*

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

<i>Charles McFadden (responsable)</i>	<i>8 ans</i>
<i>Yvon Chénier</i>	<i>9 ans</i>
<i>Scott Mongrain</i>	<i>10 ans</i>

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

# SOC 7A

24

Equipe de choc no 4

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 3
- Base de l'équipe de choc: Montbeillard
- Nom du chef d'équipe Gilles Deschênes
- Moyens de transport à sa disposition: Camion, avion, hélicoptère

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: Montbeillard

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

*Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc...*

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Gilles Deschênes (responsable)	13 ans
Yvon Monderie	7 ans
Robert Denis	8 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 5

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 4
- Base de l'équipe de choc: La Sarre
- Nom du chef d'équipe: René Labranche
- Moyens de transport à sa disposition: camionnette,
- Description: avion, hélicoptère
- Endroit: La Sarre
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

*Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc.*

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

<i>René Labranche (responsable)</i>	<i>10 ans</i>
<i>Émile McClure</i>	<i>12 ans</i>
<i>Noël Bouchard</i>	<i>12 ans</i>
<i>Camille Gagnon</i>	<i>9 ans</i>

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

Equipe de choc no 6

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 3
- Base de l'équipe de choc: Louvicourt
- Nom du chef d'équipe: Lucien Jetté
- Moyens de transport à sa disposition: Camion, avion, hélicoptère

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: Louvicourt

Description: \_\_\_\_\_

Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

*Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc...*

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

<i>Lucien Jetté (responsable)</i>	<i>8 ans</i>
<i>Rolland Thomas</i>	<i>2 ans</i>
<i>Yvan Croteau</i>	<i>2 ans</i>

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

EQUIPE MOBILE DE COMBAT NO. \_\_\_\_\_

EQUIPE DE CHOC NO. 7

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 3
- Base de l'équipe de choc Rapide Des Cèdres
- Nom du Chef d'équipe André Ladouceur
- Moyens de transport à sa disposition: camion, avion, hélicoptère
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: Rapide Des Cèdres
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc...

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

André Ladouceur	(responsable)	6 ans
Alain Faucher		5 ans
Normand Mercier		2 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

ÉQUIPE MOBILE DE COMBAT NO. \_\_\_\_\_

ÉQUIPE DE CHOC NO. 8

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 3
- Base de l'équipe de choc Lac Renault
- Nom du Chef d'équipe Sylvain Denis
- Moyens de transport à sa disposition: camion, avion, hélicoptère
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: Lac Renault
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Formation théorique, pratique, vérification de l'équipement de combat, travaux au poste, etc...

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Sylvain Denis (responsable)	4 ans
Christian Hudon	7 ans
Yvon Chalifoux	4 ans

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 12
- Base de l'équipe de choc Mc Watters
- Nom du Chef d'équipe Roger Girard - Gérald Drolet
- Moyens de transport à sa disposition: 2 camions cabine d'équipe
- Description: avion, hélicoptère au besoin
- Endroit: Mc Watters
- Description: \_\_\_\_\_
- Endroit: \_\_\_\_\_

- Occupations secondaires des membres de l'équipe:

Formation théorique, pratique, vérification de leur équipement de combat, travaux dans les postes de division, patrouille aérienne, etc.....

- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

Roger Girard (responsable)	10 ans	Réjean Deschênes	3 ans
Gérald Drolet (responsable)	9 ans	Raymond Cloutier	3 ans
Robert Héroult	8 ans	Alain Hurtibise	3 ans
Alain St-Pierre	5 ans	Jean-François Morin	2 ans
Guy Pelletier	4 ans	Martin Verret	1 an
Benoit Malouin	3 ans	Daniel Guité	1 an

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).



6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

*Le personnel d'appoint formé pour la nouvelle saison de protection sont des contremaîtres forestiers, responsables de sécurité, garde-feu municipaux, étudiants en foresterie, des combattants occasionnels.*

*N.B. Ces personnes ont toutes suivi un cours de combattant qualifié au cours des dernières années.*

1- Quartier général de Lutte:a- Où est situé le Q.G.L.? Centre des Opérations (McWatters)

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):*Réal Morin**André Boutin**Robert Villeneuve**Jacques Deslauriers*Personnel de support: (nom et fonction)*René Alarie, chef détection**Robert Lemay, officier de conservation**Micheline Lapointe, adjointe détection*2- Aéropointeursa- régulier(s) *Michel Turgeon*  
*Gilles Toulouse*b- substitut(s) *Raymond Jacques*

# S O C 7 A

## OPÉRATION DU Q.G.L. 1987

1. Heures normales de travail durant la semaine: Réal Morin

2. Fins de semaine:

### RESPONSABLES SELON CÉDULE

MAI	2-3	A. Boutin
	9-10	R. Morin
	16-17-18	A. Boutin
	23-24	R. Villeneuve
JUIN	30-31	R. Morin
	6-7	A. Boutin
	13-14	R. Villeneuve
	20-21-22	R. Morin
JUILLET	27-28-29	R. Villeneuve
	4-5	A. Boutin
	11-12	R. Morin
	18-19	R. Villeneuve
	25-26	A. Boutin
AOÛT	1-2	R. Morin
	8-9	R. Villeneuve
	15-16	A. Boutin
	22-23	R. Morin
SEPTEMBRE	29-30-31	R. Villeneuve
	5-6	A. Boutin
	12-13	R. Morin

N.B. Lorsque la situation l'exige, deux, trois ou quatre personnes sont en fonction au Q.G.L.



3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: Matagami
- Services d'entretien                    oui                     non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

*Maison mobile de 4.5m x 18.5m avec ameublement de salon, cuisine, bureau de travail et salle de repos.*

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages):

*Fréquence "Simplex" soit avec l'expéditeur ou le commis au poste de division (Matagami) et sur le canal 3 sur le réseau S.C.N.O.*

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu):

*2 autos de la S.C.N.O. pour les équipages  
1 camionnette pour le mécano (S.C.N.O.)  
au besoin, location sur place.*

- Local du mécanicien (description):

*Un endroit réservé dans un hangar du Ministère des Transports à l'aéroport.*

- Nom de l'expéditeur: *Fernand Poirier*

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	<u>3</u>
— Aéropointeurs.....	<u>1</u>
— Combattants spécialisés.....	<u>15</u>

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	<u>20</u>
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	<u>300</u>
— Outils manuels.....	<u>300</u>
— Appareils de radiocommunications.....	<u>10</u>
— Autre (préciser).....	<u>          </u>

# S O C 7 B

Formule "A"

**Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction de la Conservation  
Service de la Protection contre le feu**

## **PLAN D'ORGANISATION SAISON 1987**

### A—RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1- Société de conservation: du Nord-Ouest
  
- 2- Adresse: C.P. 814  
Rouyn (Québec)  
J9X 5C7
  
- 3- Nom du gérant: Jacques Deslauriers, ing.f.
  
- 4- Superficie totale protégée: 20,526,300 hectares

5- Liste des membres

a) Membres territoriaux

NOM DU MEMBRE	SUPERFICIE (ha)		
	Concessions forestières	Terrains privés	Autres
<b>Sous-total</b>			
Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres publiques non concédées et terrains privés de moins de 800 ha)			
<b>Superficie totale</b>			



b) Membres permissionnaires:

Nom du membre

Numéro du  
décret

Volume garanti  
Mètres cubes ou Cunits

c) Membres bénéficiant des mesures transitoires:

Nom du membre

d) Administration

- Membres votants: \_\_\_\_\_ (nombre total possible en vertu des règlements généraux)

- Administrateurs: Nom , nom du membre représenté et numéro de téléphone. (Identifier ceux faisant partie du comité exécutif).

- Autres comités: Noms des comités et membres.

B—IDENTIFICATION DU PROBLÈME

Exposer ci-dessous le problème (risques et dangers) des incendies forestiers sur le territoire de votre Société.

TRAVAUX D'OPÉRATION INDUSTRIELLE

Le déboisement d'un couloir pour la construction de lignes de transport d'énergie,  
le brûlage de déchets ligneux,  
installation de campements,  
construction d'une route - 40 km,  
travaux d'excavation,  
travaux d'exploration.

RÉCRÉATION

Pêcheurs, chasseurs, campeurs.

FOUDRE

C—BUDGET D'OPÉRATION

Inscrire les montants pour chaque catégorie.

	Dollars
1. Traitements, salaires et allocations	
permanents_____	41,100.
saisonniers_____	204,817.
2. Contributions de l'employeur _____	25,800.
3. Service de transport et communication _____	43,900.
4. Services professionnels, administratifs et autres _____	9,700.
5. Entretien et réparation _____	1,700.
6. Loyers aéronefs _____	131,330.
autres _____	900.
7. Fournitures et approvisionnements _____	102,400.
8. Matériel et équipement _____	--
9. Terrains, immeubles et travaux de génie _____	--
TOTAL	<u>561,647.</u>

D—EFFECTIFS

1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société

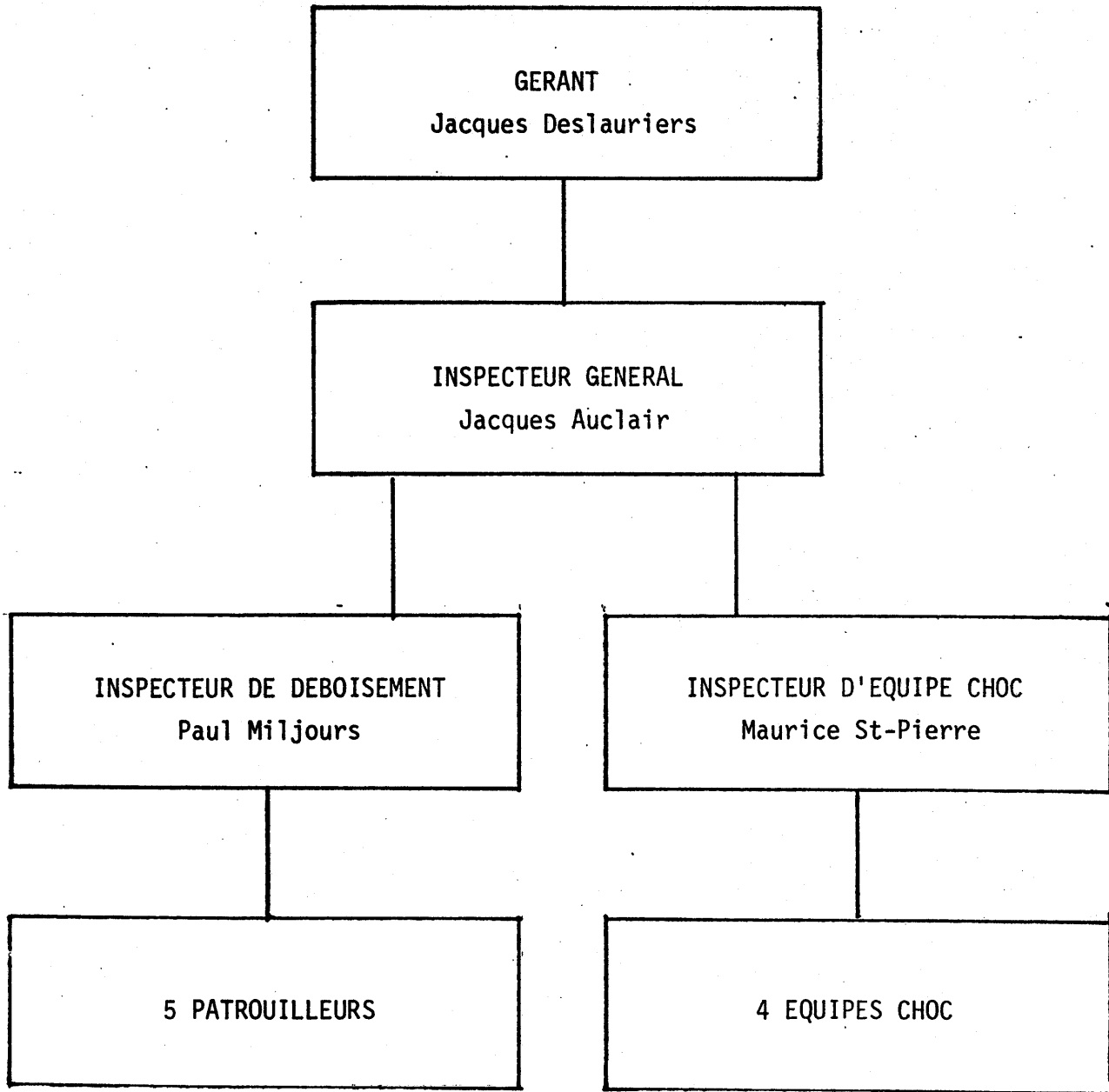
# S O C 7 B

D—EFFECTIFS

8

1- Organigramme:

Joindre l'organigramme de votre Société



2- Liste des employés

Joindre une liste (modèle ci-joint) DE TOUS LES EMPLOYES de la Société en indiquant le nom, la fonction, le lieu principal d'affectation et la durée probable d'emploi (en mois).

Si un employé est affecté à différents postes de responsabilité, N'INSCRIRE SON NOM QU'UNE SEULE FOIS en indiquant ses différentes fonctions.

Inscrire vacant dans la colonne "Nom" lorsque le nom de l'employé n'est pas encore connu et soumettre une liste complète au début de la saison quand tout le personnel est engagé.



# S O C 7 B

10

## Liste de tous les employés de la société

NOM	FONCTION	LIEU PRINCIPAL D'AFFECTION	DUREE DE L'EMPLOI
DESLAURIERS, Jacques	Gérant	McWatters	12 mois
COULOMBE, Marcel	Secrétaire-trésorier	McWatters	12 mois
HÉRAULT, Lynus	Contr. rapp. de feu	McWatters	12 mois
VILLENEUVE, Robert	Directeur Form.-Prév.	McWatters	12 mois
MANSEAU, Camille	Approvisionnement	McWatters	12 mois
AUCLAIR, Jacques	Inspecteur général	La Grande 2	12 mois
DROLET, Normand	Observateur	La Grande 2	4 mois
AUBUT, Françoise	Commis	La Grande 2	4 mois
MAURAI, Denise	Concierge	La Grande 2	4 mois
TALBOT, Orise	Cuisinière	La Grande 2	5 mois
ST-PIERRE, Maurice	Inspecteur	La Grande 2	5 mois
WALSH, André	Équipe choc	La Grande 2	3 mois
FORTIN, Christian	Équipe choc	La Grande 2	3 mois
LAMONTAGNE, Luc	Équipe choc	La Grande 2	3 mois
ST-PIERRE, Claude	Équipe choc	La Grande 2	3 mois
MILJOURS, Paul	Inspecteur	La Grande 2	5 mois
MORISSETTE, Stéphane	Patrouilleur	Camp des Pins LG-2	3 mois
ST-PIERRE, Claude	Patrouilleur	Camp des Pins LG-2	3 mois
BILODEAU, Rémi	Patrouilleur	Camp des Pins LG-2	3 mois
ROUX, Jean-Pierre	Patrouilleur	Camp des Pins LG-2	3 mois
TANGUAY, Gilles	Patrouilleur	Camp des Pins LG-2	3 mois

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

INSPECTEUR GÉNÉRAL

- Surveille les détails administratifs sur le territoire;
- Fréquentes visites sur le territoire pour résoudre et coordonner l'efficacité des effectifs;
- Membre du Quartier Général de Lutte;
- Fait l'évaluation du personnel saisonnier en collaboration avec le chef-inspecteur et les inspecteurs;
- Prend action sur les feux d'importance (organisation, combat, service);
- Avec le service de la formation, établit les besoins en formation au niveau de la Société;
- Voit au plan de pré-suppression du district;
- Voit à la collaboration du plan de mobilité et d'urgence secours en collaboration avec le Q.G.L.;
- Participe au programme de prévention;
- Contact avec les entrepreneurs, les chefs de service S.E.B.J. et Hydro-Québec;
- Prépare les plans d'organisation pour les travaux en forêt;
- Collabore à la préparation du budget;
- Voit au bon fonctionnement des cuisines;
- Assiste aux réunions convoquées par le gérant;
- S'assure que le programme de Santé et Sécurité au Travail soit bien connu et suivi par le personnel.

### 3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

#### INSPECTEUR DE DIVISION

- Responsable de sa division;
- Participe à l'engagement des patrouilleurs;
- Donne des cours de perfectionnement à son personnel et aussi à ses confrères;
- Planifie avec l'assistant-inspecteur le travail des patrouilleurs;
- Voit à l'ordre et à la propreté de son équipement et aussi de son personnel;
- Fait des inspections régulières de son territoire (lois et règlements);
- Exploitation forestière, écoles, pourvoyeurs et différents organismes;
- Participe à l'élaboration du plan annuel de pré-suppression;
- Doit connaître parfaitement le territoire de la Société (plan de mobilité);
- Organise le combat de chaque incendie dans son territoire;
- Exécute les tâches administratives et prépare les rapports requis;
- Suit des cours de perfectionnement;
- Participe à la suppression dans les autres divisions (plan de mobilité);
- Travaille en étroite collaboration avec son supérieur immédiat.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

OBSERVATEUR

- Fait le travail de détection aérienne: observer et rapporter des fumées;
- S'assure que les circuits de patrouilles sont suivis;
- Transmet la position aux points de vérification, au changement de course ou sur demande;
- Rapporte tout ce qu'il croit être un incendie;
- S'il y a incendie, il remplit le rapport de fumée et transmet les données à la division et au centre de coordination;
- Signale toutes les situations ou manoeuvres dangereuses;
- Collabore avec le pilote;
- Accepte de changer de pilote, de base ou d'appareil en tout temps;
- Signale les changements importants des conditions météorologiques;
- Fonctions connexes.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

PATROUILLEUR

- Voit à l'ordre et à la propreté du matériel, équipement et des véhicules qui lui sont confiés;
- Effectue des visites et des inspections qui lui sont assignées (lois et règlements) (campings, travaux en forêt);
- Collabore à la réalisation du programme de prévention;
- Prend connaissance du plan annuel de pré-suppression;
- Installe des dépôts d'outillage dans son territoire;
- Entretient des relations étroites avec groupes ou des individus susceptibles de lui venir en aide dans les exercices de ses fonctions (suppression des incendies);
- Participe au combat des incendies qui lui sont assignés;
- Suit des cours en assistant à des sessions d'entraînement et de formation;
- Émet des permis de brûlage;
- Participe à la suppression dans les autres divisions.

3- Description des fonctions:

Pour chacune des fonctions précédemment identifiées, fournir une description faisant état des principales responsabilités (5 à 10 lignes).

Utiliser une feuille par fonction.

COMMIS

- Opère les communications et tient les rapports et documents tel que requis;
- Reçoit et transmet fidèlement les messages radiophoniques et téléphoniques;
- Prend, reçoit et vérifie les observations météorologiques des stations;
- Transmet et reçoit les messages du télescripteur et du bélinographe quand requis;
- Participe à des rencontres lorsque son supérieur l'exige;
- Dactylographie toute la correspondance nécessaire;
- Exécute des travaux comptables quand requis.

4- Municipalités:

- a- Nombre total de municipalités (exception faite des cités et villes): \_\_\_\_\_
- b- Nombre de municipalités ayant un ou des gardes-feu municipaux: \_\_\_\_\_
- c- Nombre total de gardes-feu municipaux: \_\_\_\_\_
- d- Nombre de municipalité ayant adopté un règlement concernant le brûlage: \_\_\_\_\_

5- Formation:

Résumer le programme de formation prévu:

(cours, date, durée, catégorie et nombre de candidats ...)

1) GARDE-FEU ET ÉQUIPE CHOC

- Cours chef de lutte  
en cours de saison (selon disponibilité (3 jours)  
6 candidats
- Cours en sécurité sur les feux  
2 heures  
6 candidats
- Cours en secourisme  
16 heures  
6 candidats

2) OBSERVATEUR AÉRIEN

- Révision du cours d'observateur
- Début de saison (1 jour)
- 1 candidat

3) COMMIS

- Révision des formules et papeterie  
en début de saison (1 jour)  
1 candidat

4) COMBATTANTS OCCASIONNELS

- Cours de sécurité sur les feux  
en début de saison (2 heures)  
Villages Autochtones  
environ 50 candidats



E—PROGRAMME DE PRÉVENTION

En relation avec le problème des incendies forestiers identifié au chapitre B, exposer le programme de prévention préparé par votre Société.

Notre programme prévoit des rencontres avec les entrepreneurs et les travailleurs pour les inciter à la prévention des incendies dans leur milieu de travail.

Des inspections sur les sites de travaux, des inspections de bâtisses, machineries et des vérifications d'extincteurs sont effectuées.

F—DÉTECTION

Exposer votre système de détection (inclure dans votre exposé le montant prévu au budget pour la détection aérienne):

Un avion est utilisé pour la détection aérienne. Cet appareil doit suivre un tracé de patrouille qui a été préparé en fonction des valeurs à protéger dans le territoire. Des points de vérification ont été placés sur la carte dans le tracé de la patrouille et l'observateur doit se rapporter au bureau du district à chacun de ces points de vérification.

L'observateur rapporte les fumées aperçues au bureau du district par radio; ces rapports de fumée sont ensuite transmis au centre des opérations à McWatters. Le montant prévu au budget pour cet appareil est de 38,750.\$

Le personnel de la Société qui circule dans le territoire (patrouilleurs) est un moyen à notre disposition pour la détection des incendies forestiers.

Les avions et les hélicoptères qui survolent le territoire sont également un autre excellent moyen de détection. Des ententes à ce sujet ont été prises avec la majorité des transporteurs aériens.

Des affiches avec numéro de téléphone des postes de la S.C.N.O. sont placées un peu partout le long des routes, dans les endroits publics. Des messages publicitaires sont diffusés dans les cuisines aux heures des repas afin d'inciter le public à rapporter le plus tôt possible toutes les fumées aperçues à un des postes de la S.C.N.O.

1- Aéronefs:

a- Pour les aéronefs dont votre Société s'assure à l'avance des services par contrat, donner les renseignements demandés ci-dessous:

Type	Base (endroit)	Nombre d'heures	Période du contrat	Carburant (X)	Obs. aérien (X)	Exclusivité (X)	Utilisation (%)			
							Détection	Aéropointage	Transport	Autre
Cessna 310	LG-2	250	10-05 au 15-09	X	X	X	60	15	15	10
Bell 206B	LG-2	200	25-05 au 22-08	X		X			40	60

NOTE: Incrire un "X" dans la colonne appropriée si:

- la Société fournit le carburant
- un observateur aérien accompagne le pilote
- l'appareil est utilisé en exclusivité par la Société

b) Incrire ci-dessous le nom de chacun des transporteurs aériens situés sur le territoire de votre société et de tous ceux avec lesquels vous avez des contrats ou ententes. Incrire un "X" dans la colonne appropriée lorsque l'information s'applique.

Nom	Contrat (exclusivité) *	Contrat (non- exclusivité)	Autres ententes	Nombre d'aéronefs **
Propair	X			20
Aviation M.J. Inc.				10
Trans-Québec				6
La Vérendrye				6
Les Hélicoptères Abitibi	X			4

\* Contrat par lequel la société a l'usage exclusif de l'aéronef.

\*\* Nombre total d'aéronefs appartenant au transporteur concerné.

- c- Si votre société utilise les services d'aéronefs "sur demande" pour effectuer des patrouilles régulières ou autres travaux, préciser les démarches entreprises auprès des transporteurs, ainsi que les modalités d'opération (observateurs, communications, cartes géographiques, délai de disponibilité, ...):

Nous n'utilisons pas les services d'aéronefs sur demande.  
Il n'y a pas de transporteur aérien installé dans le territoire pour nous offrir ce service.

2- Radiocommunications:

a- Quels sont les sites de répétitrices en opération?

LOCALISATIONENDROITQUADRILLAGE

Côte Joannes (Rouyn)	0617-7-3359
Millage 42 (route Amos-Matagami)	0921-1-1976
Côte Mont-Laurier (Matagami)	1024-3-4157
Némiscau (nord-est de Rupert)	1230-3-4058
Vieux Comptoir (sud LG-2)	1136-2-3942
Montemart (sud-ouest LG-4)	1937-9-0440

b- Pour les fins de la détection aérienne, le réseau actuel répond-il aux besoins de la Société?  
(Commenter brièvement)

c- Indiquer le nombre d'appareils utilisés et en réserve, pour chaque marque de commerce:

Marque de commerce: COMCO

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 14 Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce: GÉNÉRAL ÉLECTRIC

Bases 6 Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles 32

Marque de commerce: GÉNÉRAL ÉLECTRIC

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs 2 Mobiles \_\_\_\_\_

Marque de commerce:

Bases \_\_\_\_\_ Portatifs \_\_\_\_\_ Mobiles \_\_\_\_\_

d- Quels services les représentants de ces marques de commerce peuvent-ils vous rendre dans la région?

3- Outillage et équipement

Quantité

Appartenant à votre personnel (payé au km)	Appartenant à votre Société ou loués d'une agence de location
--	--

a- Véhicules

Automobiles .....		2
Camions légers (1/2 à 3/4 t)		15
Camions (1 tonne et +)		2
Camions-cit. (autonomes)		
Autres (préciser) .....		
"      "      .....		
"      "      .....		

b- Outillage

Quantité

Motopompes (Mark-2M, Mark-3, Mark-26) .....		69
Autres motopompes .....		
Tuyaux de lin (longueurs de 30 m) .....		507
"      à fibre synthétique (long. de 30 m) ..		1330
Réservoirs à eau avec gicleurs .....		202
Outils à main (pelles, pulaskis, haches, sauf les chaudières et seaux en toile) .....		365
Réservoirs amovibles .....		
* Unités mobiles de suppression (remorques, caches ...) .....		

\* Incrire le nombre de ces unités. L'outillage qui en fait partie doit être inclus dans les sept catégories qui précèdent.



c- Stations de météo

Nombre de stations de météo utilisées pour le calcul des indices:

Prov. \_\_\_\_\_ Féd. \_\_\_\_\_ Société 3

Autres stations fournissant des données: \_\_\_\_\_

Nombre de stations fournissant des données sur la foudre:  
3

d- Outils d'aide à la décision

Détecteurs et localisateurs de foudre:

Localisation:	Endroit	Quadrillage
	<u>LG-2</u>	<u>1238-5-3927</u>
	<u>Néniska</u>	<u>1531-9-4920</u>
	<u>LG-4</u>	<u>2139-1-4510</u>
	_____	_____
	_____	_____

Analyseur de position (endroit) Camp des Pins

Ordinateur (type): \_\_\_\_\_

4- Plan de combat

Décrire brièvement votre plan de combat disponible au QGL.

Une liste des personnes ressources et des équipements disponibles avec numéro de téléphone et l'endroit où ils sont, est disponible au Q.G.L. à LG-2.

Ce plan est révisé à chaque année avant le début de la saison de protection.

5- Equipes de choc

a- Si votre Société utilise les services d'une ou plusieurs équipes de choc pour le combat des incendies, compléter la page suivante pour chaque équipe (inclure l'équipe mobile de combat et l'identifier comme tel)

b- Nombre d'équipes 1

c- Comment et pourquoi déplacez-vous ces équipes sur votre territoire (donner des précisions sur les modes de déplacement, pied-à-terre, les critères sur lesquels repose la prise de décision,...)

Une équipe de 4 hommes est basée à LG-2 (Camp des Pins). Elle est transportée en camion à cabine d'équipe ou en minibus pour les feux éloignés ou non accessibles par la route, elle se déplace en avion ou en hélicoptère.

# S O C 7 B

24

Equipe de choc no 1

- Nombre total d'hommes formant cette équipe: 4
- Base de l'équipe de choc: Camp des Pins (LG-2)
- Nom du chef d'équipe André Walsh
- Moyens de transport à sa disposition: \_\_\_\_\_  
Description: Minibus  
Endroit: Camp des Pins  
Description: Avion  
Endroit: Aéroport LG-2
- Occupations secondaires des membres de l'équipe:
  - Formation
  - Travaux d'entretien général
- Nom de chaque membre de l'équipe et années d'expérience en protection des forêts contre le feu:

WALSH, André	6 saisons
FORTIN, Christian	7 saisons
LAMONTAGNE, Luc	8 saisons
ST-PIERRE, Claude	8 saisons

(Si tous les noms ne sont pas disponibles, faire parvenir une liste complète et corrigée ultérieurement).

6- Personnel d'appoint

Faire mention du personnel d'appoint formé en vue de la lutte.

Un cours sur l'entretien et l'utilisation de la motopompe, sur les techniques d'arrosage, ainsi que sur l'utilisation des outils à main a été dispensé à 20 Autochtones des villages de Eastmain et Fort Rupert.

Ces cours ont été donnés durant le mois d'août 1986.

10 Autochtones du village de Chissasibi ont déjà reçu les cours de combattant qualifié.

1- Quartier général de Lutte:a- Où est situé le Q.G.L.? Camp des Pins, LG-2

b- Noms des employés affectés au Q.G.L.?

Personnel responsable (annexer le calendrier des affectations):

AUCLAIR, Jacques  
ST-PIERRE, Maurice  
MILJOURS, Paul

Personnel de support: (nom et fonction)

AUBUT, Françoise, commis

2- Aéropointeursa- régulier(s) DROLET, Normandb- substitut(s) ceux de l'intensive (3)

3- Bases d'avions-citernes

Pour chaque base, donner les précisions suivantes:

- Endroit: Aéroport LG-2
- Services d'entretien                    oui                     non

Accommodations s'il y a lieu:

- Salle d'attente (dimensions et contenu):

- Radiocommunications (fréquence utilisée, procédures pour joindre équipages):

Réseau de communication de la Baie-James, fréquence Simplex 140,520 Mhz.

- Véhicules pour équipages et mécaniciens (type, formule et agence de location s'il y a lieu):

Camions pour les équipages, pilote et copilote (camion S.C.N.O.)  
Camion pour mécanicien (camion S.C.N.O.).

- Local du mécanicien (description):

Bâtisse de 8'x 10' transportée à proximité de l'aéroport pour les besoins du mécanicien.

- Nom de l'expéditeur:

Françoise Aubut, Camp des Pins.

4- Plan "Urgence-Secours"

La Société de Conservation s'engage à mettre à la disposition du service de la Protection contre le feu, en cas de menace de sinistre dans une région:

a- Les effectifs suivants

	Nombre
— Chefs de lutte.....	_____
— Aéropointeurs.....	_____
— Combattants spécialisés.....	_____

b- L'équipement ci-dessous:

	Quantité
— Motopompes (avec accessoires).....	5 _____
— Tuyaux (longueurs de 30 mètres).....	100 _____
— Outils manuels.....	30 _____
— Appareils de radiocommunications.....	5 _____
— Autre (préciser).....	_____